This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

CORNELL UNIVERSITY LIBRARY
3 1924 101 111 593

Q
46
C3
v.29-31

ANNEX
LIBRARY
B
065937

New York
State College of Agriculture
At Cornell University
Ithaca, N. Y.

Library

.....

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES

DE L'AUDE

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE

Tome XXXI

CARCASSONNE
LES IMPRIMERIES GABELLE
64, RUE DE LA GARE, 64

1927

Printed in France

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES

DE L'AUDE

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES

DE L'AUDE

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE

Tome XXXI

CARCASSONNE
LES IMPRIMERIES GABELLE
64, RUE DE LA GARE, 64

1927

Printed in France

Digitized by Google

ART. 40 DU RÈGLEMENT. — *La Société ne prend sous sa responsabilité aucune des opinions ou assertions émises par les auteurs des articles insérés dans son Bulletin ou des communications faites en séance, même si elles n'ont été suivies d'aucune discussion.*

Digitized by Google

MODIFICATION AUX STATUTS

1° *Tout membre de la Société, ancien ou nouveau, qui versera entre les mains du Trésorier la somme de deux cents francs (200 fr.) sera nommé* **Membre à vie** *de la Société.*

Les sommes provenant de versements de cette nature seront versées dans une banque à un compte spécial et, lorsqu'elles auront atteint un chiffre suffisant, converties en achat d'obligations. Ces obligations s'ajouteront au capital de la Société déjà existant, le montant seul des coupons sera versé au Crédit du compte général.

2° *Vu l'augmentation constante du prix du papier et des frais d'impression, le prix de la cotisation annuelle reste fixé à dix francs.*

3° *Le Bureau fait appel à ceux de ses membres qui ont à cœur la bonne marche de la Société, et les invite à faire un versement supérieur.*

Les membres qui auront versé une somme supérieure à celle fixée par les statuts auront le titre de **Membres bienfaiteurs.**

Modification a l'Article 11. — *La femme et les enfants non mariés d'un membre titulaire, qui seront élus membres de la Société payeront une cotisation réduite de moitié. Ils jouiront de tous les avantages accordés aux membres titulaires à l'exception du service du bulletin lequel ne sera distribué qu'aux seuls membres payant la cotisation entière.*

Le diplôme de membre de la Société sera délivré à ces nouveaux membres moyennant la somme de trois francs.

Digitized by Google

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

Listes des Membres. - Séances de 1926

Digitized by Google

Digitized by Google

MEMBRES FONDATEURS

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE

(17 Mars 1889)

Alieu (François), archiviste.
Amigues (Adolphe), notaire.
Augères (Victor), instituteur.
Auriol (Adrien), professeur d'agr.
Ayrolles (Aimé), propriétaire.
Baichère (l'abbé Ed.), profes.
Barre (Léopold), propriétaire.
Bédos (Philippe), professeur.
Beneausse (Maurice), instituteur.
Bergasse (Marius), propriétaire.
Bonnaves (l'abbé Sylvain), curé.
Bourrel (Charles), Dr médecin.
Bru (Fernand), botaniste.
Cambon (l'abbé Léon), professeur.
Canal (l'abbé Pierre), professeur.
Castel (Pierre), ingénieur.
Chartier (Louis), naturaliste.
Combes (l'abbé G.), professeur.
Dat de St-Foulc (Ch.), rentier.
Donnarel (François), instituteur.
Donnat (Hippolyte), professeur.
Dumont (Joseph), horticulteur.
Fleureau (Alphonse), professeur.
Gary (Léopold), propriétaire.
Gastine (l'abbé M.), professeur.
Gautier (Gaston), botaniste.
Gavoy (Louis), entomologiste.
Gazel (l'abbé Lucien), professeur.
Glories (Emile), rentier.
Jaloux (Adrien), propriétaire.
Jean (Joseph), propriétaire.
Jullian (Ch.-Gabriel), étudiant.
Joulia (l'abbé J.), Sup. du P. Sém.
Lignon (Alban), instituteur.
Mahoux (l'abbé Casimir), curé.
Malbret (Bernard), photographe.
Marieu (Charles), propriétaire.
Mary (Ulysse), propriétaire.
Maurel (Oscar), instituteur.
Mittou (l'abbé Georges), profes.
Molinier (Jean), instituteur.
Montès (P.), anc. chef d'institeur.
Moula (Paul), Dr médecin.
Mullot (Henri), propriétaire.
Navals (Albert), instituteur
Noyer (Joseph), botaniste.
Périé (Auguste), instituteur.
Petit (Abel), Dr médecin.
Pillot (E.), garde gén. des forêts.
Pons (l'abbé Camille), professeur.
Pratx (l'abbé Aug.), professeur.
Rancoule (l'abbé J.-B.), profes.
Rebelle (Guillaume), négociant.
Respaud (Auguste), instituteur.
Roustan (Désiré), étudiant.
Sicard (Germain), propriétaire.
Sol (Paul), journaliste.
Sourbieu (Ed.), conchyliologiste.
Viguier (Laurent), étudiant.
Véziat (Auguste), chef d'institeur.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTAT DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE

Au 31 Décembre 1926

Membres nés

M. le Préfet du département de l'Aude.
M. le Maire de Carcassonne.
M. l'Inspecteur d'Académie.

Membres honoraires

MM.

Bresson (A.), Préparateur de géologie à la Faculté des Sciences de Besançon (Doubs).

Caiez (Léon), Docteur ès-sciences, 18, rue Hamelin, à Paris, *Géologue.*

Chalande (Jules), ✪, rue des Paradoux, à Toulouse, *Herpétologue.*

Depéret (Ch.), Membre de l'Institut, Doyen de la Faculté des Sciences de Lyon.

Doncieux (L.), Professeur à la Faculté des sciences de Lyon.

Flahault (Charles), O. ✻, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Sciences, à Montpellier (Hérault).

Fleureau (Alphonse), Proviseur au lycée, à Toulouse.

De Grossouvre, Ingénieur en chef des Mines, à Bourges.

Janet (Charles), Ingénieur des Arts et Manufactures, à Voisinlieu, par Allonne (Oise).

Lambert (J.), Président honoraire du Tribunal civil, à Troyes.

Lemoine (Paul), Professeur de géologie au Museum National d'histoire naturelle.

Lévis-Mirepoix (Duc de), Château de Léran, (Ariège).

Digitized by Google

MARTONNE (de), Professeur de géographie physique à la Sorbonne.

ROUSSEL (J.), Docteur ès-sciences. Professeur au Collège, 5, chemin de Velours, à Meaux.

SABATIER (Paul), C. ✲, Membre de l'Institut, Doyen de la Faculté des Sciences, à Toulouse.

VIGUIER (Maurice), Docteur ès-sciences, à Carpentras (Vaucluse).

VIRÉ (Armand), 8, rue Lagarde, à Paris.

Membres donateurs

MM.

G. BORIES, Dr BOURREL, Dr COURRENT, H. CRÉBASSOL, L. DAVID, DON DE CÉPIAN, ESCANDE (les héritiers), R. ESPARSEIL, A. FAGES, G. LANOIR, SARDA J., G. SICARD, L. GAVOY.

Membres à vie

M. le Dr BOYER Charles (1927), Mme C. BOYER (1927), Mme LEMOINE (1927).

Membres titulaires

Au 31 Décembre 1926

(L'astérisque indique les Membres Fondateurs)

MM.

1922 AMIEL (Jean), Libraire, à Carcassonne.

1922 AMIGUES (Albert), Notaire, r. du Marché, Carcassonne.

1900 AZÉMA (Jules), ✲ Conseiller général, St-Nazaire.

1910 AZÉMA (Lucien), Entrepreneur de Menuiserie, 32, rue de Lorraine, à Carcassonne.

1923 AUTHIER (Pierre).

1923 ALBAREL, Docteur, 5, rue du Lieut.-Colon. Deynes, Narbonne (Aude).

1924 AUGÉ (Louis), Sté Mérid., Usson-les-Bains (Ariège).

1925 ARIBAUD (Bernard), instituteur honoraire, rue Denisse, à Carcassonne.

Digitized by Google

1926 Abadie (Emile), ✻, Instituteur à Rennes-les-Bains.
1926 Arnal, Propriétaire, rue de la Mairie, Carcassonne.
1919 Bades (Louis), Contrôleur des Postes au Bureau des chèques postaux, 8, rue Périgord, à Toulouse.
1925 Balmes (Louis), 16, rue Antoine-Marty, Carcassonne.
1911 Baquié (Georges), Géologue, à Nissan (Hérault).
1914 Barthe, Chef du Contentieux et titres à la Société Méridionale d'Electricité, rue Pierre-Germain, à Carcassonne.
1899 Batut (Raoul), Ingénieur agronome, à Enlaure par Labruguière (Tarn).
1921 Boncompaire (Maurice), Directeur de l'Usine à chaux du Cammazou, Cennes-Monestiès.
1920 Bonnafous (Louis), Imprimeur, à Carcassonne.
1889* Bonnaves (l'abbé Sylvain), Aumônier des Sœurs de Cluny, à Limoux.
1893 Bories (Guillaume), ✪, Géologue, à Fabrezan.
1911 Borrel (Julien), Entrepreneur, rue du Mail, à Carcassonne.
1891 Bugnard (Léon), Peintre-décorateur, rue de la Gare, Carcassonne.
1891 Buscail (Louis), Propriétaire, Boulevard Omer-Sarraut, à Carcassonne.
1922 Butel, Professeur au Lycée, à Carcassonne.
1923 Brustier (Prospr), 63, Avenue de Royat, Chamalières, P. de D.
1924 Blanquier (Alexandre), I. P., ✪, Avenue A. Mullot.
1924 Bardou (Antoine), propriétaire, Cazilhac.
1924 Bertrou (Marius), Industriel, Pennautier (Aude).
1925 Barthès (Ernest), propriétaire, à Douzens (Aude).
1926 Bénit (Léon), Courtier en vins, Villegly (Aude).
1926 Boyer (Charles), Docteur, 55, rue Victor-Hugo, Carcassonne.
1926 Mme Boyer (Charles) id. id
1926 de Brignac, à Limoux.

Digitized by Google

1926 Bertrand (Emile), ✻. Architecte, 137, Avenue Wagram, Paris XVII^e.

1926 Baissas (Maurice), I. P. ✪, Agent honoraire de la Compagnie P.L.M., Rennes-les-Bains.

1926 Boucard (Jean-Marie), Villeneuve-Minervois.

1926 Boué (Joseph), Propriétaire, à Fabrezan.

1905 Cambournac (Henri), Avoué, 21, rue Jules-Sauzède.

1921 Cals (Abbé), Professeur à l'Ecole St-Stanislas.

1912 Capelle (Prosper), ✻, rue Voltaire, Carcassonne.

1897 Caremier (Paul), Notaire, à Trèbes.

1900 Castel (Eugène), Prop., rue de Verdun, Carcassonne.

1912 Castel (Louis), Propriétaire, à la Reille, près Carcassonne.

1896 Cathala (Marius), Propriétaire, à Argeliers, Président de la C. G.V.

1900 Cathala (Julien), Instit. en retraite, ✪, rue Pierre-Germain prolongée, à Carcassonne.

1907 Clergue (François), Régisseur, Avenue de l'Egalité, 3, à Lézignan.

1891 Coll (Joseph), banquier, 6, rue Mazagran, à Carcassonne.

1914 Combéléran (Clément), D^r-médecin, rue de Verdun, à Carcassonne.

1895 Combéléran (Ernest), O. A., ✪, 14, rue St-Papoul Toulouse.

1902 Combéléran (Gaston), O. ✻, r. de la Gare, Carcassonne.

1896 Courrent (Paul), I. P., ✪, Docteur-Médecin, rue des Trois-Couronnes, Carcassonne.

1920 Courrière (Fernand), Instituteur, à Cuxac-Cabardès.

1920 Crebassol (Henri), Naturaliste, rue du Rempart St-Etienne, à Toulouse.

1895 Cros-Mayrevieille (Antonin) ✻, Président honoraire du Tribunal Civil, Narbonne.

1923 Cazenave (Mlle), Institutrice, Bize (Aude).

1923 Cadet (Gervais), Propriétaire, Pezens (Aude).

1923 Cornac (Victor), rue des Jardins, 20, Carcassonne.

Digitized by Google

1924 CALMON (Paul), ✻ ❶, Instituteur à Cuxac-d'Aude.
1924 COMBÉLÉRAN (Charles), Propr., la Gravette, Carcas.
1924 COMBIS (Hughes), Architecte, 15, R. Adrien, Carcas.
1924 CAYLA (docteur-médecin), rue Coste-Reboulh, à Carcassonne.
1925 COMBES (Paul), 1, rue de l'Assomption, Paris (XVI[e]).
1924 CABANNES (Joseph), percepteur de Conques, 40, Rue du Quatre-Septembre. Carcassonne.
1926 CABRIÉ (Charles) I. P. ❶, 16, r. Victor-Hugo, Carcas.
1926 CROS (François), Ecole A. Chénier, rue de Verdun, Carcassonne.
1926 COUMES (René) ✻, Instituteur, à Thézan.
1926 CAZALS (Henry), I.P.❶, Insp. de l'Assistance publique, rue Antoine-Marty, Carcassonne.
1926 COMBÉLÉRAN (Ernest), Instituteur, à Pennautier.
1892 DALCY (Paul), 25, Cours Mirabeau, Narbonne.
1904 DEGRAVE, ❶, Docteur-Médecin, à Lagrasse.
1905 DELAUDE (Charles), Ingénieur-Agronome, à Cuxac-d'Aude.
1921 DETOURS (Joseph), Pont du Sou, Cépie.
1902 DELMAS (Louis), ✻, O.A. ❶, Docteur-Médecin, à Rieux-Minervois.
1918 DEMARTY, Comptoir Géologique, 63, Avenue de Royat, Chamalières (P.-d.-D.).
1906 DÉZARNAUD (Baptiste), Constructeur-Mécanicien, 15, rue des Trois-Couronnes, à Carcassonne.
1897 DUCHAN (Louis), Propriétaire, rue de la République, à Carcassonne.
1922 DUPEYRON, Docteur Médecin-dentiste, Boulev. Omer-Sarraut, Carcassonne.
1901 DUPUY (J.-J.). Chef de Comptabilité à la Société Méridionale d'Electricité, à Carcassonne.
1913 DURAND (Joseph), Chargé du Cours de Chimie PCN, Faculté des Sciences, à Toulouse.
1904 DUSSEAU (Victor), Agent d'Assurances, rue Pinel, à Carcassonne.

Digitized by Google

1924 Duchan (Alfred), Propriétaire, Floure.
1924 Dhômps (Ernest), à Citou par Lespinassière.
1909 Embry (Pierre) ✪, ex-Attaché au Laboratoire de Géologie du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, Place du Palais, à Carcassonne.
1893 Esparseil (Raymond), Ingénieur, 15, Boulevard du Commandant Roumens, à Carcassonne.
1894 Estrade (Joachim), ✲, Directeur de la Société Méridionale d'Electricité, Avenue A. Mullot, à Carcassonne.
1925 Espardellier (Amédée), à Chalabre (Aude).
1922 Escarguel (Colonel) C. ✲, Rue d'Alsace, 17, Carcas.
1904 Fabre (Antoine), Médecin-Vétér., Boul. du Canal, Carcassonne.
1895 Fabre (Numa) ✪, Professeur adjoint au Lycée, Rue du Port, 43, Carcassonne.
1903 Fabre (Paul), Maire de St-Martin-Lalande, 20, Rue Riquet, à Castelnaudary.
1900 Fages (Antoine), O. A. ✪, Propriétaire, à Pennautier.
1901 Farges (Léon), Négociant, rue Trivalle, à Carcassonne.
1901 Farges (Justin), Négociant, rue Trivalle, à Carcassonne.
1904 Ferrié (Numa), 15, Avenue du Président Wilson, à Béziers (Hérault).
1903 Fournié (Georges), Propriétaire, au Château de la Forçate, près Villesiscle (Aude).
1910 Fraisse (Célestin), Propriétaire, à Argelliers.
1922 Fayet (Léon), Industriel, rue Capus, à Béziers.
1921 Ferrand (Joseph), Négociant, à Azille.
1924 Fil (Jules), Instituteur, à St-Marcel.
1925 Furie (Eugène), Propriétaire, à Cuxac-d'Aude.
1926 Fabre (René), Propr. à St-Laurent-de-la-Cabrerisse.
1911 Gachet (Pierre), Receveur principal des Postes en retraite, rue Georget, 6, à Tours.

Digitized by Google

1906 GRÉPINET, Pharmacien, rue de la Gare, Carcassonne.
1889* GARY (Léopold) Ingénieur, 4, Quai de Brienne, Toulouse.
1882 GASTILLEUR (Charles), ✻, Négoc., rue de Verdun, Carcassonne.
1889 GAUJON (Victor), ✻, Docteur-Médecin, rue Barbès, 3, Carcassonne.
1889* GAVOY (Louis), Entomologiste, Avenue de Toulouse, à Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
1898 GOURDOU (Paul) ✻, Pharmacien, à Alzonne.
1891 GUIRAUD (Martin), Ingénieur-Constructeur, Avenue A. Mullot, à Carcassonne.
1924 GUIHO (Pierre), Minoterie du Moulin-Neuf, Carcasson.
1924 GALLY (Alfred), libraire, Rue Victor-Hugo, Carcasson.
1924 GRIFFIER (Gaston), Industriel, Cavanac.
1926 GAZANIOL (Ferdinand) à Fraisse-des-Corbières.
1926 GUY (Henry), 12, Quai d'Alsace, Narbonne.
1926 GALBIER (Léon), Propriétaire, à Moux.
1922 HELENA (Philippe), archiviste, 4, rue Hippolyte-Fauré à Narbonne.
1892 HYVERT (Georges), ✻, Ingénieur, Quai Riquet à Carcassonne.
1924 HYVERT (Roger), quai Riquet, Carcassonne.
1913 IZARD (François), Constructeur, à Pennautier.
1898 JEANJEAN (Alphonse), Prop., 88, Boulev. Barbès.
1912 JOULIA (Henry), Directeur du Bureau d'hygiène, rue de la Mairie, à Carcassonne.
1909 JORDY (Michel) Archéologue, 16, Place du Château (Cité) Carcassonne.
1926 JOUCLA (Louis), Minotier, à Trèbes (Aude).
1912 LACROIX (Georges), ✻, Représentant de Commerce, rue des Etudes, à Carcassonne.
1926 LARRUE Lucien, Château de Malves, par Villalier.
1904 LAFFITTE, Docteur-Médecin, à Chalabre (Aude).
1906 LAMBRIGOT (Antoine), Antiquités, rue de Verdun, Carcassonne.

Digitized by Google

1921 Landriq (Mme O.), Institutrice honoraire, à Cascastel (Aude).
1922 Landriq (Octave), Instituteur public, à Cascastel.
1925 Lanoir (Georges) ✲, Inspecteur des forêts en retraite à Carcassonne.
1895 Lassalle (Edouard,) Horticulteur, rue des Quatre-Chemins, à Carcassonne.
1904 Lauth (Frédéric), Ingénieur des Arts et Manufactures, Boulevard du Jardin des Plantes, à Carcassonne.
1911 Lavenc (Joseph), Propriétaire, à Fabrezan (Aude).
1916 Lemoine (Mme M.), Lauréate de l'Institut, Docteur ès-sciences, 71, rue de Rennes, Paris VIe.
1911 Lignon (François), Propriétaire, à Fabrezan (Aude).
1889* Lignon (Alban), professeur honoraire à Argeliers.
1919 Louvrier (Edmond), Villa Joséphine, Avenue Maréchal Joffre, Villefranche-sur-Mer (A.-M.).
1923 Laborie (Charles), Instituteur, Fraissé-des-Corbières.
1924 Lucet (Félix), propriétaire, Conques (Aude).
1897 Malric (Henri) ✲, Avocat, rue de la Gare, Carcassonne.
1895 Marty (Léonce), Ancien Notaire, Botaniste, rue Trivalle, 133, à Carcassonne.
1894 Mathieu (Joseph), Château de Félines, par Carcass.
1907 Maurel (Jean), Boul. Jean-Jaurès 58, Carcassonne.
1889 Maynard (Antoine), Instit. honoraire à Bouilhonnac.
1889* Mittou (l'abbé Georges), Supérieur de l'Ecole St-Stanislas, à Carcassonne.
1901 Moser (F.), Négociant et Propriétaire, à Lézignan.
1904 Mougnié (Noël), Conducteur des Ponts et Chaussées, à Arzacq (Basses-Pyrénées).
1903 Mouls (Simon), Propriétaire, à Rieux-Minervois.
1922 Monteux (Raoul), Professeur au Lycée, à Carcasson.
1923 Malet (Achille), Géologue, Espéraza.
1924 Maraval (Joseph), prop., à Romieu par Carcassonne.

Digitized by Google

1924 MISTRAL (Léopold), propriétaire, Cuxac-d'Aude.
1924 MONS (Paul), rue de la République, 55, Carcassonne.
1924 MARTY (Alfred), comptable, à Fabrezan.
1925 MURAT, Château de Lalande, par Carcassonne.
1925 MALET, Directeur d'école, à Castelnaudary.
1925 MONDIES (Paul), Route de Narbonne, Carcassonne.
1925 MARTROU (Louis), Roquefort-des-Corbières.
1926 MADRENNES (Antoine) ✻, Prop., à Rieux-Minervois.
1926 MIR (Joseph) ✠, Instituteur à Embres-et-Castelmaure.
1926 MERLE (Raymond), 6, Rue du Poids-de-l'huile, Toulouse.
1912 NEW-YORK PUBLIC LIBRAIRY, chez J. Terquem et Cᵉ, Libraires-Commissionnaires, 19, rue Scribe, à Paris.
1897 NOGUÉ (Osmin), ✻ Avocat, Square Gambetta, Carcas.
1925 NELLY, rue du Palais, à Carcassonne.
1910 OLIVE (Joseph), Allée d'Iéna, Carcassonne.
1926 ORMIÈRES, Docteur, rue de la République, Carcasson.
1914 PATAU (A.), Teint.-dégr., rue de la Gare, Carcassonne.
1901 PAYE (Auguste), Conducteur des Ponts et Chaussées, rue Tranquille, à Carcassonne.
1889* PÉRIÉ (Auguste), Instituteur en retraite, 69, Boulevard Barbès, Carcassonne.
1894 PLANCARD, Docteur-Médecin, 16, rue Bayard, à Toulouse.
1912 PORTAL (Louis), Architecte, boul. Comᵗ Roumens, Carcassonne.
1912 POUCHELON (François), Nég., rue de la République, à Carcassonne.
1897 POUILLÈS (Joseph), Horloger, rue de la Gare, à Carcassonne.
1921 POUX (Joseph) ✻, Archiviste de l'Aude, rue du Marché, à Carcassonne.
1902 PRATX (Clément), ✪, ✠, Propriétaire, à Tuchan.
1923 PAGO, Dir. de la Cⁱᵉ « Abeille », r. Mosaïque, Narbonne.

Digitized by Google

1923 Pennavaire (Jean).
1925 Pujol (Dr Henri), 17, boul. Montmorency, Narbonne.
1925 Pujol (Louis), Instituteur, à Blomac.
1926 Mlle Panouillé (Mélanie) à Lachaux, par Villemoustaussou.
1894 Rascol (Henri), Pharmacien, à Chalabre.
1892 Raynaud (Michel) ✲, Négociant, Place Carnot, à Carcassonne.
1889* Respaud (Auguste) ⛄, Inst. en retraite, à St-Nazaire.
1904 Rey (Gustave), Négociant, rue Courtejaire, à Carcassonne.
1904 Roger (Léon), Propriétaire à Homps (Aude).
1914 Rouanet (Pierre), r. Francisco-Ferrer, à Carcasson.
1906 Roudière (Henri), rue Courtejaire, à Carcassonne.
1919 Rouquette, Libraire, Place Carnot, 21, Carcassonne.
1923 Roger (Paul), Industriel, à Montolieu.
1924 Roger-Estrade, Ingénieur, rue Pierre-Germain, Carcassonne.
1924 Revel (Pierre) ✪, Instit. honoraire, Boul. Lapasset, Castelnaudary
1924 Roux (Michel), régisseur à Salauze, par Caunes.
1924 Rouquette (Albert), à Kaolack (Sénégal).
1925 Roques, Propriétaire, à St-Clair, par Villegly.
1925 Rigail (Antoine), Propriétaire, à Puivert (Aude).
1926 Robert (Pierre), Propriétaire à Barbaira.
1926 Rouairoux (Mme Vve), à Homps.
1901 Sabarthès (Abbé), ✲, I. P. ✪, Aumonier de la Pitié, 166, rue Jeanne-d'Arc, à Paris (XIIIe)
1904 Samaruc (Jules), rue Barère, 4, à Narbonne.
1897 Sarcos (Osmin) ✪, Docteur en pharmacie, Place Carnot, à Carcassonne.
1892 Satgé (Albert), Propriétaire, rue de la République, à Carcassonne.
1896 Semichon (Lucien) ✲, Directeur de la Station œnologique, rue Victor-Hugo, 45, Carcassonne.

Digitized by Google

1926 SATGÉ (Jacques), rue de Verdun, Carcassonne.
1926 SOCIÉTÉ LURADE JEAN, Prospecteur, à Moux.
1926 SIGÉ (Maurice), 2, Square Gambetta, Carcassonne
1926 SIVADE (Henri), O. A. ✪, 7, rue de la Mairie, Carcassonne.
1898 SEMPÉ (Jean), Docteur-Médecin, rue Courtejaire, à Carcassonne.
1889* SICARD (Germain), I. P. ✪, Correspond. de la Commission des Monuments Historiques, au Château de Rivière, près Caunes-Minervois.
1908 SUBERVILLE (Léon), O. ✻, Négociant, Route de Toulouse, à Carcassonne.
1920 SOREL (Henri), rue de la Préfecture, à Carcassonne.
1924 SAINTOUT (Raymond), Président de la Société des Charbons de Millau, à Puichéric.
1924 SALVAT (Abbé), professeur au Petit Séminaire, à Castelnaudary.
1925 SEGUY (Mme), institutrice, à Arzens (Aude).
1925 SAUREL, banquier, 31, rue Victor-Hugo, Carcassonne.
1893 TALLAVIGNES (Paul), Propriétaire, à Caunes-Minervois.
1926 TEISSEIRE (Camille), Dr d'Ecole, à Capendu.
1910 TRIBILLAC (Antoine), Comptable, à Lézignan.
1902 VIALA (Jules), ✪, Agent-voyer, à Lézignan.
1899 VIDAL (Edmond), Vins, route Minervoise, Carcass.
1922 VIGNEUX (Georges), Ingénieur, à Douzens.
1920 VACQUIER (Etienne), Instituteur, 11, rue Voltaire, à Carcassonne.
1925 VALMIGÈRE (Pierre), publiciste, 64, rue de la Gare, Carcassonne.
1926 VEZINET (Célestin), O. A. ✪, Dr de l'Ecole Primaire Supérieure, Limoux.
1926 VALLET (Paul), Agent-voyer, 46, rue du Port, Carcassonne.
1926 VIALET (Georges), Ing. Civil, 13 rue Lamennais Narbonne.

Digitized by Google

1926 VAUGE (Commandant), O. ✻, O. A. ❶, 10, route de Toulouse, Carcassonne.

Membres décédés pendant l'année 1926

MM.

BAICHÈRE (l'abbé Edmond), à Villegly (Aude).
CROS (Joseph), à Fourtou (Aude).
GAZEL (l'abbé Louis), à Carcassonne.
GRANAT (Louis), à Carcassonne.
MADRENNES (Joseph), à Rieux-Minervois (Aude).
ROBERT (Marius), à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
SICARD (Mme Clémence), à Limoux.
BARBAZA (Auguste), à Capendu (Aude).
COSTE, Banquier, à Carcassonne.
SATGÉ (Louis), à Carcassonne.

Digitized by Google

LISTE DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Ain

Société des Sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain, à Bourg.

* Société des Naturalistes de l'Ain, à Bourg.

Allier

Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France, à Moulins.

Alpes-Maritimes

Société des Naturalistes des Alpes-Maritimes, à Nice.

Ardennes

Société d'Histoire naturelle des Ardennes, à Charleville.

Aude

* Association amicale des anciennes et anciens élèves des Ecoles laïques, 60, rue de la Liberté, à Carcassonne.

* Bibliothèque Municipale de Carcassonne.

* Commission archéologique de Narbonne.

* Société des Arts et Sciences de Carcassonne.

* Société Centrale d'Agriculture de l'Aude, à Carcassonne.

* Syndicat d'Initiative de Carcassonne et de l'Aude, à Carcassonne.

Bibliothèques des Ecoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices, à Carcassonne.

Basses-Alpes

Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, à Digne.

Bouches-du-Rhône

* Société d'Horticulture et de Botanique des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

Société linnéenne de Provence, à la Faculté des Sciences, à Marseille.

* Catalogue des Coléoptères de Provence.

Société Archéologique de Provence, boulevard Longchamp, 63, à Marseille.

Digitized by Google

Charente-Inférieure

Société des Sciences naturelles de La Rochelle (Musée Fleuriau).

* Société de Géographie de Rochefort.

Côte-d'Or

Société des Sciences historiques et naturelles de Semur.

Société Bourguignonne d'Histoire naturelle et de Préhistoire, à Dijon.

Creuse

* Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.

Finistère

Laboratoire de Zoologie et de Physiologie maritimes de Concarneau.

Gard

Société d'Etude des Sciences naturelles de Nimes.

Garonne (Haute)

Faculté des Sciences, à Toulouse.

Miscellanea entomologica, Directeur E. Barthe, à Castanet (Haute-Garonne).

Revue des Pyrénées (Ed. Privat, directeur), à Toulouse.

Société Archéologique du Midi de la France, Hôtel d'Assezat, à Toulouse.

* Société de Géographie, Hôtel d'Assezat, à Toulouse.

* Société d'Histoire naturelle, Hôtel d'Assezat, à Toulouse.

Gironde

Société Linnéenne de Bordeaux.

* Société d'Etudes et de Vulgarisation de la Zoologie agricole, à Bordeaux.

Hérault

Société d'Etude des Sciences naturelles de Béziers.

Ille-et-Vilaine

Insecta. Revue illustrée d'Entomologie, publication mensuelle de la Station entomologique de la Faculté des Sciences de Rennes.

Isère

Société de Statistique des Sciences naturelles et Arts industriels du département de l'Isère, à Grenoble.

Société Dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie de Grenoble.

Digitized by Google

Landes

* Société de Borda, à Dax.

Loir-et-Cher

* Société d'Histoire naturelle de Loir-et-Cher, à Blois

Loire-Inférieure

Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France, à Nantes.

Lot

Société des Etudes littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, à Cahors.

Maine-et-Loire

Société d'Etudes scientifiques d'Angers (Place des Halles, ancienne Cour d'Appel).

Marne

Société d'Etudes des Sciences naturelles de Reims.

Marne (Haute)

* Société des Sciences naturelles de la Haute-Marne, à Chaumont.

Meurthe

Société des Sciences de Nancy.

Meuse

* Société des Amateurs naturalistes de la Meuse, à Montmédy.

Moselle

Société d'Histoire naturelle de Metz.

Oise

Société Académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise à Beauvais.

Pyrénées (Hautes)

* Société Ramond, à Bagnères-de-Bigorre.

Pyrénées (Orientales)

* Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

Digitized by Google

Rhin (Haut)

* Société d'Histoire naturelle de Colmar.

Rhône

Société Linnéenne de Lyon, Mairie, 1, place Sathonay.
* Société Botanique, à Lyon, 1, place d'Albon.

Saône-et-Loire

* Société d'Histoire naturelle d'Autun.
* Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, à Châlon-sur-Saône.
* Société d'Histoire naturelle de Mâcon.
L'Echange, Revue linnéenne, Directeur M. Pic, à Digoin.

Sarthe

* Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, au Mans.

Seine

Association des Naturalistes, à Levallois-Perret (Seine).
Société Botanique de France, rue de Grenelle, 84, à Paris.
* Société Entomologique de France, 28, rue Serpente, à Paris.
* Société Géologique de France, 28, rue Serpente, à Paris.
Société de Spéléologie, 34, rue de Lille, à Paris.
Muséum d'Histoire naturelle, à Paris.
* Feuillets occitans, 41, Boulevard des Capucines, Paris.

Seine-Inférieure

Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen.
* Société d'Etudes des Sciences naturelles d'Elbeuf.

Seine-et-Marne

* Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing. Hôtel de Ville de Moret-sur-Loing.

Sèvres (Deux)

Société Régionale de Botanique, à Pamproux.
Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres, à Niort.

Somme

Société Linnéenne du Nord de la France, à Amiens.

Digitized by Google

Tarn

* Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département du Tarn, à Albi.

Var

Société d'Histoire naturelle de Toulon.

Vienne (Haute)

* Société Les Amis des Sciences et Arts de Rochechouart.

Yonne

Société archéologique de Sens.

Belgique

Société Belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie, à Bruxelles.

Brésil

Revista, Centro de cultura scientifica, Pelotas, Estado de Rio Grande do Sul.

Californie

University of California.

Chili

Musée d'Histoire naturelle de Concepcion, à Concepcion.

Egypte

Société Entomologique d'Egypte, au Caire.

Espagne

Physis, pour les Amis de la Nature, Apartado, 654, à Barcelona.

Institucio Catalana d'Historia natural, carrer del Paradis, num, 10, pis 1er 2a, Barcelona.

Sociedad Aragonesa de Ciencias naturates, à Zaragoza.

Facultad de Ciencias, à Zaragoza.

Bulletin de la Société Ibérique.

Junta de Ciencias naturals de Barcelona, Apartado, 593, à Barcelona.

Real Academia de Ciencias y artes de Barcelona.

Laboratoire d'Hydrobiologie et d'Histoire naturelle. Institut général et technique, à Valence.

Digitized by Google

Etats-Unis

* Academy of Natural Sciences of Philadelphia, à Philadelphie.
* The University Press. Berkeley. California, U. S. A.
* The University of Illinois, Urbana.

Italie

Academia Scientifica Veneto-Trentina-Istriana, à Padova

Missouri

Annals Garden botanical de Missouri.

Pologne

Musée polonais d'histoire naturelle, Warszowie.

Portugal

Annales de Sciensias Naturales, à Porto.

Saxe

Zoolosische Werke de Leipzig.

Suède

* Société Enthomologique de Stockholm.

Institut géologique de l'Univ rsité d'Upsal (*Kong. Universitets Bibliothekef.*)

Suisse

Société Helvétique des Sciences naturelles (Bibliothèque de la ville), à Berne.

* Société Vaudoise des Sciences naturelles, à Lauzanne.
* Actes de la Société helvétique des Sciences naturelles, à Lucerne.

Uruguay

Museo Nacional de Montevideo.

Digitized by Google

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Pour l'année 1926

Directeur : M. Poux Joseph, ✻.

Composition du Bureau

Président : Dr Courrent, I. P. ✪

Président honoraire : M. Guiraud Martin.

Secrétaire honoraire : M. Louis Gavoy.

Vice-Présidents : M. Barthe. M. Héléna.

Secrétaire : M. G. Sicard, I. P. ✪

Secrétaire-adjoint : J. Amiel.

Trésorier : M. Antoine Fages, ✪.

Bibliothécaire-Archiviste : M. Sorel.

Conservateurs des collections : MM. Sicard, Fages, Crébassol.

Comité du Bulletin (1)

MM. Pierre Embry. ✪
R. Esparseil.
Gavoy.
Amiel.
MM. A. Fages. ✪.
Sicard. I. P. ✪
Dr. Courrent. I. P. ✪.
Marty.

Comité des Excursions (1)

MM. Embry.
Barthe.
Cl Escarguel, C. ✻
Cathala Marius.
MM. Esparseil.
Combeléran, O. ✻.
A. Fages.
G. Sicard, I. P. ✪

Comité d'Etudes

Botanique..... MM. Marty.
Entomologie..... Gavoy.
Ornithologie..... Crébassol.
Préhistoire..... Fages, Héléna, Sicard.
Archéologie ..... Poux, Cals, Courrent.
Minéralogie ..... Esparseil, Demarty.

(1) Le Président et le Secrétaire font partie, de droit, du Comité du Bulletin et du Comité des Excursions.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE 1926

Séance du 17 Janvier 1926

PRÉSIDENCE DE M. CREBASSOL, PRÉSIDENT SORTANT
PUIS DE M. LE Dr COURRENT, PRÉSIDENT ÉLU POUR L'ANNÉE 1926

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté à l'unanimité, M. Crébassol, Président sortant, prend la parole et, dans une brève allocution, rappelle les travaux de la Société pendant l'année écoulée, remercie ses collègues du bureau de leur utile concours, mentionne la publication de l'important ouvrage de M. André David, sur la Montagne Noire, édité par la Société, et termine en parlant de nos collections ; ces dernières forment le noyau d'un musée d'histoire naturelle régional, qui remplit nos salles trop étroites, M. Crébassol exprime le désir de les voir, dans un avenir prochain, convenablement installées et admises à être visitées par le public, dans des locaux offerts par la municipalité de Carcassonne. Puis il invite M. le Dr Courrent à prendre place au fauteuil.

Le nouveau Président dans un discours d'une clarté et d'une précision absolues, retrace les travaux de la Société depuis sa fondation en 1889, rappelle sa marche prospère jusqu'aux heures néfastes qui, pendant la guerre mondiale, l'ont presque réduite à la dissolution ; grâce au dévouement de ses membres, elle s'est maintenue malgré tout. Il se réjouit de la situation brillante où elle se trouve aujourd'hui : le nombre des adhérents s'accroît sans cesse ; les travaux scientifiques présentés dans le courant de l'année écoulée sont un sûr garant de l'intérêt que présentera le prochain bulletin. Rien ne manquera à la prospérité de la Société, ni le dévouement de ses membres et de ses administrateurs, ni les libéralités du Conseil Général de l'Aude et de la ville de Carcassonne.

Le Président adresse ensuite à notre ancien Président, M. Marius Cathala d'Argeliers, qui vient de perdre son épouse dévouée et à M. Albert Satgé, qui pleure le trépas de sa mère, les sentiments de condoléance les plus sympathiques au nom de tous les membres de la Société ; il fait, en quelques mots, l'oraison funèbre de notre regretté et savant collègue, M. l'abbé Edmond Baichère, ancien

Digitized by Google

professeur au Petit Séminaire de Carcassonne et membre fondateur de la Société, décédé à Bagnoles, le 7 courant à la suite d'une longue et douloureuse maladie, provoquée en grande partie par des peines morales. M. le Président cède en ce moment la parole au distingué directeur de la Société, M. Poux, dont la voix autorisée retrace en quelques paroles émues, la vie scientifique du défunt, ses travaux considérables dans toutes les branches de l'histoire de notre région, ses qualités personnelles, son état d'esprit humoristique et critique, sa modestie, et son défaut d'ambition. Sur l'invitation du Président, M. Léon Bénit de Villegly, candidat à la Société, donne lecture du discours qu'il a prononcé le 9 courant sur la tombe de M. l'abbé Baichère.

Correspondance. — M. le Président dépouille la correspondance qui comprend, outre des plis peu importants : annonces, avis, remerciements, etc., une lettre de M. Bruguier, directeur de la maison Michel Sabatier de Carcassonne, informant la Société que, pour réduire ses frais généraux, il donne sa démission de membre de la Société et refusera l'envoi du bulletin.

Une lettre de M. Landriq, instituteur à Cascastel, avec croquis d'objets préhistoriques provenant des dolmens de Cubières. Ce dernier y annonce aussi que dans les environs de Cascastel, Madame Landriq et lui ont découvert de nombreuses tombes à dalles et des vestiges de l'époque gallo-romaine, et qu'il y aurait tout intérêt, au point de vue scientifique, à aller explorer cette partie inconnue de notre département.

Admissions. — Sont proclamés, à l'unanimité, membres de la Société, les candidats présentés à la dernière séance et qui sont :

1. M. Larrue Lucien, administrateur du domaine de Malves, Commune de Conques, présenté par MM. Sicard et Fages.
2. M. Cabrié Charles, receveur honoraire des hospices de Carcassonne, présenté par MM. Sorel et le Colonel Escarguel.
3. M. Cazanou D., 2, rue de la Gare à Carcassonne, présenté par MM. Amiel et Cabannes.
4. M. Adroit Georges, Allée de Bezons, à Carcassonne, présenté par MM. Amiel et Cabannes.
5. M. Cazaniol Ferdinand, rue Barbès à Carcassonne, présenté par MM. Marty et Guiraud.

Présentations. — M. Bénit Léon, courtier en vins à Villegly, présenté par MM. Lucet et G. Sicard.

M. Teisseire Camille, instituteur à Capendu, présenté par MM. Auguste Barbaza et Esparseil.

Digitized by Google

RÉCOMPENSES. — M. le Président félicite en quelques chaleureuses paroles, notre collègue M. Semichon, directeur de la Station Œnologique de Narbonne, de sa nomination bien méritée au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur; il joint à ces félicitations celles qu'il adresse à M. Teisseire, Conseiller Général du canton d'Alaigne, qui a été promu au même grade et a toujours témoigné le plus grand intérêt à notre Société.

M. G. Sicard rend compte de la lettre ouverte, publiée par le journal *La Démocratie*, de notre collègue M. Malet, instituteur à Castelnaudary, aux instituteurs ruraux de l'Aude, les incitant à faire la monographie de leur commune et leur donnant le plan et les indications nécessaires pour mettre au point ce travail.

M. le Président, prend ensuite la parole, pour dire combien il serait utile de recueillir et d'analyser dans les bulletins de nos Sociétés correspondantes certains articles très intéressants pour l'histoire naturelle et, à ce propos, il nous lit la note publiée dans le dernier fascicule de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse sur l'hermaphrodisme des poules. Il continue en faisant l'analyse de deux opuscules envoyés à la Société par le Ministère de l'Instruction publique ; il expose la biographie d'Aristide Bergès, les efforts et les découvertes admirables de cet ingénieur, aux origines si modestes, devenu le père de la houille blanche, car c'est lui qui a donné ce nom, aujourd'hui généralement acquis, à la force engendrée par l'action des chutes d'eau. A ce sujet M. le Président rappelle les travaux importants exécutés dans la haute vallée de l'Aude, par notre éminent collègue M. Estrade, qui a su distribuer la lumière et la force motrice dans toute une vaste contrée et dont la dernière œuvre est le barrage considérable de Puyvalador. Ce merveilleux ouvrage d'art retiendra 110 millions d'hectolitres d'eau sur le plateau du Capcir et régularisera ainsi le cours de notre petit fleuve départemental.

L'Assemblée décide en fin de séance, que l'ouvrage de M. David livré gratuitement aux anciens membres, pourra être acquis par les adhérents nouveaux au prix net de dix francs au lieu du prix de 15 francs, vendu en librairie.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 3 h. 1/2, la prochaine aura lieu le 21 février 1926.

Le Secrétaire,

G. SICARD.

Digitized by Google

Séance du 21 Février 1926

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr. COURRENT, PRÉSIDENT.

Au début de la séance M. le Président donne la parole au Secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la séance du 17 janvier 1926, qui est adopté sans observations.

M. le Président prend immédiatement la parole pour faire part à l'assemblée du décès prématuré de notre regretté collègue, M. Granat, Président de la Société des Médaillés Militaires de l'Aude, qui, lors de notre dernière séance, avait invité les membres de la Société à aller revoir à Lagrasse les anciens locaux de la maison abbatiale, de cet antique et célèbre monastère, si riche en souvenirs historiques et archéologiques; ces locaux ont été légués par le Commandant Berlioz à la Société des Médaillés Militaires.

M. le Président, après avoir relaté les titres de M. Granat, exprime les sentiments émus et les compliments de condoléances des sociétaires à la famille du regretté défunt. Il ajoute que l'excursion projetée à Lagrasse, pour le 5 avril prochain, lundi de Pâques, sera maintenue. M. l'abbé Cals, professeur à l'école St-Stanislas, notre collègue et archéologue érudit, qui en compagnie du regretté M. Granat est allé visiter la demeure des anciens abbés de Lagrasse, voudra bien servir de guide documentaire aux excursionnistes ; il viendra d'ailleurs au début de la séance du 21 mars 1926, donner aux sociétaires présents, un avant-goût des merveilles archéologiques que l'on pourra admirer à Lagrasse. Une note publiée ultérieurement par la presse fera connaître l'horaire et les conditions pécuniaires de cette première excursion de 1926.

CORRESPONDANCE. — M. le Président dépouille la correspondance qui comprend des lettres de remerciements des membres récemment admis ; une lettre de M. Léo David, demandant l'envoi supplémentaire de 25 volumes de l'ouvrage de son fils André David sur la Montagne Noire pour les distribuer à des personnes dont il donne la liste.

Digitized by Google

Une lettre circulaire de la Société de Borda, invitant les membres de notre société à assister au congrès archéologique qui se tiendra du 26 au 30 juillet prochain à Dax (Landes), où elle célèbrera son 0e anniversaire.

Deux numéros du journal *L'Aude à Toulouse*, récemment créé par M. François Sivade, fils de M. Henri Sivade, Secrétaire de notre société sœur, la Société des Arts et Sciences de Carcassonne.

Sur la proposition de M. le Président, il est décidé qu'on souscrira un abonnement à cette feuille qui se rattache si intimement à notre Cercle d'études.

Dons. — M. Crébassol, offre à la Société pour ses collections un lot de coquilles marines. Il propose aussi l'achat d'un certain nombre d'oiseaux naturalisés pour la somme de 300 fr. Comme bon nombre de ces sujets sont étrangers à la contrée, la proposition est mise en délibéré, et n'aura sa conclusion qu'à la prochaine séance, après avis du comité des collections.

Admissions. — Sont admis à l'unanimité comme membres titulaires :

M. Bénit Léon, courtier en vins, à Villegly.
M. Teisseire Camille, instituteur, à Capendu.

Présentations. — M. Sainte-Livrade, prop. à Moux, présenté par MM. Barbaza et Bories.
M. le Dr Boyer Charles, à Carcassonne, présenté par MM. Poux et le Dr Courrent.

Avant de passer aux communications, M. le Président annonce à l'assemblée, qu'il a eu ces jours derniers une entrevue avec M. le Dr Tomey, Maire de Carcassonne ; celui-ci lui a dit que, malgré tout son bon vouloir, les locaux qu'il pourra mettre à la disposition de la société pour former un musée d'histoire naturelle départemental, ne pourront être livrés à la société qu'après la construction complète des nouvelles écoles.

Communications. — Monsieur le Docteur Courrent commente un article paru dans le bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Lucerne sur le rôle des colloïdes en médecine et établit une comparaison entre ce document et certains chapitres de l'ouvrage de M. Lazerges, Inspecteur d'Académie, sur les *Hypothèses de la Science*.

Digitized by Google

M. Fages montre à l'assemblée, artistement présentés et classés, les silex taillés de diverses provenances, offerts à la dernière séance par M. Crébassol. Il donne ensuite la description d'une tombe gallo-romaine, construite en tuiles à rebord, qu'il est allé fouiller au domaine de la Pomme près Villegailhenc, et où il n'a pu recueillir qu'une poterie brisée (pastrina) à côté du squelette.

M. Germain Sicard donne lecture de la note, déjà parue dans les journaux, sur la découverte de sept amphores, faite par M. Pierre Robert, de Barbaira, ces temps derniers (février 1926) dans une de ses terres près de Capendu, au tènement de Mairac, près de l'ancienne voie romaine :

« Tous les jours des trouvailles imprévues viennent enrichir l'histoire antique de notre région. C'est ainsi que mercredi 20 courant appelé par notre sympathique et dévoué collègue de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, M. Auguste Barbaza, qui s'intéresse si passionnément à sa contrée, j'ai pu constater sur place la sensationnelle découverte qui vient de se faire sur le territoire de Capendu. C'est dans un jeune plantier appartenant à Mme Robert de Barbaira, que son fils Pierre, en faisant exécuter des travaux, a mis à jour sept belles amphores romaines dont une de grande dimension mesurant 1 m. 30 de hauteur. La pièce de terre où a eu lieu la découverte se trouve dans le tènement de Mairac, à 400 mètres au sud de la voie ferrée et à une centaine de mètres au nord de la voie romaine qui passait tout près de l'ancienne agglomération de Mairac qui possédait un château et où s'élevait le sanctuaire de N. D. du Lierre (de Edera). Il ne reste plus aujourd'hui que quelques ruines de tout ce passé. Les amphores étaient enfoncées à peu de profondeur et protégées par une forte dalle, mais la longue pression des terres avait fait son œuvre et, de droites qu'elles étaient, les amphores se sont trouvées couchées pêle-mêle et détériorées. Les amphores, à base pointue et à col étroit, ornées de deux anses pour le transport, comme nous le montre un bas-relief de Pompeï, figuré dans le dictionnaire des antiquités grecques et romaines de Rich, étaient implantées dans le sable ou appuyées contre une paroi. Elles servaient généralement à conserver les liquides, huile ou vin.

« Ce groupe d'amphores placé près de la voie romaine était sans doute une cachette de ravitaillement. D'autres fouilles que se propose de faire M. Pierre Robert, lui fourniront peut-être d'autres objets plus intéressants. Nous ne saurions trop louer M. Robert de son zèle à recueillir les témoignages du temps passé et à les sau-

Digitized by Google

ver de l'oubli. Que de richesses archéologiques ont été perdues faute de n'être pas tombées en des mains de chercheurs dévoués et intelligents. »

23 janvier 26.

Monsieur Léonce Marty, avec sa verve habituelle et son esprit humoristique, fait l'analyse de la brochure que vient de publier M. le Docteur Salvy, de Carcassonne, sur les vertus curatives de l'oignon ordinaire (alium ceba) dans un grand nombre de maladies.

« Notre sympathique secrétaire, M. Sicard, m'ayant fait l'honneur de me demander mon impression comme botaniste sur l'opuscule que vient de faire paraître le Docteur Salvy, « Les Oignons, leur efficacité merveilleuse », j'aurais mauvaise grâce de faire la sourde oreille et je m'exécute.

« Natura medicatrix, voilà l'épigraphe adoptée par le Docteur Salvy. Dans le cours de son travail il pose en principe que le rein et le foie, sont les deux grands laboratoires, ou mieux, les filtres les plus importants de notre économie ; tout l'organisme se ressent de leur fonctionnement normal.

« Les oignons et les aulx veillent particulièrement à l'intégrité de ces deux organes essentiels à la vie, surtout parcequ'ils renferment, les premiers du sulfure d'allyl et les autres, de l'ether allylsulfhydrique, aussi faut-il manger des oignons et des aulx le plus possible cuits ou crus.

« Après avoir préconisé l'usage des oignons, dans un bref appendice, le docteur Salvy, mettant à profit l'expérience d'un sage, donne des conseils d'hygiène générale pouvant se résumer par le retour à la vie simple de jadis.

« Personnellement, nous avons pu voir dans notre jeunesse combien les ouvriers, surtout agricoles, affectionnaient l'oignon et l'ail crus ; c'était là sans doute une sobriété imposée par de modestes ressources et qui généralisée était loin de nuire à la santé.

« Plus tard nous avons vu aux environs de Toulouse, à Lalande notamment, de grandes cultures d'oignons. La Bretagne d'aujourd'hui compte plus de cultivateurs de ce légume que de marins, et le petit port de Roscoff, en août, ne peut pas suffire aux navires qu'on remplit en vrac d'oignons à destination de l'Angleterre ; la soupe à l'oignon y est en honneur.

« Autrefois, quand les plantes tenaient la première place dans la pharmacopée, l'oignon et l'ail étaient chefs de file, seuls ou en mélange avec divers ingrédients ils étaient réputés dans les maladies des yeux, la cataracte, l'esquinancie, les morsures des chiens,

Digitized by Google

serpents et insectes venimeux, les plaies, la pelade, le retour des menstrues, pour purger le cerveau, etc. Le porreau enfin, disait-on, provoque l'urine, fait bon ventre, incite à la luxure et est efficace contre les champignons vénéneux.

« Aujourd'hui encore l'oignon a été préconisé contre l'hydropisie comme diurétique, vermifuge, pectoral ; cuit sous la cendre, il fait des cataplasmes excellents. L'ail est indiqué comme remède de la phtisie. Certains aulx sont analeptiques et préférables aux bulbes des orchidées pour la production du salep.

« Pour conclure, nous analysons en quelques mots un récent travail du docteur Henri Bouquet paru dans le journal *Le Temps*.

« A notre époque, en perfectionnant à outrance les produits naturels, nous n'aboutissons trop souvent qu'à en affaiblir les vertus. Nos pères qui ignoraient les vitamines, l'élément vivant, agissaient comme s'ils les avaient connus ; ils n'hésitaient pas à user fréquemment de l'oignon et de l'ail riches en principes indispensables à notre organisme. Il faut maintenant, d'après les renseignements de la physiologie moderne, remettre en honneur des choses anciennes infiniment profitables quoique fruit de l'empirisme et, grâce à une étiquette nouvelle plaisante à notre soif du progrès, faire du vieux neuf.

« Au point de vue botanique l'oignon et l'ail sont compris dans le genre allium incorporé à la famille des Liliacées. Ce genre renferme plus de 250 espèces habitant principalement l'Europe, l'Afrique boréale et l'Amérique boréale. Les principales espèces sont l'ail cultivé, thériaque des paysans, l'oignon de cuisine qui comprend grâce à la culture plus de 40 variétés principales dont le bulbe va de la grosseur d'une tête d'enfant à celle d'une cerise, le poireau, le faux poireau, la rocambole, l'échalote, la ciboule, la ciboulette ou civette, l'ail doré, l'ail de mulot, l'ail des ours, l'ail des vignes, l'ail tubéreux, l'ail leptophylle, l'ail oblique,

« Les allium ou aulx sont en général assez homogènes quant à leurs propriétés, ils se plaisent dans les climats tempérés et chauds. Ils sont souvent éminemment prolifiques : un ou deux bulbes de certaines espèces exotiques plantés dans notre jardin se sont reproduits sans le secours des graines par milliers dans l'espace de trois ou quatre ans. »

M. Amiel, fait passer sous les yeux des membres présents, une curieuse estampe coloriée, représentant Saint-François Régis sur son lit de mort et présente une brève communication sur le Saint si populaire de Fontcouverte :

Digitized by Google

Contribution à l'Histoire de Saint-Régis

« L'on a fait le reproche aux jésuites, après la mort de Saint-Régis, à l'occasion de la béatification et de la canonisation de notre saint Compatriote, de s'être séparés de lui, et de l'avoir même mis hors la compagnie. Le reproche est immérité, croyons-nous, mais il a fait naître une légende que M. Vianey, dans la « Vie de St-Régis » écrite en 1914, tâche, seul ou à peu près seul de tous les biographes de St-Régis, de réfuter avec de sérieux arguments. Nous en apportons un autre tout simplement, un autre qui nous paraît aussi sérieux et que lui - même, M. Vianey, n'a peut-être pas connu, ainsi d'ailleurs que tous ceux qui de près ou de loin se sont occupés de St-Régis. Notre argument aura donc en tous cas le privilège de l'originalité.

« Un petit ou arrière-petit neveu ou cousin de St-Régis portant les mêmes nom et prénoms, né en 1698, à Marseille, et mort curé de Gémenes, en 1732, en odeur de sainteté, accrédita de son vivant, sans le vouloir évidemment et sans le savoir, son existence seule y suffisait, cette légende qui prit ainsi. à notre avis, plus de consistance, et qui, au dire de M. Vianey, « rencontre aujourd'hui encore quelques échos. »

« Notre communication à ce sujet, trop longue pour être lue en séance, mais que nous sommes heureux de présenter à la Société, et de placer sous les yeux de nos confrères, sera publiée très prochainement par nos propres soins ; nous l'accompagnerons d'une naïve et curieuse estampe en couleur du XVIII^e^ siècle, représentant St-Régis sur son lit de mort, entouré de son ange gardien, de M. Bayle, curé de Louvesc, qui lui avait offert l'hospitalité de sa demeure, et du frère Bideau, qui l'accompagnait dans sa dernière mission, mission où il trouva la mort et la gloire ! »

La séance se termine par la lecture de la note envoyée par M. Brustier, prospecteur à Limoux, sur un gisement de phosphates noduleux qu'il vient de découvrir dans les environs d'Alet.

Le Secrétaire,

G. SICARD.

Digitized by Google

Séance du 21 Mars 1926

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr COURRENT, PRÉSIDENT.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans observations, M. le Président prend la parole pour souhaiter la bienvenue à notre vénéré doyen d'âge, l'éminent maître du barreau Me Malric, qui est venu assister à cette séance, pour entendre l'intéressante communication de M. Cals, sur l'Abbaye de Lagrasse.

M. le Président annonce ensuite à l'Assemblée la mort de notre collègue, M. Coste, banquier à Carcassonne, décédé subitement ces jours derniers et, au nom de la Société, adresse ses compliments de condoléance à sa famille. M. Poux prend à son tour la parole pour exprimer à M. le Président les regrets sympathiques de tous les membres de l'association au sujet du deuil récent qui vient de le frapper en lui enlevant brutalement une mère bien chérie.

M. le Dr Courrent répond en quelques mots avec une émotion bien compréhensible.

La séance continue par l'énoncé de la liste des ouvrages reçus et par le dépouillement de la correspondance qui comprend des lettres de remerciements des membres nouvellement admis, une lettre de M. Bourgeois annonçant l'envoi des planches du travail de M. Héléna, des demandes d'envoi de l'ouvrage de M. David, des demandes d'admissions et de renseignements sur l'excursion du 5 avril.

DONS. — M. Valmigère fait don à la Société du volume qu'il vient de publier, « Otani », roman japonais, qui rappelle « Me Chrysanthème », de Pierre Loti et « La Poupée Japonaise », de Félix Champsaur.

M. Fages offre pour le médaillier de la Société une série de monnaies anciennes : un double tournois Louis XIII, six liards de France Louis XIV, un sol Louis XVI 1789, deux sols Louis XVI 1791, un sol république française an V, deux sols république française an VI, dix centimes Napoléon Ier, deux centimes Napoléon III.

Digitized by Google

M. Mondiès présente un lot de fossiles provenant des terrains jurassiques et yprésiens des environs de Tuchan, tous bien conservés et qui feront bonne figure dans nos collections.

M. le Président adresse de vifs remerciements aux donateurs.

ADMISSIONS. — M. Ste-Livrade Jean, propriétaire à Moux, présenté par MM. Barbaza et Bories, et M. le Dr Boyer Charles présenté par MM. Poux et le Dr Courrent sont admis à l'unanimité.

PRÉSENTATIONS. — M. BAÏSSAS Maurice, agent du contentieux des chemins de fer en retraite à Rennes-les-Bains, présenté par MM. le Dr Courrent et G. Sicard.

M. VIALET Georges, ingénieur des Mines et géomètre, 13, rue du Souvenir, à Narbonne, présenté par MM. Esparseil et Marty.

M. BOUCARD Jean, propriétaire et Maire à Villeneuve-Minervois, présenté par MM. le Dr Courrent et G. Sicard.

Mme Ve ROUAIROUX à Homps, présentée par MM. Fages et Barthe.

COMMUNICATIONS. — La parole est donnée à M. l'abbé Joseph Cals, professeur de philosophie à l'école St-Stanislas de Carcassonne, qui vient nous donner un aperçu des richesses archéologiques que l'on visitera à Lagrasse lors de l'excursion du 5 avril prochain.

A cette occasion, les murs de la salle étaient tapissés de dessins coloriés représentant les principales parties du curieux carrelage de la chapelle abbatiale, de plans et de la vue cavalière de la célèbre abbaye.

Le savant orateur, après avoir exposé les grandes lignes d'une bibliographie générale sur le rôle du monastère de Lagrasse, rappelle les noms des derniers moines victimes de la tourmente révolutionnaire et celui de Dom Bernard de Montfaucon, célèbre entre tous les bénédictins de la docte congrégation de St-Maur. Il nous dit comment dans l'adjudication en 1793 du monastère comme bien de la nation, celui-ci fut divisé en deux lots. Il insiste sur la partie alors acquise par la famille Berlioz et donnée généreusement par elle, ces dernières années, à l'œuvre des médaillés militaires. Il s'agit en effet dans l'exposition de M. l'Abbé Cals, de l'ancienne résidence abbatiale, plûtot que du monastère tout entier, et des parties de l'abbaye qui ont conservé, au milieu des restaurations successives, le beau caractère des constructions du XIIIe siècle et tout cela est rapporté à la gloire d'un moine vaillant et humble, le Père abbé Dom Auger de Gogens, XXXIVe abbé de Lagrasse, dont l'abbatiat s'étendit de l'année 1279 à l'année 1309.

Digitized by Google

D'après deux inscriptions significatives gravées sur le marbre, d'après ses armoiries, écartelées en sautoir d'azur et de gueules, ici et là, sculptées tant aux clefs des voûtes qu'aux linteaux de plusieurs portes, et d'après de nombreux textes (plus de 110 documents d'une authenticité irrécusable), la belle figure de l'abbé *Dom Auger* est mise à l'honneur qu'elle mérite.

M. l'abbé Cals passe alors en revue ce qui subsiste encore de son œuvre à Lagrasse, surtout le petit cloître avec ses chapiteaux préromans, la chapelle abbatiale, avec ses fines sculptures, ses peintures murales, vraiment curieuses et instructives, malgré le badigeon de plâtre qui en recouvre malheureusement encore une trop grande partie, enfin son merveilleux carrelage, où la science de la synthèse géométrique, toute imprégnée de logique, ne le dispute à l'effet proprement esthétique, que pour l'expliquer et le faire comprendre. Il est rare de trouver un ensemble aussi intéressant et il est vraiment précieux puisqu'il date de 1296.

Enfin, à l'aide du texte roman de *Philomena, seu gesta Caroli magni ad Carcassonam et Narbonam*, M. l'abbé Cals essaye de reconstituer sur le tableau noir, le plan de l'antique basilique carolingienne, dont l'abside existe encore à Lagrasse, vénérable et mystérieuse, et qui forma, sous l'abbé Auger, le transept de l'église restaurée et agrandie dans les dernières années du XIII[e] siècle.

M. le Président remercie M. l'abbé Cals de sa savante et intéressante communication qui n'a pas cessé un seul instant de captiver l'attention de l'auditoire.

M. Esparseil prend ensuite la parole pour donner lecture d'un article paru le 1[er] Mars courant dans la Revue de l'industrie minière rendant compte avec éloges de l'ouvrage de M. David sur la Montagne noire édité par la société.

M. le Président annonce que le bureau a décidé d'accepter l'offre de M. Crébassol et de lui acheter pour 300 fr. le lot d'oiseaux naturalisés qu'il proposa à la dernière séance pour enrichir nos collections.

Il passe ensuite à l'organisation de l'excursion du 5 Avril prochain à Lagrasse, le nombre des inscrits permet d'ores et déjà de louer un autobus. Le programme paraîtra incessamment.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 3 h. et demie. La prochaine aura lieu le 18 avril à Fabrezan.

Le Secrétaire,

G. SICARD.

Digitized by Google

Séance du 18 Avril 1926

Tenue à FABREZAN

PRÉSIDENCE D'HONNEUR DE M. GUILLAUME BORIES,
ancien Président.

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr COURRENT, PRÉSIDENT

La séance du 18 avril 1926, a été tenue à Fabrezan, lors de l'excursion faite ce jour par la Société. A neuf heures du matin l'autobus qui portait les excursionnistes s'arrêtait devant la mairie de Fabrezan, où les attendaient, M. Guillaume Bories, ancien président de la Société, et son fils, maire de Fabrezan, les membres de la Société, habitant cette ville, et plusieurs notables de la localité.

Dans une salle du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, étaient étalées les collections archéologiques et paléontologiques recueillies et offertes par M. Guillaume Bories à sa ville natale, et les précieux parchemins datant des XIIIe et XIVe siècles qu'à grand peine M. Bories fils a pu rassembler et se procurer et qui seront le joyau des archives de la commune.

Toujours accompagnés par le groupe des Fabrezanais, les sociétaires ont ensuite visité les curiosités de la ville, sa remarquable église et ses vieilles statues, ses vieux remparts, son intéressant donjon aux voûtes massives en berceau brisé, ses épaisses murailles, et tout près, l'ancien château, divisé en habitations particulières et où l'on remarque encore sur les murs et sur les plafonds chevronnés des restes de peintures du XVIe siècle. La visite a été terminée par celle de la belle Distillerie coopérative à l'installation si bien comprise.

A midi, un excellent repas était servi à l'Hôtel du Commerce, ou de nombreux toasts furent portés à M. Guillaume Bories, en l'honneur de qui se faisait l'excursion. A 13 h. 1/2, le groupe, bientôt suivi d'une foule nombreuse, se trouvait réuni dans une vaste salle du premier étage de la mairie, trop petite pour contenir le nombre des assistants.

M. le Dr Courrent, ouvre la séance par une allocution rappelant les mérites et les travaux scientifiques de M. Guillaume Bories.

Digitized by Google

Mesdames, Messieurs, Bien chers Collègues,

Avant d'aborder l'ordre du jour de la séance, avant de commencer les travaux de cette réunion solennelle, qu'il me soit permis de prendre le premier la parole pour vous remercier d'être venus si nombreux participer à la fête jubilaire que nous célébrons en l'honneur de M. Guillaume Bories, membre et ancien Président de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude. C'est bien une véritable fête que nous voulons célébrer, et non pas une cérémonie d'adieux. Notre très estimé collègue n'aura pas à s'appliquer les paroles du poète :

J'ai passé la cinquantaine
Mon bon temps s'en est allé !
Venez à mon Jubilé....

Malgré son âge avancé, (et je m'excuse de le rappeler) M. Bories est dans la plénitude de son activité, et nous avons la certitude que longtemps encore, il fera le bonheur de sa famille et de ses amis, et, concourra pendant de nombreuses années, à la renommée scientifique de notre compagnie.

Monsieur le Président, permettez-moi d'exprimer un regret bien sincère : celui de n'avoir pas la compétence suffisante dans la science géologique, pour mettre en parfaite évidence le mérite de votre œuvre.

Alors que vos premières découvertes géologiques à Fabrezan et dans les environs les plus rapprochés, vous poussaient à étendre votre champ d'action, vous fûtes admis en 1893 sous le parrainage de MM. Abadie et Petit, comme membre actif de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, trois ans à peine après sa fondation.

C'est dire que vous fûtes bien un soldat de la première heure. Et dès lors, sans relâche et sans repos, vos excursions personnelles deviennent de plus en plus nombreuses et de plus en plus étendues dans cette Corbière si intéressante à tant de titres, et spécialement au point de vue géologique. Entre les Petites Pyrénées au Sud, la Vallée de l'Aude au Nord et à l'Ouest, la mer à l'Est, émerge en collines et pics majestueux le Tauch, l'Alaric, le pic de Bugarach, cette région des Corbières, coupée de vallées fertiles où tous les âges géologiques sont représentés depuis les terrains éruptifs et houillers de Ségure jusqu'à la plaine quaternaire de Tuchan et une partie importante des vallées de la même époque, de l'Orbieu, du Verdouble, de la Berre.

Les terrains à nummulites des Corbières avaient fait l'objet d'un mémoire de Leymerie paru en 1846. Depuis, il n'avait plus rien été

Digitized by Google

écrit à ce sujet. Vous avez, par vos recherches et vos découvertes, remis en chantier ce chapitre si intéressant de la constitution géologique des Corbières Orientales, et M. le Président Sarcos, votre estimable prédécesseur, en vous installant à sa place en 1912, pouvait vous féliciter d'avoir ajouté à la liste déjà longue des fossiles de l'étage nummulitique de notre région, plus de 250 espèces nouvelles dont un très grand nombre portent votre nom.

La plupart de ces espèces, vous les avez étudiées et déterminées vous-même par vos propres moyens, vous aidant d'ouvrages spéciaux acquis à grands frais. Modeste autant qu'infatigable, vous ajoutiez tous les jours les espèces aux espèces, les individus aux individus, sans autre préoccupation que votre satisfaction personnelle et, après une récolte fructueuse, vous éprouviez un grand bonheur à venir à nos séances soumettre vos nouvelles trouvailles.

Mais vos efforts ne pouvaient être perdus, et grâce à la justice immanente qui se manifeste dans toutes les contingences de la vie, les circonstances devaient un jour vous mettre en rapport avec des savants géologues capables de faire briller d'un juste éclat l'importance de vos découvertes.

J'ai nommé M. Deperet, Doyen de la Faculté des Sciences de Lyon; M. le Professeur Doncieux, son préparateur ; M. Lambert, de Troyes ; M. Leriche, Maître de Conférence à la Faculté de Lille.

Dès ce moment, vos découvertes ne sont plus cantonnées dans le cadre de notre Société locale. Ces doctes Professeurs vont venir, sous votre conduite, vérifier vos recherches, récolter, sous votre direction, les espèces nouvelles que vous avez recueillies. parcourir avec vous, les gites fossilifères inconnus jusque là, et, grâce aux matériaux que vous leur offrez largement et gracieusement, une série de travaux vont paraître dans les revues les plus connues du monde scientifique.

En 1905, M. Doncieux publie un mémoire intitulé « *Rectification sur l'Eocène moyen des Corbières* ». Dans les annales de l'Université de Lyon paraissent deux travaux intitulés : 1° « *Catalogue des Gastropodes de l'Eocène des Corbières* ». (1908) ; 2° « *Catalogue des Pélicipodes* » (1911).

En 1911, M. Lambert de Troyes, réserve pour notre bulletin un travail très intéressant et fort important qui porte le titre « *Echinides crétacés de Rennes et des Corbières* » ; et pour *les Annales de l'Université de Lyon*, un mémoire sur le même sujet. Vous étiez le compagnon fidèle et dévoué de ce savant pendant ses randonnées.
En 1912, le Professeur Doncieux, en considération de votre person-

Digitized by Google

nalité et de votre collaboration confie au Bulletin de notre Société le soin de publier la « *Faune lacustre des Corbières septentrionales* ». Déjà en 1910 M. le doyen Deperet avait donné à la Société un mémoire intitulé « *Note sur quelques gisements nouveaux de lophiodontidés,* » et, parmi les pièces démonstratives de ce travail, se trouve un fragment de maxillaire supérieur recueilli par vous dans une carrière de grès près de Douzens.

Je ne saurais mieux faire, pour prouver votre collaboration effective, mais discrète à tous ces travaux, que de citer les appréciations flatteuses dont vous avez été l'objet dans les préfaces de tous les travaux dont je viens de donner les titres.

« M. Guillaume Bories de Fabrezan, dit M. Doncieux dans son travail sur la *Faune lacustre de l'Eocène moyen des Corbières,* M. Bories à qui la paléontologie est déjà redevable de si belles découvertes dans l'Eocène marin des Corbières, a étendu également ses recherches à l'Eocène lacustre et, dans la région de Jonquières, Talairan, St-Pierre-des-Champs, a trouvé une vingtaine de points fossilifères en dehors de ceux déjà portés sur la feuille de Carcassonne par M. Bresson. La riche faune qu'il a récoltée dans ses différents gisements a notablement allongé les listes données jusqu'ici. M. Bories, en me communiquant très largement ces matériaux, m'a permis d'en faire une étude complète. »

M. Doncieux en 1908 et 1911 a établi le catalogue descriptif des fossiles nummulitiques de l'Aude et publié ce catalogue dans les annales de l'Université de Lyon. Je tiens à rappeler la part contributive que vous avez prise dans l'établissement de ce travail magistral et je laisse la parole au Maître :

« Malgré la richesse des gisements, il ne m'aurait jamais été possible de réunir des matériaux aussi considérables sans le concours précieux des géologues et collectionneurs de la région. Parmi eux, il faut mettre en première ligne M. Bories de Fabrezan qui, depuis plus de douze ans, poursuit avec une ardeur inlassable et une persévérance infatiguable, ses recherches dans la vaste région qui s'étend de l'Alaric à la Vallée d'Albas. Je lui dois une mention spéciale, car je tiens de lui la plus grosse part des matériaux. Ses recherches minutieuses et incessantes enrichissent tous les jours la faune éocène des Corbières. »

Laissez-moi rappeler enfin que vous avez été l'initiateur et l'animateur même de la « *Réunion extraordinaire de la Société Géologique de France,* » dans les Corbières en 1913, et que cette excursion a donné à M. Doncieux les matériaux d'un remarquable mémoire

Digitized by Google

paru dans les comptes rendus de la Société Géologique de France.

Nous avons cependant de vous, en dehors de vos communications à la Société deux rapports d'excursions : le premier de 1910, sur « *la position des couches tertiaires dans la vallée du Rabet* », le second de 1912 au sujet d'une excursion à *Floure*, *Pradelles et Barbaira*. Vous vous y défendez de l'originalité de vos recherches, et vous déclarez que le « *travail de M. Doncieux a été pour vous un guide sûr dans vos recherches à travers la région qui s'étend des bords de l'Aude jusqu'à la vallée d'Albas.* »

Ces deux publications empreintes de la connaissance la plus parfaite du sujet qui préoccupe vos recherches, constituent un appendice qui complète les travaux de ceux à la direction desquels vous attribuez tous vos mérites, qui eux pensent avec raison, que seule votre modestie est égale à votre science et à votre amour du travail. Nous affirmons nous, que vous êtes et demeurerez le savant géologue qui a rendu célèbre le coin des Corbières que vous avez parcouru et étudié sous toutes ses faces. Tous les travaux parus sous vos auspices, vos communications à la Société d'Etudes Scientifiques, le don d'une grosse part de vos belles collections au Musée de notre Compagnie, ne pouvaient qu'attirer sur votre personnalité l'attention des Membres de la Société qui vous ont élu Président en 1912. Nous avons grand plaisir à nous rappeler la compétence et l'amabilité avec lesquelles vous avez dirigé les travaux de la Société et le dévouement que vous avez dépensé à diriger les excursions scientifiques de l'année.

Vous avez, dans votre discours d'installation, tracé un véritable programme de travail duquel je détache pour le souligner, le projet que vous mettez aujourd'hui à exécution.

« Dans chaque commune, disiez-vous, il devrait exister une col-
« lection réunissant au moins quelques pièces du pays, sous la
« surveillance de l'Instituteur. Cette collection constituerait le
« noyau du Musée scolaire. Il serait bon d'intervenir et de compié-
« ter la richesse de ces Musées, si nous voulons faire éclore autour
« de nous le goût des sciences naturelles chez la population sco-
« laire, qui, dans un avenir prochain, pourrait prendre rang parmi
« nous ; après avoir été chercheur, l'écolier pourrait devenir
« savant. »

En dotant aujourd'hui les écoles de votre Cité du meilleur de vos collections géologiques, paléontologiques, et numismatiques, vous réalisez une part, et non des moins importantes, de ce programme que vous avez magistralement tracé.

Digitized by Google

Ce faisant, vous avez obéi aux suggestions de M. Fleureau, un de vos prédécesseurs à la présidence. « Après avoir constitué votre pro- « pre Musée, disait-il dans son discours d'installation, vous saurez « encore trouver des ressources pour faire don aux écoles, aux éta- « blissements d'instruction. Vous associerez ainsi, Maîtres et élè- « ves, au grand élan que vous avez donné à l'étude des Sciences « naturelles. »

Avec vous nous exprimons le souhait que votre geste éveille chez les jeunes générations l'amour des recherches scientifiques, crée de véritables vocations, amène aux Sociétés savantes départementales des adhérents zélés et appliqués.

Mus par le désir unanime de rendre un hommage public à vos labeurs et à vos découvertes, les Membres de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, ont provoqué une réunion extraordinaire à Fabrezan. Ils ont voulu manifester la grande estime qu'ils éprouvent pour votre personne.

En récompense de vos services publics, le Gouvernement de la République vous a nommé Officier d'Académie et vous a accordé la médaille des combattants de 1870. En 1913 la Société Géologique de France vous a attribué une médaille d'argent pour votre zèle dans l'étude géologique des Corbières.

En reconnaissance des services rendus à notre Compagnie, j'ai reçu la mission de vous remettre une plaquette commémorative qui est et demeurera le gage de la profonde sympathie que tous et chacun sommes heureux de vous manifester hautement, des sentiments d'affection qui nous réunissent ici autour de vous en ce jour de fête.

M. Bories en quelques paroles émues remercie M. le Dr Courrent et la Société, et donne la parole au Secrétaire pour lire le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observations.

M. Amiel, secrétaire-adjoint de la Société, demande la parole et donne lecture d'un charmant sonnet à la louange de M. G. Bories.

M. le Dr Courrent dépouille la correspondance, qui contient des lettres de remerciements des membres récemment admis.

Dons. — M. Georges Baquié-Rambaud, offre à la Société, un herbier, qui lui fut jadis donné par M. l'abbé Prax, chimiste expert à Narbonne.

M. Brustier, prospecteur à Limoux, donne pour les collections des échantillons de phosphates d'un gisement qu'il vient de découvrir à Alet.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

M. le Président remercie les donateurs et donne la parole au Secrétaire pour les présentations.

PRÉSENTATIONS. — M. MIR Joseph, instituteur à Embres et Castelmaure, présenté par MM. le Dr Courrent et Labaury.

M. BOUÉ Joseph, propriétaire à Fabrezan, présenté par MM. Bories et Lavenc.

M. BONNAFIL Firmin, rentier à Fabrezan, présenté par MM. Marty et Lignon.

ADMISSIONS. — M. BAISSAS Maurice, Agent du Contentieux des chemins de fer en retraite, à Rennes-les-Bains, présenté par MM. le Dr Courrent et G. Sicard.

M. VIALET Georges, Ingénieur des mines et Géomètre, 13, rue du Souvenir, à Narbonne, présenté par MM. Esparseil et Léonce Marty.

M. BOUCARD Jean, Propriétaire et Maire, à Villeneuve-Minervois, présenté par MM. le Dr Courrent et Sicard.

Mme Ve ROUAIROUX, à Homps, présentée par MM. Barthe et Fages.

M. le Commandant VAUGE, route de Toulouse, à Carcassonne, présenté par MM. le Dr Courrent et le Colonel Escarguel, et déjà admis par acclamation lors de l'excursion à Lagrasse, sont admis à l'unanimité.

COMMUNICATIONS. — M. Poux, Archiviste départemental, Directeur de la Société, prend la parole et, après avoir adressé à M. Bories père, ses compliments pour ses travaux relatifs à l'histoire naturelle, félicite M. Bories fils, maire de Fabrezan, pour ses recherches archéologiques, qui lui ont permis de rassembler 20 documents précieux, autant pour l'histoire de Fabrezan que pour celle de la contrée. M. l'Archiviste donne de ceux-ci une analyse brève, mais très documentée.

DESCRIPTION DES DOCUMENTS

OFFERTS A LA COMMUNE DE FABREZAN PAR M. BORIES, MAIRE (1)

Je me plais à signaler à votre attention, M. le Préfet, l'excellente initiative de M. Bories, maire de Fabrezan, qui récemment a acquis de ses deniers pour en faire hommage à la commune un lot de

(1) Extrait du rapport de M. Poux, archiviste, à M. le Préfet de l'Aude, à l'occasion de la Session du Conseil Général (août 1926).

Digitized by Google

vingt-et-un documents originaux, sur parchemin. Une analyse sommaire ne peut manquer de faire ressortir l'intérêt qui s'attache à la plupart de ces pièces.

1. 30 avril 1311. — Sur l'arbitrage d'Arnaud Rey, official de Narbonne, les habitants de Villerouge (annexe de Fabrezan) s'accordent avec leur recteur et avec l'archevêque pour le paiement des dîmes et prémices ecclésiastiques, la fourniture du luminaire et la dépense d'entretien des ouvriers occupés à la réparation et à l'embellissement de leur église.

2. 5 octobre 1321. — Protestation du vicomte de Narbonne contre une ordonnance du viguier du Minervois en date du 2 octobre prescrivant aux agents d'Amauri II de remettre à la justice royale deux sujets du vicomte, détenus par son ordre.

3. 26 novembre 1324. — Bernard Foysset arbitre le différend survenu entre Raimond Gardiol et les syndics de la communauté de Fabrezan. Gardiol réclamait aux syndics, pris en qualité d'exécuteurs testamentaires de Paule, sa femme, l'imputation d'une créance sur la succession de la *de cujus*. La créance est amortie moyennant le paiement au mari d'une année de revenus de l'héritage.

4. 25 janvier 1334 *n. st.* — Raimond Carton, procureur des habitants de Fabrezan, interjette appel au sénéchal de Carcassonne d'une sentence du viguier vicomtal de Narbonne attentatoire aux droits de ses commettants.

5. 14 octobre 1337. — Les habitants de Fabrezan inculpent comme d'abus devant l'abbé de Lagrasse le viguier du vicomte de Narbonne qui, au mépris du privilège d'exterritorialité revendiqué par la population, avait fait transporter à Narbonne un des leurs, Bernard Dieuslosal, accusé de crime.

6. 3 novembre 1337. — L'ordre pour la levée des milices communales contre les Anglais parvint dans certains districts de la sénéchaussée de Carcassonne entre le 29 octobre et le 3 novembre 1337. Les hommes de Fabrezan furent convoqués simultanément à Narbonne par le Vicomte Amauri III, leur seigneur, et à Carcassonne par le viguier du Minervois, lieutenant du sénéchal. La communauté ayant décidé d'obéir à la semonce royale et d'équiper sept sergents, Amauri éleva une protestation et l'incident dégénéra en pétition de pouvoirs. La charte relate tout le détail préliminaire de ce curieux conflit.

Digitized by Google

7. 22 septembre 1346. — La communauté de Fabrezan et le chapitre cathédral de Narbonne font échange d'immeubles pour l'agrandissement de l'église paroissiale. Le chapitre abandonne 28 cannes de bâtisses contiguës à l'église et reçoit 32 cannes bâties en échoppes et maisons dans un autre quartier de la ville.

8. 21 novembre 1346. — Aimeri VI, vicomte de Narbonne, accorde aux syndics de Fabrezan le droit d'instituer, chaque année, deux prudhommes jurés pour l'inspection des draps et la police des ateliers de tissage.

9. 2 novembre 1349. — Contraints par Aimeri VI en personne de jurer fidélité au vicomte de Narbonne, les syndics de Fabrezan réservent tous les droits de la communauté et prennent acte des menaces proférées, en la circonstance, par leur seigneur contre quiconque serait tenté de méconnaître son autorité.

10. 17 novembre 1370. — Comme suite à l'achat du moulin des Seigneurs sur l'Orbieu, la communauté de Fabrezan verse une taxe de mutation de 50 livres tournois au produit des acquêts affecté par Charles V à la construction du palais du Louvre.

11. 1er mars 1377 *n. st.* — En reconnaissance des services reçus d'Aimeri VI, les habitants s'imposent d'un don gratuit de 300 livres en faveur du vicomte de Narbonne et arrêtent les modalités de paiement de cette somme.

12. 2 juillet 1381. — Noble Raimond Guillaume, damoiseau et coseigneur de Fabrezan, élève une protestation au siège de la viguerie royale de Narbonne contre le viguier du vicomte qui prétendait imposer aux habitants l'usage exclusif des mesures vicomtales pour le blé, le vin, l'huile, la laine, etc., au mépris de la coutume qui avait consacré l'emploi des mesures timbrées conjointement de la marque vicomtale et de celle du coseigneur.

13. 19 décembre 1383. — Protestation collective des représentants de la communauté de Fabrezan et du vicomte de Narbonne contre les excès et abus de pouvoirs reprochés aux fiscaux de la couronne, à l'occasion de la levée du subside imposé, l'année précédente, à Béziers, par les trois états de Languedoc pour aider le comte d'Armagnac à expulser les routiers du territoire de la sénéchaussée de Carcassonne.

14. Août 1399. — Accord entre le vicomte de Narbonne et la communauté de Fabrezan pour la dépaissance et le parcours des troupeaux sur les vacants de Villerouge.

Digitized by Google

15. 1er mai 1407. — Bail d'un jour à la communauté par le vicomte, sous la censive annuelle de 2 sous tournois et un droit d'entrée de 20 livres.

16. 25 juin 1413. — La communauté reçoit d'André Garnier, de Portel, trois parts du moulin de *las Pasceyras* sur l'Orbieu, en échange du moulin de Roquefort et d'une indemnité pour plus value de 30 livres.

17. 5 septembre 1415. — Désignation des procureurs fondés de la communauté pour transiger sur diverses matières avec le prieur des Palais, la communauté de Villerouge et le vicaire de la paroisse Saint-Vincent.

18. 21 avril 1426. — Accord entre les communautés de Ferrals et de Fabrezan pour la délimitation des droits réciproques de pâturages et de parcours, la discrimination des charges fiscales imputables aux habitants d'une communauté, propriétaires sur le territoire de l'autre, etc.

19. 1er février 1471 *n. st.* — Arbitrage portant règlement pour la vente des viandes et le régime de la boucherie dans le consulat de Fabrezan.

20. 14 septembre 1473. — Bail à ferme à M. Pierre de Fage, notaire, pour une année, des revenus du four de Fabrezan, à charge pour le preneur d'établir un fournier de son choix et d'assurer avec régularité le service de la cuisson du pain, sauf pour les usagers l'obligation stricte d'apporter le bois de chauffage.

21. 2 octobre 1515. — Bail à ferme à M. Jean Gironde, de Sigean, pour un terme de six années, du moulin de la communauté. Le détail des charges insinué dans l'acte stipule les obligations réciproques des contractants en matière d'entretien des ouvrages d'art, d'accroissement éventuel du prix de la ferme, etc.

Ces pièces ont été publiquement présentées à la population de Fabrezan rassemblée dans la salle de la mairie le dimanche 18 avril 1926. J'avais été personnellement convoqué à cette réunion extra-municipale et j'ai fait une causerie sur les épisodes de l'histoire locale auxquels se rapportaient les précieux documents J'ajoute que la municipalité a pris toutes dispositions pour que la conservation du don Bories soit désormais parfaitement assurée.

Entre temps, M. Tartère, propr. à Fabrezan, dépose en communication sur le bureau et fait passer sous les yeux de l'assemblée une belle hâche en variolithe, de l'époque néolithique d'un fini et d'un polissage irréprochables, trouvée dans les environs de Fabrezan.

Digitized by Google

M. Georges Baquié-Rambaud de Nissan, depuis longtemps affilié à la Société, et qui assiste pour la première fois à une de ses séances, lit une note où il complimente MM. Bories père et fils pour les services rendus par eux à la science, et repasse brièvement l'histoire de la Société et de ses travaux, rend hommage aux disparus, félicite ceux encore présents, de l'essor heureux qu'ils ont donné à leur compagnie. Il lit ensuite une note très détaillée sur les *felis* fossiles de la grotte de Lherm (Ariège).

M. Fages lit une communication, où, après éloge adressé à M. Bories père et fils, il décrit la trouvaille qu'il a faite dans une sablière à Ventenac-Cabardés d'une partie de fémur d'un grand pachyderme.

« J'ai gardé pour cette séance, le rapport sur une découverte géologique que j'ai faite depuis quelque temps dans notre département. Je veux en donner la primeur à mon collègue et ami M. G. Bories et lui dire publiquement combien j'admire ses belles récoltes que je suis depuis longtemps et qui chaque jour apportent une page nouvelle à la géologie et à la paléontologie.

« Au sud du cimetière de Ventenac-Cabardés et à 500 mètres du lit du Fresquel M. Jalabert, propriétaire, a recueilli dans une sablière un fémur brisé ne mesurant pas moins de 67 centimètres de long sur 31 de circonférence. On y distingue très bien les deux faces arrondies qui se raccordaient au bassin.

« Cette belle pièce est un reste d'une espèce de cette belle famille des Proboscidiens qui vivaient à l'époque tertiaire.

« Cette couche est en miocène moyen; du point que je signale elle court vers Pezens en suivant la mi-pente de la vallée du Fresquel puis se replie en arc de cercle vers le sud. Sommes-nous en face de ces lacs miocènes qui ont donné dans le Gers ces squelettes de mastodontes qui sont au Museum de Paris ; ou bien est-ce simplement l'ancien cours du Fresquel qui a déposé ses épaisses couches de sable gris compact ? J'ai soumis ma trouvaille au Dr Pontié de Lumbres qui ne tardera pas à nous dire quel est ce genre de mammifère qui habitait notre région. »

M. Germain Sicard (de Rivière) fait passer sous les yeux de l'Assemblée la photographie d'une poterie de la fin de l'époque de la pierre polie ou transitoire avec celle du bronze, découverte par lui dans un ossuaire néolithique au lieu dit St-Eugène, domaine de Russol, commune de Laure. Cette poterie richement ornée de dessins géométriques incisée et excisée, avec triangles et bandeaux en relief, est en terre noire, et nous révèle le sentiment artistique

Digitized by Google

de cet âge lointain. M. G. Sicard, conserve la parole et lit une note sur une courte excursion qu'il vient de faire dans la Montagne Noire aux environs de Villeneuve-Minervois, pour aller reconnaître un menhir, qu'on venait de lui signaler. Au cours de cette promenade, il a vu en passant dans la localité un splendide escalier en pierre avec voûte sur volées et paliers, datant du XVII[e] siècle, dans l'ancienne maison du chapitre de Carcassonne, car Villeneuve était jadis fief des chanoines, d'où son nom de Villeneuve-les-Chanoines.

Il a remarqué aussi dans le terrain montien, dévallant en pente au dessous de la *borio de las Crabos*, toute une surface pleine de silex délités, qui feraient croire que certains ont subi le travail de l'homme, tandis que leur forme n'est due qu'aux variations atmosphériques.

Le Secrétaire donne ensuite lecture de la note de M. Brustier, de Limoux, sur le gisement de phosphates qu'il vient de découvrir dans la commune d'Alet.

M. Poux se lève de nouveau et prend la parole pour rappeler ce que nous avons vu de remarquable dans la matinée, il insiste sur le rôle du magnifique donjon qui semble tout destiné à recevoir les belles collections de M. Bories et les archives municipales, qui deviendrait ainsi le noyau d'un musée local, qui s'enrichirait chaque jour ; à l'objection qu'on lui pose de ce que coûterait une pareille dépense, il répond que Fabrezan est riche, et qu'un léger prélèvement sur les copieux bénéfices de la distillerie coopérative pourrait couvrir tous les frais. M. Gaston Combeléran prend la parole pour dire que le Touring-Club, se ferait un devoir de participer à une si belle œuvre.

Au moment de clore la séance, M. Firmin Bonnafil débite excellemment une charmante pièce de vers sur Fabrezan, ses productions, ses richesses et l'urbanité de ses habitants. Ce délicieux morceau de littérature poètique est salué par les applaudissements prolongés de l'assemblée. Après avoir chaleureusement félicité le poète, le Président déclare aussitôt la séance levée.

Il est 16 heures, les moteurs des véhicules vibrent sur la place de l'Hôtel de Ville, les excursionnistes, après de sympathiques adieux à leurs hôtes de Fabrezan, s'empressent de regagner leurs places, et après un arrêt à Fontcouverte au berceau de St François-Régis et un autre à Moux au curieux monument funéraire d'Henri Bataille, la dislocation s'opère à 19 h. au point de départ du matin.

Le Secrétaire,

G. SICARD.

Digitized by Google

Séance du 16 Mai 1926

Tenue à CHALABRE

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr COURRENT, PRÉSIDENT

Comme la séance précédente du 18 avril 1926, celle-ci a été tenue hors du local ordinaire et au cours de l'excursion faite, partie dans le département de l'Aude, partie dans le département limitrophe de l'Ariège, dans la vaste salle de l'hotel Moderne à Chalabre après le repas pris en commun et luxueusement servi par le propriétaire et directeur de l'hôtel.

L'excursion annoncée paraissait promettre un succès sans précédent. Trente huit adhésions avaient été inscrites, et il avait fallu arrêter la liste et louer deux autobus fort coûteux ; plusieurs adhérents devaient aussi venir par leurs propres moyens et cinquante couverts étaient prévus pour le repas.

Mais depuis deux jours l'inexorable pluie inondait les rues de Carcassonne et les contrées voisines, le temps était des moins propices, mais dans les cœurs ardents rien n'entrave les projets arrêtés ; aussi le 16, à six heures et demie du matin, les deux autobus Teissier, quoique incomplètement garnis, véhiculant vingt-trois touristes, se mettaient en marche sur la route de Limoux, obliquaient à droite au pont du Sou, pour arriver bientôt à Belvèze, où ils firent une courte halte. Pendant que le Président télégraphiait à Chalabre et à Léran, les excursionnistes purent aller contempler sous la pluie, l'antique statue en pierre de la vierge penchée, datant du XIVe siècle, provenant du monastère de Prouille et érigée sur un pont.

Dans la campagne embuée, à travers les vitres voilées des véhicules, on aperçoit vaguement tous les cours d'eau débordés ; par une route aux nombreuses courbes, on arrive à Moulin Neuf, on franchit la voie ferrée, et l'on parvient au village de Lagarde, au pied de la grille qui ferme l'entrée des ruines imposantes du vieux manoir féodal. Mais il pleut toujours, les ruines sont envahies par la végétation des herbes folles, transformées en pinceaux mouillés ; on ne peut voir qu'incomplètement et très rapidement

Digitized by Google

les hautes silhouettes noires des vieux murs se profilant encore plus sombres sur le ciel gris.

On repart bien vite, et la randonnée continue sous les averses jusqu'au village de Camon ; là notre groupe est attendu pour visiter la remarquable abbaye bénédictine, très ancienne avec restes de fortifications, transformée complètement au XVII^e^ siècle et servant aujourd'hui d'habitation particulière, tout en conservant le style de cette époque ; ouvertures à arc surbaissé, vieux meubles, fresques murales, belles tapisseries authentiques du XIII^e^ siècle. On visite l'ancienne église fortifiée, son beau rétable en bois doré, ses modillons romans, le tout sous des voûtes prêtes à s'écrouler. Mais on a hâte de parvenir à Chalabre, qui n'est qu'à quelques kilomètres et où l'on descend devant le perron du bel Hôtel moderne, digne d'une grande ville. En attendant l'heure du repas, on visite l'église de reconstruction récente, mais possédant de vieux restes que l'on a précieusement conservés. En revenant nous apercevons se découpant en noir sur le ciel embrumé, les fiers créneaux du château dominant l'horizon.

A midi, le groupe des excursionnistes, grossi par des collègues du lieu et par des confrères venus dans leurs autos, s'asseoient devant une vaste table en fer à cheval toute fleurie, où les attend un menu des plus délicats. A la fin du repas M. le Président se lève et, après une brillante allocution appropriée à la circonstance, déclare la séance ouverte ; il donne la parole au Secrétaire, qui lit le procès-verbal de la dernière séance du 18 avril à Fabrezan et le récit succinct de l'excursion.

M. le Président dépouille ensuite la correspondance qui comprend :

Plusieurs lettres de remerciements de membres nouvellement admis.

Une lettre du Comité de la reconnaissance des cités, annonçant l'apposition sur la gare nouvellement reconstruite de Coucy-le-Château, d'une plaque commémorative de reconnaissant souvenir pour l'initiative prise en faveur de cette ville par celle de Carcassonne.

Carcassonne, marraine de Coucy-le-Château et la renaissance des Cités.

Le dimanche, 16 mai, sous la Présidence de M. Milhet, député de l'Aude, en présence de M. Charlier, maire de Coucy-le-Château, de M. Charles-Brun, Président de la Fédération Régionaliste Française, de représentants du Chemin de fer du Nord, une plaque de reconnaissant souvenir sera apposée sur la gare de Coucy-le-Château, la pre-

Digitized by Google

mière petite gare reconstruite, dans l'Aisne, en style de la région, grâce à la générosité des habitants de Carcassonne, sur l'initiative et d'après les plans de la Renaissance des Cités, œuvre d'entr'aide sociale, dont l'action utilitaire et esthétique s'est si souvent manifestée depuis dix ans dans notre France dévastée.

La correspondance comprend encore :

Une lettre de Mlle Franceline Cazeneuve, notre collègue, institutrice à Bize, annonçant l'envoi de son rapport sur l'excursion à Bize en 1924.

Deux lettres de M. le Duc et de Mme la Duchesse de Lévis-Mirepoix, par lesquelles la Société est autorisée à visiter les ruines de Lagarde et le château de Léran.

Une lettre de M. le Dr Lemozy d'Orel, de Béziers, qui autorise la visite de l'abbaye de Camon, sa propriété et exprime ses regrets de ne pouvoir être chez lui pour recevoir la Société ; une lettre de M. Fr. Sivade, Président de la Société des Enfants de l'Aude à Toulouse, invitant les membres de notre compagnie à se joindre à leurs compatriotes de Toulouse qui viendront faire l'excursion annuelle à Naurouze et nous demandant de choisir la date. La séance de notre Société devant avoir lieu le 13 juin à Caunes, il ne paraît pas possible de répondre à cette aimable invitation.

Une lettre de M. Espardellier de Chalabre, regrettant son absence forcée de notre réunion de ce jour et offrant son concours pour effectuer des recherches historiques et archéologiques sur Chalabre et ses environs.

Dons. — M. Firmin Bonnafil fait don de quelques exemplaires de sa charmante poésie sur Fabrezan ; le comité des travaux historiques et scientifiques, envoie le compte rendu du Congrès des Sociétés savantes tenu à Paris en 1925 (section des sciences). M. Angelo Sikelanos de Delphes (Grèce) offre un magnifique album, contenant nombre de vues photographiques, de monuments anciens, du théâtre antique et de reproductions modernes de scènes hiératiques.

M. le Président adresse au nom de la Société ses remerciements aux donateurs.

Admissions. — M. Mir Joseph, instituteur à Embres-et-Castelmaure, présenté par MM. le Dr Courrent et Labaury ; M. Boué Joseph, propriétaire à Fabrezan, présenté par MM. Bories et Lavenc ; M. Bonnafil Firmin, présenté par MM. Marty et Lignon, sont reçus à l'unanimité comme membres titulaires.

Digitized by Google

COMMUNICATIONS. — M. le Dr Courrent lit une courte notice historique sur le château de Lagarde. M. Fages donne lecture d'une note sur un oppidum probablement gallo-romain découvert récemment par lui aux environs de Pennautier : « A 3 kilomètres au nord de Pennautier, dans les vacants de Cantegril, sur un mamelon qui commande la vallée du ruisseau des Albarels et du Fresquel, j'ai découvert les restes d'un oppidum ou enceinte fortifiée, ayant la forme d'un vaste quadrilatère irrégulier. Le mur du nord a 28 mètres de long, celui du sud 42 mètres, ils sont construits en matériaux tirés du voisinage. Ces deux remparts sont reliés par un troisième en arc de cercle de 68 mètres de long. Celui-ci est appareillé en pierres plates, le quatrième côté est recouvert par un éboulement. L'épaisseur des murs varie en 0 m. 42 et 0 m. 90, j'ai recueilli superficiellement un débris de francisque en fer et un semblant de casse-tête. Dans les environs j'ai trouvé plusieurs fois des débris d'amphores ou de poteries grossières ». M. le Président remercie M. Fages de son intéressante communication et l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Aussitôt les excursionnistes se hâtent de revêtir manteaux et fourrures et de reprendre leurs places dans les autobus, qui s'arrêtent bientôt devant la grille du magnifique château de Léran, antique demeure seigneuriale, récemment restaurée, et qui, dans la verdoyante parure qui l'encadre, donne l'impression d'un de ces joyaux de la renaissance que l'on va admirer dans cette belle contrée de la Touraine, appelée le jardin de la France. M. le Président et quelques sociétaires dans leurs autos, avaient précédé le gros de la caravane; à l'arrivée de celle-ci, des serviteurs en livrée ouvrent toutes grandes les grilles du péristyle et nous guident, en nous faisant gravir les volées d'un escalier monumental vers la salle d'honneur du château, où Mme la Duchesse de Lévis-Mirepoix, nous reçoit avec une affabilité et une distinction dont on ne saurait dire tout le charme. Bientôt après, sous la direction d'un majordome, se fait la visite complète du château, et des merveilles artistiques et archéologiques qu'il renferme. Après cette promenade dans la seigneuriale demeure, une gracieuse surprise attendait les excursionnistes, auxquels Mme la Duchesse de Lévis a tenu à offrir avant leur départ une délicieuse collation, plus délicieuse encore par la manière dont elle fut présentée que par sa savoureuse composition, et tous sont partis ravis de cette visite dont ils garderont un inoubliable souvenir. Un instant après, les voitures s'arrêtent à Mirepoix, où l'on visite la belle cathédrale aux larges

Digitized by Google

voûtes, les locaux de l'ancien évêché, les curieux couverts entourant la place, et toujours sous la pluie, on repart pour traverser Fanjeaux et Montréal, et à 19 heures, conformément au programme, l'on se retrouve devant le square Gambetta, où, sous les parapluies, on se dit au revoir en souhaitant un beau soleil pour la prochaine excursion.

Le Secrétaire,

G. SICARD.

Séance du 13 Juin 1926

PRÉSIDENCE D'HONNEUR DE M. JOURTAU, MAIRE DE CAUNES

PRÉSIDENCE DU DOCTEUR COURRENT, PRÉSIDENT

L'année 1925-1926 aura eu la particularité de séances tenues hors du siège social de la Société. C'est ainsi que la réunion du 13 juin 1926 a eu lieu dans la grande salle de la Mairie de Caunes, à 14 heures. Une très nombreuse assistance composée des amis de M. G. Sicard, Secrétaire général, et plus de quarante membres de la Société s'y étaient donné rendez-vous.

Dans la matinée, les excursionnistes avaient parcouru la ville, visité les carrières de marbre de Caunes et la chapelle de N.-D. du Cros, sous la conduite de M. Sicard.

M. le Président remercie très vivement de leur présence les assistants à la séance et M. le Maire de Caunes qu'il invite à prendre la Présidence d'honneur. En quelques paroles il dit que cette séance présente un caractère exceptionnel ; la Société offre une plaquette commémorative à M. Germain Sicard, dont elle célèbre le jubilé scientifique en présence de ses concitoyens, tous amis et admirateurs du héros de la fête. M. Germain Sicard, un des membres fondateurs de la Société d'Etudes Scientifiques, et encore un de ses meilleurs animateurs, est l'auteur de nombreux travaux scientifiques qui honorent notre Société et le bulletin où ils ont été presque tous publiés. Il fut deux fois président et détient aujour-

Digitized by Google

d'hui avec compétence les fonctions de secrétaire général. Les services rendus par lui à la Société sont innombrables.

M. le Président d'honneur déclare qu'il est heureux d'accepter cette présidence, et se joint au Docteur Courrent pour féliciter le jubilaire, enfant du pays lequel contribue, pour une large part, à la gloire et au renom de la petite patrie.

La parole est ensuite donnée à M. Joseph Poux, archiviste départemental, directeur de notre Société.

En une superbe envolée, en une improvisation empreinte de la plus vive sympathie et de la plus grande admiration pour le héros de la fête, avec son éloquence habituelle et une sincérité délicate de sentiments, M. Poux retrace le *curriculum vitæ* du patriote et du savant qui fut médaillé après la guerre de 1870 pour sa brillante conduite, qui reçut d'abord les palmes académiques, ensuite la rosette en raison de ses nombreux travaux, qui récemment encore vient d'être nommé membre correspondant de la « *Commission des Monuments Historiques.* »

M. Courrent donne ensuite connaissance à l'assemblée des très nombreuses lettres de félicitations adressées à M. Sicard par les membres qui n'ont pu assister à la séance. M. Amiel lit une charmante pièce de vers en l'honneur du jubilaire et la plaque commémorative est alors remise à M. Sicard aux applaudissements de tous.

M. Sicard remercie de tout son cœur ses concitoyens de leur présence à cette fête, la Société de l'insigne honneur qu'on lui fait, M. Poux des paroles flatteuses qu'il vient de prononcer à son égard. Il ne peut contenir une émotion bien légitime ; il assure de tout son dévouement la Société dont il se glorifie d'être membre fondateur et dont il suit avec bonheur la prospérité constante.

Le Président donne ensuite la parole au Secrétaire-adjoint pour la lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est lu et approuvé sans observations.

Il fait connaître les titres des ouvrages reçus du Ministère de l'I. P. et des Sociétés correspondantes.

Il donne lecture d'une lettre de la *Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon*, nouvellement constituée, invitant la Société d'Etudes Scientifiques à adhérer à ses statuts. Il en est ainsi décidé.

M. Laurière, de Caunes-Minervois, offre pour les collections de la Société un andouillet de « *Cervus elaphus* » (époque quaternaire)

Digitized by Google

trouvé dans une carrière de marbre des environs de Caunes, à 7 mètres au-dessous du niveau du sol.

M. le Docteur Ormières, membre de la Société jusqu'en 1922, demande à être réintégré. Sa requête est admise sans discussion.

MM. Vallet, agent-voyer, présenté par MM. Poux et Courrent, Raymond Merle, rue des Poids-de-l'Huile, à Toulouse, Ambroise Arnal, rue de la Mairie, Carcassonne, Georges de Brignac, à Limoux, Jacques Satgé, villa Caminade, à Carcassonne, présentés par MM. Eugène Castel et Dr Courrent ; M. Sigé, étudiant en droit à Toulouse, présenté par MM. Marty et Guiraud, sont tous admis par acclamation.

M. Germain Sicard, fait ensuite la communication suivante :

« Je profite de l'occasion qui a amené à Caunes les membres de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, pour leur présenter le résultat déjà acquis des fouilles que je suis en train d'exécuter dans le dolmen ou allée couverte de St-Eugène, commune de Laure, à peine à trois kilomètres de Caunes, et suis heureux de faire connaître ce résultat aux habitants de cette ville qui ont bien voulu venir assister à cette séance, et leur montrer les richesses archéologiques cachées et inconnues que renferme la région. Dans la grotte du roc de Buffens, où j'ai trouvé jadis du bronze, il y a encore beaucoup à rechercher, ainsi que dans la grotte de l'Esclavalgadou à peine fouillée. Pour mieux faire apprécier mes trouvailles, je les ai disposées sur des cartons, où l'on peut les examiner plus à l'aise sans les déplacer. Ce ne sont ici que les objets du mobilier funéraire du mégalithe de St-Eugène ; les crânes, les dents, les os, en un mot les pièces anthropologiques, ne figurent pas ici, et seront envoyées à des spécialistes pour un examen particulier.

« Le dolmen de St-Eugène n'est en effet qu'un vaste ossuaire, où parmi des ossements entassés sans ordre, entremélés de pierres et en grande partie brisés, on rencontre çà et là, en faisant usage du crible, des vestiges de l'industrie humaine très anciens, qui nous fixent sur la date approximative à laquelle on doit attribuer tous ces objets.

« Ce n'est que par comparaison que l'on peut arriver à ce résultat, soit en visitant des musées renfermant des collections préhistoriques, soit en consultant des livres d'archéologie, illustrés de figures et traitant de ces questions.

« D'après ces données, les reliques du mobilier funéraire de St-Eugène remonteraient à l'époque contemporaine des premières

Digitized by Google

dynasties Egyptiennes, c'est-à-dire 2.000 ans avant notre ère, et, pour notre contrée à l'âge énéolithique, c'est-à-dire à la fin de l'époque de la pierre polie et au commencement de celle du bronze. Nous voyons en effet ici un petit poignard et des anneaux de ce métal, et des belles pointes de javelots en silex, retouchées habilement sur leurs deux faces, des pointes de flèches en silex et surtout des palettes funéraires en schiste vert qui sont identiques à celles recueillies dans les anciens hypogées d'Egypte. Des perles en os, des rondelles en test de cardium, une perle en serpentine, des pendeloques en test de coquilles, des cardium et des petoncles perforés, ainsi qu'une parure en marginelles, coquilles des mers chaudes se rencontrent aussi et sont identiques aux objets de même nature recueillis par MM. Cartailhac et Cazalis de Fondouce dans les dolmens de l'Aveyron et de l'Hérault. Grâce à la bienveillance éclairée du propriétaire du dolmen, M. Léon Perrières, j'espère pouvoir mener à bien la fouille complète de ce monument préhistorique, dont je ne puis aujourd'hui que donner un incomplet aperçu et qui sera, je le crois, un des plus riches et des plus remarquables de notre région du midi de la France. »

M Fages demande ensuite la parole et s'exprime en ces termes :

« Je viens porter une pierre de plus au beau monument que depuis de longues années mon collègue et ami M. G. Sicard élève avec tant de succès.

« Je viens signaler dans notre département quelques poches à incinération dont j'ai relevé la présence depuis quelques années.

« Toutes celles que j'ai fouillées mesurent de 30 à 70 cent. de diamètre et leur profondeur ne dépasse jamais 1 mètre.

« 1° Pennautier, lieu dit *le Paradis* (1) ; au nord du village une poche m'a donné des cendres, des tessons de poterie noire avec ornements en creux, des ossements de bœuf, de porc et quelques pierres meulières.

« 2° Cazilhac, lieu dit *Castres* ; j'ai recueilli dans une seule poche des fragments de poteries rouge cendré avec des dessins faits au pouce, d'autres en terre rouge et une lampe romaine avec marque du potier.

« 3° Cavanac. Dans la station préhistorique des *Aurioles* que j'ai signalée en 1905, j'ai fouillé trois poches espacées de deux mètres, en ligne droite, qui m'ont donné des charbons, des cendres, des

(1) A Tourouzelle existe aussi un tènement de ce nom.

Digitized by Google

blocs de grès, des pierres meulières, plusieurs silex ayant subi l'action du feu, ce qui m'a fait dire que c'était des silex Tenaysiens, des pierres roulées rougies par le feu et des ossements de cheval.

« 4° Palaja. Dans un champ du domaine de *Palajanel*, j'ai fouillé, après un défonçage, une poche que la charrue avait mise à jour et qui m'a donné des cendres, des poteries grises et noires sans ornements, des ossements calcinés et une partie de bracelet ou anneau de cuivre.

« 5° Mas-Saintes-Puelles. Dans le champ de la Ville, j'ai vidé une poche creusée dans la molasse qui m'a donné deux grandes boucles en fer, une clef à anneau circulaire, des poteries noires de pâte très fine et deux morceaux de fer qui devaient être des lames de couteaux.

« 6° Villefloure, lieu dit *lé Plo* ; une poche m'a donné des cendres, des parties de tuiles à canal, des parties de poteries rouges, d'autres vernies et une tête de statue en terre cuite. »

M. Léon Brustier a adressé à la Société un travail sur un gisement de minerais de manganèse à Alet. Il sera publié dans le bulletin de 1927.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 heures.

Conformément à une décision prise par la Société à une séance ultérieure, le compte rendu de cette séance est accompagné d'une double notice bio-bibliographique avec photographie de M. Germain Sicard.

Le Secrétaire-Adjoint : J. AMIEL.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE M. GERMAIN-MARIE-JOSEPH-HENRI SICARD

Né à la Flèche (Sarthe) le 5 janvier 1851.

Fils de Esprit-Claire-Germain Sicard, chef de bataillon au 15e de ligne, Chevalier de la Légion d'honneur, et d'Albina Orieulx de la Porte, d'une famille noble de Bretagne (1).

Armes de la Porte Orieulx : « Ecartelé : au 1er et 4 d'azur à la face d'or ; aux 2 et 3 d'argent au faucon de sable allumé d'or, perché sur une branche de laurier de sinople ; et sur le tout d'azur a trois yeux d'or rangés en chef et trois marteaux du même, 2 et 1 en pointe, qui est la Porte Orieulx » (Armorial de l'ancien diocèse du Mans. 1840).

Digitized by Google

A peine sorti du Séminaire de Carcassonne, où Germain Sicard a fait ses études secondaires, il s'est engagé dans l'ancien régiment de son père, en garnison à Tulle, à l'occasion de la guerre de 1870. Il reçut à la suite de cette campagne la médaille commémorative de la guerre de 1870.

Héritier des goûts et des tendances de son père, G. Sicard aida, dès son jeune âge, ce dernier à compléter ses collections de fossiles et de minéraux, jusqu'au jour où la Société d'Histoire naturelle de Toulouse vint en excursion à Caunes et à Sallèles-Cabarbès. Cartailhac qui dirigeait cette excursion, se rendant compte des aptitudes du jeune collectionneur, en fit son élève dans la voie des recherches préhistoriques.

G. Sicard devint le collaborateur zélé et assidu de Cartailhac dans ses fouilles à Caunes, à Sallèles, à Bize, dans les grottes de Buffens, de Marmonières, dans l'exploration des dolmens de la Montagne Noire et des Corbières.

Les recherches du commandant Sicard et de son fils leur avaient permis de constituer au château de Rivière un petit musée qu'un malencontreux incendie détruisit complètement. Toutes les collections de géologie et de préhistoire furent la proie des flammes.

A partir de 1880, G. Sicard fit successivement partie de plusieurs sociétés savantes : Membre de la Société d'Histoire naturelle, de Géographie et de photographie de Toulouse ; membre du Club Alpin ; de la Société Géologique de France ; de l'Association pour l'avancement des Sciences ; membre fondateur de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude ; de la Société Préhistorique de France; membre correspondant de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne ; membre libre de la Société Archéologique du Midi de la France ; membre libre de la Commission Archéologique de Narbonne ; membre du Comité départemental des Monuments historiques.

En 1893 et en 1900, la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude appelle M. G. Sicard à la présidence. En 1924 il en devint le très actif secrétaire général, charge qu'il devait abandonner en 1927 pour devenir pour la troisième fois Président de la Société.

En 1890 il avait été le secrétaire d'Armand Gautier, président de la Section des Sciences, à Narbonne, au Congrès de l'Association Pyrénéenne.

En 1892, il fut membre de la Session extraordinaire de la Société géologique de France, tenue à Rennes-les-Bains.

Dans la même année, il collabore avec M. Bergeron, professeur de géologie à la Sorbonne et à l'Ecole centrale, pour l'étude dans

Digitized by Google

Germain SICARD (de Rivière)

Membre fondateur de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude

Président en 1893-1900-1927

Digitized by Google

Digitized by Google

la Montagne Noire des terrains primaires, en vue de la confection de la carte géologique.

En 1899, M. G. Sicard présenta au Congrès des Sociétés Savantes, à Toulouse, un mémoire sur les découvertes préhistoriques dans l'Aude.

En mai 1899, le jury de l'Exposition de Carcassonne attribua une médaille d'argent à M. G. Sicard, pour sa présentation de roches, fossiles et objets préhistoriques.

En 1900, M. G. Sicard, président de la Société d'Etudes Scientifiques, fut nommé Officier d'académie.

Il reçut en mai les félibres provençaux, Mistral et Félix Gras.

Il fut chargé par le Ministère de l'Instruction Publique de la recherche des monuments mégalithiques de l'Aude.

En 1901, la Société Archéologique du Midi de la France donne une médaille d'argent à M. G. Sicard pour un mémoire sur l'Aude préhistorique.

En 1902, M. G. Sicard assista au Congrès de l'Association Française pour l'avancement des Sciences, au cours des séances duquel M. Cartailhac présenta le mémoire de son élève sur les grottes de l'Aude.

En 1904, M. Sicard accompagna dans la contrée du Minervois le capitaine d'état-major de Paissy, chargé de la triangulation géodésique de la région.

En 1907, au Congrès des Sociétés savantes, à Montpellier, M. G. Sicard fut décoré de la rosette de l'I. P.

En 1911, il fit don à la Société d'Etudes Scientifiques de ses collections de géologie et d'objets préhistoriques.

En 1920, le Ministre de l'I. P. nomma M. Sicard membre correspondant de la Commission des Monuments historiques (section de préhistoire) et le chargea de la surveillance et de la conservation des monuments préhistoriques de l'Aude.

BIBLIOGRAPHIE

des Travaux et Ouvrages publiés par M. Germain SICARD

La Grotte du Roc de Buffens à Caunes-Minervois. Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme (XVIII[e] année, 3[e] série, tome I, mai 1884, page 245). A. Regnauld et fils, Toulouse, éditeurs.

Rapport sur l'*excursion faite par la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude à l'Ile Ste-Lucie et à La Franqui*, le 25 juillet 1889 (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome I, 1890, pages 101-133).

Digitized by Google

Exploration scientifique et pittoresque aux environs de Lastours. (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques. Rapport de l'excursion faite par la Soc. d'Etudes Scientifiques, le 20 juillet 1890, dans la vallée de l'Orbiel et les châteaux de Lastours, tome II, 1891, pages 97-126, avec 2 planches).

Note sur la *mine de La Caunette.* (Tome II, 1891, pages 127-136, Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques de l'Aude).

Les Grottes de Sallèles-Cabardès. (Tome IV, 1893, pages 6-18, Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques de l'Aude).

Le Cimetière Gallo-Romain de la Métairie - Grande d'Aragon, commune de Laure (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques de l'Aude, tome IV, année 1893, pages 101-110, avec planches).

Caunes et la Vallée de l'Argent Double, avec une carte géologique (Excursion du 9 juillet 1893). Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome V, 1894, pages 176-195.

Excursion aux Gorges de Galamus et à St-Paul-de-Fenouillet, aperçu *géologique.* (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome V, 1894, pages 34-38).

Note sur le passage à Azille d'une troupe de guêpiers (Merops chrysocephalus) (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome VI, 1895, pages 144-145).

La Balmo dal Carrat, grotte sépulcrale, près Caunes (Aude). *Essai sur la spéléologie de l'Aude* (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome VIII, 1897, pages 57-94).

Note sur des pierres à écuelles ou à cupules observées dans la Montagne Noire (avec planche) (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome IX, année 1898, pages 161-163).

L'Aude préhistorique, avec planches et carte (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XI, 1900, pages 135-236).

Excursion à Minerve (Hérault), avec plan (Tome XI, 1900, pages 42 à 55).

Note sur un cubitus humain percé par une pointe de flèche en silex, avec planche (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XII, année 1901, pages 157-159).

Rapport sur l'excursion à Sorèze, Durfort, à la grotte du Traouc d'al Calel (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XIII, année 1902, pages 3-17).

Excursion à Caunes et à la mine de manganèse de Villerembert (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XV, 1904, pages 3-15.)

Excursion en Italie, Rome, Naples, Gênes (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XVI, année 1905, pages 3-30).

Digitized by Google

La géodésie dans l'Aude (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XVI, 1905, pages 231-238).

Le Menhir de Nouret (Pradelles-Cabardès) (même bulletin ut supra, pages 239-242).

Excursion dans la Haute-Vallée de l'Aude, le Donnezan et le Roquefortès, avec planche (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques de l'Aude, tome XVII, 1906, pages 104-138).

Note sur la tour de Mezolieux (commune de Laure) et sur celle dite *Le Touril* (Homps), avec planches (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XVIII, 1907, pages 300-302).

Deux édicules romains : *Région Minervoise* (Bulletin de la Soc archéologique du Midi de la France (Privat, Toulouse, 1907).

Excursion à St-Denis, Saissac et la Montagne Noire, avec planche (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XIX, 1908, pages 55 à 80).

Les Sépultures préhistoriques ou antiques du département de l'Aude (Bulletin de la Soc. Archéologique de France, 1908, Delesque, édit. à Caen).

Les Sépultures et Cimetières antiques du département de l'Aude (Extrait des comptes rendus de l'A.F.A.S., 1908, congrès de Clermont).

Notes sur Caunes (excursion du 10 mai 1908) (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XX, 1909, pages 24-29).

Excursion à Castanviels et Rieussec (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XX, 1909, pages 34-42).

Excursion aux grottes de la Montagne Noire, de Limousis et Cabrespine (Tome XXI, 1910, pages 11-25).

Note sur les Sépultures antiques du domaine d'Enbonnes, près Fanjeaux (Aude), avec planches (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XIII, 1912, pages 51-57).

Excursion à St-Pierre-de-la-Mer (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XXIV, 1913, pages 8-22).

Excursion au Pic de Nore, avec planches (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XXV, 1914, pages 18-29).

Note sur une Clef de voûte ancienne recueillie près des murs de la chapelle de N.-D. du Cros (Caunes-Minervois), avec planche (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques de l'Aude, tome XXVI, 1918, pages 68-72).

Note sur les ruines de N.-D. de Villarlong, avec planche (Tome XXVII, 1921, pages 3-6).

Note sur la Sépulture barbare du domaine de Lalande (Villegly), avec planche (Tome, XXVII, 1921, pages 7-10).

Digitized by Google

Supplément au dictionnaire des découvertes préhistoriques ou très antiques dans l'Aude (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XXVII, 1921, pages 11-28).

Note sur la croix antique de l'ancien cimetière de Caunes, avec planche (Tome XXVII, bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, pages 29-31).

Rapport sur l'excursion aux grottes de la Clape, en collaboration avec Philippe Héléna (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XXVIII, 1923, pages 12-18).

Notes complémentaires à l'excursion de Trèbes, Bouilhonac, Malves et Villalier (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, T. XXVIII, 1923, pages 7-11).

Excursion à la grotte de Rieussec (Citou) (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XXVIII, 1923, pages 19-22).

Excursions dans les Hautes-Corbières, à Camps, Cubières, Soulatgé, Rouffiac et Massac, avec planches (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XXVIII, 1923, pages 23-44).

Une procession en mer à Collioure (La Tramontane, Perpignan, sept. 1922).

La Chasse gothique des SS., Martyrs de Caunes, avec planches (Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, tome XVI, 1924-1925).

Excursion à Fontfroide (Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques, tome XXIX, 1925, pages 19-36).

Excursion à Ensérune et au château du Nègre (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XXIX, 1925, pages 37-53).

Note sur les incendies des forêts domaniales dans la commune de Caunes-Minervois (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XXIX, 1925, pages 79-90).

Excursion à Villalier, Conques et Villegly (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XXX, 1926, pages 3-25). En collaboration avec Roques St-Clair.

Excursion dans la Haute-Vallée du Lauquet (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XXX, page 28).

Excursion à Capendu et au Mont Alaric (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XXX, page 44).

Excursion à Arques et Fourtou, avec planches (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques, tome XXX, pages 45-52).

Inscription sur une plaque du château de Malves (Tome XXX, page 93, *ut supra*).

Note sur les fouilles de St-Eugène et le Congrès archéologique de St-Gaudens (*ut supra*, pages 94-97).

Digitized by Google

Essai sur les monuments mégalithiques du département de l'Aude avec planches (*ut supra*, pages 192-229).

Pour paraître dans le bulletin de la Soc. de 1927.

Courte excursion dans la Montagne Noire.

Note sur une poterie trouvée dans l'allée couverte de St-Eugène, avec planche.

Rapport sur l'excursion de Lagrasse.

Rapport sur l'excursion à Caunes-Minervois et à N.-D. du Cros.

Rapport sur l'excursion au château et à l'église de Puylaurens.

Note sur 2 pietas du Minervois (Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne).

Séance du 18 Juillet 1926

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr COURRENT, PRÉSIDENT

Après la lecture du procès-verbal de la séance du 13 juin, tenue à Caunes-Minervois, établi par M. Amiel, secrétaire-adjoint, et adopté sans observations, M. le Président fait part à l'assemblée du décès prématuré de notre regretté collègue, Monsieur Auguste Barbaza, conseiller général et maire de Capendu, décédé le 15 courant.

M. Barbaza, estimé et honoré de tous, a toujours témoigné le plus vif intérêt à notre compagnie et l'on se souvient de la si gracieuse et si généreuse réception qu'il nous fit lors de notre excursion à Capendu et à l'Alaric, le 29 Mai 1924.

M. le Président adresse à la famille de M. Barbaza tous les regrets sympathiques des membres de la Société.

M. le Président continue encore sa note nécrologique en nous annonçant la perte que viennent d'éprouver ces jours derniers M. le Duc et Madame la Duchesse de Levis-Mirepoix, en la personne de leur jeune fille âgée de neuf ans, enlevée à leur affection le 19 juin 1926, au château de Léran. Au nom de la Société, M. le Président a adressé à M. le Duc et à Madame la Duchesse de Lévis-Mirepoix les sentiments émus et les sympathiques condoléances de tous les membres de la Société.

Digitized by Google

Ouvrages reçus. — Après la nomenclature des ouvrages et des bulletins adressés par les Sociétés savantes affiliées, a lieu le dépouillement de la correspondance, qui comprend des lettres de remerciements des membres nouvellement admis, et notamment celle du Duc de Levis-Mirepoix, élu membre honoraire ; une circulaire de la Fédération historique de la région méditerranéenne et du Roussillon ayant son siège à Nimes, et demandant l'adhésion de la Société. La cotisation est fixée à 10 francs.

L'Assemblée consultée décide de souscrire à cette proposition.

Dons. — M. le Dr Courrent offre une petite hache en pierre polie, M. Fages fait don d'un œuf de poule anormal, d'un œuf de coulis et de faucon commun.

Présentation. — M. Fabre René, Conseiller d'arrondissement, de St-Laurent-de-la-Cabrerisse, canton de Durban, présenté par le Dr Courrent et M. Vacquié.

Admissions. — Ont été reçus par acclamation à l'excursion de Puylaurens, Madame Boyer, épouse de notre distingué collègue M. le Dr Charles Boyer, et Mlle Panouillé, rue Victor-Hugo, 55 bis. Ces admissions ont reçu confirmation à cette séance.

Communications. — M. le Dr Charles Boyer donne lecture d'une intéressante note sur les détenus notoires emprisonnés dans le château de la Cité par lettre de cachet. M. Amiel ajoute quelques mots à cette communication en parlant des officiers allemands, internés à la Cité pendant la période des hostilités.

M. Léonce Marty, fait une description sommaire des plantes contenues dans l'herbier de M. l'abbé Prax, expert-chimiste à Narbonne, qui fut offert à la Société par M. Baquié-Rambaud, lors de l'excursion à Fabrezan. Il joint à cette communication une note sur une Euphorbe, trouvée par lui à Lagrasse.

« M. Georges Baquié, notre collègue, fait hommage à la Société d'un petit herbier de plantes acotylédones comprenant 24 feuilles dont 14 d'algues provenant des récoltes de Caliesi en grande partie et déterminées par lui, 4 de fougères, 2 de lichens et lycopodes, 4 de mousses et jungermanes. M. l'abbé Prax, chimiste à Narbonne, avait donné lui-même cet herbier à M. Baquié.

« Ces plantes ont l'avantage sur les phanérogames de se maintenir en bon état indéfiniment sans préparation, les mousses et lichens conservant leur vitalité à l'état latent. D'après des expériences

Digitized by Google

notoires, des échantillons sont revenus à la vie après avoir durant plus d'un siècle figuré dans un herbier.

« Leur rôle est des plus importants dans l'économie de la nature ; lichens et mousses préparent par leur accumulation, la fixation des poussières, de l'humidité, la vie future des plantes supérieures sur les rochers et les surfaces les plus stériles. Nos toitures et nos monuments sont par eux voués à la destruction ; leur puissance de reproduction est au surplus formidable.

« Quoique classé sans ordre, cet herbier est des plus attrayants par la variété de ses échantillons. Nous formons le vœu qu'il puisse allumer chez quelque néophyte de notre Société le feu sacré de la botanique surtout dans ses branches négligées à ce jour et, par suite, les plus intéressantes.

« Sincères remerciements au généreux donateur ».

« Parmi les échantillons de plantes à déterminer que nous envoie assez régulièrement mon ami M. Emile, commis des postes en retraite à Lagrasse, et recueillis par lui dans les environs de cette localité, nous avons eu la surprise le 10 juin dernier de recevoir un tragment d'Euphorbe dont la vague ressemblance avec l'*Euphorbia Chamœbuxus Bernard, E. Pyrenaica Jordan* me frappa, son aspect réduit dénotait une station sèche. Après immédiate vérification nous l'avons facilement identifié avec *Euphorbia polygalifolia Boissier* plante de la vieille Castille dans les prés secs de Reynosa et à la base du mont Pico Cordel.

« D'après la flore de Rouy nos échantillons que nous venons de compléter un mois après, le premier étant trop jeune, se rattacheraient à la race *Euphorbia Mariolensis Rouy* que nous possédons en herbier, de Figueras et que le frère Sennea a déjà découverte dans les Corbières au col de Feuilla et à la montagne de Tauch. La station de Lagrasse, trouvée par M. Emile, accroit l'extension de l'aire de cette plante dans nos Corbières et révèle une fois de plus les nombreuses affinités de cette dernière avec la Catalogne notre voisine ».

M. Amiel lit un article nécrologique sur M. Armand Dufour, Chevalier de la Légion d'Honneur, directeur de l'Ecole supérieure française de Cordoue (Espagne), agent consulaire de France dans cette ville. Bien qu'il n'appartint pas à la Société, le regretté défunt passait tous les ans ses vacances à Carcassonne où il comptait de nombreux amis.

M. Sorel, bibliothécaire de la Société, fait savoir à l'assemblée qu'un roman de Mlle Yvonne Schutz, intitulé « La Flamme des

Digitized by Google

Remparts » et dont la trame se passe dans la Cité de Carcassonne est en cours de publication, il engage la Société à en faire l'acquisition.

M. Fages lit un court mémoire sur les poches à incinération découvertes par lui dans les environs de Pennautier, à Cazilhac, à Cavanac, au tènement des Auriols en 1905, à Palaja, domaine de Palajanel, avec cuivre, au Mas-Saintes-Puelles. avec fer et poteries, enfin à Villefloure avec objets romains.

M. Germain Sicard donne un compte rendu sommaire de la belle excursion du 27 juin à Lapradelle, à l'église antique et au château de Puylaurens et communique l'article publié à ce sujet par la presse régionale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La prochaine aura lieu après les vacances, le 17 octobre prochain.

Le Secrétaire,
G. SICARD.

Séance du 17 Octobre 1926

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr COURRENT, PRÉSIDENT.

Au début de la séance avant la lecture du procès-verbal, M. le Président souhaite la bienvenue à Mme Boyer, nouvellement admise et à ses collègues qui se sont rendus à cette réunion, les remercie d'être venus si nombreux, et constate que la période des vacances, période de repos, a été pourtant bien employée, d'abord par la reprise de l'excursion à Minerve, qui, n'ayant pu être faite à l'époque fixée, le 2 mai, a eu lieu avec succès le 1er Août ; 23 sociétaires y ont pris part. Un compte rendu de cette belle excursion paraîtra dans le bulletin de 1927, très détaillé et habilement ciselé par la plume de notre érudit collègue, M. le Dr Charles Boyer.

D'autres excursions particulières ont aussi été faites. 1° Plusieurs membres de la Société sont revenus à Puylaurens le 27 juin pour compléter la première. 2° Sous la direction du Syndicat d'Initiative de Rennes, il a été effectué l'ascension du château de Bézu, qui par

Digitized by Google

sa position centrale et élevée, dominait tous les châteaux forts des environs, dont les seigneurs avaient adhéré au XIII[e] siècle, à l'hérésie Albigeoise. Ces derniers pouvaient du haut du rocher de Bézu, à 832 mètres d'altitude, surveiller au moyen de signaux aériens les mouvements des troupes ennemies notamment entre ce château et les forteresses de Pierre-Pertuse, Quéribus, Puylaurens, Puivert et Montségur.

La parole est ensuite donnée au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la séance du 18 juillet qui est adopté saus observations.

Nécrologie. — M. le Président fait part après cela de la liste nécrologique de ceux de nos membres que la mort a fauchés dans nos rangs depuis notre dernière réunion. M. Joseph Madrennes, ancien notaire de Fabrezan, propriétaire à Rieux-Minervois, y est décédé le 6 Août. Ce regretté collègue, a pris une active part aux travaux de la Société, est venu à l'excursion en Italie, Gênes, Rome et Naples en 1905, a publié dans le bulletin un rapport sur l'excursion à Rieux-Minervois, Trausse, N. D. du Cros et Caunes en 1908, un autre rapport sur l'excursion à Tourouzelle, Escales et Montbrun en 1909. M. Madrennes appartenait à une ancienne famille territoriale du Minervois, était un homme de devoir s'intéressant à son pays et à son passé. M. le Président nous annonce également le décès de M. Cros, maître d'hôtel à Fourtou, qui nous a si bien reçus lors de notre dernière excursion dans ces parages à Arques, Fourtou, Sougraigne en 1924. Madame Bousquet, née Clémence Sicard, de Limoux, a été enlevée prématurément, à l'âge de 49 ans, à l'affection de ses deux fils. Madame Sicard-Bousquet était une assidue de nos excursions ; la dernière à laquelle elle a pu assister, a été celle de Lagrasse, le 5 avril 1926. M. le Président déplore la disparition de ces chers collègues et adresse à leurs familles les regrets et les sentiments de condoléance de tous les membres de la Société.

M. le Président fait part ensuite des distinctions méritées que viennent d'obtenir deux de nos collègues : ils ont été promus chevaliers de la Légion d'Honneur. D'abord M. Mouret, qui lors de l'excursion du 18 août 1923, au château du Nègre et à Ensérune, nous a si gracieusement reçus, nous a fait admirer ses splendides trouvailles et nous a pilotés sur le lieu même de ses découvertes ; M. le Docteur Gaujon, dont la carrière médicale n'a été qu'un

Digitized by Google

perpétuel dévouement. M. le Dr Courrent adresse au nom de la Société ses sincères félicitations aux nouveaux promus.

Correspondance. — La correspondance fort volumineuse, contient plusieurs lettres de remerciements de membres nouvellement reçus ; puis une de M. Mouret, remerciant des félicitations qui lui ont été adressées par les membres du bureau ; de Madame Joucla-Barbaza ; elle s'y déclare très sensible aux marques de regret qui lui ont été adressées à l'occasion du décès de son frère M. Auguste Barbaza et nous annonce que son fils prendra parmi nous la place de son oncle regretté.

Notre secrétaire honoraire M. Louis Gavoy, actuellement domicilié à St-Gaudens, demande l'insertion dans le prochain bulletin de 32 pages, renfermant le catalogue des coléoptères du Tarn ; l'assemblée décide de faire répondre que le bulletin des années 1924 et 1925 est entièrement imprimé et qu'il est impossible de donner satisfaction à notre collègue cette année, mais que son travail pourra paraître dans le bulletin de 1926.

A ce sujet M. Poux, directeur de la Société prend la parole et fait observer que ce catalogue aurait bien mieux sa place dans le bulletin de la Société des Sciences du Tarn, et il se met à la disposition de notre secrétaire honoraire pour faire accepter son travail par cette compagnie actuellement présidée par son collègue M. l'archiviste du département du Tarn.

Le nombre des bulletins périodiques des Sociétés correspondantes est très considérable.

Admissions. — M. Fabre René, Conseiller d'Arrondissement à St-Laurent-de-la-Cabrerisse, Canton de Durban, présenté par le Dr Courrent et M. Vacquié.

Présentations. — M. Vézinet Célestin, Directeur de l'école supérieure de Limoux, présenté par le Dr Courrent et M. Baissas.
M. Abadie Emile, Instituteur à Rennes-les-Bains, Chevalier de la Légion d'honneur, Secrétaire général du Syndicat d'initiative, présenté par le Dr Courrent et M. Baissas.

M. Coumes René, Instituteur à Thézan, chevalier de la Légion d'honneur, présenté par le Dr Courrent et M. Mir.

M. Bertrand Emile, Architecte, chevalier de la Légion d'honneur, à La Franqui, par Leucate, présenté par le Dr Courrent et M. Baissas.

Digitized by Google

M. Galibert Léon, propriétaire à Moux, presenté par M. le Dr Courrent et M. Ste-Livrade.

M. Madrennes Antoine, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire à Rieux-Minervois en remplacement de feu son père M. Joseph Madrennes, présenté par MM. G. Sicard et L. Marty.

M. Joucla Louis, Propriétaire et Industriel à Trèbes, en remplacement de son oncle décédé, M. Auguste Barbaza, présenté par M. J. Poux et G. Sicard.

M. Fages, trésorier de la Société, fait observer qu'il serait bien plus pratique de recevoir les candidats le jour même de leur présentation au lieu d'attendre un mois pour leur admission définitive. Il en est ainsi décidé par l'Assemblée et tous les ci-dessus présentés sont élus sur l'heure comme membres de la Société.

Dons. — Sur le bureau sont installés les dons offerts pour les collections et la bibliothèque.

Ce sont de vieilles monnaies dont plusieurs d'origine romaine, recueillies dans les environs de Tuchan et offertes par le Dr Courrent.

Vingt beaux volumes de la « Nature » revue des sciences appliquées par Gaston Tissandier, offerts par notre ancien trésorier, M. Julien Cathala.

Quelques échinides fossiles, provenant du col de Cugurou, près Rennes-les-Bains, offerts par MM. Fages et le Dr Courrent. Ce gisement n'étant pas encore signalé la Société ira le visiter dans une prochaine excursion.

Des stalactites de carbonate de fer recueillies dans d'anciennes galeries de mines sur la rive gauche de la Sals, par M. Abadie, Instituteur à Rennes-les-Bains, et une racine fossile transformée en jayet, M. Esparseil à propos des stalactites, fait observer, que l'on en trouve de semblables dans la mine de Combo-Lambert, hameau de Rieussec, commune de Citou.

M. Henri Crébassol présente toute une série d'animaux naturalisés par lui, et dont la Société a fait l'acquisition. Parmi ces sujets se trouve un superbe busard, abattu par M. Mondiés, habile chasseur et offert par lui pour nos collections. . .

Communications. — M. Henri Guy de Narbonne, nous envoie un artistique croquis dessiné par M. Ourtal, peintre à Carcassonne, d'une pierre tombale qu'il a découverte à Rennes-le-Château, servant de plate-forme au monument des morts de la guerre, la face sculptée tournée en dessous, et qu'il croit dater de l'époque carolingienne.

Digitized by Google

Madame Landriq, institutrice honoraire à Cascastel, nous communique une courte note sur une petite hâche néolithique quadrangulaire, forme très rare, recueillie sur le territoire d'Albas, par M. Aladin Peyre.

M. Germain Sicard rappelle en quelques mots, ce qui avait été dit autrefois dans une de nos séances, que nul ne pouvait aujourd'hui écrire sur l'Aude sans consulter notre bulletin, et, en effet, dans les rééditions nouvelles, notamment dans celle du manuel d'archéologie de Dechelette et dans celle de l'histoire de la croisade Albigeoise par Pierre de Vaucernay, nous voyons dans les notes, des passages de notre bulletin, plusieurs fois cité, ce qui montre combien notre œuvre de vulgarisation est utile et appréciée.

En fin de séance, M. Sorel fait remarquer que l'on pourrait admettre des membres à vie comme dans bien d'autres sociétés et créer ainsi des ressources. M. Fages repond que cette proposition est inutile, ce cas étant déjà prévu dans nos statuts.

M. Pierre Embry, constatant que la Société s'occupe longuement en ce moment d'archéologie, voudrait que l'on ajoutât ce mot à son titre.

M. le Président fait observer que pareille demande fut faite à M. Mullot, l'année de sa présidence ; ce dernier répondit que le titre d'études scientifiques englobait toutes les connaissances humaines, et qu'il suffisait pour justifier la nature de tous nos travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures ; la prochaine aura lieu le 21 Novembre 1926.

Le Secrétaire,

G. SICARD.

LISTE DES ANIMAUX NATURALISÉS

apportés par M. Crébassol à la séance du 17 Octobre 1926

Deux mammifères : Genette vulgaire, Hérisson d'Europe.

OISEAUX. — Groupe de Milans noirs (Don de M. Crébassol).
Busard montagne mâle jeune (Don de M. Mondies).
2 Hulottes (mâle et femelle)
Pie commune (Don de M. Crébassol)
Grive musicienne

Digitized by Google

Voillier commun
Corneille mantelée
Perdrix bartavelle
Perdrix rouge
Perdrix grise
Outarde canepetière
2 Faisans communs (mâle et femelle)
Oie Cravant
Cormoran ordinaire.

ŒUFS donnés à la Société par M. Henri CRÉBASSOL

1 œuf de Goëland argenté.
1 œuf de buse commune
1 œuf de buse cendrée
2 œufs d'œdicième criard
Plusieurs œufs de pintade
1 œuf de pie commune
1 œuf de paon commun
1 œuf de courlis cendré.

Séance du 21 Novembre 1926

La séance est ouverte à 14 heures, sous la PRÉSIDENCE DE M. LE Dr COURRENT, PRÉSIDENT

Le Président prononce aussitôt l'éloge funèbre de deux membres de la Société décédés depuis la précédente réunion : MM. l'abbé Gazel, professeur à l'Ecole St-Stanislas et Marius Robert, Président du Tribunal Civil de Perpignan.

L'abbé Gazel fut de cette phalange d'érudits qui, en 1890, fonda notre Société dont la réputation et les travaux ont depassé les limites de notre pays.

Le Président Robert entra dans notre Société en 1892. « ..... Il n'est pas venu comme savant mais comme esprit curieux de s'instruire en assistant aux discussions de nos séances et aux charmantes et intéressantes promenades effectuées pour mieux connaître notre département et l'aimer davantage en le connaissant mieux. Il ne

Digitized by Google

tarde pas à faire partie du Comité des excursions pour lesquelles dans son discours d'installation comme Président de la Société, en 1898, il trace tout un programme dont s'inspirent encore aujourd'hui les organisateurs de nos randonnées.... La Société perd un de ses membres les plus zélés et les plus sympathiques..... »

De discrets applaudissements soulignent les sentiments de condoléances exprimés avec autant d'émotion que d'éloquence par le Président Dr Courrent aux familles des regrettés disparus.

Lecture est donnée par le Président de lettres d'excuses de certains membres empêchés d'assister à la séance, notamment du Secrétaire Général M. Germain Sicard, malade, et pour la guérison duquel les membres présents sont unanimes à formuler leurs vœux.

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente séance, adopté sans observations.

La librairie Stechert demande la collection du Bulletin pour une importante Bibliothèque des Etats-Unis ; de même la librairie Terquem, de Paris. Ces envois seront faits. Ces demandes sont une nouvelle preuve que le Bulletin de la Société est recherché et que ses travaux sont appréciés.

Des compliments sont adressés à MM. Philippe Héléna, bibliothécaire à Narbonne, membre de la Société, et l'abbé Sigal, professeur à l'Ecole Beauséjour, pour la haute distinction dont ils viennent d'être l'objet de la part de l'Association française pour l'avancement des Sciences et Lettres qui a tenu ses assises tout récemment à Montpellier.

M. Robert Pierre, propriétaire à Barbaira, qui a découvert dans sa propriété de belles amphores romaines, et qui continue les fouilles, présenté par MM. Sicard et Fages ; et M. H. Cazals, inspecteur de l'Assistance Publique de l'Aude, présenté par MM. Poux et Dr Courrent, sont admis comme membres de la Société.

Le Président Dr Courrent communique à la Société la relation de la dernière excursion faite à Lagarde, l'abbaye de Camon, Chalabre, Léran et Mirepoix.

M. Vezinet, directeur de l'Ecole Supérieure de garçons de Limoux, fait une communication, avec démonstrations au tableau sur la capture des cours d'eaux en général, et tout particulièrement dans notre département et dans le limouxin.

Digitized by Google

M. Esparseil a identifié, au nom de M. Sicard, une poudre minérale dont un échantillon, provenant des environs de Dakar, et envoyé par M. Albert Rouquette, est soumis à la Société.

M. Poux expose le résultat à ce jour de l'importante découverte qui vient d'être faite à Gaja-la-Selve, dans le vaste domaine de M. Bories. Là ont été mis à jour les restes d'une villa romaine, avec débris de murs, sarcophages en briques, piscine en marbre, belle mosaïque de couleurs blanche et bleue, statue, etc, etc...

M. Esparseil fait don à la Société de quelques minerais dont il donne la description écrite.

Le Secrétaire lit une note envoyée par Mme Landriq, de Cascastel, sur une station gallo-romaine située à Gours, commune d'Albas.

« Sollicités par M. Peyre Aladin d'Albas, nous partimes mon mari et moi le dimanche 7 novembre dans l'intention de reconnaître une station gallo-romaine signalée par M. Aladin.

« Après avoir suivi pendant 3 kilomètres la belle route rose qui mène à Albas, cette localité nous apparut terne et silencieuse dans le cadre violemment coloré que lui font ses marbres gris-rose, ses oliviers verts et ses terres écarlates.

« M. Peyre qui devait nous guider vers la vallée de Gours, but de notre excursion, nous attendait. Nous gravissons la rude côte qui mène au moulin à vent situé sur le chemin de Lagrasse. Encore 4 kilomètres à travers un pays désert et nous voici à Gours, dans le champ « des Clapiers » ancienne propriété de M. Peyre. Nous rencontrons de nombreux vestiges gallo-romains : tuiles à rebord, débris d'amphores, de poteries rouges à pâte très fine, vernies et ornées de canelures, mélés aux terres et aux pierres des murailles. M. Peyre sous les ronces et les cailloux met à jour une large pierre de 1 m. 20 de large, portant sur un angle une cupule de la largeur d'un bol et creusée en son milieu d'une large cuvette, c'est peut-être le reste d'une meule à grains, de pressoir à vin ou à olives. Notre visite est forcément écourtée par un orage menaçant ; des recherches minutieuses que nous nous proposons d'effectuer seront reprises par nous pour compléter l'exploration de cette station intéressante. »

M. Fages fait ensuite la double communication suivante :

« En classant le lot de silex qu'a offert à la Société notre collègue M. Crébassol, j'ai été très surpris d'y trouver une belle pointe moustérienne et plusieurs autres pièces de la même époque.

Digitized by Google

« Cette pointe qui vient sans doute de la Dordogne est en silex blanc et taillé d'un seul côté. Le plan de frappe et le conchoide de percussion se développent dans la partie lisse et sans aucune retouche. L'autre face a les bords plus ou moins retouchés sur les côtés et se terminent en pointe au sommet.

« La planche II contient des silex aurignaciens de l'Ariège; à remarquer un grattoir concave en silex blanc et un autre grattoir en silex translucide, plus un poinçon à bec de Perroquet.

« La planche III est formée de lames ou parties de lames en silex de l'époque Magdaleinienne. » Ces objets sont déposés pour les collections du musée de la Société.

« M. Mahul dans son magistral travail sur le diocèse de Carcassonne nous signale à St-Rome, commune de Conques, des sépultures en briques mises à jour après des labourages profonds. Je viens en décrire une qu'on a découverte, il y a quelques jours à la Pomme qui se trouve à 1 kilomètre environ à sud de St-Rome.

« Elle était à 0 m. 60 de profondeur dans la section A et à l'est de la parcelle n° 493, son orientation était est-ouest.

« Le squelette reposait sur cinq briques concaves de 0 m. 40 en carré, chaque brique était suppportée par quatres cubes de 6 centimètres faisant corps avec les briques. Le pourtour était formé de briques ordinaires posées verticalement, le tout recouvert de briques à crochet ou faitières. Cette tombe avait une inclinaison assez accentuée vers les pieds. Le cadavre avait la tête tournée vers le couchant et non vers le soleil levant comme dans bon nombre de tombes que nous avons vidées. Le squelette était placé dans le décubitus dorsal, le crâne était calé sur les côtes par deux cailloux roulés. Comme mobilier funéraire nous avons recueilli quelques morceaux de poterie grise que nous avons reconstituée en partie et qui nous paraît être une patère. Elle avait été brisée intentionnellement au moment de la sépulture parce que les cassures avaient une patine pareille au reste du pôt.

« D'après M. Brail, propriétaire de la Pomme, on aurait mis à jour il y a quelques années, à peu de distance de cette tombe, plusieurs amphores.

« Notre collègue M. Sicard à qui j'ai signalé cette découverte m'a écrit qu'au musée de Nimes il y a une tombe pareille. »

Après avoir remercié les auteurs des diverses communications, le Président lève la séance à 15 heures.

Le Secrétaire adjoint,

AMIEL.

Digitized by Google

Séance du 19 décembre 1926

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr COURRENT, PRÉSIDENT

De très nombreux membres assistent à la séance, et plusieurs collègues ont envoyé par correspondance le bulletin de vote pour l'élection du nouveau Président.

M. Courrent annonce le décès de Mme Bories, épouse de notre collègue, M. Guillaume Bories, ancien Président. L'assemblée partage les sentiments de sympathie exprimés si délicatement par son Président.

M. Sicard dépose une note indiquant le classement du Puits Renaissance de Caunes-Minervois, et donne un résumé de son rapport d'excursion à Puylaurens.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Sivade, Secrétaire de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne, expliquant l'exposition dans notre salle des séances de quelques armoiries locales concernant les papes Languedociens, les archevêques de Narbonne, les évêques de Carcassonne, les chanoines, les connétables, les châtelains, les gouverneurs, les commandants des Mortes-Payes, les abbayes, les chapitres. Parmi toutes ces armoiries se trouve le blason du général Joseph-Victorien Sicard, grand'oncle de M. Germain Sicard, notre sympathique Secrétaire « coupé, au 1er partie à dextre de sinople à la lance en pal d'argent, adextrée et senestrée d'une étoile du même : à Senestre, de baron tiré de l'armée ; au 2e d'azur, au vol ouvert d'or, surmonté d'une tête de lion arrachée d'argent » (armorial général de l'empire, t. III, pl. XLV, p. 55).

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Le Docteur Courrent présente un poids de quatre livres de la ville de Narbonne. Ce poids en bronze du XVIe ou XVIIe siècle présente la forme hexagonale, porte sur une face les armes de Narbonne, et tout autour de ces armes est imprimée en creux, sous forme de poinçon, une petite clef à la pointe de l'écu, des deux cotés et au-dessus du chef. Comparé avec un poids semblable de la collection Bories du musée de Narbonne, le poids présenté ne diffère de celui conservé à Narbonne que par les clefs poinçonnées. Cette

Digitized by Google

pièce a été trouvée dans une maison en démolition à St-Jean-de-Barrou, canton de Durban.

Sont admis Membres de la Société :

MM. Sivade Henry, Secrétaire de la Société des Arts et Sciences, présenté par MM. Michel Jordy et Dr Courrent.

Valmigère Fils, présenté par MM. Valmigère père et Dr Courrent.

Combéléran Ernest, Instituteur à Pennautier, présenté par MM. Fages et Sicard.

Lauth René, Boulev. Omer-Sarraut, Carcassonne, présenté par MM. Poux et Embry.

Mlle Meallet Valentine, 3, Villa de la Terrasse, rue de la Terrasse, à Paris, présenté par MM. Poux et Embry.

Bousquet, Docteur en médecine, 41, rue de Verdun, Carcassonne, présenté par MM. Poux et Embry.

M. Doncieux, chargé de cours de géologie à la faculté des Sciences de Lyon, fait don à la Société du 3e fascicule de la 2e partie de son catalogue descriptif des fossiles nummulitiques de l'Aude et de l'Hérault.

M. Castel Eugène fait une très intéressante communication relative à quelques échantillons de poteries découvertes dans son domaine de Paret-Longue à Pennautier :

Poteries et Vestiges de Constructions Romaines

DÉCOUVERTES A PARET-LONGUE, COMMUNE DE PENNAUTIER (AUDE).

J'ai l'honneur de présenter et d'offrir à notre Société quelques échantillons de poteries découvertes au début de ce mois dans les circonstances suivantes :

En défonçant un champ attenant aux bâtiments d'exploitation de mon domaine de Paret-Longue, commune de Pennautier, le soc de la charrue à vapeur, pénétrant à environ soixante centimètres a mis à jour, sur un espace de vingt à trente mètres de long sur dix de large, de nombreux débris de constructions, dénotant l'emplacement d'un ancien établissement dont j'ignorais l'existence.

Ces constructions se trouvaient situées par rapport au plan cadastral de Pennautier, vers le milieu de la ligne qui sépare les nos 574 et 575, section C, à quinze cents mètres sud-est du village.

Je n'étais pas présent au moment de cette découverte et ce n'est qu'après coup que j'ai pu effectuer des recherches qui m'ont per-

Digitized by Google

nis de trouver parmi ces vestiges l'intéressante écuelle en terre suite parfaitement conservée qui a été soumise à l'examen de nos collègues présents à la séance du 19 décembre.

De l'avis de notre savant archiviste départemental M. Poux, ce serait une patère de l'époque romaine très caractéristique et les débris d'amphores et autres fragments sont bien de la même époque.

A ce propos, je signale à l'attention des archéologues qu'à trois cents mètres environ à l'est du point où ces trouvailles ont été faites il existait au moyen âge un prieuré dont l'église était connue sous le vocable de Notre-Dame de Paret-Longue.

Ce prieuré existait déjà au commencement du XII[e] siècle et plusieurs chartes en font mention. Il a dû disparaître au moment des guerres de religion. L'église a subsisté jusques vers le début du règne de Louis XIV, elle a été entièrement démolie depuis.

Une croix de fer fleurdelysée, entourée de cyprès qu'on peut voir encore, marque vraisemblablement l'emplacement du chœur.

La statue gothique en pierre de N. D. de Paret-Longue se trouve actuellement dans une des chapelles de l'église paroissiale de Pennautier. Aucun acte ne précise l'époque de ce transfert qui doit remonter probablement à plusieurs siècles.

M. Fages offre des fossiles recueillis à Rennes-les-Bains.

De nombreuses propositions d'excursions sont présentées ; elles seront soumises à la commission d'examen.

Le vote pour la nomination du Président donne le résultat suivant :

M. Germain Sicard est élu à l'unanimité par 75 voix sur 75 votants.

Le bureau a été ensuite désigné à mains levées :

Vice-Présidents.....	MM. le Dr Boyer
	le Colonel Escarguel.
Trésorier.....	Fages.
Secrétaire.....	le Dr Courrent.
Secrétaire-adjoint.....	J. Amiel.
Prépa. Conser. des collections.	Crébassol.
Bibliothécaire.....	Sorel.

Après proclamation des membres du bureau, la séance est levée.

Le Secrétaire-adjoint,
J. AMIEL.

Digitized by Google

NOTE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

DE LA

SOCIÉTÉ D'ETUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE

A la fin de l'Exercice 1926

ET PROPOSITIONS POUR LE BUDGET DE 1927

PAR M. A. FAGES, TRÉSORIER

La Société avait en caisse à la fin de l'année 1925	4.423 fr.	»
Elle a reçu pendant l'année 1926	9.053	90
TOTAL	13.476	90
Les dépenses s'élèvent à	9.025	45
L'excédent de recettes est de	4.451	45

Les Recettes se décomposent comme suit :

Solde en caisse au 1er janvier 1926	4.423	»
188 cotisations, ensemble	1.968	»
36 membres nouveaux à 13 francs	468	»
Subvention du Ministère	4.000	»
id. Conseil Général	500	»
id. Ville de Carcassonne	500	»
Vente de bulletins, ouvrage David, recettes diverses	1.617	90
TOTAL	13.476	90

Les Dépenses se décomposent comme suit :

Loyer	400	»
Concierge et facteur	80	»
Assurance contre l'incendie	28	»
Impression du bulletin 1923	2.717	»
id. 1924-1925	4.560	»
Frais d'excursions	275	»
A reporter	8.060	»

Digitized by Google

Report.....	8.060 fr.	»
Distribution et affranchissement des bulletins....	171	50
Achat de collections.....	302	50
Entretien des collections et reliure.....	247	65
Abonnements et cotisations.....	50	»
Plaquettes pour les jubilés	73	80
Affranchissements et recouvrements.....	120	»
TOTAL.....	9.025	45

Budget de 1927

Solde en caisse au 1er janvier 1927.....	4.451	45
210 cotisations à 10 francs.....	2.100	»
30 membres nouveaux à 13 francs.....	390	»
Subvention du Conseil Général.....	500	»
id. Ville de Carcassonne.....	500	»
TOTAL	7.941	45

DÉPENSES

Loyer.....	400	»
Concierge et facteur.....	80	»
Assurances incendie.....	28	»
Eclairage et chauffage.....	20	»
Mobilier et entretien.....	150	»
Achat de collections.....	500	»
Impression année 1926.....	4.000	»
Frais d'excursions.....	100	»
Impressions diverses.....	100	»
Frais de bureau, Secrétaire et Trésorier.....	100	»
Abonnements et cotisations	50	»
Dépenses imprévues	300	»
Solde à reporter à nouveau.....	2.113	45
TOTAL.....	7.941	45

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

Rapports sur les Excursions de la Société

Digitized by Google

Digitized by Google

EXCURSION A LAGRASSE

le 5 Avril 1926

Ainsi qu'il avait été annoncé par la presse régionale l'importante excursion à la vieille abbaye de Lagrasse a eu lieu le 5 avril 1926 avec un plein succès. Dès sept heures du matin un vaste autobus emportait vers la région des Corbières un certain nombre de membres de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude qui, arrivé à Lagrasse à 8 h. 1/2, se trouvait bientôt entouré de nombreuses automobiles d'associés venus par leurs propres moyens, et bientôt arrivaient d'autres touristes venus de Fabrezan, de Narbonne et des environs soit en voiture, soit par la voie ferrée. Aussitôt le rassemblement exécuté, la caravane se dirige vers l'intérieur de la ville, et se met à visiter ses vieilles rues bordées d'antiques maisons datant de l'époque romaine, du moyen âge et de la Renaissance, son marché couvert et les vieilles maisons à encorbellement et à piliers sculptés qui l'avoisinent. Puis l'on se rend à l'église où, sous la direction d'un clergé érudit, les excursionnistes peuvent admirer tout ce que ce monument renferme d'intéressant : rétable du maître-autel, tableaux de Ribeira, classés et représentant les sept sacrements, vieilles chapelles du transept, dont celle du côté de l'évangile est remarquable par sa voûte et sa clef représentant un St-Michel fort archaïque, un ostensoir en argent doré, classé aussi et dont le pied est une admirable pièce d'orfèvrerie, la visite se termine au son de l'orgue, provenant de la chapelle des Carmes de Carcassonne, et dont M. l'abbé Cals, qui va cette après-midi nous guider dans les antiques bâtiments de l'abbaye bénédictine, sait tirer de mélodieuses harmonies.

Digitized by Google

A onze heures, le parc de la maison abbatiale était envahi par les excursionnistes qui, groupés çà et là sur la verte pelouse, y prirent, avec les vivres du sac, leur repas, joyeusement terminé par l'excellent vin mousseux offert gracieusement à tous par M. Lautier de Lagrasse.

A 13 heures tous les excursionnistes, auxquels s'était joint un nombre assez important d'habitants de la localité, se trouvaient réunis dans la vaste salle de la demeure abbatiale, ornée d'une cheminée monumentale. Plusieurs rangées de sièges étaient mis à la disposition des assistants et au premier rang se trouvait M. Calvet, maire et conseiller général, le clergé de Lagrasse, et de nombreuses dames, soit de la localité, soit faisant partie de l'excursion.

M. le Docteur Courrent, président de la Société, présente à l'assemblée M. l'abbé Joseph Cals, professeur de philosophie à l'Ecole St-Stanislas de Carcassonne, savant archéologue, qui pendant plus d'une heure va tenir l'auditoire sous le charme de sa parole.

Aux murs étaient étalés les plans de l'antique abbaye et des dessins coloriés figurant les diverses parties du curieux carrelage de la chapelle abbatiale. L'éminent orateur après avoir exposé les grandes lignes d'une bibliographie générale sur le rôle du monastère de Lagrasse, rappelle les noms des derniers moines victimes de la tourmente révolutionnaire et cite, entre tous, le nom de Dom Bernard de Montfaucon, célèbre par ses travaux scientifiques, parmi les savants bénédictins de la docte congrégation de St-Maur.

Il nous dit comment dans l'adjudication de 1793, du monastère comme bien de la nation, celui-ci fut divisé en deux lots. Il insiste sur la partie alors acquise par la famille Berlioz et donnée généreusement par elle dans ces dernières années à l'œuvre des médaillés militaires.

Il s'agit en effet, dans l'exposé de M. l'abbé Cals, de

Digitized by Google

l'ancienne résidence abbatiale plutôt que du monastère tout entier et des parties qui ont conservé au milieu des diverses restaurations successives le beau caractère des constructions du XIII[e] siècle, et tout cela est rapporté à la gloire d'un moine vaillant et humble le père abbé Auger de Gogens, XXXIV[e] abbé de Lagrasse, dont l'abbatiat s'étendit de l'année 1279 à l'année 1309, et ceci d'après deux inscriptions significatives gravées sur le marbre, d'après ses armoiries, écartelées en sautoir d'azur et de gueules, ici et là, tant sculptées aux clefs des voûtes qu'aux linteaux de plusieurs portes, et d'après de nombreux textes (plus de 110 documents d'une authenticité irrécusable) la belle figure de l'abbé Auger est mise à l'honneur qu'elle mérite.

M. l'abbé Cals passe alors en revue, ce qui reste de son œuvre à Lagrasse, surtout le petit cloître avec ses chapiteaux préromans, la chapelle abbatiale avec ses fines sculptures, ses peintures murales vraiment curieuses et instructives, malgré le badigeon de plâtre, qui en recouvre malheureusement encore une trop grande partie, enfin son merveilleux carrelage où la science de la synthèse géométrique, toute imprégnée de logique, ne le dispute à l'effet proprement esthétique que pour l'expliquer et le faire comprendre.

Il est rare de trouver un ensemble aussi intéressant et il est vraiment précieux puisqu'il date de 1296.

Enfin, à l'aide du texte roman de *Philomena*, *seu gesta Caroli magni ad Carcassonam et Narbonam*, le conférencier essaye de reconstituer, sur le tableau noir, le plan de l'antique basilique carolingienne dont l'abside existe encore à Lagrasse, vénérable et mystérieuse, et qui forma sous l'abbé Auger une partie du transept de l'église restaurée et agrandie dans les dernières années du XIII[e] siècle.

M. le Docteur Courrent, président de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, félicite et remercie l'orateur

Digitized by Google

de son intéressante communication, qui a captivé l'attention de tous. Il adresse aussi ses remerciements à M. Calvet, maire de Lagrasse et à MM. les curés de cette ville, qui nous ont si gracieusement guidés et pilotés dans cette excursion.

M. l'abbé Cals prend alors la tête de la caravane et nous conduit dans les diverses parties du monastère, qu'il nous a si savamment décrites et donne sur place des indications précises.

La visite se termine par le parcours du couvent des sœurs de Nevers, restauré et portant tous les caractères du XVIII[e] siècle, et lentement s'écoule par la vaste cour le flot des excursionnistes, charmés de ce qu'ils ont vu et de ce qu'ils ont entendu.

Le Secrétaire de la Société,

Germain SICARD.

Digitized by Google

EXCURSION

le 16 Mai 1926

à LAGARDE, CAMON, LÉRAN et MIREPOIX (Ariège)

L'excursion effectuée en 1925 aux ruines du Castrum de Puivert et à Chalabre devait être rationnellement complétée par une visite à Lagarde, Camon et Mirepoix (1).

La *Conquesta*, comme désignent les chroniqueurs du XIII[e] siècle, le pays conquis par Simon de Montfort, ses lieutenants et ses armées, fut distribuée entre les différents officiers : le pays de Puivert et le Kercorbez avec Chalabre fut donné en fief à Pons de Bruyères le Châtel ; le Pagus Mirapensis et Montségur, limitrophe du premier, devait échoir à Guy de Lévis, le plus fidèle des lieutenants de Montfort, nommé Maréchal des Albigeois, le jour où son Seigneur et maître fut choisi par les légats pour occuper les biens de Trencavel et chargé de la direction de la croisade.

Des alliances matrimoniales ont uni et quelquefois désuni ces deux familles et leurs descendants qui, depuis sept cents ans, se sont transmis, sans interruption, le nom, les honneurs et les domaines. On ne peut parler du Kercorb plus tard dénommée « Terre privilégiée », sans penser à l'évêché de Mirepoix dont le fief de la famille de Bruyères faisait partie ; les Sires de Lévis s'étaient même attribué dans le cours du XIV[e] siècle la Seigneurie de Puivert ; dans les levées du ban et de l'arrière ban de la noblesse

(1) V. « Excursion au Pays de Kercorbez : Chalabre et au Pagus Mirapensis : Léran, Lagarde et Mirepoix ». Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, 1905, t. XVI, p. 57-104, Dr Courrent.

Digitized by Google

du Midi, pour aider le roi dans ses entreprises militaires, les Seigneurs de Mirepoix combattaient toujours auprès des marquis de Chalabre et de Puivert.

En raison même d'une similitude de mœurs, d'un climat et d'un intérêt touristique semblables, d'une même constitution géologique, de souvenirs historiques rattachant intimement les cantons de Chalabre et de Mirepoix que, seules des limites administratives ont placés dans deux départements différents, j'ai organisé pour 1926, avec votre approbation une excursion vers les domaines des descendants des maréchaux de la Foi comme suite à celle de 1925.

Nous avons choisi la riante petite cité de Chalabre comme lieu de ralliement où les excursionnistes, venus de divers points du département de l'Aude, devaient se rencontrer.

Malgré un temps détestable, malgré un véritable déluge au départ de Carcassonne, vingt-trois excursionnistes parmi lesquels six courageuses dames, montent en autobus devant le Square Gambetta à 6 heures du matin.

Une heure et demie après, une petite halte à Belvèze permet de voir l'antique statue en pierre du XIV^{e} siècle de la vierge transportée du monastère de Prouille.

Et la pluie tombait toujours ! Les ruisseaux débordent sur la route, mais on fait bon cœur contre mauvaise fortune, espérant toujours que le soleil réussira à percer les nuages et nous accompagnera dans la visite des monuments que nous avons projeté d'examiner en détail.

A 9 heures et demie, nous arrivons devant la grille qui ferme le pont donnant accès aux ruines imposantes du vieux manoir féodal de Lagarde.

Nous exprimons ici le regret que M. J. Poux, Directeur de la Société, ait été empêché de nous accompagner dans cette randonnée. Il connaît fort bien cette région, pour y avoir été, pendant plus d'un an, l'hôte à Léran du Duc de Lévis-Mirepoix. Il a fait dans le bulletin de la Société de

Digitized by Google

Géographie de Toulouse (1) une description très détaillée de la demeure actuelle à Léran des Seigneurs de Mirepoix et du château de Lagarde ; il nous eût fort bien documentés sur ces monuments historiques si dignes d'intérêt. Je vous renvoie aux monographies écrites par M. Poux.

Je ne puis résister au désir de donner la publicité à la description que fait de ce château de Lagarde, Gayraud qui sous le pseudonyme de l'« *Hermite de St-Benoît* » a laissé dans un manuscrit daté de 1860, toute une série de lettres adressées à divers, ayant trait à l'histoire du Kercorbez et du pays de Mirepoix. J'ai eu l'honneur de présenter à la Société ce manuscrit qui contient, en outre de ses descriptions, de fort beaux dessins que nous avons déjà utilisés pour illustrer notre rapport d'excursion à Puivert. Nous emprunterons pour le compte rendu de notre voyage d'études à Lagarde ceux qui accompagnent les pages écrites au sujet de ces ruines :

« Le château de Lagarde est fort ancien, puisqu'il « soutint un siège et fut pris en 1211 (2) par Simon de « Montfort qui le donna à Guy de Lévis. Aujourd'hui il « n'existe rien du château primitif ; il est même possible « qu'il ait été refait plusieurs fois comme l'indiqueraient « les restes d'une ancienne tour qui se trouvent dans le « fossé actuel du côté du levant, et ces restes ne paraissent « pas remonter au XII^e^ siècle, époque du premier château.

---

(1) J. Poux. — Bulletin de la Société de Géographie de Toulouse, juillet 1898. Notice sur les châteaux de Léran et de La Garde.

(2) H. générale du Languedoc, pages 362 et 375 T. VI. Il semble que le château de Lagarde signalé par les auteurs de l'histoire du Languedoc soit plutôt celui du Tarn que celui de l'Ariège. A la page 466 du même volume est cité un accord entre l'abbé de Lagrasse et le Seigneur de Lévis au sujet de droits tenus par les anciens possesseurs devenus faydits en 1215. Une partie des domaines fut enlevée au maréchal et donnée en fief à Simon de Montfort. Ces domaines comprenaient le château de Lagarde qui est bien celui de l'Ariège.

Digitized by Google

Armes de la famille de Lévis

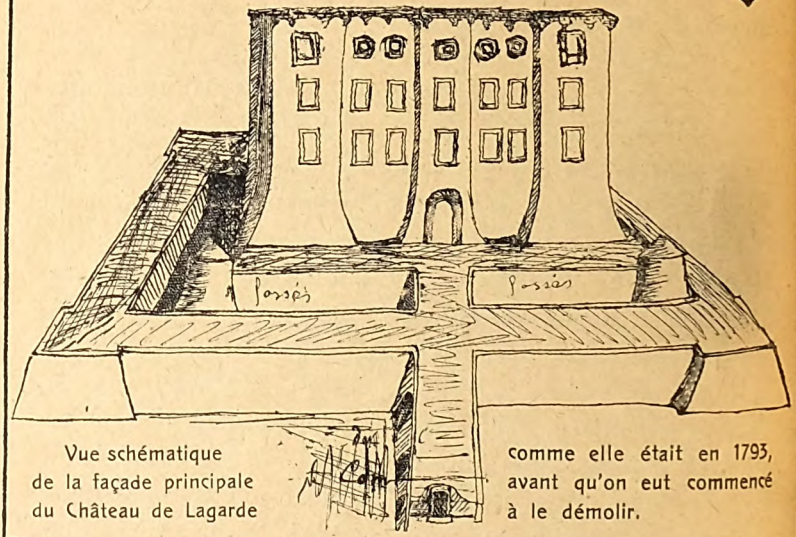

Vue schématique de la façade principale du Château de Lagarde comme elle était en 1793, avant qu'on eut commencé à le démolir.

LÉGENDE DU PLAN

1. Entrée ancien^t en fer.
2. Terrasses ou fortification extérieure.
3. Fossés.
4. Porte qui traverse la terrasse N. et communique aux fossés.
5. Pont sur le fossé ; 5 bis pont extérieur.
6. Terrasse du massif ; 6 bis voûte au-dessus des écuries.
7. Tours p^r défendre le fossé; 7 bis, tour de la terrasse voûtée ; 7 ter, prison.
8. Tour de l'escalier d'honneur
9. Tour du petit escalier.
10. Salle des gardes ou rez-de-chaussée.
11. Habitation du portier.
12. Cuisines.
13. Remise des voitures.
14. Tours carrées des angles du château ; 14 bis, chambre du dernier marquis.
15. Tour carrée de la porte d'entrée.
16. Trous d'une galerie, au-dessus était la chapelle.
17. Porte actuellement comblée.

Plan du Château de Lagarde

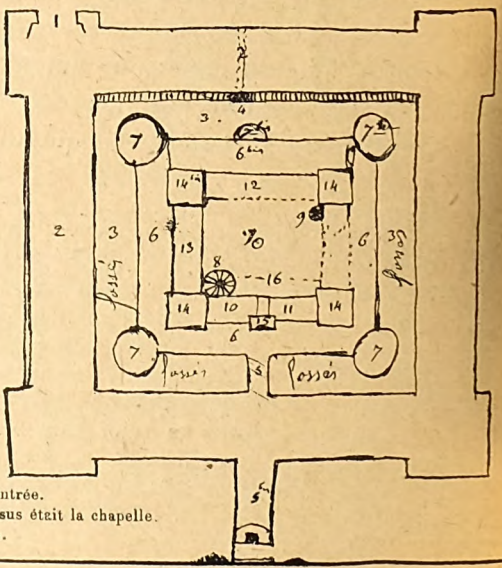

Digitized by Google

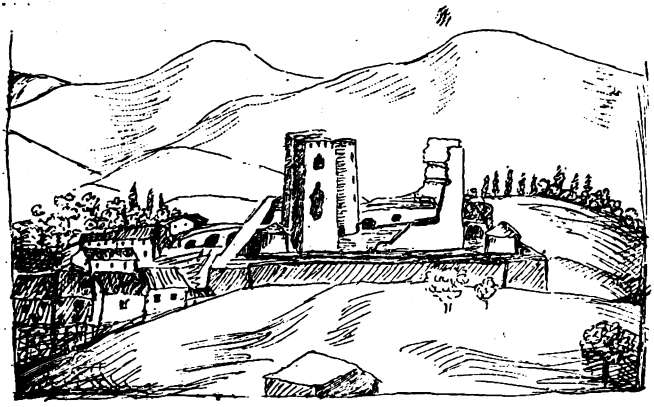

Vue générale des ruines du Château de Lagarde du côté Est prise de Montaragon

Vue intérieure de la cour du Château de Lagarde prise du 1er étage de la tour de l'angle Nord-Est

Digitized by Google

« Le château avait été rebâti au commencement du « XVII^e siècle et achevé en 1649, comme le prouverait « l'inscription ainsi conçue qu'on voit sur le bastion N.-E. « *En l'année MDCXLVIIII, Anne-Louise de Roquelaure, « veuve de Messire Alexandre de Lévis a fait bâtir ces « tours et murailles joignantes* ».

« Le château avait été construit quelque temps aupara- « vent et c'est à cette époque que la famille aînée de Lévis « dût y transporter ses pénates. Plus tard en 1772, il fut « encore réparé et disposé tel qu'il se trouvait en 1793. Des « statues représentant des guerriers antiques ornaient les « tours d'angle de forme ronde qui se trouvaient dans « l'enceinte intérieure ; d'innombrables ballustres couron- « naient tous les murs tant extérieurs qu'intérieurs et « même la corniche de la toiture (1).

« Lorsque le dernier marquis de Mirepoix, Eugène, « émigra, le château fut déclaré bien national, vendu « comme tel, et comme le château passait pour forteresse, « il fut rendu par la Convention nationale un décret qui en « ordonna la démolition ; ce fut le sieur Loup, habitant de « Limoux, qui devint acquéreur et se chargea de le démolir. « Mais au lieu de détruire les terrasses qui seules donnaient « l'aspect d'une forteresse, il démolit les habitations pour « en vendre la pierre de taille, ce qui fut pour lui plus « lucratif. Aussi les terrasses sont-elles aujourd'hui comme « elles étaient alors, tandis que les habitations inoffensives « du marquis de Mirepoix ne sont que des ruines majes- « tueuses qui prouvent la puissance et les richesses de la « famille de Lévis, la première du pays après celle du « Comte de Foix.

(1) Une vue cavalière qui se trouve dans l'escalier du château de Léran donne une idée de la richesse architecturale de cette somptueuse demeure. Les ballustres de Lagarde servent aujourd'hui à limiter et à orner la cours d'honneur et le parc du château de Mauléon-Bruyères de Chalabre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

« La famille de Lévis tire son nom de la terre *de Lévis* « près de Chevreuse et Montfort l'Amaury (département de « Seine-et-Oise). Ses armes sont « *d'or à trois chevrons* « *de sable* ». Ces trois chevrons signifient que lors de la « croisade, cette maison avait fourni trois compagnies de « gens d'armes. Vers 1200, Gui de Lévis passa dans le « Midi de la France avec les princes et les barons qui pri- « rent part à la croisade contre les Albigeois. Lorsque « Simon de Montfort fut nommé commandant de la Croi- « sade, Gui de Lévis fut fait maréchal des Albigeois. Gui « de Lévis mourut en 1230; son fils Gui II lui succéda dans « sa charge ; puis ce fut Gui III, son petit-fils. Enfin ce titre « de maréchal des Albigeois qui fut transformé en *maréchal* « *de la foi* (1495) demeura attaché à la terre de Mirepoix « qui fut érigée en marquisat au XVI^e^ siècle ; le dernier « membre de la branche aînée, le marquis de Mirepoix qui « était maréchal de France, portait derrière les armes des « Lévis quatre bâtons de commandement, deux à fleurs de « lys, deux à croisettes. Il mourut sans enfants en 1630. La « terre de Mirepoix passa, ainsi que le titre de maréchal « de la Foi, à la branche de *Lévis Léran* qui fut déclarée « branche aînée par arrêt du parlement de Toulouse, contre « les prétentions de la branche de *Lévis Gaudiez* qui porte « aussi le titre de marquis. La famille de Lévis était très « répandue dans toute la France ; il existait une famille « *Lévis Ventadour* dont un descendant fut élevé au titre « de duc et pair de France ; celle de *Lévis Ajac* qui eut un « de ses membres duc et maréchal de France et mourut en « 1789 ; celle de *Lévis Baron Montbrun* ; celle de *Lévis* « *Baron Chailus* ; celle de *Lévis Baron Morand* ; celle de « *Lévis Lagny* ; celle de *Lévis Florensac ;* celle de *Lévis* « *Cousan* et quelques autres. Plusieurs de ces branches « sont aujourd'hui éteintes ; quelques-unes existent encore.

Gayraud de St-Benoît raconte dans sa lettre à M. Trinchant, curé de Malras, la visite qu'il a faite au château de

Digitized by Google

Lagarde. Je la copie textuellement en priant le lecteur de suivre la description sur le plan et les croquis qui accompagnent cette narration.

« Nous pénétrâmes dans la forteresse par le bastion N-O. où était anciennement une porte en fer par laquelle passait le marquis pour entrer ou sortir du château. En faisant le tour des terrasses extérieures terminées à chaque angle par un bastion carré, on peut admirer de chaque côté de splendides panoramas et spécialement celui offert par la vallée de l'Hers.

« Arrivés en face la porte d'entrée du château, nous traversâmes le pont et passâmes sur les *terrasses du massif;* elles ont environ 65 mètres de long sur 8 mètres de large et sont terminées par quatre tours rondes, une à chaque angle du massif. Ces tours ont environ 8 mètres de diamètre, garnies de meurtrières dans le bas pour défendre les fossés, ce qui prouve que ces fossés n'ont jamais été remplis d'eau.

« La façade Sud du château à 46 mètres de longueur. Elle a trois tours carrées qui se présentaient majestueusement. Dans celle du centre se trouve la porte d'entrée du château. Cette tour n'a que 6 mètres de large, tandis que celles des angles ont 10 mètres de côté. Celle du centre n'a que 2 mètres de profondeur intérieurement et ne servait que pour manœuvrer la herse et le machicoulis. A remarquer à gauche, en entrant, la salle des gardes.

---

(1) « Une vaste terrasse avec balustres de pierre couronnait l'édifice et permettait de circuler sur toute son étendue. Les tours divisées en trois étages prenaient le jour par de vastes fenêtres rectangulaires dont l'une, celle du premier étage, était munie d'un balcon. Les bâtiments qui reliaient les tours, comptaient deux étages de fenêtres rectangulaires et un troisième étage orales, semblables à celles que l'on voit encore dans l'antichambre des appartements du roi à Versailles. » (J. Poux — Note sur les châteaux de Léran et Lagarde. L. C.)

Digitized by Google

« La façade Ouest n'a que le rez-de-chaussée. On y pénètre du côté de la cour ; elle a 42 mètres de longueur extérieurement, les deux tours carrées d'angle comprises. Dans cette partie se trouve encore la voûte qui recouvre le rez-de-chaussée. C'était là les remises des voitures. Une porte fait communiquer cette partie voûtée avec le rez-de-chaussée de la façade Sud, où se trouvaient les caves du château.

« Au 1er étage de la tour N-O., on voit encore les restes de la chambre à coucher du dernier marquis de Mirepoix. C'est de là qu'il sortit lorsqu'il prit le chemin de l'exil pour se rendre à Florence où il mourut. La légende rapporte que lorsqu'il voulut partir en 1793, sa voiture se trouva tellement chargée d'or et d'argent que deux fortes mules qui la traînaient purent à peine la faire marcher, et qu'il fallut en ajouter deux autres.

« La façade Nord est presque entière extérieurement, sauf qu'on a enlevé toutes les pierres de taille des ouvertures ; les trois étages du château sont bien marqués par les fenêtres. C'est dans le rez-de-chaussée qu'étaient les cuisines ; elles sont aujourd'hui détruites ainsi que les appartements supérieurs. Les appartements du rez-de-chaussée prenaient le jour par la cour intérieure.

« La façade Est est complètement détruite. Seules les tours carrées N-E. et S-E. sont debout. L'épaisseur des murs est de 2 m. 50 au niveau du sol de la cour.

« La cour du château de Lagarde avait au milieu un puits aujourd'hui totalement comblé par des débris de démolition. Elle avait au moins du côté Sud une galerie dont on aperçoit les traces indiquées par cinq arceaux en ogive marqués sur les murs. En dessus de ces arceaux était la chapelle dont un reste de voûte se trouve à l'angle fait par le mur et la tour ronde de l'escalier d'honneur. Cette tour du XVIe siècle est l'ouvrage le plus gracieux de tout le château ; elle est à l'angle S-O. de la cour. Le grand esca-

Digitized by Google

lier qu'elle contenait avait des marches très douces à monter ; elles ont été brisées à coups de marteau en 1793 ; on aperçoit dans la voûte qui la couronne une très jolie rosace formée par la réunion des nervures sculptées. Si elle existe encore, c'est qu'elle n'a pas pu être atteinte par le vandalisme du moment.

« Au fond de la cour vers le N-E. se trouvait une tourelle qui contenait un second escalier.

« Les restes de voûtes que l'on constate au premier étage indiquent que tous les étages étaient voûtés. Il n'existe pas trace dans les murs de trous destinés à supporter des poutres ou des chevrons.

« Tout ce qu'il y avait de sculptures a été mutilé. Il existe encore une petite auge du côté des cuisines ; on distingue un petit écusson de Lévis sur la porte d'entrée, un écusson Lévis Roquelaure à la tour carrée N-E., un autre écusson Lévis orné du collier de l'Anonciade sur la clef de voûte du pont sur le fossé.

« Le sieur Loup acheta le château au Gouvernement en 1793 et le vendit à son tour au sieur Merlane. Ce dernier traita la demeure des Lévis comme une carrière de pierre ; c'est pendant sa possession que se sont faites les plus grandes dévastations. La famille Vigarozy acquit ces majestueuses ruines trop tard pour les préserver de la destruction et de la profanation totales. » M. le duc de Lévis Mirepoix a racheté récemment les ruines de la célèbre et somptueuse demeure de ses ancêtres, dont l'un, à qui Louis XVI reprochait de venir rarement à la cour, répondit au roi « Sire, on voit que vous ne connaissez pas Lagarde » (1).

---

(1) J. Poux — L. C. « Les inventaires de ce château, que l'on conserve en assez grand nombre et pour toutes les époques dans les archives du duc de Lévis Mirepoix, permettent de se rendre compte très exactement des richesses qui y étaient accumulées ».

Digitized by Google

La notice que M. Poux a publiée sur le château de Lagarde et le manuscrit de Gayraud de St-Benoît que je viens de transcrire ci-dessus, les dessins qui accompagnent ce manuscrit et que j'ai fait reproduire dans ce rapport, donnent une idée assez précise des ruines de l'antique demeure des Lévis-Mirepoix. Le temps toujours maussade et pluvieux nous a empêché de les visiter en détail.

Un quart d'heure d'automobile nous séparait de la petite localité de *Camon* où est prévu un arrêt en vue de la visite de l'ancienne abbaye. « Camon a conservé avec ses vieilles maisons de style renaissance, (dont l'une n'est autre que la maison du prieur), son église et son couvent, un cachet archaïque que l'on retrouve dans presque toutes les localités des environs ; les Bénédictins du couvent de Camon, si puissants au moyen âge, se partageaient avec les Seigneurs de Chalabre et de Mirepoix, la suzeraineté de ces régions » (1).

Nous sommes attendus devant l'abbaye bénédictine par le régisseur de M. le Dr Lemozy d'Orel, propriétaire, qui n'a pu se rendre à Camon, malgré son grand désir de nous faire les honneurs de sa majestueuse habitation. On pénètre dans la vieille citadelle par une porte en arc surmontée d'une petite vierge en pierre, et en remontant une petite rue, on arrive au pied d'un vieux perron.

La façade à 3 étages est percée de fenêtres de style Renaissance.

La porte d'entrée imposante, à deux battants, est surmontée d'un imposte orné d'une grille en fer forgé et précédée d'un palier dans le mur duquel on peut admirer une croix romane sculptée en pierre avec encorbellement de même. Ce palier est précédé de sept marches.

A peine introduits dans cette immense demeure, l'œil est immédiatement attiré par un dallage de forme spéciale qui pave le vestibule. C'est un assemblage de briques rouges

(1) Tome XVI du Bulletin de la Soc. d'Et. Sc. de l'Aude.

Digitized by Google

placées de champ, et les dessins du carrelage sont coupés de briques de couleur noire.

A gauche par des baies ouvertes sur une cour, on aperçoit l'église, que nous visiterons tout à l'heure, avec des fenêtres trilobées du meilleur style et des murs bâtis en pierre taillée, le tout du XIV^e^ et du XV^e^ siècle.

A droite sont établis les appartements de l'abbaye que l'on traite aujourd'hui de château : un cabinet de travail, où l'on remarque sur les murs, et au plafond des sculptures Louis XV (attributs de musique, école espagnole), un salon dont les murs sont recouverts de tapisseries, œuvre des religieux de Camon, et représentant les quatre saisons; ces toiles sont remarquablement bien conservées, d'un bleu camayeu et brun sépia, elles font un ensemble très gai; une salle à manger meublée dans le style Louis XVI, dont les murs sont ornés de peintures naïves ; deux salles voûtées en ogive avec arcs doubleaux font suite à la vaste cuisine ornée d'un fourneau en pierre datant des moines et d'une belle collection d'ustensiles de cuisine en cuivre.

Un escalier à dalles très larges et à cage très spacieuse amène au premier étage dont les ouvertures sont en pierre de taille à arc surbaissé ; les appartements sont spacieux avec des plafonds à caisson. On y trouve une salle voûtée en berceau, dont les murs récemment dépouillés de la couche de plâtre qui les cachait, montrent des peintures à fresque du genre italien (1). Une terrasse ouverte vers le midi permet d'admirer un spendide panorama sur la vallée de l'Hers et les collines boisées qui en limitent le cours.

Cette vieille demeure est entourée de fortifications ou

(1) A côté, grande salle dite du Prieur avec un plafond à caissons reliés par des poutres merveilleusement sculptées, fouillées et peintes de fleurs de l'époque Louis XV. Au milieu, superbe cheminée en pierre. Cette salle est pavée de petits carreaux XVII^e^ siècle.

Digitized by Google

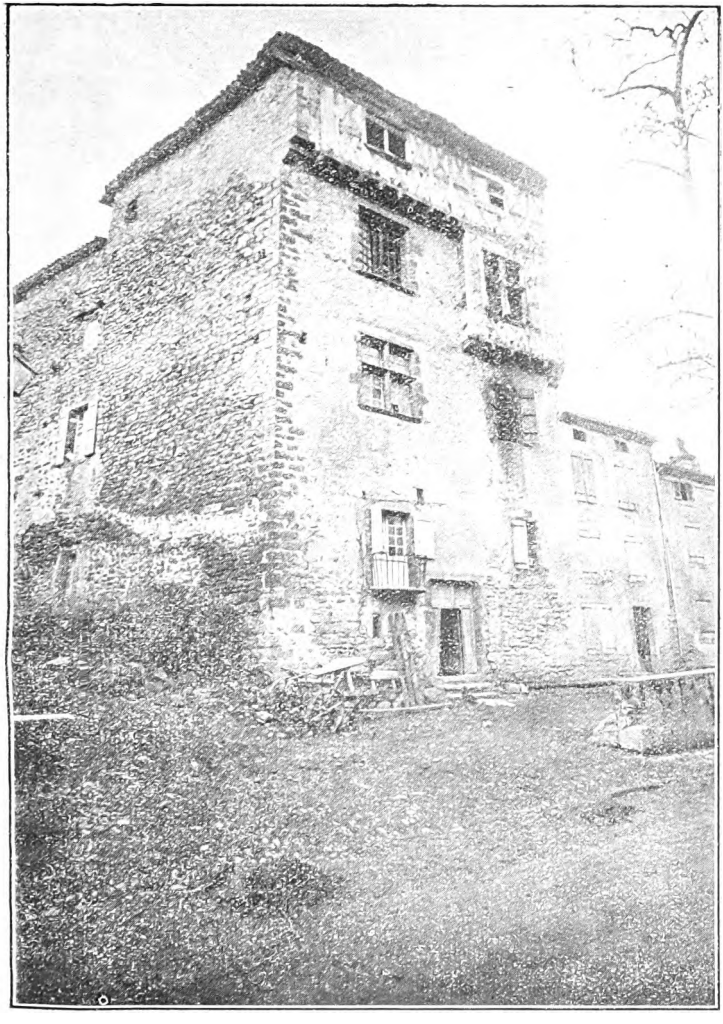

Cliché U.T.T.A. Foix (Ariège)

CAMON. — Maison du Prieur

Digitized by Google

Digitized by Google

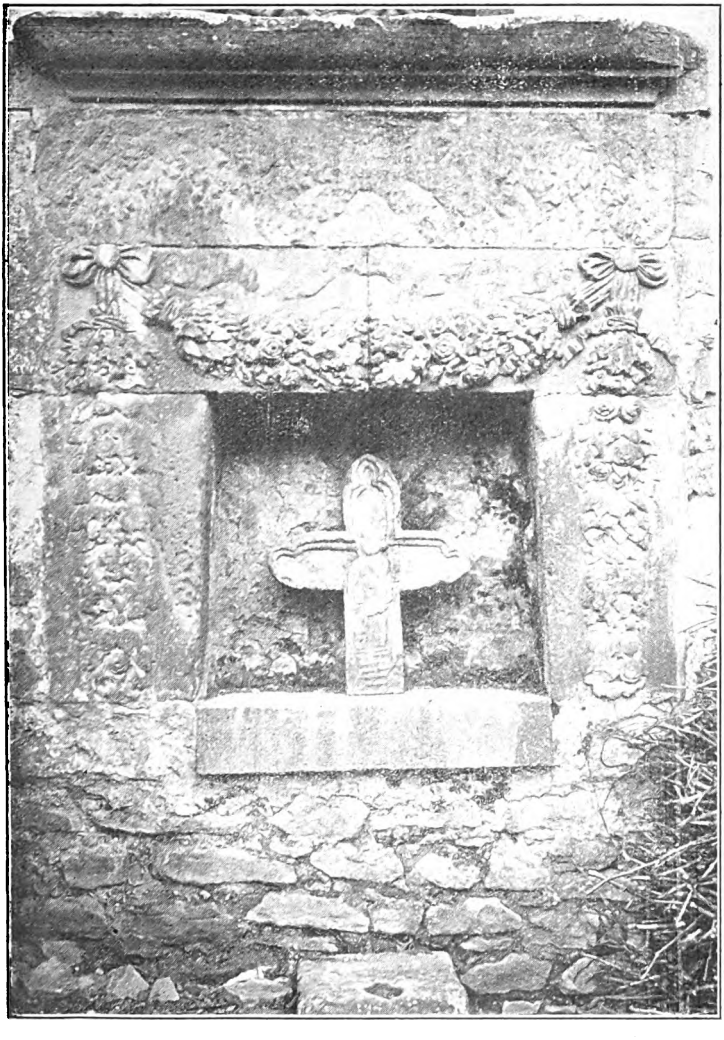

Cliché U.T.T.A. Foix (Ariège)

CAMON. — Croix Romane

Digitized by Google

Digitized by Google

plutôt de murs d'enceinte. L'Eglise, de la même époque est encerclée elle aussi dans la même enceinte. La voûte du chœur, le bénitier, le maître-autel sont classés.

Le Prieuré de Camon était un monastère de l'ordre de St-Benoît situé sur les bords de la rivière de l'Hers, dédié à St-Sauveur et à la Vierge. On lit dans l'histoire des Ariégeois de Duclos que « d'après d'anciens manuscrits, l'Eglise et le monastère furent bâtis par Charlemagne à son retour d'Espagne (1) ». Le Prieuré de Camon existait en réalité depuis le commencement du dixième siècle. La première année du règne du roi Raoul, en 929, le Prieuré reçut une donation de Tendad et de Béliarde, sa femme. A cette époque, il était gouverné par l'abbé Sulpice auquel appartenait le fond sur lequel il était construit. Ce même Sulpice le soumit en 943 à l'abbaye de Lagrasse au moment où *Sunarius* était abbé de Lagrasse (2) à condition de jouir, sa vie durant, du couvent, sous l'autorité de l'abbé de ce monastère.

Après sa mort, son neveu Bernard devait le régir de même, et après lui un autre Sulpice. Ils devaient professer la règle de St-Benoît. Après la mort de ces trois abbés, le pouvoir de l'abbé de Lagrasse fut absolu.

Le premier abbé de Camon choisi par l'abbé de Lagrasse en 999 fut *Etienne* qui était à la tête de Camon avec douze religieux.

Arnaud fut abbé au moment du partage entre Pierre Roger, évêque de Girone et comte de Carcassonne, et Roger Bernard, comte de Foix. Camon avait encore titre d'abbaye ; l'évêque se la réserva avec celle du Mas d'Azil (1034).

En 1068, Camon est considéré comme une simple prévoté dépendant de Lagrasse avec *Rigaud* comme prieur dans

(1) Tome VII — H. des Ariégeois — Duclos.

(2) Tome IV — page 478 — note 92 — Histoire du Languedoc (don Vaissette) Ed. Privat.

Digitized by Google

une bulle de Gélase II en 1118 (*Bérenger* prieur) Camor est mentionné comme comptant parmi les possessions de Lagrasse.

« Secuntur alique rectorie que pertinent ad presentationem prioris de Camone (et sunt de patronatu monasterii Crassensis).

« Ecclesia Sancte Columbe de Ledinhano superiori (la Digne d'Amont) f° XLIII.

« Ecclesia de Bellegarda (arrondissement de Limoux, canton d'Alaigne) que dicitur habere XLIV.

« Sub se ecclesiam Sanctorum Justi et Pastoris XLVI.

« Ecclesia Beate Marie de Bellovidere (Beauvoir, château, commune de Capendu).

(Inventaire des archives de l'Aude H. 9 page 207).

Ensuite se succèdent les prieurs :

Bertrand de Villemur (1172) plus tard évêque de Toulouse.

Pierre de Clermont de 1180 à 1190.

Palassin de 1221 à 1227.

Guilhem de la Crouzille qui en 1237 avait des différends avec les seigneurs de Lordat et de Mirepoix ; il vivait encore en 1247.

Peitavin 1247-1251 (1).

Pons de Vilar, appelé par l'abbé Duclos : Pons de Villiers (1272) qui en 1273 transigea avec Jean I de Bruyères, seigneur de Puivert et de Chalabre, au sujet de certaines rentes.

Bertrand de Castelnau, religieux de l'abbaye de Lagrasse (1296-1298).

En érigeant l'évêché de Mirepoix, le Pape Jean XXII fixa à douze religieux le nombre des moines de Camon et

(1) 1267 « Prieuré de Camon : donation de R. Godi, notaire de Belpech, de la moitié de la dîme à Villadran. Inv. des archives de l'Aude, H 140, p. 265.

Digitized by Google

enjoignit à l'abbé de Lagrasse de compléter ce nombre (bulle du 16 juillet 1318) (1).

Jourdain de Roquefort, 1316-1328, appelé par Duclos Jordan de Rochefort, était alors prieur de Camon ; il signa avec Thomas de Bruyères une transaction au sujet des droits que possédait le Prieur sur les fourches patibulaires d'Ourjaquet.

« Les fourches demeureront dans les terres du dit Thomas de Bruyères à l'endroit d'Ourjac, et le prieur, en faisant l'entier abandon d'icelles, sera libre d'en élever en lieu et place qu'il sera en son aisance dans la terre de son prieuré « (2).

Ces fourches patibulaires indiquent, qu'à l'égal des Seigneurs de Puivert et Chalabre, les prieurs de Camon avaient droit de haute, moyenne et basse justice. Aussi les prieurs de Camon se trouvent-ils souvent en différend avec les Seigneurs de Lévis-Mirepoix au sujet de ces droits de justice (3).

Raynaud Foucault 1328-1366 qui devint chapelain du roi Jean le Bon en 1351, succéda à Jourdain de Rochefort. Il eut une querelle avec François et Pierre de Lévis qui avaient tué des vassaux du monastère. Puis vinrent :

Guilhaume de Folcrand 1336.
Olivier de Pompilin 1396-1401.
Bernard de Laroque 1420.
Bernard de Queysses 1470-1481.
Oudouin d'Abzac 1482.

---

(1) H. du Languedoc, Edition Privat, Tome V, page 1682, preuves. Bulle de Jean XXII par laquelle « le prieur de Camon est déclaré « couventuel de douze religieux qui doivent être envoyés et changés « au vouloir de l'abbé et monastère de Lagrasse ». Inventaire des archives de l'Aude f° 110.

(2) Archives du château de Chalabre.

(3) Tome VII, H. des Ariégeois, Duclos.

Digitized by Google

En 1494, l'Eglise et le Monastère étaient ruinés et détruits; les religieux, manquant de ressources, abandonnèrent le monastère. Seul resta le Sacristain.

Le parlement de Toulouse séquestra les revenus, fit reconstruire les lieux réguliers, et força l'abbé de Lagrasse à y installer six religieux.

En 1501, *Philippe de Lévis*, évêque de Mirepoix depuis l'an 1497 (1), plus tard nommé par François I abbé de Lagrasse (2), fut élu Prieur de Camon.

---

(1) Tome IV, H. du Languedoc, Ed Privat, Pages 435-438.

(2) 3 août 1501. — Le clocher encore debout de l'abbaye de Lagrasse fut bâti par son ordre, c'est un ouvrage remarquable sur l'une des faces duquel on voit ses armes sculptées sur la pierre (Mahul-Cortulaire, t. II, p. 403) ainsi que sur un des culs de lampe qui soutiennent les nervures des ogives de la salle basse du clocher. Philippe de Lévis enrichit la sacristie de Lagrasse, de nombreux ornements d'église. Il fit aussi bâtir le château de Bouilhonac, près Trèbes, aujourd'hui tombé en ruines. Les armes de la maison *de Lévis* « *d'or à trois chevrons de sable* » se voient encore sculptées dans la chapelle qui se trouvait dans une tour complètement séparée du château.

Sur une fenêtre du château on découvre les armes d'ABSAC de la DOUZE « *Ecartelé : au 1 et 4, d'or à une bande d'azur chargée d'un besan d'argent, à la bordure de gueules chargée de 8 besans d'argent, au 2 et 3 d'argent à une fasce de gueules accompagnée de six fleurs de lys d'azur, trois en chef et trois en pointe* » (D. Trinchand, chronicon abbatiœ B. Mariœ de Crassa).

Sur l'instigation de Pierre IV *d'Absac de la Douze*, archevêque et primat de Narbonne, abbé de Lagrasse jusqu'en 1501, Antoine I de *Chambert*, avait été élu à sa place abbé de Lagrasse par les suffrages des Religieux et confirmé par l'official de l'église de Castres, délégué apostolique. Antoine de Chambert fut solennellement installé le 7 juillet 1501 par la communauté rassemblée. Mais il fut dépouillé de son titre sur la fin du même mois, par arrêt du parlement de Toulouse qu'obtint contre lui *Philippe de Lévis*, pourvu de la nomination royale et de la résignation de *Jean de Sanxis* avant même la prise de possession de ce dernier. (Cartulaire de Mahul, tome II, page 400 et 403)

Il n'est pas surprenant que les armoiries de la famille d'Absac se

Digitized by Google

Philippe de Lévis fit rebâtir au prix de 300.000 livres l'église et le monastère et donna aussi une grosse cloche (note fa) munie de ses armes et de sa légende SPES MEA DEVS comme à la clé de voûte du sanctuaire de l'Eglise. Il mourut en 1537.

Charles Hémard d'Enonville, cardinal évêque de Macôn remplaça Philippe de Lévis (1538).

Puis vinrent successivement :

Georges d'Armagnac, cardinal archevêque de Toulouse, (1531-1560) ;

Jacques de Villemur, 1580 ;

Jacques de Villemur, son neveu, (1600-1603) ;

Jacques Philibert de Villemur, par suite de la résignation du précédent, 1650-1712 (1) ;

En 1661, l'église couventuelle fut agrandie de deux chapelles dont une fut consacrée à N. D. du Rosaire.

Georges de Villemur, 1712-1718 ;

Thomas Lavaur, 1720.

Les religieux restèrent au couvent de Camon jusqu'en

---

trouvent au château de Bouilhonac à côté de celles de la famille de Lévis. La famille d'Absac a fourni de nombreux abbés au monastère de Lagrasse. Philippe de Lévis fut un des plus illustres chefs de la même abbaye. Or, Bouilhonac avait été donné aux moines de St-Marie d'Orbieu par Charles le Simple en 901 et même avant par ses prédécesseurs. En 1786, les Religieux de Lagrasse étaient encore seigneurs de Bouilhonac. Et malgré les dissentiments de Pierre d'Absac et de Philippe de Lévis, au moment de la réfection du château, on ne doit pas s'étonner que les écussons de Philippe de Lévis et de Pierre d'Absac aient été sculptés l'un à côté de l'autre au même titre de Seigneur de Bouilhonac.

(1) 16 décembre 1669, accord avec le prieur de Camon pour la pension de 350 livres qu'il doit payer annuellement aux religieux de Lagrasse, outre les devoirs accoutumés — 23 février 1670 — quittance de la susdite pension et exécution de la dite transaction — f° 174 et f° 176 — Inventaire des archives de l'Aude, H. 10 (Livre noir) — page 207.

Digitized by Google

1608, à cette époque le monastère fut abandonné, la régularité n'y fut rétablie qu'en 1699 longtemps après l'union de Lagrasse à la Congrégation de St-Maur (1).

L'église à laquelle on accède en contournant les anciennes dépendances du couvent est un vaste vaisseau gothique dont la réparation remonte comme il est dit plus haut au commencement du XVI[e] siècle.

Cette église possède un rétable en bois doré avec colonnes en bois à torsades, des stalles gothiques en chêne sculpté. Seul, le chœur est voûté. Il est de style gothique élégant, il est ajouré par des vitraux de l'époque de Philippe de Lévis. La clé de voûte et ses vitraux portent les armes des Lévis et la légende SPES MEA DEVS.

L'église possède un bénitier en granit de forme polygonale sur le pourtour brisé duquel sont sculptés : JESVS-MARIE-JOSEPH.

On y trouve encore une petite croix pastorale en argent et fleurdelisée qui a dû renfermer des reliques, données par Monseigneur et Prieur, Philippe de Lévis.

L'abbé Vidal, ancien prêtre de Camon, signale la présence dans la grande chasse de St-Félicien, relique obtenue de Rome par Monseigneur de Lévis « une boîte en argent carrée avec le mot PAX et la couronne d'épines ».

Sceau des abbés de Camon (Ariège)

(1) H. du Languedoc — Tome II pages 806-807 — note 156.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'abbé Duclos dans son ouvrage « l'Histoire des Ariégeois » reproduit cette couronne qu'il considère comme le sceau des Benédictins en 1620 ; « c'est une couronne d'épines et dans l'intérieur une croix grecque dont la branche horizontale est formée par le mot PAX, les extrémités de la branche verticale par une fleur de lys en haut, trois clous en bas ».

Une grande croix en fer forgé est appendue très-haut dans la nef à droite. A gauche, sculptés dans le mur, on voit les quatre évangélistes avec leurs attributs.

Il existe aussi dans une chapelle la tombe des derniers abbés (1).

Ce vaste et intéressant édifice devient la proie des intempéries. La nef voûtée, plafonnée de plâtre et de menuiserie, est perçée en plusieurs points ; les eaux de la toiture défectueuse s'écoulent dans l'intérieur du vaisseau, des pans de plafond se balancent menaçants et il est à craindre que si l'on n'exécute pas des réparations urgentes, la gracieuse église de Camon rebâtie à grands frais par Philippe de Lévis ne sera plus qu'un amas de ruines.

Il existe aux archives du château de Léran 47 pièces authentiques ou parchemins intéressant l'abbaye et l'église de Camon.

1) 1247. Bail à cens par Guil. de la Crousille, prieur de Camon de deux sétérées de terre dans le terroir de Langlade.

2) 1249-1427. Copie d'actes établissant que l'Eglise de St-Jean de Laval dépend du Prieuré de Camon.

3) 1302-1321. Registre papier d'actes (enquêtes, chartes et donations) concernant le Prieuré de Camon.

4) 1306, 1309, 1420, 1671. Collations de la Sacristie de Camon.

---

(1) Le clocher carré, de style roman contient des cloches merveilleuses à son argentin qui datent du XVI^e^.

Digitized by Google

5) 1311, 9 juin. Hommage des habitants de Camon au prieur Jordan de Roquefort.

6) 1313. Vente par Pierre Lassale de Camon à Bertrand Vidal de Lagarde de divers fonds sis au territoire de Camon sous réserve du droit du Prieur.

7) 1322, 13 décembre. Ordonnance relative à l'entretien des ornements de l'église de Camon, dont le Sacristain du Prieuré avait la garde.

8) 1326, 8 avril. Autorisation donnée à divers par Jordan de Roquefort, prieur de Camon, de moudre leurs grains ailleurs qu'à Camon en payant le droit de mouture.

9) 1331, 16 mars. Conversion accordée par Jordan de Roquefort aux membres de la famille d'Onaque d'une albergue annuelle en la redevance de 4 livre 14 s. F.

10) 1356, 1er janvier. Bail emphitéotique de divers fonds sis au lieu de Pratochausino consenti par le prieur de Camon en faveur de divers.

11) 1420, 14 août. Démission par Bernard de Lisle, religieux de Lagrasse, de l'office de Sacristain de Camon.

12) 1482, 14 août. Commission donnée au Parlement de Toulouse pour informer contre ceux qui avaient porté dommage au prieuré de Camon.

13) 1483, 10 janvier. Rome. Procuration par Eustache de Lévis, archevêque d'Arles, prieur de Camon, pour prendre possession du dit Prieuré.

15) sans date. Lettre de Pierre de Pons, Prieur de Vic, vicaire général du Cardinal Jean de Sanxis, abbé de Lagrasse, conférant à Philippe de Lévis le Prieuré de Camon vacant par la résignation pure et simple de Nicolas de Ligny protonotaire.

16) 1498, 3 novembre. Bulle d'Alexandre VI donnant à Philippe de Lévis le Prieuré de Camon, vacant par la mort d'Audouin d'Absac, abbé de Lagrasse.

17) sans date. Formule de serment.

Digitized by Google

18) 1499, 16 janvier. Château de Lagarde. Instrument de prestation de serment par Philippe de Lévis.

19) 1449, 17 janvier. Procès-verbal de prise de possession.

20) sans date. Notification à l'évêque de Mirepoix, à l'abbé et aux religieux de Lagrasse et aux religieux de Camon de la prise de possession de Philippe de Lévis.

21) 1501, 21 juin. Bulle du pape Alexandre VI confirmant la commende de Philippe de Lévis.

22) sans date. Mémoire pour Philippe de Lévis contre Guillaume de la Doze, conseiller au parlement de Bordeaux subrogé au lieu de frère Hélie de Chamont, compétiteur de Philippe de Lévis.

23 et 24) sans date. Inventaires de productions de Philippe de Lévis.

25 et 26) 7 mars, Lyon : Lettres royaux au Parlement de Toulouse et à son Président pour expédier le procès de Philippe de Lévis,

27) 1503, 2 et 7 août. Procuration de Philippe de Lévis pour le procès de Camon.

28) 1536, 31 mai. Résiliation de l'office de sacristain de Camon par frère Jean Caprioli en faveur de Jean de Rochefort.

29) 1499, 17 novembre. Procuration de Philippe de Lévis pour lever les revenus du prieuré.

30) sans date. Dépendances du prieuré de Camon.

31) 1527. Inféodation de terres du prieuré de Camon.

32) sans date. Titres pour le prieuré de Peyrefite dépendant de Camon.

33) XVI[e] siècle. Sac de pièces de production faites par les religieux de Camon contre l'abbé de Boulbonne, prieur de Camon.

34-38) Procès entre Philippe de Lévis et Corbeyran de Lordat au sujet de Labastide de Garderenoux.

39-41) Compte des travaux au prieuré de Camon.

42) 1541, 26 août. Procuration de Georges d'Armagnac

Digitized by Google

à Thomas de Laffite pour gouverner à titre de vicaire général le prieuré de Camon.

43) 1560, 6 mars. Acte constatant que la tour carrée a été bâtie par le prieur de Camon.

44) 1584, 2 août. Testament d'Etienne Fontanier, marchand de Camon.

44) XVII[e] siècle. Inventaire des titres concernant le prieuré.

46) 1776, 24 octobre. Fragment du procès-verbal de bornage des terres du prieuré de Camon par Jean Caraben, curé de Trésiers.

47) 1791-1819. Gages du carillonneur. Réparations au presbytère et au cimetière. Gages du desservant de Camon.

J'ai découvert en 1908, chez M[e] d'Esperonnat, notaire à Tuchan (Aude), au milieu de ses minutes, un sceau en bronze ayant appartenu au prieuré de Camon. En voici sa description :

« Le sceau en question porte l'inscription circulaire « suivante : + S : CVRIE : BEATE : MAIE : DE : « CAMONE = + Sceau de la Cure de la bienheureuse « Marie de Camon. Il y a sur l'autre face un renflement « central, terminé par un trèfle ajouré dans le style du « XIV[e] siècle et destiné à faciliter l'apposition sur la cire.

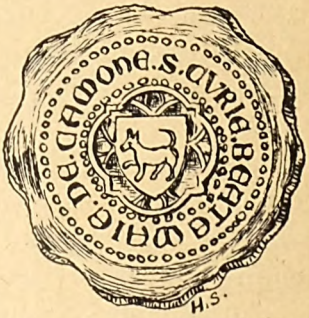

Sceau du Prieuré de Camon
(XIV[e] Siècle)

Digitized by Google

« L'écu, qui est entouré de demi-cercles reliés par des « chevrons suivant les habitudes de l'époque, porte un « animal à quatre pattes passant à gauche qui paraît être « un chien plutôt qu'un bouquetin, à raison de sa queue « relevée et recourbée (1) ».

Le prieur de Camon était en même temps curé de l'église paroissiale, ce qui est d'ailleurs fréquent dans notre pays; le prieur de Montolieu, par exemple, était dans ce cas.

J'ai donné la liste des prieurs de Camon depuis le X^e^ siècle, mais les armoiries de ces dignitaires ne sont indiquées ni dans l'Histoire du Languedoc de don Vaissette, ni dans l'ouvrage de l'abbé Duclos (Histoire des Ariégeois) qui en donne aussi la liste. Ces armes parlantes qui constituent cette pièce sont-elles celles d'un de ces curés-prieurs, ou bien celles du Prieuré. M. Bordeaux, président en 1908 de la Société française de numismatique, a acquis cette pièce intéressante et a fait à la Société française de numismatique une communication à la séance du 5 janvier 1908.

Une heure fut consacrée à contempler à Camon ces remarquables restes du passé religieux et féodal pendant une accalmie de la pluie et il fut possible du haut de la terrasse de l'abbaye, d'admirer le beau panorama qui se déroule sur la vallée de l'Hers, petit cirque en cet endroit, limité par les collines boisées, arrosé par le cours méandreux de la rivière sur les rives de laquelle s'étalent des prairies fertiles et poussent de luxuriantes cultures ombragées de peupliers d'Italie lançant vers le ciel leurs fûts droits et élégants.

A l'Hôtel moderne, à Chalabre, on a préparé un banquet pour les excursionnistes, et à midi précis, dans l'immense

1) Le chien se traduit en patois du pays par le mot *ca* (Canis suspensus — Capendu).

Digitized by Google

salle des fêtes de la maison, cinquante convives prennent place à une vaste table en fer à cheval toute fleurie où défilent les plats d'un menu délicat.

A la fin du repas, fut ouverte la séance de travail dont le procès-verbal paraîtra dans les comptes rendus du bulletin de 1926.

Nous avons hâte de continuer notre randonnée. Malheureusement le déluge qui nous accompage depuis notre départ de Carcassonne et qui semblait vouloir cesser, reprend de plus belle, et c'est sous une pluie battante que nous effectuons le trajet de Chalabre à Léran pendant ces huit kilomètres qu'il est si agréable de parcourir sous bois lorsque le temps est beau et que le soleil éclaire ces ravissants paysages.

A 1 kilomètre de la petite ville industrielle de Léran, l'antique demeure de la famille de Lévis présente sa silhouette gracieuse dans la belle parure de verdure qui l'encadre.

Quelques-uns d'entre nous s'avancèrent en émissaires vers le château pour annoncer l'arrivée des excursionnistes.

Reçus sur le perron par des serviteurs en livrée, nous fûmes fort aimablement accueillis dans le salon d'honneur du majestueux château par Mme la Duchesse qui, en l'absence de M. le Duc, nous reçut avec une simplicité et une affabilité toutes princières.

Une demi-heure après, le gros de la troupe faisait son entrée dans la cour d'honneur et dans le splendide salon où les présentations furent rapidement faites. Mme la Duchesse à laquelle nous présentâmes nos remerciements bien respectueux confia la compagnie à sa demoiselle d'honneur et à un de ses vieux et fidèles serviteurs qui nous firent visiter en une heure de temps les merveilles artistiques et archéologiques que renferme la demeure seigneuriale (1).

(1) Voir pour la description du château de Léran et de Lagarde dans le Bul. de la Soc. de Géographie de Toulouse (J. Poux) et le Bulletin de 1905 de la Soc. d'Et. Sc. de l'Aude.

Digitized by Google

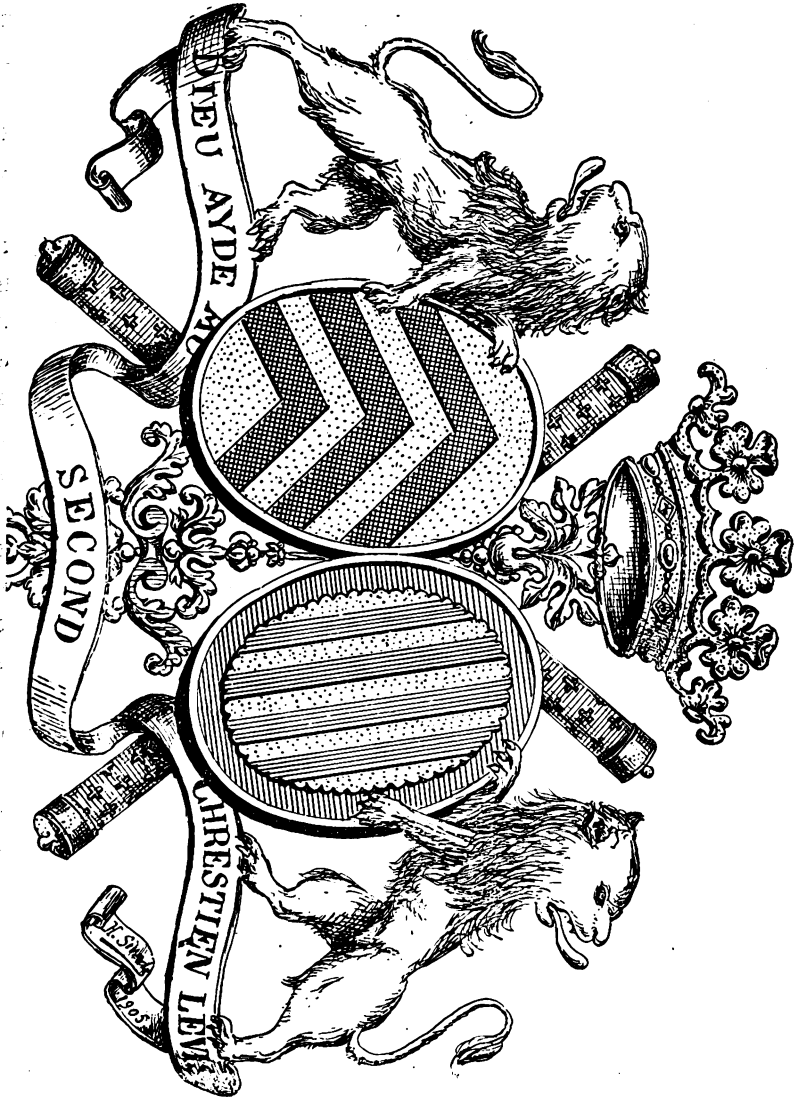

CHATEAU DE LÉRAN (Ariège)
Blason des familles de Lévis et de Mérode

La salle à manger est un vaste appartement carré orné de beaux cuirs de Cordoue et d'une cheminée monumentale armoriée, décoré de vieilles faïences aux armes de Lévis

Digitized by Google

et de portraits médaillons d'un très grand nombre d'ancêtres de la famille.

Après la visite d'une chambre remarquable par son ameublement et ses vieilles tentures, nous montons au second étage où notre attention est attirée par une inscription lapidaire encastrée dans le mur au-dessus de la porte de la bibliothèque. Cette pierre gravée trouvée dans les démolitions du château de Lagarde est en écriture onciale et libellée ainsi : MOSSIEU FRANCES DE LEVIS, SENHOR DE MONSEGVR ET MADONA ELIX DE LAVTREC MOVLHER SVA, AN EDIFICAT AQVEST CASTEL MCCCXX.

C'est de cette inscription que s'inspira le Duc de Lévis Mirepoix, grand-père du possesseur actuel du château de Léran, pour composer en 1883 celle qu'on lit sur la porte de la cour d'honneur « MOSSEN GVI DE LEVIS et MADONA MARIA DE MERODE MVLHER SVA HAN RADOVBAT AQUEST CASTEL MDCCCLXXXIII ».

La bibliothèque dont les vitrines contiennent plus de dix mille volumes est spacieuse et bien éclairée ; son plafond est de style renaissance. On a eu l'aimable attention de laisser sur la table une série de livres très richement édités dont nous admirons les magnifiques gravures.

On y conserve un splendide évangéliaire sur velin, où l'on peut admirer les lettres initiales richement dorées et enluminées et dix-huit encadrements différents. La miniature du frontispice, à toute page, représente en haut, au milieu des rayons, Dieu le Père, assis sur son trône, la main gauche appuyée sur un globe et bénissant de la main droite ; le trône est entouré des attributs des quatre évangélistes (1).

(1) Cet évangéliaire fut composé par ordre de l'Evêque Philippe de Lévis ainsi que huit des magnifiques volumes déposés sous la Restauration à la Bibliothèque de Foix sans leur reliure originale,

Digitized by Google

Après avoir traversé la salle des gardes, aujourd'hui sans affectation, à forme de prétoire, au milieu de laquelle se trouve une vitrine contenant, avec les très riches bijoux de famille, les décorations des ordres de St-Louis, du St-Esprit, de la Toison d'Or, de la Légion d'Honneur, les bâtons de maréchal de la Foi et de maréchal de France, nous entrons dans la chapelle qui n'est autre chose qu'un appartement sans style au 2e étage, mais est remarquable par ses ornements en bois sculpté et doré qui viennent du château de Lagarde; on y voit quelques toiles flammandes : une descente de croix et cinq à six toiles représentant la vie de la Vierge.

Faisant face à l'autel, l'attention est attirée sur le cénotaphe en marbre de Gaston Charles Pierre de Lévis, plus connu sous le nom de M. de Mirepoix qui mourut à Lagarde en 1757. Il laissa son héritage et ses titres à Gaston de Lévis, Seigneur de Léran, chef de la branche actuelle des Lévis-Mirepoix.

Nous visitons à la hâte un certain nombre d'appartements et de chambres dans l'une desquelles on nous montre un costume de pair de France. puis nous regagnons le salon en descendant le vaste et monumental escalier d'honneur aux murs duquel sont appendues les armoiries de Lévis et celles des familles alliées : Montfort, Montmorency-Laval, les comtes de Foix, les sires d'Armagnac, Sully, Lautrec, Estouteville, La Tremouille, Lomagne, Roquelaure, Arpajon, Bethune, Foix-Rabat, Bruyères, Mérode, Chabannes-La-Palice, Chaponnay, etc.... On voit encore dans cet escalier l'arbre généalogique des Lévis, une vue cavalière du château de Lagarde, le château de Lagarde un jour de fête, des armures anciennes, des chaises au porteur....

---

mais tous plus ou moins dégradés; toutes les miniatures ont disparu. (Tome III de l'inventaire des archives du château de Léran par Siméon Olive).

Digitized by Google

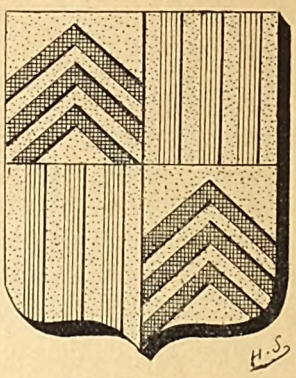

Blason de la famille de Lévis-Léran

1 et 4 de Lévis — 2 et 3 de Foix

Notre dernière visite fut pour la chambre et le cabinet de travail de M. le Duc, et pour la salle des archives qui ne contient pas moins de dix mille pièces curieuses concernant l'histoire de la famille et du pays de Mirepoix, et aussi l'histoire générale du Languedoc (1).

Avant de prendre congé, un lunch servi par M^me^ la Duchesse elle-même nous retint encore quelques instants dans le vaste salon tendu de riches tapisseries des Gobelins et de Flandres représentant les premières la « *mort des enfants de Niobé* », les secondes le « *retour de la chasse de Diane* ». Les meubles sont de style Louis XV ; la cheminée monumentale aux armes de Philippe de Lévis, évêque de Mirepoix, vient de l'évêché de cette ville. Les vitraux des fenêtres sont armoriés.

---

(1) Les archives possèdent aussi cent quarante quatre feuillets d'un graduel noté, sans reliure, mais en bon état de conservation, A part les lettres initiales, si curieuses et si variées, les pages de deux fêtes de la Pentecôte et du St-Sacrement ont encore leur encadrement aux armes des Lévis avec la devise épiscopale de Philippe de Lévis « Spes mea deus » (Inventaire des archives du château de Léran. — Tome III).

Digitized by Google

En remerciant Mme la Duchesse et la priant de transmettre nos respectueuses sympathies à M. le Duc, j'ai cru opportun en ma qualité de Président de la Société de lever nos verres à la prospérité de la famille de Lévis.

La visite au château de Léran nous a procuré l'occasion heureuse d'offrir le titre de membre honoraire de notre Société à M. le Duc de Lévis-Mirepoix qui a bien voulu accepter, et nous comptons dorénavant dans notre compagnie un des écrivains les plus remarqués qui, par son talent, s'est fait une place enviable dans les lettres françaises ; je me plais à rappeler les termes dans lesquels il s'est exprimé en réponse à notre proposition : « Très « sensible à votre délicate attention, je me réjouis « d'accepter la faveur que vous m'offrez, en souvenir des « liens historiques qui unirent ma famille à votre glorieuse « Cité, et en témoignage de la sympathie qui en résulte « entre les contemporains ». Je rappelle en passant que parmi les ancêtres de M. le Duc, nombreux sont ceux qui occupèrent les charges les plus élevées du Royaume de France (ambassadeurs, princes de l'Eglise, marins, maréchaux) et que pendant 150 ans, des membres de la famille de Lévis remplirent les fonctions de Sénéchal de Carcassonne (1).

Avec le même cérémonial qu'à notre arrivée nous avons été reconduits à nos voitures par les serviteurs de Mme la

---

(1) 1465 — Jean de Lévis + 1485 — Jean de Lévis, Baron de Mirepoix, Chambellan du Roy + 1554 — Guillaume de Lévis + 1555 — Philippe de Lévis + 1584 — Jean de Lévis + 1605 — Antoine Guillaume de Lévis et de Lomagne + 1633 — Alexandre de Lévis + 1638 — Jean de Lévis, fils d'Alexandre, a été fait Sénéchal en l'âge de cinq ou six ans, en considération que son père fut tué à la bataille donnée aux Espagnols devant Leucate, l'an 1637. (G. Besse — Histoire des Comtes de Carcassonne 1645 — Arnaud Estradier — pages 199 et 202.

Digitized by Google

Duchesse, et immédiatement nous nous sommes dirigés vers Mirepoix par Aigues-Vives-d'Olmes, St-Quentin, la Bastide-de-Bousignac. En une demi-heure nous sommes transportés sous la halle aux grains de la vieille cité Mirapicienne. Cet édifice tout moderne avec piliers et charpente en fer a remplacé le vieux monument qui s'harmonisait si bien avec la place des couverts, rectangulaire, entourée de galeries couvertes formées par le premier étage des maisons que supportent des piliers en chêne sculpté. L'hôtel de ville surmonté par l'écusson portant les armes de lacité « *de gueules à un poisson d'or posé de fasce, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or* » est une de ces maisons ; dans la galerie parallèle se trouve la curieuse maison *Jalabert-Barousse*, ancienne demeure Syndicale. C'est un monument historique classé, « de chaque poutre on voit émerger des têtes d'animaux sculptées, des figures de moines, de femmes, d'enfants et tout cela a une intensité de vie vraiment surprenante ». (F. Descuins — Notice sur Mirepoix).

En face et en retrait de cette place est bâtie l'Eglise de St-Maurice complètement réédifiée par les soins de son évêque Philippe de Lévis et consacrée le 11 octobre 1506.

« Le narthex, surmonté d'une voûte ogivale, présente un portique décoré de colonnettes légères et d'archivoltes feuillagées, et au-dessus règnent deux élégantes fenêtres à rinceaux flamboyants, encadrements de baguettes surmontées de pinacles fleuris » (1).

Lorsque l'on pénètre dans ce vaste édifice on est frappé par les dimensions de sa voûte hardie qui n'a pas moins de 22 m. 50 de largeur. « *D'ordinaire les cathédrales gothiques donnent l'impression de se resserrer pour*

(1) Abbé Duclos — Histoire des Ariégeois.

Digitized by Google

mieux s'élancer, ici l'espace est façonné avec une ampleur auguste (1).

La cathédrale avait été commencée dès la fin du XIII[e] siècle par Raymond Aton, premier évêque de Mirepoix.

Les superbes stalles qui ornent le chœur et les belles orgues sont dues à l'évêque Donault (XVII[e] siècle); « de remarquables verrières dans la nef représentent St-Pierre et St-Paul, St-Antoine et St-Jérome ; elles sont d'un puissant coloris ». (abbé Duclos — H. des Ariègeois).

Le clocher grandiose qui flanque à l'ouest la cathédrale de St-Maurice est un monument historique classé. Sa flèche admirable, ornée de crochets, monte à 70 ou 80 m. ; elle est assise sur une tour octogonale percée de fenêtres ogivales entourées de colonnettes prismatiques. Aux dimensions près, le clocher de Mirepoix est construit sur le même plan que ceux de St-Pierre de Chalabre et de St-Martin de Limoux ; ils datent d'ailleurs de la même époque.

L'évêché qui fut bâti en 1497 à côté de la cathédrale par l'évêque Philippe de Lévis, est aujourd'hui masqué par des constructions récentes. Nous avons eu la bonne fortune d'être accompagnés dans la visite de l'ancien palais des évêques de Mirepoix par un jeune abbé. Nous avons sous sa conduite, monté l'escalier qui faisait communiquer l'évêché avec la tribune de St-Maurice ; il est remarquable par les sculptures qu'on y constate sur chaque palier. La chapelle de Monseigneur est un petit édicule parfaitement conservé, un petit bijou d'architecture gothique avec une voûte à liernes et à tiercerons.

Le ciel toujours couvert et nuageux nous empêche d'admirer le panorama magnifique qui se déroule vers le sud avec le beau temps sur le pic de St-Barthelémy et le

(1) Lévis Mirepoix — Le Seigneur Inconnu — (Page 84. Librairie Plon).

Digitized by Google

château de Montségur, dernier refuge des hérétiques albigeois qui fut assiégé par Gui de Lévis en 1244 et dont la prise est considérée comme le dernier fait d'armes de la Croisade.

Vers 16 heures, nous remontons en voiture, nous traversons l'Hers sur le magnifique ouvrage d'art que constitue le pont, long de 206 mètres, construit vers la fin du XVIII[e] siècle. Les ruines du *château de Terrides*, lieu de résidence depuis 1209 des descendants en ligne directe de Gui de Lévis, dominent la vallée qui s'étend au sud vers les Pyrénées et défendent les très anciennes routes conduisant vers l'est à Carcassonne, vers l'ouest à Castelnaudary et Toulouse. Par Fanjeaux et Montréal, nous rentrons au chef-lieu où la colonne se disloque, chacun fort satisfait d'une journée aussi bien remplie.

Il me paraît intéressant de faire suivre ce récit d'excursion des notes suivantes sur la *construction de l'Eglise de Mirepoix et du clocher par l'évêque Philippe de Lévis*. Ces notes précédées de documents sur ce dernier ont été recueillies par notre excellent et dévoué collègue M. Espardellier de Chalabre, dans le tome III de l'Inventaire des archives du château de Léran par *Siméon Olive*.

Philippe de Lévis. — 3[e] fils de Jean de Lévis IV et de Charlotte de Lévis qui eurent 9 enfants, — naquit en 1466, étudia dans plusieurs universités, notamment à Toulouse et à Paris. Le 11 juin 1479 (13 ans) le pape Sixte IV lui conféra par lettres apostoliques la dignité de Protonotaire du Saint-Siège, étant déjà clerc du diocèse de Mirepoix.

L'année suivante, il devint chanoine et prévôt de la cathédrale de Mirepoix.

Le 21 mai 1490 (24 ans) le pape Innocent VIII le nomme abbé commandataire du monastère de Marigny près d'Etampes, vacant par la mort de Jean Bureau, évêque de Béziers.

Digitized by Google

Le 6 juin 1491, le même Pape le nomme à l'évêché de Bayonne, vacant par la mort du cardinal Pierre de Foix.

Le jeune évêque est ordonné prêtre par Jean Lhuillier, évêque de Meaux le samedi 3 avril 1491 (1492) veille de Pâques.

La même année, l'évêché de Mirepoix étant devenu vacant par la translation de Jean d'Epinay à l'évêché de Nantes, le chapitre se réunit le jeudi 15 décembre 1492 dans la sacristie de l'église-cathédrale de Mirepoix, qui servait de salle capitulaire, afin de procéder à l'élection d'un successeur, selon les décrêts du Concile de Bâle et la Pragmatique Sanction. Philippe est élu à l'unanimité. Sur le refus du Métropolitain, il est confirmé et mis en possession à Mirepoix et à Mazerettes, les 21, 22 et 23 juin 1494, par Bernard, évêque d'Hippone, commissaire apostolique spécialement député. (Il n'eut ses bulles que le 22 mai 1497). Le dimanche 17 septembre suivant, il reçut la consécration épiscopale dans l'église de St-Benoit de Castres, des mains de Charles de Marigny, évêque de Castres. Les assistants étaient Antoine-Pierre de Narbonne, évêque de Vabres et Denis de Bar, évêque de Saint-Papoul.

Le 3 novembre 1498, Alexandre VI donna à Philippe de Lévis le prieuré de Camon, diocèse de Mirepoix, et l'abbaye de Lagrasse, diocèse de Carcassonne, le 3 août 1501.

En acceptant l'élection du Chapitre de Mirepoix, Philippe de Lévis avait stipulé qu'il renonçait aux droits qu'il pouvait prétendre sur l'évêché de Bayonne ; il résigna de même l'abbaye de Marigny. D'autres documents nous apprennent qu'il était aumônier du Roi et qu'il se démit de cet office « tant honorable » pour se dévouer tout entier aux devoirs de sa nouvelle charge. Et de fait, désormais il partagera son temps entre Mirepoix, Camon et Lagrasse, sauf quelques rares et très courtes absences pour paraître à la cour ou s'occuper à Toulouse des intérêts de son collège de Mirepoix ou de St-Nicolas, fondé de 1401 à 1434 par Guillaume du Puy, évêque de Mirepoix. L'établissement était tombé en une si complète décadence qu'on peut presque dire que notre évêque en fut le second fondateur.

En 1521, Philippe de Lévis, nommé conseiller à la cour du Parlement de Toulouse, fut reçu en cette qualité en audience le 28 janvier 1522.

Digitized by Google

L'église paroissiale de Mirepoix, ou St-Maurice, qui n'était qu'un simple prieuré de l'ordre de St-Benoit, dépendant jusque là de l'abbaye de St-Victor de Marseille, avait été érigée en cathédrale par le pape Jean XXII qui avait donné les bulles le 26 septembre 1317 et le 22 février 1318 avait créé le diocèse, enlevant à celui de Toulouse 54 paroisses et nommant pour premier évêque Raymond Aton, abbé de St-Sernin de Toulouse, sous Jean de Lévis II.

L'église de Mirepoix fut l'objet de sa grande sollicitude pour la rendre comparable aux belles cathédrales qui ornaient les principales villes des diocèses de France. Elle avait du reste, pour principaux fondateurs, les seigneurs de Mirepoix, ses ancêtres.

Une note de la main de Marie-Thérèse-Camelle de Lévis-Mirepoix, marquise de Léran, vers 1703, décrit une pierre « attachée et faisant partie du mur du clocher de l'église cathédrale « de Mirepoix, du côté du couchant, regardant dans le jardin du « palais épiscopal, élevée sur terre de 3 ou 4 toises ». On y avait gravé dans le haut les armes Lévis d'un côté, les armes Foix et Béarn de l'autre ; dans le bas les armes Lévis surmontées de la crosse ; et au milieu cette inscription en lettres gothiques : « Anno Domini millesimo ducentesimo nonagesimo octavo, die « sancti Johannis ante portam latinam, dominus Johannes de « Lévis fundavit ecclesiam istam, vivente domina Constancia de « Fuxo uxore dicti de de Lévis : ad laudem Dei ».

C'est donc le 6 mai 1298, vingt ans à peine après la terrible inondation de Lers (18 juin 1279) qui avait détruit l'ancienne ville de Mirepoix, que la nouvelle église fut commencée.

Les chevrons Lévis surmontés de la crosse montrent que cette pierre fut mise par ordre de Philippe ou d'un des Lévis qui occupèrent avant lui le siège épiscopal de Mirepoix :

Eustache de Lévis-Coursan
1441 à 1463

Jean de Lévis-Léran
1463 à 1467

Digitized by Google

Elle remplaçait peut-être une autre pierre que cachait la construction du nouveau clocher et en tous cas elle renouvelait et perpétuait le souvenir de la première fondation.

Dans un acte passé à Mirepoix le 21 décembre 1321, Jean de Lévis II, fils et héritier du premier fondateur, avait donné et amorti à l'évêque et au chapitre les terrains nécessaires pour la construction de la maison épiscopale, du tribunal de l'officialité, des prisons, des cloîtres et des maisons de chanoines. Il y affirme, en présence de messire Raymond Aton, premier évêque de Mirepoix, Jean de Combres, archidiacre, Sicard de Miremont, Arnaud de Verdale, Hughes de Hélito et Guillaume Aton, premiers chanoines, que le pape avait élevé l'église de St-Maurice à la dignité d'église cathédrale en considération de feu Jean de Lévis son père et pour l'honneur de sa maison. Cet acte fut homologué et confirmé par le roi Charles IV, (Paris, mai 1322) et par le pape Jean XXII (Avignon 1325).

Plus tard encore les Lévis ne restèrent pas étrangers aux premières réparations sérieuses ordonnées par Guillaume du Puy, évêque de Mirepoix de 1401 à 1431, lequel fit construire la sacristie, le chœur et trois arcades de la nef. Par un acte, passé dans la sacristie de la cathédrale le 15 mai 1413, devant les chanoines en chapitre, Roger-Bernard de Lévis II concéda au chapitre la faculté d'employer, aux réparations de l'église, les pierres et tous autres matériaux 1° d'une chapelle ancienne de Notre-Dame de Beaulieu construite, en 1332, par Constance de Foix femme de Jean de Lévis I « laissée en dehors des fortifications et remparts de la cité, lamentablement diminuée et réduite par le malheur des temps, les pertes et les ravages des ennemis »; 2° d'une tour, appelée Maldèse sise près le couvent de la Ste-Trinité que les Lévis avaient aussi fondé.

Le chapitre de Mirepoix était donc bien inspiré lorsque, en élisant Philippe de Lévis, il exprimait l'espoir que le nouvel évêque restaurerait son église tombée dans une ruine complète. Un document s'exprime ainsi : « elle estoit en si mauvais « ordre qu'elle estoit toute découverte ; les murailles gastées, « hormis le cueur et quelques chapelles alentour ; estoit en si « grande ruyne ladite église qu'elle estoit pleine d'arbres et

Digitized by Google

« d'herbe ; et venoient les pourceaulx et autres bêtes manger « jusqu'à l'entrée du cuœur ».

A la suite de tant de misères, Philippe de Lévis ne pouvait hésiter. « Dévoré du zèle de la maison de Dieu », pour l'honneur même de sa propre famille, il entreprit sans retard le travail qui devait être l'œuvre capitale de sa vie et que la mort seule fut capable d'interrompre.

Non content de la relever, il voulut encore embellir sa chère cathédrale et dans ce but il fit appel à toutes les ressources d'un art gracieux entre tous, comme l'attestent depuis quatre siècles la sobre beauté du porche et l'élégance de la flèche du clocher. Les travaux furent menés avec une activité remarquable puisque l'église fut consacrée le 11 octobre 1506.

Pour le détail de tout ce qui fut exécuté, il faut laisser la parole aux contemporains :

« Ledit évesque, voyant la grand perte et escandalle en ladite « église auroit édifié et accreu de pierre de taille toute ladite « église de quatre arcz boutans et soubz chacun des dits arcz y « fit faire une chapelle et faict paver de pierre de taille toute « ladite église. Et pour que la muraille du fond de ladite église « estoit fendue, auroit ledit évesque faict refaire ladite muraille « de neuf, de fons en comble, grosse et espoisse, de pierre de « taille qui est le pignon de l'église.

« Aussi ledit évesque auroit environné et orné de muraille « bien somptueusement le tour du cueur ; faict faire le grand « autel tout à neuf à personnaiges enlevez bien sumptueusement « et un autre autel derrière icelui pour dire les obitz et anniver- « saires ; et au fond du cueur une menuiserie bien belle et au « dessoulz d'icelle (auroit faict) édifier deux beaux autels, l'ung « de la paroisse et l'autre de St-Jacques.

« Et a faict tout à neuf les personnaiges des saincts et saincles « de tous les autels de ladite et peindre les rétables.

« Et ledit évesque a faict eslever le portail et entrée de ladite « église fort magnifiquement à personnaiges de saincts et « aultres.... le trait à pierre de taille. Et au dessus ledit portail « a faict construire et édifier une très belle chapelle voultée à « croisillons au service des évesques ; et par le dedans de l'église, « a garny ladite chapelle d'une sumptueuse menuiserie à histoires

Digitized by Google

« et personnaiges de saincts et sainctes ; en quel ouvrage ont « demeuré les menuisiers plus de deux ans.

« Et les habitants de Mirepoix avaient faict des chambres « (contre) les chapelles de ladite église et muraillé les victres de « ladite église presque jusqu'à moitié. Et ledit évesque les a faict « démolir et y faire les victres entières à figures et personnaiges, « comme ses armoiries le peuvent tesmoigner.

« Et aussi ledit évesque auroit faict faire un beau clocher en « ladite église cathédrale, de pierre de taille, lequel auroit cousté « auparavant l'entière perfection d'iceluy, 20.000 livres et plus ; « et soubz y celuy clocher faict une belle chapelle pour luy.

« Et ledit évesque auroit faict faire plusieurs cloches et entre « autres une du poix de six vingt quintaux qui est autant belle « et grande qu'en ayt guère en Languedoc. Laquelle fict « refondre et refaire quatre fois, car les ouvriers et maîtres de « fonte ne y avoient pu advenir de trois fois ; et est si grande « que pour la sonner à branle il y fault onze hommes. Et a cousté « toute seule avant que fust au clocher, plus de 6.000 livres et « les aultres, autant que sont, 12.000 livres.

« Et ledit évesque non content des susdites réparations et « édifices auroit donné et enrichi à ladite église de reliquiers, « ornements et joyaux qu'est chose merveilleuse de la valleur. « Car il a faict faire une grande fierte, chasse d'argent où repose « le corps de Sainct-Gaudéric ; ensemble ung beau reliquier où « sont les reliques de Monsieur Sainct-Maurice chief du dict « évesché ; six grands et gros bourdons d'argent ; une grande « croix d'argent de même grandeur et grosseur que les bour- « dons ; deux grands chandeliers d'argent que portent les enfants « de cueur ; ensensyer et la navette d'argent ; une autre belle « croix d'argent doré ; deux grands bassins d'argent ensemble « les burettes ; deux baulx grands calices s'il y en a en Langue- « doc et deux aultres petits ; deux grandes paix, que l'on donne « à l'Agnus Dei, d'argent doré. Enrichi et refaict la crosse et la « mistre de plus de cinq cents écus au soleil. »

Plusieurs autres pièces spécifient une chapelle d'argent doré valant 3.000 écus.

« Et aussi a donné à ladite église deux ou trois orne-

Digitized by Google

« ments d'église comme chappes, chasubles, diacres et soubs « diacres de drap d'or frizé ou toile d'or frizée. Aussi adonné « à la dite église des ornements semblables de damas et satin « cramoysi rouges à grans figures d'or, ensemble de satin « damas blanc aussi figuré ; et trois ou quatre parements d'autel « faicts ou en broderie ou d'orfroi ; ensemble les ridaulz pour « mettre à l'entour de l'autel de taffetas de mesmes couleurs que « sont ornements ; et en y a donné si bonne et si grosse quantité « qu'il n'y a feste en l'an pour laquelle il n'ayt faire ses orne- « ments ou de soye ou de saye.

« Oultre plus a faict faire quatre grands piliers en cuivre à « l'entour du grand autel ; ensemble une grande et grosse crosse « où est pendue la custode où notre Seigneur repose ; laquelle « custode est d'or que ledit évesque avait faict faire. (1)

« Et a donné en oultre au dict chapitre plusieurs pièces de « tapisseries où sont les douze cibilles et en oultre plusieurs « grans belles pièces de tapisseries à ouvraige de Flandres, le « tout pour le circuit du cueur.

« Et davantage a donné à icelle église et chapitre plusieurs « beaulx et grans livres du cueur, tant pour dire les messes que « pour chanter et faire les autres offices, illuminez d'or et d'azur « et d'histoires tous les commencemens des messes et offices, « d'or et d'azur qui luy ont cousté ung merveilleux argent pour « la prolexité des ornemens, car seulement pour les faire escripre « a tenu un homme expressément l'espace de seize ans, à ses « propres coustz et dépens, en sa maison et son prieuré de « Camon. »

Philippe de Lévis mourut dans la nuit du 28 au 29 Août 1537 (à 71 ans). Ses funérailles furent célébrées le 31. Il fut enterré dans sa chère église, au coin de l'Epître près le grand autel.

N. B. — Les documents abondent aux archives de Léran sur l'épiscopat de l'illustre prélat ; mis en ordre par M. l'abbé

(1) La décoration du Chœur de la cathédrale de Mirepoix ressemble à celle que fit l'évêque Jean de Pins dans la cathédrale de Rieux (voir Pasquier, « décoration du chœur de la cathédrale de Rieux » extrait des « Mémoires des antiquitaires de France » 1904).

Digitized by Google

Gabaldo, qui n'a pu en tirer parti, ils seront utilisés par M. l'abbé Cau-Durban, curé doyen de Lavelanet, à qui M. le Duc de Lévis-Mirepoix a confié le soin de composer une étude sur le personnage, avec mission de faire connaître les principaux traits de sa vie et les actes les plus marquants de son épiscopat. L'ouvrage, en cours d'exécution, sera complété par la publication de pièces justificatives.

Dr P. COURRENT.

Digitized by Google

EXCURSION A CAUNES ET AU CROS

le 13 Juin 1926

Horace a dit quelque part « bis repetita placent » mais pour ce qui concerne les excursions de la Société d'Etudes Scientifiques à Caunes, le bis devrait être remplacé par le mot quater, puisque c'est la quatrième fois que cette cité a reçu dans ses murs les membres de cette compagnie exploratrice du département de l'Aude dont l'histoire vulgarisée pourra être lue un jour dans son bulletin.

La Société d'Etudes est venue une première fois à Caunes-Minervois le 9 juillet 1893, puis le 26 avril 1903, une troisième fois le 10 mai 1908 et enfin en dernier lieu le 13 juin 1926.

C'est de cette dernière excursion que nous écrivons le rapport et nous résumerons pour cela le récit des trois précédentes.

La néfaste température du printemps de 1926, qui froide et pluvieuse avait succédé à un hiver fort doux, semblait chaque fois vouloir empêcher nos randonnées scientifiques : le 18 avril, jour de l'excursion à Fabrezan, la caravane partie malgré la pluie, a été néanmoins récompensée de sa fermeté par une splendide journée ; il n'en a pas été de même le 16 mai à l'excursion à Lagarde, Chalabre, Léran et Mirepoix, laquelle n'en a pas été cependant moins réussie ; celle du 13 juin à Caunes, que menaçait aussi une matinée pluvieuse a eu lieu par une journée fraîche, mais ensoleillée, bien favorable pour la course en montagne et à N. D. du Cros.

Je ferai le récit de cette promenade en terrain vraiment accidenté, en relatant simplement ce que nous avons vu sur

Digitized by Google

notre passage ; mais pour la visite de Caunes, je me verrai forcé à des redites, je serai tenu de condenser en un seul rapport tout ce que l'on peut lire dans les tomes V, XV et XX du bulletin ; nos premiers adhérents retrouveront dans le travail d'aujourd'hui ce qu'ils savent déjà ; les derniers venus n'auront pas à faire des recherches dans les différents tomes du bulletin.

Il était 7 heures du matin quand le tramway venant de Carcassonne serrait ses freins et s'arrêtait à la halte du *Roc Blanc*, à l'entrée de Caunes, juste derrière le monument élevé à la mémoire des enfants du pays, morts pour la France, pendant la terrible guerre déchaînée contre nous par l'Allemagne en 1914 ; de ce convoi descendait une quinzaine de membres de la Société d'Etudes, reçus par trois de leurs collègues dont un venu de Moux par la ligne du Midi, les autres habitant le pays ; une voiture transportera les impedimenta des touristes au Cros, station désignée pour le repas.

Puisque nous voici en face du monument des morts glorieux, donnons-en ici une courte description ainsi que du panorama qui nous entoure.

Le monument, derrière lequel le tramway fait une courte halte est situé sur une placette triangulaire en face du point terminus de la ligne de Caunes à Moux. Les rails du tramway se dirigent de là sur Olonzac et Lézignan. En quittant Caunes par les voies ferrées, on prend deux directions opposées pour se rendre à Carcassonne, le Midi file vers l'Est, le tramway vers l'Ouest, mais tout chemin, dit-on, conduit à Rome.

Le monument érigé en cet endroit diffère de ceux que l'on voit généralement édifiés à proximité de tous nos villages, ces monuments ont tous un air de famille et ne présentent aucun caractère ni de style ni d'originalité. Celui-là au contraire est réellement d'une facture classique, élégante et pure, bien placé en face de la perspective

Digitized by Google

des deux gares ; et tournant sa face artistique vers l'entrée de la ville de Caunes.

Le monument est moitié en marbre, moitié en pierre blanche et dure : sa masse svelte et rectangulaire est accolée à ses quatre angles de colonnes engagées et cannelées, qui supportent sur leurs chapiteaux un entablement d'ordre dorique avec guirlandes et bucrânes, surmonté sur les angles d'élégants acrotères : sur la face Ouest, la croix de guerre, la date et la dédicace, sur le socle en marbre, un motif en bronze, sur le côté Est, les noms des combattants morts pour la patrie. Deux canons pris sur l'ennemi encadrent le monument, un parterre fleuri l'environne, clôturé par un mur assez bas, qui sera plus tard surmonté d'une grille ; et deux gros obus sont placés de chaque côté des deux entrées. Un rideau de cyprés de Lambert, encore tout jeunes, servira plus tard par sa teinte vert sombre de repoussoir, et fera valoir davantage la blancheur du monument.

De cet emplacement, la vue se pose sur l'ensemble des habitations de Caunes-Minervois disposées en amphithéâtre sur le versant du Sud-Est de la montagne, dominée par la cime des rochers dite *Roc du Moussu*. En face de nous s'étendent les nouveaux faubourgs avec le groupe scolaire, situés sur la rive droite de l'*Argent-Double*, sur la rive gauche, au bas du village on aperçoit les massives et imposantes constructions de l'ancien couvent des bénédictins, avec ses nombreuses fenêtres ; ces bâtiments sont précédés de l'antique demeure abbatiale, et accolés à l'église, moitié romane, moitié gothique. Le porche et l'abside en cul de four, encadrée de deux tours carrées, l'une servant de clocher, la seconde presque en ruine et dite tour des archives, sont de la première époque, la nef brûlée et refaite dans le style ogival date du XVI[e] siècle. Les chapelles latérales sont récentes, sauf celle de St-Jean, qui porte les traces de l'art italien de la renais-

Digitized by Google

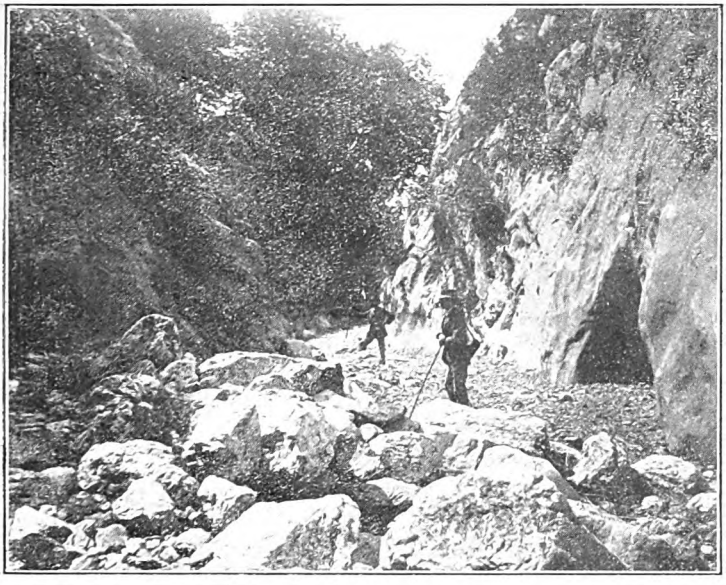

Cliché G. Sicard

Pèlerinage de N. D. du Cros. — Caunes-Minervois. — Les Gorges

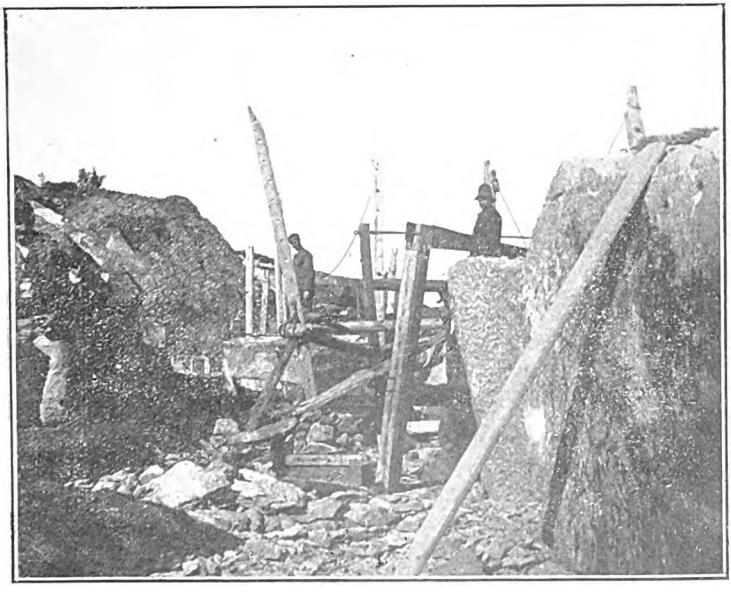

Cliché G. Sicard

Pèlerinage de N. D. du Cros.

Caunes-Minervois. — Carrières de Marbre. — Exploitation ancienne

Digitized by Google

Digitized by Google

sance. On remarque dans cette église, quantités de marbres ornant le maître-autel, deux belles statues d'adorateurs en marbre blanc, attribuées à des artistes italiens, ainsi que les troix belles statues qui ornent la chapelle de la Ste-Vierge.

En quittant la halte du tramway, le groupe des excursionnistes se hâte de traverser le village sur la belle route départementale qui conduit à Trausse et à St-Pons et tout en haut aux dernières maisons, oblique à gauche pour suivre le chemin escarpé qui conduit dans la montagne et aux belles carrières de marbre qui font la renommée de la région.

La route est assez bien entretenue à cause de la circulation des chars automobiles qui transportent à la gare les énormes et lourds blocs de marbre qui sont débités dans les usines et les ateliers situés hors de la région. A mesure que l'on s'élève, un panorama grandiose se développe sous les regards. Toute l'immense plaine de la basse vallée de l'Aude s'étale à nos pieds, de nombreux villages émergent comme des îlots épars, dans la mer verdoyante des vignobles, et les eaux sinueuses du fleuve de l'Aude coulent en serpentant au milieu de ce splendide décor.

Le miroitement azuré de la Méditerranée du côté de Béziers encadre ce panorama à l'est, l'Alaric et la chaîne sauvage des Corbières dominées par les cîmes neigeuses des sommets pyrénéens le limitent vers le sud et l'ouest ; au nord et tout près de nous arrêtant la vue comme un rideau, les pentes abruptes de la Montage-Noire sur lesquelles nous cheminons, limitent le paysage.

La montée s'accentue ; nous traversons une zone de dévonien inférieur, formé de calcaire gris incrusté de polypiers et injecté de filons métallifères de manganèse ; cette région ne peut être exploitée au point de vue agricole.

Nous pénétrons dans les reboisements forestiers de

Digitized by Google

l'Etat, constitués par des pins d'Alep, parmi lesquels végètent encore quelques chênes verts et croissent des plantes calcicoles de toute espèce.

Bientôt nous nous trouvons en face de puissants cônes de déblais rougeâtres qui nous annoncent l'approche de la magnifique carrière de marbre mise récemment en exploitation par la riche compagnie Dervillé. Le marbre extrait ici des flancs de la montagne appartient au dévonien inférieur et est connu sous le nom de marbre du Languedoc ou marbre incarnat. Tout à l'inverse des exploitations faites précédemment dans les autres carrières de marbre, cette compagnie est outillée suivant les méthodes modernes. Tout marche au moyen de l'énergie électrique, et le fil hélicoïdal tranche les énormes blocs de calcaire, comme le fil d'archal tranche le beurre ou le fromage dans les mains des épiciers.

Jadis on extrayait les blocs en faisant des tranchées dans la paroi marmoréenne, et on les détachait au moyen de coins en fer. Mais quel travail lent et quelle perte de matière. Une fois les masses dégagées et grossièrement dégrossies à la pointerolle, on les disposait sous des chassis en bois pour les débiter. Un homme assis en face du bloc maniait une lame suspendue au chassis et munie d'un contrepoids ; il lui imprimait un incessant mouvement de va-et-vient, et de temps à autre, jetait dans la rainure commencée, au moyen d'une longue cuiller, un sable fin et mouillé ; la scie pendant ce travail continuel descendait de 3 à 4 centimètres par jour ; ceci s'opérait dans le chantier d'extraction. Mais quelquefois, souvent même, dès que le poids le permettait les blocs étaient transportés dans les usines de Caunes ou de la vallée de l'Argent-Double, où actionnées par des chûtes d'eau, des scies mécaniques les débitaient rapidement en tranches.

Dans nos régions nos ateliers de marbrerie ne possèdent pas encore tout l'outillage perfectionné des usines étran-

Digitized by Google

gères. Avant de quitter cette magnifique carrière, aux imposantes parois marmoréennes, encombrée de blocs énormes, sillonnée de rails et de fils de fer aériens, je crois utile de m'étendre un peu sur ce que nous dit la tradition au sujet de l'origine de ces travaux et d'exposer ce que nous trouvons de précis dans des documents officiels. La tradition rapporte que les carrières furent exploitées dans le temps de l'occupation romaine, ce qui serait bien possible, car le peuple latin conquérant et commerçant, savait très bien tirer parti de toutes les richesses qu'il rencontrait dans le pays soumis ; dans les monuments romains, nous voyons beaucoup de marbres ressemblant aux nôtres ; seule la difficulté de transports pouvait empêcher l'exploitation de ces carrières, d'ailleurs il existe en Italie et dans les Pyrénées beaucoup de carrières de ce même marbre.

Au moyen âge, nous ne voyons aucune trace de l'utilisation du marbre, et sauf pour l'art statuaire en calcaire blanc, c'est la pierre qui domine dans les monuments ; ce n'est qu'en 1633, à l'époque de la Renaissance, qu'est signalé le travail du marbre, et c'est dans une feuille détachée d'un almanach de Caunes-Minervois publié en 1907, que je trouve la première date certaine de l'exploitation des carrières de marbre de Caunes dans un acte passé le 31 octobre 1633 en l'Etude de Me Lavenc, notaire de Caunes ; M. Casimir Galinier (1) très versé dans l'histoire de sa petite patrie, cite cet acte que nous reproduisons intégralement.

« Messire Sernin de Narbonne, Seigneur abbé de « Caunes, grand archidiacre de l'Eglise cathédrale de

(1) M. Casimir Galinier, notre collègue de la Société d'Etudes, possesseur de carrières, d'usines et d'ateliers importants de marbrerie, décédé à Caunes en 1917 ; il était venu du Maroc en permission, et a été victime, ainsi qu'une partie de sa famille, de la grippe infectieuse qui sévissait alors.

Digitized by Google

« Montpellier, lequel a dit estre duement informé avoir « environ dix-huit à vingt ans que feu messire Jean « d'Alibert, son prédécesseur abbé, voyageant à Rome, « ayant fait entendre à Estienne Sorano, maître sculpteur « de la ville de Savone aux environs de Gênes, que dans « le terroir du dit Caunes y avait apparence de mines de « marbre Jaspé, priant le dit Sorano de s'y porter pour les « sonder et l'éclaircir de ce doubte, le dit Sorano se serait « transporté au dit lieu de Caunes avec six mestres de son « pays experts en semblables matières et tous ensemble « auraient recherché, ouvert, sondé les endroits du dit « terroir qui avaient plus d'aparance de ses mines et après « plusieurs et longs travaux et frais immenses par l'emploi « d'infinité d'autres personnes ayant sondé les terres, il « aurait découvert les dites mines au terroir du dit « Caunes lieu appelé à la Malacasse et aux Moulins « et d'icelles retiré par permission du dit Seigneur défunt « abbé plusieurs pierres et pièces grossoyées et telles « envoyées en Italie ». Bail d'inféodation des carrières de marbre « de Caunes par Sernin de Narbonne à Estienne Sorano ». M. Casimir Galinier ajoute ce qui suit : cet acte notarié porte la date du 31 octobre 1633. Il ne nous permet guère de supposer, comme on le voit, que les carrières de marbre aient été connues avant l'abbé d'Alibert. Nous ferons observer qu'il n'est pas dit qu'elles ont été reconnues par lui ou sous lui, mais bien découvertes.

Nous pouvons de plus apporter en faveur de notre assertion, un argument de convenance, si l'on veut bien, mais qui n'en a pas moins sa valeur probante.

Dans les actes où sont énumérées les diverses propriétés des moines bénédictins et les droits qu'ils en percevaient, les carrières de marbre ne figurent point. C'est donc qu'elles n'étaient pas encore connues.

Les moines s'installèrent à Caunes au VIII[e] siècle et c'est seulement sous Jean d'Alibert qu'ils ouvrirent les

Digitized by Google

Cliché G. Sicard

Pèlerinage de N. D. du Cros. — Caunes-Minervois. — Vue générale

Cliché G. Sicard

Pèlerinage de N. D. du Cros. — Caunes-Minervois. — Las Capelettos

Digitized by Google

Digitized by Google

carrières à l'exploitation. S'ils les eussent découvertes plus tôt, pourquoi ne les auraient-ils pas exploitées ?

Peut-on raisonnablement supposer qu'ils aient négligé une source si féconde de revenus, alors qu'ils avaient tant de pauvres à nourrir et qu'ils n'aient pas commencé à se servir les premiers et à orner leur monastère et leur église de colonnes et de pierres taillées dans le marbre ?

Nous aimons mieux nous en rapporter au document officiel de Me Lavenc, et malgré notre vénération pour le correspondant de la *Revue Industrielle* qui fait remonter l'exploitation des carrières de Caunes au siècle d'Auguste, nous renvoyons à l'abbé Jean d'Alibert, le même qui a tracé le plan de la maison abbatiale et de l'hôtel d'Alibert aujourd'hui mutilé, le mérite d'avoir le premier mis à jour les carrières et développé leur exploitation. »

On compte trois principaux sièges d'exploitation :

1° La route de Citou, vallée de l'*Argent-Double* ; 2° la *Terrable ;* 3° La Bouriette.

1° La route de Citou donne : *a*) le marbre rosé, qui, s'il est foncé, prend le nom de Griotte rosée ; *b*) dans les couches supérieures le rosé moderne, appelé communément rosé vert, on a longtemps exploité dans le même ténement le vert moulin, les travaux sont maintenant abandonnés.

2° La Terrable, est faite presque exclusivement d'incarnat ou marbre du Languedoc. Ce filon est le plus important et celui dont l'exploitation remonte le plus haut.

Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, frappés de la beauté réelle de l'incarnat, en ont abondamment pourvu le château de Versailles, le grand et le petit Trianon et les diverses demeures royales.

D'importants gisements d'incarnat se retrouvent de l'autre côté du ravin dans la direction de Félines. Il prend le nom d'incarnat mat, à cause du ténement où il est pris : *La Motte.*

Digitized by Google

3° La Bouriette est des trois sièges le plus important par la diversité de ses marbres.

On y trouve en effet :

1° La griotte, dite d'Italie ;
2° Le rouge antique ;
3° Le jaspé à grands et petits ramages ;
4° L'Isabelle ;
5° Le vert campan ;
6° Le gris flambé, etc, etc...

N. B. — Le territoire de Villerambert comprend aussi quelques gisements de rouge antique.

L'exploitation était faite jadis par une Société de dix actionnaires fondée en 1807. par la maison Galinier et la Cie Dervillé de Paris. Aujourd'hui c'est encore la Cie Dervillé, la Cie anonyme des marbres de Caunes et quelques particuliers qui font l'extraction du marbre. (1)

Quittant la belle carrière de la Cie Dervillé, la caravane en passant près du bâtiment où sont les transformateurs et les moteurs électriques se défile dans un étroit sentier décrivant des multiples courbes, au milieu d'un parterre d'iris nains, bleus, blancs et jaunes, de buis, de cistes et d'autres végétations montagnardes, et débouche bientôt

---

(1) Avant la révolution, les carrières de marbre appartenaient aux religieux Bénédictins, puisque nous trouvons dans le cartulaire de Mahul, T. IV, pages 128 et 132, les documents suivants : 1719, 24 mars, transaction passée entre M. l'abbé et les religieux de Caunes d'une part et les ouvriers en marbre d'autre part, par laquelle il est permis aux ouvriers de lever le marbre des carrières, à condition qu'ils en demandent la permission et paieront pour droit de carrière 1 sol 6 deniers par pied cube (Archives de l'abbaye de Caunes, archives de la préfecture de l'Aude. — Bail des carrières de marbre de Caunes, pour six années, par les religieux Bénédictins du dit lieu en faveur du sieur Joseph Grimes père, marchand marbrier du dit lieu. 1789, 8 février. (Rivet, notaire royal de Caunes).

Digitized by Google

au-dessus d'une seconde carrière d'incarnat inexploitée pour l'instant, mais où l'on voit encore de nombreux blocs qui attendent leur enlèvement.

Cette carrière mérite une mention particulière, car, exploitée une des premières, c'est elle qui a fourni les 12 colonnes qui ornent le palais de Trianon, à Versailles ; une treizième fut réservée en cas d'accident de route, elle se dresse aujourd'hui au milieu du jardin des Plantes de Carcassonne. Cette carrière se trouve tout à fait au bord de la profonde coupure, qui forme en cet endroit les gorges sauvages à l'aspect impressionnant, qui, moitié dans l'Aude, moitié dans l'Hérault, descendent des hauteurs voisines, dominant le cirque où se trouve le hameau d'Argentières, dépendant de la commune de Félines d'Hautpoul, et viennent se terminer au vallon du Cros au pied de parois verticales.

Nous avançons sur un promontoire rocheux, jusqu'au bord de l'abime, les pins croissent sur ces flancs escarpés, en face de nous se dresse une muraille de rochers à pic, boisée jusqu'à mi-hauteur. Nous ne pouvons voir le fond de l'étroite gorge, mais en nous penchant sur l'abime, nous ressentons cet étrange sentiment du vide, qui donne parfois le vertige.

Nous sommes sur le plateau qui domine le vallon et l'ermitage du Cros ; à notre droite la vue donne sur des vallonnements et sur la vaste plaine, à notre gauche s'élèvent les pentes abruptes du roc de Moussu, qui domine les alentours, entouré d'amas de rochers déchiquetés de formes bizarres, plus bas dévalent les déclivités couvertes de pins. En face, de l'autre côté du canon, une strie foncée nous montre sur la roche un pli couché dans les assises dévoniennes ; ici et là des strates penchées ou redressées témoignent du bouleversement géologique qui s'est produit en cet endroit. Un peu plus à l'est une forte saillie du rocher se détache du mur rocheux, et s'élevant isolée,

Digitized by Google

semble donner l'image d'un vieux château moyenâgeux, avec ses murs démantelés, ses échauguettes et ses étroites fenêtres ; cette masse rocheuse est remplie de cavités et sert au grand duc (strix bubo) d'asile où parfois d'audacieux chasseurs osent descendre pour s'emparer des petits.

Pour parvenir au fond du profond thalweg du ruisseau du Souc, qui coule à sec, au bas de la gorge, il faut traverser la carrière et s'engager dans une pente très rapide, qui aboutit à un des lacets des chemins forestiers, qui de zigzac en zigzac se profilent sur l'escarpement et sous l'ombrage des pins. Nous nous engageons donc dans ces sentiers et arrivons bientôt de lacet en lacet au fond de la gorge profonde, au-dessus d'un des barrages construits par l'administration forestière. Nous sommes ici encore en plein dans le marbre et au-dessous du barrage, nous voyons des roches marmoréennes émergeant du lit du torrent, arrondies et polies par les eaux, qui se précipitent en temps d'orage dans l'étroite coulée.

Deux chemins s'offrent à nous pour gagner l'ermitage du Cros : le premier en suivant le lit du torrent, entre les deux parois rocheuses : mais cette voie est difficile et dangereuse, les surfaces sont glissantes et obligent de franchir des barrages sur d'étroites et irrégulières marches qu'il faut contourner en se glissant entre les blocs tombés d'en haut. Cette route est plus courte, il est vrai, que la seconde ; cette dernière est un chemin forestier, il grimpe sur le versant opposé de la montagne et conduit aux carrières de la Bouriette ; c'est celle-ci que, peut-être à tort la croyant plus facile, j'ai choisie pour continuer le parcours, et je m'en excuse auprès de mes compagnons d'excursion. Depuis de longues années je n'avais pas parcouru ce sentier, je le croyais encore entretenu par les agents forestiers, mais il a été complètement abandonné et nous a conduits dans un véritable fourré. A peine pou-

Digitized by Google

vais-je sur les roches éboulées, repérer la véritable direction ; je suis confus d'avoir engagé mes collègues dans une brousse digne des forêts de l'Afrique centrale. De temps en temps une échappée de vue nous permet d'apercevoir le fond du vallon, ses ombrages ondoyants, le rosaire du Cros avec ses blanches stations, sur le flanc de la montagne, la chapelle de N.-D., les bâtisses de M. Malric, entourées de vignes et de vergers.

Nous débouchons enfin sur une large voie empierrée et nous voici aux multiples carrières d'incarnat, de griotte et autres variétés situées au-dessus de la métairie de la Bouriette ; nous les visitons rapidement et descendons au milieu des blocs échelonnés le long de la voie ; quittant brusquement la région calcaire, nous dévallons par un sentier et plutôt un ravin, creusé dans les schistes siluriens et arrivons enfin dans le vallon du Cros. Celui-ci s'étale dans une enceinte circulaire formée par les rochers et les vallonnements voisins. Il est arrosé par une abondante et limpide source qui jaillit au pied de la muraille rocheuse, dans ce qui était jadis une verte prairie ombragée de gigantesques platanes. Ceux-ci existent toujours, mais la prairie a été détruite complètement par une inondation. Au centre du vallon, sur la rive droite du torrent, se dresse la chapelle champêtre de N.-D. du Cros ; l'extérieur de l'édifice n'a rien de remarquable ; il a été encore enlaidi par les réparations inesthétiques récentes, et son abside est masquée par une bâtisse en briques à arcades, destinée à servir d'abri aux pélerins. C'est surtout l'intérieur de cette église, qui est intéressant par l'abondance et la richesse de ses marbres, et par son beau rétable en bois sculpté et doré ; l'édifice est très ancien, nous y trouvons en effet des traces de l'art roman, du style gothique, enfin et surtout les richesses d'ornementation de genre italien qui caractérise l'époque de la Renais-

Digitized by Google

sance (1). C'est dans la chapelle collatérale du côté de l'évangile du maître-autel et sur le même plan, puisqu'il n'y a pas de transept, que se trouve la statue de la vierge miraculeuse qui a donné lieu à la construction de cet édifice religieux. Cette statue, revêtue d'ornements qui ne laissent voir que la face de la vierge et celle de l'enfant Jésus, toutes deux peinturlurées, est en bois noir et représente une vierge assise, tenant son fils sur ses genoux. Cette vieille statue fut, d'après la légende, trouvée par une bergère qui, atteinte de fièvre, fut guérie en buvant de l'eau de la source. Les trois arceaux suspendus sur une étroite saillie du rocher vertical voisin furent, dit-on, les premiers endroits où l'on vint honorer la vierge ; il ne reste plus qu'un seul de ces arceaux ; les deux autres se sont effondrés récemment ; on les appelait *las capelletos ;* c'est peut-être là que, primitivement, se trouvait la statue. Un énorme bloc de rocher gît sur le sol en ce point ; certains l'ont pris pour un dolmen ; il suffit d'avoir vu d'autres monuments préhistoriques de ce genre pour être convaincu du contraire.

M. Malric, dont le domaine est contigu à la chapelle, nous facilite l'entrée de l'église, et pendant que nous nous demandions où nous allions prendre notre repas, il nous engage à aller nous installer pour notre déjeuner dans le cloître en briques qui se trouve derrière le chevet de la chapelle. Nous y trouvons des tables et des bancs ; l'appétit gagné par la course en montagne, nous invite à goûter sans retard aux vivres apportés par la voiture. Mais à peine sont-ils tirés des sacs qu'une double surprise nous attendait. Deux automobiles débouchent dans le vallon : M. et M^me^ Boyer, et M. Baquié de Nissan, viennent nous rejoindre et s'asseoir à côté de nous, ce qui redouble la gaîté

(1) Caunes et la vallée de l'Argent-Double (excursion du 9 juillet 1893). (Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude. (5^e^ année) T. V, 1894, page 176).

Digitized by Google

et l'entrain de notre festin champêtre. Dans le cloître où nous prenons nos joyeuses agapes, nous remarquons quelques vieilles pierres sculptées qui seraient mieux à leur place dans un musée lapidaire que dans ce lieu abandonné. Ce sont d'abord trois clefs de anciennes voûtes de la chapelle, dont la plus grande porte en relief la figure d'une de ces vierges penchées du XIII^e^ siècle, j'ai signalé cette clef de voûte dans une note parue dans le bulletin de la Société t. XXVI, page 88; les deux autres de la même époque, présentent un relief assez fruste; on voit aussi une pierre à fort relief provenant de la chapelle située autrefois à Caunes-Minervois, aujourd'hui inexistante, dédiée aux Saints-Martyrs, cette chapelle était bâtie près de l'endroit où furent découvertes leurs reliques. Ce relief représente une des scènes du supplice subi par les Saints de Caunes. Une autre pierre du même genre, laquelle a trait à l'histoire des martyrs, se trouve incrustée dans un mur de la cour de l'affenage de l'ancien hôtel de France. C'est du reste dans cet immeuble que se trouvait la chapelle, et, par contrat, les propriétaires étaient tenus de faire un reposoir devant leur maison le jour de la solennelle procession. En face se trouve la grande fontaine à obélisque de marbre monumental laquelle date du règne de Charles X. (1).

Avant de quitter le Cros nous visitons d'une manière rapide les allées du rosaire qui serpentent en lacets le flanc de la montagne, en face de la chapelle. Malheureusement ce beau parc peu pourvu d'eau, autrefois soigneusement entretenu par le défunt chapelain qui a voulu y être inhumé (2), se trouve aujourd'hui complètement

(1) Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques, T. XV, page 3, 26 avril 1903.

(2) M. l'abbé Madrières, ancien professeur de philosophie au petit Séminaire de Carcassonne, natif de Caunes, aumonier du Cros, créateur du Rosaire, décédé en 1918.

Digitized by Google

délaissé ; il n'y a plus aujourd'hui d'aumonier au Cros, de même que, faute de prêtres, beaucoup de villages sont dépourvus de curés.

Deux routes se présentent pour se rendre de l'hermitage du Cros au village de Caunes. La première, la plus longue, mais la moins mauvaise, la plus carrossable, a été créée il y a déjà plusieurs années par l'honorable abbé Jaffus, originaire de Rennes-les-Bains, ancien missionnaire à l'Ile Bourbon, lequel était venu finir ses jours, comme aumônier du Cros. A l'amorce de cette nouvelle route sur l'ancienne, il y avait jadis une porte fermée par une barrière, et surmontée de deux petits obélisques en marbre rouge; sur les murs quatre groupes en pierre représentaient des loups qui enlèvent des brebis ; la tradition locale veut qu'il y eût là jadis des bergeries (Mahul, t. IV, p. 164), on a détruit tout cela en ouvrant la route nouvelle. Celle-ci passe d'abord devant les vastes hangars destinés aux véhicules qui viennent nombreux en Septembre à l'époque du pélerinage, puis dans une tranchée creusée sur le silurien, et se continue en remblai, se poursuit parfois en corniche, suivant les courbes et les sinuosités de ces terrains accidentés pour venir joindre la route de Trausse à Caunes à 500 m. environ des dernières maisons de ce village.

La seconde route, l'ancienne, s'élève directement en face de la chapelle, gravit une côte ardue, au haut de laquelle se trouve une croix en marbre dite « croux maïoulado », puis on redescend pour gravir ensuite une autre côte, au sommet de laquelle se trouve une croix de fer ; on gagne rapidement Caunes par une nouvelle rampe descendante et l'on rencontre encore une croix au fût à huit côtés en pierre, portant en relief une tête de mort sur deux os croisés, et la date de 1616.

Presque en face, sur la colline voisine se trouve encore une carrière de marbre, et dans le ravin qu'elle domine

Digitized by Google

jaillit une petite source minérale, appelée dans le pays fontaine de santé ; on lui en attribue des vertus curatives ; je ne sais si jamais l'analyse en a été faite ; jadis c'était un but de promenade pour la jeunesse, et des couples allaient les beaux soirs d'été s'abreuver à la bienfaisante source en devisant gaiement. Depuis, une municipalité l'a captée et l'a amenée dans les hauts quartiers de Caunes où elle coule parcimonieusement.

En débouchant de ce chemin de montagne fort mal entretenu, on aborde les premières maisons des hauts quartiers de Caunes et l'on est tout surpris de voir dans ce lieu élevé, un superbe lavoir, où dans plusieurs bassins circulent d'abondantes et limpides eaux.

La ville de Caunes est aujourd'hui abondamment pourvue d'eau potable ; jadis ses fontaines publiques étaient alimentées par la fontaine Romanel, sur la route de l'Espinassière ; mais cette eau devenait trouble à la suite d'orages ; c'est pour rémédier à cet inconvénient, qu'une municipalité, M. Lapeyre étant maire, fit capter dans la montagne, la source dite d'Ordivielle, un peu éloignée, mais fournissant d'abondantes et salubres eaux, pouvant s'élever au dessus des plus hauts quartiers de la ville de Caunes.

Puisque nous voici arrivés dans cette localité, transcrivons ici ce que nous trouvons à son sujet sur son ancienneté dans le Tome IV. du cartulaire de M. Mahul, p. 179.

« La ville de Caunes est située à l'ouverture de la vallée « de l'Argent-double, au point où la rivière débouche dans « la plaine du Minervois, en descendant de la Montagne « noire.

« La ville était primitivement agglomérée, partie sur ce « qu'on appelle la terralbo (terra alba), partie sur ce qu'on « appelle le Casterot. Des puits comblés, des fours à pote- « ries, des restes de fondations, de vieilles armes trouvées « en ces lieux, annoncent que là était l'ancienne ville qui « saccagée par la guerre civile trouva plus commode

Digitized by Google

« de venir se constituer au voisinage de la rivière et du « monastère, sur l'emplacement favorable qu'elle occupe « aujourd'hui.

« L'architecture de l'ancienne église paroissiale de « St-Genest, située sur le point élevé où était bâtie, dit-on, « l'ancienne ville de Caunes, était de style roman, rappe- « lant St-Paul de Narbonne ; elle avait trois nefs, quatre « chapelles et un baptistère, un beau portail et à côté un « clocher peu élevé, mais d'une masse et d'une architecture « imposantes. Il n'en reste plus rien aujourd'hui. Elle était « située tout en haut de l'ancien cimetière actuel.

« Caunes avait naguère six portes principales : *porte* « St-Genest en face de l'église de ce nom ; porte N. D. du « Cros, ouvrant du côté de cette église et ornée d'une « statue de la vierge ; porte de Trausse sur la route du « village du même nom ; porte de l'hôpital et de St-Jérôme « près des deux édifices de ce nom ; porte Polister, sur *la* « place de ce nom, et porte de la fontaine, ouvrant sur le « chemin de la fontaine, dite de Romanel, fontaine dont la « dénomination a fait conjecturer qu'elle devait être l'ou- « vrage des romains.

« Une enceinte de remparts enveloppait tout ce qui fait « l'agglomération actuelle de la ville, sauf le faubourg du « Colombier (rive droite de la rivière) et d'autres bâtis « depuis peu. Une bonne partie des remparts flanqués de « bastions, subsistent encore bien que leur destruction ait « commencé en 1590, lors de l'invasion du Minervois par « le duc de Joyeuse, chef de l'armée de la ligue en « Languedoc ».

Il était déjà près d'une heure et demie, quand la caravane s'installait près de la place de la mairie, dans le café occupant la belle maison Renaissance, avec loggia, ornée de sculptures, voûtes et arcades ; elle possède une vieille chapelle à voûtes compliquées, transformée aujourd'hui en laboratoire, des escaliers à vis en pierre, avec portes aux

Digitized by Google

chapiteaux ioniques, un magnifique puits renaissance, avec baldaquin (1), colonnes, margelle ornée d'un écusson portant la date de 1561. C'était l'antique demeure, véritable palazio italien, comme dit Mahul, de la famille des d'Alibert, dont un des membres fut abbé de Caunes, famille éteinte aujourd'hui. Une autre superbe maison datant de la même époque avec tourelle, loggia, fenêtres d'angles, chapiteaux et culs de lampe sculptés, se voit encore à la descente sur la place ; il existe encore une autre demeure avec fenêtres ogivales et fenêtres d'angles au bas de la même rue ; citons enfin l'ancienne demeure abbatiale sur la place dite « du monestier » ; la description détaillée de ces monuments nous entraînerait trop loin dans le récit d'une simple excursion.

Terminons donc en disant un mot de la séance publique tenue à la mairie et présidée par le premier magistrat de la ville ; à cette séance assistaient un grand nombre d'habitants de Caunes. C'est dans cette séance que le bureau de la Société, au nom de tous ses membres, a bien voulu m'offrir une plaquette commémorative, en souvenir de mon rôle dans la création et l'évolution de cette Société ; de ce geste, je suis infiniment reconnaissant à la Société, et je remercie tous mes collègues de l'attention qu'ils ont eue en m'offrant ce souvenir dans ma petite patrie et en présence de mes chers concitoyens.

A quatre heures et demie, après une visite sommaire de l'église et des vieilles maisons sus-mentionnées, la caravane reprenait le chemin de la bonne ville de Carcassonne.

Château de Rivière, décembre 1926.

G. SICARD.

(1) Ce puits a été classé d'office le 1er décembre 1926.

Digitized by Google

EXCURSION

du 27 Juin 1926

A L'ÉGLISE ET AU CHATEAU DE PUILAURENS

(Canton d'Axat)

INTRODUCTION

La Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude a fait deux excursions dans la vallée de la Boulzane, à des dates bien éloignées l'une de l'autre : La première le 6 juin 1897, la seconde le 27 juin 1926. Nous trouvons le compte-rendu de la première dans le Tome IX du Bulletin, 2e partie, page 19. Ce rapport fort intéressant, dû à l'élégante plume de notre secrétaire honoraire M. Gavoy, nous décrit les ruines du château et nous donne l'histoire de la forteresse. Cela suffirait sans doute à donner une idée de ce que fut jadis cette antique forteresse ; mais, en 1897, les difficultés de la vie étaient moindres qu'aujourd'hui, les excursions plus faciles et moins coûteuses, les botanistes, les entomologistes, les géologues et même les archéologues tenaient à voir vite et beaucoup à peu de frais, et si l'excursion de 1897 dura deux jours, c'est surtout sur les beaux sites et sur les magnifiques forêts du Bac d'Estable et du Pech d'En Malo que s'étend l'humoristique et savante narration de ces deux journées.

La seconde excursion n'a duré qu'un jour et s'est bornée à la visite de la curieuse et antique église de Puilaurens et à l'exploration des imposantes ruines de son antique forteresse.

Quoique le récit de cette excursion, dans cette région si pittoresque et si accidentée, soit un peu plus long que le

Digitized by Google

rapport fait en 1897 par notre distingué collègue M. Gavoy, il n'a d'autre prétention que d'en constituer le supplément et nous n'hésitons pas à puiser dans ce compte-rendu, car beaucoup de nos membres actuels ne peuvent plus se procurer le volume où se trouve ce récit ; peut-être nous exposons-nous à des redites ! Qu'on nous en excuse.

I. **Appel aux Touristes**

Combien nombreux viennent aujourd'hui, dans notre belle contrée de l'Aude, les touristes attirés par notre merveilleuse Cité de Carcassonne, ville du moyen âge savamment reconstituée. Son aspect admirable nous fait revivre dans les siècles passés ; ses richesses archéologiques les plus précieuses sont dans ses remparts et dans ses tours, dans son incomparable basilique romane et gothique aux dentelles de pierre et aux lumineux vitraux ; elles sont dans son château féodal, enrichi d'un musée lapidaire encore en formation et si précieux pour notre histoire locale.

Un hôtel moderne, confortablement et artistiquement installé, offre aujourd'hui une précieuse attraction et une hospitalité incomparable aux touristes nationaux et internationaux.

Du haut de sa terrasse, qui domine les antiques remparts, on a le loisir de contempler l'admirable paysage qui s'offre aux yeux ravis. Au Nord et à l'Ouest, c'est la Montagne Noire qui dresse ses croupes sombres et austères, dissimulant dans ses replis les pittoresques et splendides vallées du Fresquel, de l'Argent-Double, du Clamoux et de l'Orbiel, avec ses vieux châteaux de Saissac et de Lastours. Au Sud, c'est la chaîne des Pyrénées dont les contreforts vont en s'abaissant, de laquelle descend notre fleuve Atax qui parcourt des gorges si variées et si pittoresques. Il faut avoir remonté une seule fois le cours de l'Aude pour savoir combien sont admirables les sites si

Digitized by Google

changeants de cette splendide vallée dans laquelle serpente le petit fleuve d'Aude. Ce sont d'abord les plaines luxuriantes qui s'étalent entre Carcassonne et Limoux, émaillées de riants et nombreux villages, la coquette station thermale d'Alet, les petites villes industrielles de Couiza, Espéraza et Quillan, la cluse et le défilé de la Pierre-Lys et ensuite l'admirable cirque d'Axat que ferment vers le Sud les Gorges de St-Georges, que dominent de hautes forêts de sapins, et plus bas les ruines d'un château fort au pied duquel sont venues s'abriter les maisons blanches et les établissements industriels du village.

C'est ici que je voudrais signaler un temps d'arrêt aux explorateurs curieux de connaître à fond notre beau département et leur suggérer l'idée de tourner à gauche avant d'arriver à Axat et de prendre la route qui mène dans la pittoresque vallée de la Boulzane.

Certes, si l'on voyage en chemin de fer, les beautés grandioses du défilé de la Pierre-Lys passent inaperçues, car l'on circule tout le temps dans le noir, mais sitôt après avoir franchi l'Aude sur un pont métallique, à son confluent avec le ruisseau des Alliés, on pénètre par une rampe voûtée dans le vaste cirque d'Axat ; un spectacle ravissant s'étale sous les yeux du touriste. Axat traversé par l'Aude, avec ses maisons en amphithéâtre groupées sur la rive droite du fleuve, au-dessous des ruines de son vieux château et les habitations se profilant le long de la route et du cours d'eau, ses grands chantiers de bois, ses vergers, ses jardins et les imposantes hauteurs boisées qui l'environnent, séduit immédiatement les yeux à la sortie du long et sombre tunnel.

Axat est contourné par la voie ferrée qui suit, en les dominant, les maisons du village situées sur la rive gauche, puis franchit l'Aude sur un magnifique viaduc courbe, aux nombreuses arches, et gravit le flanc escarpé de la montagne. Nous voyons alors d'en haut ce que nous avons

Digitized by Google

contemplé d'en bas et sous un aspect tout différent ; nous dominons le massif isolé du château, surmontant l'église et le groupement pittoresque des habitations, qui étalent leurs gais toits de tuiles rouges en contrebas du train. Celui-ci traverse encore de nouveaux tunnels pour parvenir bientôt au col de Campérié et passer dans la vallée de la Boulzane, tributaire de l'Agly.

Le train accentue sa marche souvent dans des tranchées ; parfois on aperçoit, sur la droite, des forêts de sapins ; sur la gauche, des pentes dénudées, mais dominées par les hautes futaies de la forêt des Fanges.

Bientôt la vallée s'élargit ; on passe, sans le voir, sur un beau viaduc courbe de douze arches et, laissant Lapradelle à gauche en contrebas, et à droite son annexe Lavagnac, on s'arrête devant la modeste gare d'où l'on ne saurait s'éloigner sans jeter un coup d'œil sur le pittoresque panorama qui l'environne.

Au Sud s'élève la Serre d'Arquières, haute de 1.038 mètres, accentuant ses vertes déclivités, surmontées de la muraille rocheuse qui caractérise si bien la chaîne des Corbières ; dans ces roches s'ouvrent de nombreuses excavations encore inexplorées ; au-dessus, se dresse la sombre chevelure des essences résineuses qui couronnent toutes ces cîmes.

Mais si l'on reporte ses regards vers le Sud-Ouest, c'est un magnifique décor qui s'étale à nos yeux. Gustave Doré n'en a pas tracé de plus beau.

Dans un vaste cirque, entouré de monts escarpés, les uns nus, les autres revêtus de leur manteau de verdure, se dresse, imposante, majestueuse, isolée sur des rochers aux strates redressées, aux inégalités de profil et de hauteur, dominant des abîmes, l'orgueilleuse forteresse de Puilaurens, découpant sur le ciel les pans de ses remparts démantelés et de ses hautes tours, narguant encore l'horreur des précipices qui les entourent, comme jadis elle

Digitized by Google

narguait les terribles assauts auxquels elle a su si longtemps résister.

Mais, autour de la gare, tout respire le calme, le bien-être de cette modeste localité isolée ; les témoins de son industrie, ses vastes chantiers de bois, ses blanches maisons, les chalets qui l'entourent, ses bruyantes chutes d'eau actionnant les scieries, la verdure qui l'environne, ses jardins et leur délicieuse fraîcheur, font de ce lieu un délicieux séjour d'été.

En quittant la station du chemin de fer, on prend une route déclive qui conduit vers le village de Lapradelle et, sous la dernière arche du viaduc, on rejoint la route qui va d'Axat à Caudiès et à St-Paul-de-Fenouillet. On passe devant le presbytère, attenant à une église de construction toute récente (1), voisine de la Mairie et des écoles (2). On se trouve bientôt sur une placette, limitée par la poste et un café-hôtel, l'on franchit en tournant à gauche un pont jeté sur la Boulzane et l'on pénètre dans les gorges qui, par la rive gauche, conduisent à Puilaurens, distant de un kilomètre, puis à Salvezines et à Montfort.

Ces gorges sont du plus pittoresque aspect. Dès que l'on a quitté les habitations, situées sur ce côté et dont certaines sont encore en voie de construction, on voit se dresser

---

(1) Circulaire annonçant une loterie pour la construction d'une église dans le diocèse de Carcassonne à Lapradelle. Signé Bourrel, prêtre, professeur au Petit Séminaire de Carcassonne. Contresigné Joseph Julien, évêque de Carcassonne. Carcassonne, Pomiès-Gardel 30 mai 1843, in-4°, Bibliographie de l'Aude, par M. l'abbé Sabarthès, n° 3.395.

(2) On trouve dans l'Annuaire de l'Aude 1923, page 50 : Lapradelle-Puilaurens 45 kil. de Limoux — 7 kil. d'Axat — 450 habitants — superficie 3.258 hectares — altitude 483. Curiosités : vieux château féodal (bâti par les Wisigoths ? ?) et restauré sous la reine Blanche de Castille ; monument historique classé par décret du 18 avril 1914 (*Journal Officiel*).

Digitized by Google

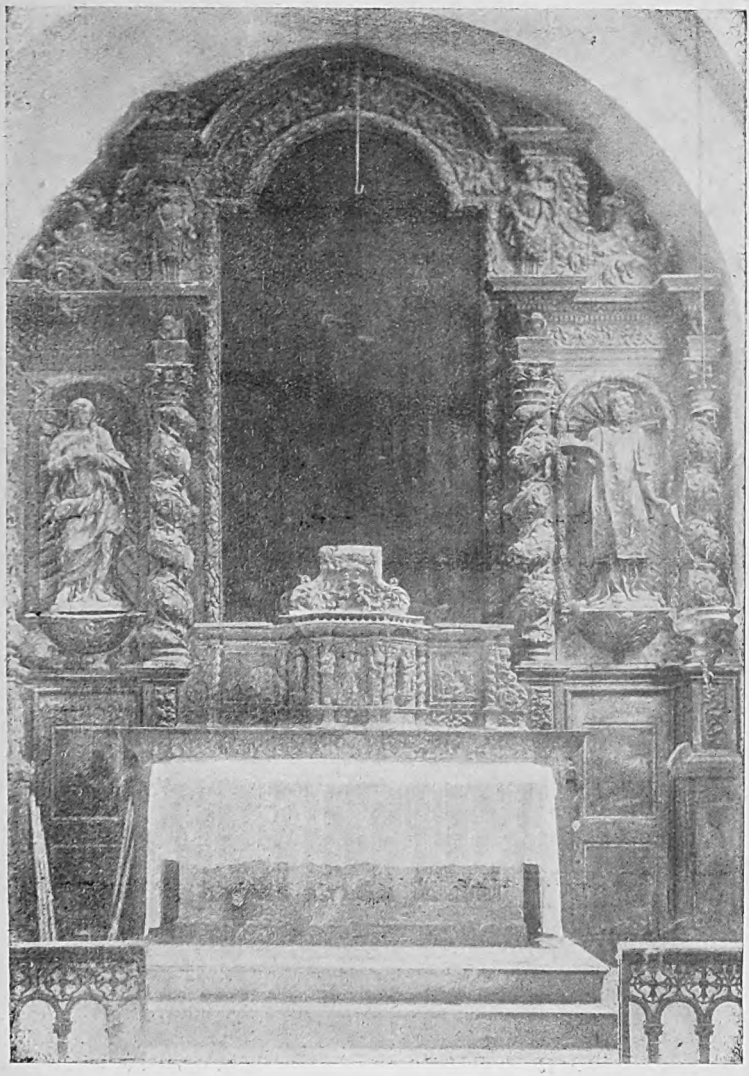

Cliché G. Sicard

RÉTABLE DE L'ÉGLISE DE PUILAURENS

Digitized by Google

Digitized by Google

au-dessus d'elles et dominant la route les roches noires de l'Albien. Le chemin se profile en corniche et suit les contours sinueux de la rivière qui, sur un lit de brillants cailloux et sous une voûte de verdure, écoule les ondes paisibles de ses murmurantes eaux. Le défilé se resserre de plus en plus et, à une brusque courbe, passe sous un encorbellement de roches que domine le massif supportant le château. On passe près d'une scierie ; un pont rustique traverse le cours d'eau et conduit vers un sentier en lacets gravissant des pentes abruptes. De ce côté, sur la rive droite de la Boulzane, se dressent des rochers, presque à pic, présentant sur leur face dénudée les ouvertures sombres de nombreuses cavités, grottes sans doute encore inexplorées et qui mériteraient une sérieuse visite.

En face, la vallée s'ouvre et donne place à l'agglomération de l'antique village de Puilaurens. Ce vieux bourg, très modeste, qui a remplacé les anciennes habitations des vassaux, groupées jadis au pied des murailles de la forteresse, possède encore sa mairie et ses écoles, mais, administrativement, il est réuni actuellement à Lapradelle (1).

Mais ce qu'il y a de plus remarquable à Puilaurens, c'est sa vieille église, évidemment reconstruite sur des bases romanes, comme le témoignent encore son abside en cul de four et sa fenêtre ébrasée. Elle présente actuellement tous les caractères qui distinguent l'époque du XVII^{e} siècle. Du dehors l'édifice n'offre rien de remarquable, sur le côté nord de la nef sont accolés des bâtiments,

(1) Puilaurens a été rejoint administrativement à Lapradelle depuis longtemps. Le siège de la mairie a été, mais rarement, à Puilaurens et à Salvezines les registres suivirent. Lapradelle est l'ancienne Petralatalta qui était une ancienne dépendance de l'abbaye de St-Martin de Taïssac (St-Martin du Lys), et devint plus tard Prieuré de l'abbaye de Lagrasse : (Bul. de la Soc. d'Et., t. IX p. 21).

Digitized by Google

dont certains sont aujourd'hui complètement ruinés, et qui, d'après la tradition locale, renfermaient une maladrerie ; on y voit encore les restes d'une grange et d'une écurie, destinée à abriter plusieurs bêtes de somme, et d'autres constructions assez bien conservées, et communiquant avec l'église ; l'ensemble se termine par une tour ronde aux trois-quarts engagée, tout près de l'abside. L'intérieur de ces bâtisses a été fortement modifié récemment pour loger pendant la grande guerre les réfugiés venant des pays envahis. Cependant on remarque encore dans une pièce attenant au fond de la nef, un espèce de judas permettant de voir ce qui se passait dans celle-ci.

Il n'y a jamais eu d'abbaye, ni de locaux claustraux à Puilaurens, mais, appartenant à celle de St-Michel de Cuxa, cette église était le siège d'une rectorerie, qui existait déjà en 1347 (1) et ce sont probablement les locaux dépendant de celle-ci que nous voyons encore attenant à l'église, et entourés d'un vaste enclos (2).

Voici ce que, sur ma demande, me fait savoir mon éminent et savant collègue, M. l'abbé Sabarthés, qui est actuellement aumônier à la Salpétrière à Paris et auquel nous devons tant d'ouvrages précieux sur le département de l'Aude :

« 1° Il n'y a jamais eu aucune abbaye à Puilaurens, aucun texte, ni positif, ni secondaire n'y fait allusion. Aucune carte ancienne (Cassini diocèse d'Alet, carte liminaire du Tome VI du Gallia), ne mentionne même à l'état de ruine un ancien monastère. Aucune liste d'abbés n'a été établie, alors que pour d'autres cloîtres ruinés de bonne heure (Joucou, St-Martin-du-Lys) on en connaît quelques-

(1) Rector de Podio Laurenti (arch. Vatt. coll.)

(2) Cet enclos cultivé en jardins potagers porte dans le pays le nom d'Hortos das Cappelas, ou jardins des pères religieux.

Digitized by Google

uns. Dans les abbayes et prieurés de l'ancienne France (T. IV 148-152) Don Besse ne fait aucune mention de Puilaurens, ou de St-Laurent tout court, dans la nomenclature des abbayes et des prieurés d'Alet.

« 2° D'après cela, ce serait, semble-t-il, une erreur d'admettre un essaimage des religieux de St-Martin-du-Lys ou de Taïssac. Il aurait fallu dans ce cas, unir en même temps que les personnes, les biens fonds de l'abbaye de St-Martin à ceux de l'abbaye de St-Laurent. Or, nous savons qu'aucune abbaye n'exista ici, et que d'ailleurs St-Martin-du-Lys fut en 1070, uni à l'abbaye de St-Pons-de-Thomières, qui en fit un prieuré.

« 3° Mais voici qui est bien connu ; l'abbaye de St-Michel de Cuxa (Pyr.-Or[les]) jouissait à Puilaurens de droits fonciers peut-être de droits seigneuriaux. A l'occasion de la Croisade des Albigeois et de la lutte contre Olivier de Termes, ces droits furent enlevés à St-Michel de Cuxa par le chevalier faidit Chabert de Barbaira, vers 1255, d'où ils vinrent aux mains du roi en 1263. Après enquête royale, un revenu de 50 livres tournois, fut en compensation assigné à l'abbé du monastère de St-Michel de Cuxa.

De là viennent les traces de bâtiments que l'on voit encore auprès de l'église de St-Laurent. C'est là sans doute que le monastère de St-Michel, emmagasinait ses revenus en nature (comparez les divers *Capitouls*, que l'on connaît dans notre région, et dans lesquels les chanoines et chapîtres enfermaient leurs récoltes, leurs dîmes, etc., eux ou leurs fermiers). L'abbé de Cuxa avait à cette époque le droit de présentation à la rectorerie de St-Laurent, et c'est à l'occasion de l'exercice de ses droits, qu'en 1338, l'abbé Grimaud de Banyuls aurait voulu faire l'échange, après entente avec l'abbé de Lagrasse de l'église de Cabrespine avec l'église de St-Laurent. A cet effet, Grimaud institua même des procureurs qui devaient présenter à l'évêque

Digitized by Google

d'Alet Jean Brunel, curé de Cabrespine. Il ne paraît pas que cet échange ait été accepté, car jusqu'à la révolution, l'abbé de Lagrasse exerçait le droit de présentation à la cure de Cabrespine.

NOTA. — Défions-nous et contrôlons au besoin les traditions et les dires locaux. Une lecture qui pourrait instruire à ce sujet serait celle du Compoix de Puilaurens, mais il n'existe pas aux archives de l'Aude, et s'il se trouve encore à la mairie de Puilaurens, il serait intéressant d'y relever la liste des biens nobles possédés par l'abbaye de Cuxa.

Nous voici donc à peu près fixés sur les dépendances de l'église de Puilaurens. Occupons-nous maintenant d'elle seule. Son extérieur comme nous l'avons déjà dit ne présente rien de remarquable. Un petit cimetière se trouve près de son abside côté sud. Le monument est orienté : il possède deux modestes clochers ; l'un est au-dessus du fond de la nef, il est percé de trois arcades. Il ne possède plus qu'une cloche, les deux autres ayant été prises par l'état en 1793. Un autre petit clocher, privé aussi de son organe, dresse son unique arcade au-dessus de l'abside ronde.

On pénètre dans l'église par un porche à arc surbaissé, donnant accès au fond de la nef, ses pilastres sont surmontés de chapiteaux d'ordre dorique en marbre du pays. Au-dessus de cette ouverture, on voit dans une niche, une très vieille statuette en bois de 0,60 de hauteur, assez vermoulue et représentant Saint-Laurent en costume de Diacre. Cette première entrée donne sur un vestibule ou narthex, avec bancs de pierre latéraux, et au fond duquel se trouve la véritable entrée de l'église. Comme la porte extérieure, celle-ci est à arc surbaissé et porte sur sa clef d'arceau un écusson où l'on voit la date de 1695 gravée en relief.

Digitized by Google

L'intérieur de la nef est sans aucun ornement. Elle n'est pas voûtée et est divisée en cinq travées par des arcs doubleaux, à l'entrée se trouve un petit bénitier en marbre sur colonnette engagée dans le mur et dont le socle porte la date de 1610. Tout près une belle plaque de marbre polychromée porte les noms des enfants de Puilaurens morts pour la France ; c'est l'œuvre de l'habile sculpteur de Perpignan, M. Sudre ; cette plaque a été inaugurée le 14 septembre 1925.

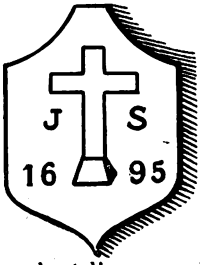

Mais si la nef paraît pauvre et nue, il en est autrement du sanctuaire qui possède une splendide ornementation. Celui-ci est voûté en voûte de cloître. Son antique autel n'existe plus ; il est remplacé par des boiseries en forme de coffre, sans aucun ornement, mais le rétable, le dessus d'autel et les lambris qui l'environnent sont d'une incomparable richesse.

Le rétable qui se trouve derrière l'autel, masque la rotondité de l'ancienne abside, voûtée en cul de four et donne à l'édicule l'aspect d'une église à chevet plat.

Ce rétable, situé à environ un mètre de l'autel, est en bois doré sculpté. Quatre colonnes torses soutiennent sur leur entablement une frise arrondie formant l'encadrement d'un grand tableau représentant le Christ en croix. Cette peinture, de facture magistrale, est très sombre, ce qui empêche sa venue sur le cliché photographique. La figure du Christ, presque de grandeur naturelle, semble appartenir à l'école espagnole, genre Ribeira. La face du Sauveur est tourmentée et convulsée et se tourne vers le ciel, le corps est émacié ; les muscles saillants et détachés semblent très bien étudiés et le tout révèle une œuvre d'art remarquable.

L'encadrement fort riche, formé d'un boudin, orné de torsades entrelacées, est arrondi à son sommet. Les deux

Digitized by Google

côtés sur l'entablement supportent deux figures d'anges en forme de cariatides, surmontées d'une frise en rinceau et s'appuient sur les chapiteaux de quatre colonnes torses agrémentées de pampres de vigne avec leurs fruits ; ces colonnes se dressent de chaque côté d'une niche, sur console en coquille saillante, où l'on voit du côté de l'évangile la statue de St-Laurent, en costume de diacre, tenant un livre ouvert, et du côté opposé celle de la Sainte-Vierge, savamment drapée, en une pose élégante. Si nous considérons ce qui reste du maître-autel, nous voyons le thabor appuyé par deux consoles dorées, ornées de rinceaux et portant à son centre l'image de deux anges en adoration. Au-dessous se trouve le tabernacle. Celui-ci présente en haut relief sur sa porte arrondie la figure du bon pasteur ramenant sur ses épaules la brebis égarée, encadrée de chaque côté par des anges en forme de cariatides. On voit à droite et à gauche et en retrait, dans deux petites niches, les statuettes détachées, toujours en bois doré, de St-Pierre et de St-Paul.

A côté de ceux-ci, sur deux petits panneaux carrés, est représenté le tableau des hébreux recueillant la manne dans le désert, du côté de l'épître (figure symbolique) et du côté de l'évangile l'image de la Cène (figure réelle du sacrement), le tout encadré de petites colonnes torses et terminé par des consoles ornées.

Du reste, dans le sanctuaire de cette église, telle que nous la voyons aujourd'hui, nous constatons que tout a été soigneusement agencé et partout des peintures, des sculptures et des ornements. Sur les faces unies formant les bases des colonnes, des paysages ont été peints. On reconnaît partout le fini et la minutie des détails qui caractérisent la fin du XVII[e] siècle. Dans le soubassement des colonnes, de petits réduits sont aménagés. Dans celle de l'évangile, un de ces petits retraits porte la mention *Olea sacra*. En arrière du rétable, la paroi qui masque la vieille

Digitized by Google

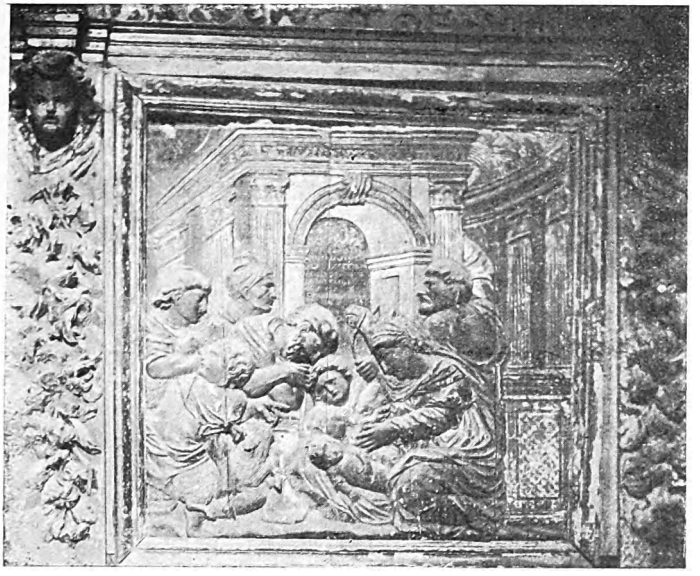

Cliché G. Sicard

N° 1 Adoration des Bergers — Panneau en bois sculpté

EGLISE DE PUILAURENS — COTÉ DE L'ÉVANGILE

Cliché G. Sicard

N° 2. Adoration des Mages — Panneau en bois sculpté

EGLISE DE PUILAURENS — COTÉ DE L'ÉVANGILE

Digitized by Google

Digitized by Google

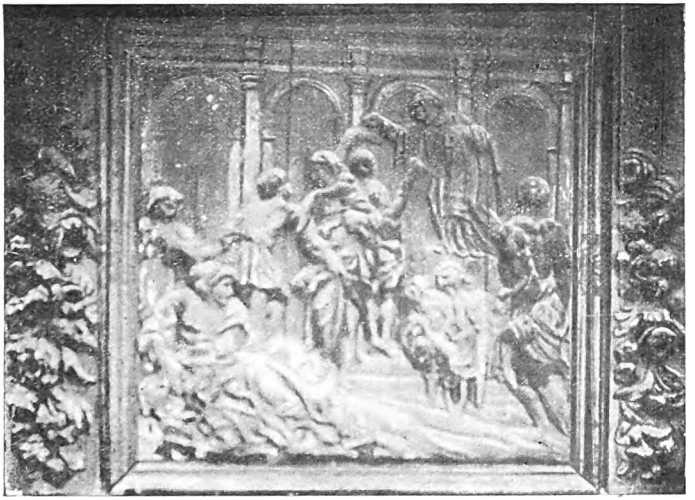

Cliché G. Sicard

N° 3 Episode de la Vie de St-Laurent — Panneau sculpté
EGLISE DE PUILAURENS — COTÉ DE L'ÉPITRE

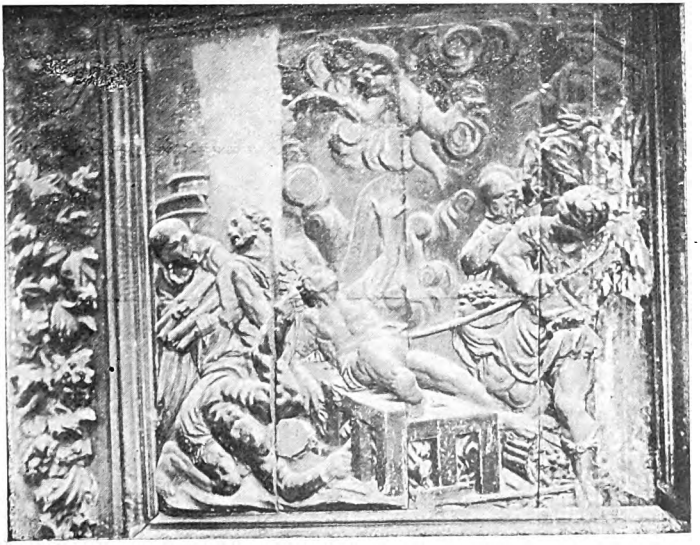

Cliché G. Sicard

N° 4. Martyre de St-Laurent — Panneau sculpté
EGLISE DE PUILAURENS — COTÉ DE L'ÉPITRE

Digitized by Google

Digitized by Google

abside est ornée de sculptures et de peintures et garnie de petits placards destinés à renfermer les objets du culte.

L'abside ronde servait de sacristie avant la construction adventice de celle d'aujourd'hui ; elle communiquait par deux étroites portes, couvertes de peintures diverses, situées de chaque côté de l'autel, avec le sanctuaire. Cette abside elle-même porte partout des traces de peintures sur toutes ses surfaces et même dans sa coupole ; on ne peut plus en distinguer les sujets. Le fond de cette abside est éclairé par une fenêtre en plein cintre, fortement ébrasée dans un mur épais ; elle donne vers l'est. Les cinq fenêtres de la nef sont pareilles et sont ouvertes vers le sud.

Mais la plus belle ornementation de cette église consiste dans les lambris en relief peints et dorés, qui, sous forme de grands panneaux, de 1m28 sur 1m03 ornent les deux faces latérales du sanctuaire. Ces panneaux en bois sculpté et doré, avec figures de carnation ont été classés comme monuments historiques, par arrêté du Ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts le 30 septembre 1911.

Les deux qui se trouvent du côté de l'évangile représentent deux scènes de la nativité du Christ : l'adoration des bergers et l'adoration des Mages. Les deux autres situés du côté de l'épitre et au-dessous d'une fenêtre dont le jour tombe à faux et gêne toute reproduction photographique, nous représentent deux épisodes de la vie de Saint-Laurent, patron de l'église :

1° Saint-Laurent, prêchant, distribuant des aumônes et guérissant des malades ; 2° le Saint subissant son martyre sur un gril de fer rougi par le feu.

Nous donnons, ci-dessous, la description sommaire de ces quatre remarquables œuvres d'art (1).

---

(1) D'après les renseignements que m'a donnés feu M. l'abbé Baichère, ancien professeur au petit Séminaire, le 22 octobre 1925, deux panneaux semblables provenant de l'ancienne église de Parazols, commune de Villarzel-Cabardès, existeraient et seraient conservés chez Mme Azaïs, rue de l'Aigle-d'Or, à Carcassonne.

Digitized by Google

Le cadre qui les entoure est tout simple, se bornant à quelques moulures dorées mais les frises et les pilastres qui les accompagnent sont d'une grande richesse d'ornementation, composée de feuillages et de fleurs, et ornés de radieuses figures de chérubins, surmontant les pilastres et soutenant les frises. L'ensemble des panneaux est aussi d'une facture très soignée et même un peu maniérée, et le fond des deux premiers tableaux, adoration des Mages et des bergers, nous donne une reminiscence des peintures du Véronèse, qui plaçait toutes ses scènes bibliques dans de somptueux palais, avec les personnages revêtus des costumes de son temps.

C'est ainsi que dans le premier panneau (côté de l'évangile) nous voyons figurer au lieu de la crêche classique, un riche portique, entouré de colonnes dorées, et c'est dans le fond de ce riche décor que nous lisons l'inscription tirée de Saint-Luc et ainsi conçue « *Sur l'avis d'un ange, les bergers partirent jusqu'à Bethléem, où ils découvrirent l'enfant emmailloté et couché dans une crêche* ». Dans ce tableau, la vierge agenouillée tend ses bras vers l'enfant divin, couché dans un berceau formé de couvertures plissées. Il est emmailloté et possède une abondante chevelure frisée, et laisse voir ses bras nus jusqu'au coude. La vierge est savamment drapée : elle a les cheveux roulés sur le front, sous un espèce de diadème ou bandeau relevé, avec plis se terminant par un voile retombant sur la nuque et venant se mêler aux nombreux enroulements et replis du manteau s'étendant jusqu'aux pieds de cette figure. Derrière celle-ci on aperçoit l'effigie de Saint-Joseph, dont on ne voit que le haut du corps et un bras tenant par la bride l'âne qui dresse sa tête.

En face de ce groupe, se tient celui des bergers composé de cinq personnages, le premier barbu et chevelu les mains jointes s'incline en adoration devant le nouveau-né ; devant lui presque sous sa tête une figure d'adolescent, derrière

Digitized by Google

celui-ci un homme coiffé du bonnet phrygien et la figuration d'une femme, au premier plan la silhouette d'un jeune homme accroupi et tenant un agneau sous lui, la figure en arrière et le doigt tenu en avant comme pour désigner son offrande.

Le second panneau, plus près de l'autel, nous montre l'adoration des Mages. Au fond en haut à gauche, l'étoile voilée par des nuages ondulés envoie ses rayons sur le groupe, à droite une colonne cannelée se dresse toute environnée de feuillage et à côté Saint-Joseph se présente les mains croisées et appuyé sur le socle. Devant lui la Vierge est assise, les cheveux simplement enroulés, les pieds nus, revêtue d'une robe serrée aux multiples plis, tient sur ses genoux l'enfant dont la dextre bénit un personnage barbu et chevelu, prosterné à ses pieds, avec une couronne à terre devant lui. Derrière celui-ci se tiennent deux autres personnages à allure de rois, debout et portant dans leurs mains des coupes couvertes qui contiennent leurs offrandes. Le premier a la figure ronde, imberbe et les cheveux frisés, il tient une main sur son cœur ; le second a la barbe et les cheveux ondulés, il porte un costume de guerrier grec, avec cuirasse et cémides et se tient dans une attitude grave. L'inscription est celle-ci : « *En entrant dans la maison, ils découvrirent l'enfant et sa mère et se prosternant ensemble, ils l'adorèrent* »

Le troisième panneau du côté de l'épitre, le plus rapproché de l'autel, nous donne le spectacle du martyre de St-Laurent. Au fond, à droite, le proconsul sur un siège élevé préside au supplice. Dans un ciel aux nuages ondulés, un ange plane tenant une palme dans sa main.

En contre-bas, le supplicié, étendu sur sa couche ardente, dans une position tourmentée, représenté avec d'admirables raccourcis, tourne sa tête et élève sa main vers un ordonnateur du supplice et lui adresse ces mots inscrits sur un phylactère « *Mon corps est déjà rôti d'un côté,*

Digitized by Google

tourne-le et mange-le ». Plusieurs bourreaux sont autour du réchaud sur lequel est couché le martyr, les uns apportent des fagots, les autres attisent les flammes ; l'aspect du tableau est saisissant.

Le quatrième panneau, placé sous une fenêtre qui l'ajoure d'un mauvais éclairage, nous fait voir dans un jour douteux, St-Laurent debout sur une sorte de chaire, dans l'attitude d'un prêcheur de la foi, d'un distributeur d'aumônes et d'un guérisseur de malades. Devant lui une femme lui présente un enfant ; à ses pieds est étendu un infirme sur un brancard ; au premier plan à gauche une femme compte le produit des aumônes reçues ; le tout est très animé, très mouvementé et n'a plus du tout le caractère classique et conventionnel des deux panneaux opposés, on lit dans ce dernier l'inscription suivante « *On fait passer dans les trésors du ciel, les trésors de la terre par les mains des pauvres* ». (1).

Ces panneaux d'une grande valeur artistique, se ressentent naturellement de l'état d'abandon où ils se trouvent ; quoique classés comme monuments historiques, nul ne va les visiter, et constater leur état de dégradation. Cependant ces œuvres d'art, puisqu'elles ont été dignes d'être classées, auraient droit à être conservées, entretenues et restaurées ; sans cela à quoi bon leur classement ? Les panneaux composés de plusieurs pièces sont disjoints en plusieurs endroits, notamment dans le panneau du martyre de St-Laurent. Certaines pièces se sont détachées du tableau mentionné ci-dessus et de certaines parties de l'encadrement du rétable. Heureusement le curé actuel, M. l'abbé Maillard, a eu soin de recueillir ces fragments, le cas échéant, la reconstitution en sera facile. Nous ne doutons pas que la

(1) Ces quatre panneaux ont été classés comme monuments historiques, ainsi que le rétable, par arrêté ministériel le 30 septembre 1911.

Digitized by Google

commission des monuments historiques, dès qu'elle en sera avisée ne prenne les mesures nécessaires, qui lui incombent, pour la conservation de ces précieux restes du passé, et c'est avec conviction que nous attendons une intervention prochaine.

II. Vers le château de Puilaurens

En quittant l'église de Puilaurens, à une centaine de mètres, on rentre dans le village : on prend une rue montante qui bientôt oblique à gauche et se termine à l'entrée du chemin qui conduit au château en laissant sur la droite les anciennes constructions du lieu appelé la Citadelle. La montée vers le château est assez rude, surtout au début, dans une voie encaissée. Mais on est bientôt récompensé de cette marche ascensionnelle par la vue du but que l'on se propose d'atteindre. Le vieux manoir laisse bientôt entrevoir les murs démantelés de sa vaste enceinte, ses orgueilleuses tours, son donjon dominant le tout. Du côté opposé la route en corniche, domine un profond thalweg, au bas duquel verdoient des prairies, dominées par de hautes forêts.

Mais bientôt il faut quitter la voie carrossable, qui conduit encore vers les parties cultivées de la montagne, tourner à droite et prendre un étroit sentier qui parmi les végétations montagnardes se dirige vers le château. Notons en passant qu'avant d'arriver à ce point, nous avons traversé sur le chemin en corniche, des bandes de schistes, qui nous ont semblé appartenir aux terrains primaires, cambriens ou siluriens ; plus haut nous rencontrons des calcaires blancs ou plutôt grisâtres, qui ressemblent à ceux du dévonien, étage effélien. Notre course rapide ne nous a permis que de faire de simples hypothèses ; une sérieuse étude de ces terrains, non indiqués sur la carte, s'imposerait certainement aux géologues chargés de

Digitized by Google

rectifier des cartes faites peut-être un peu hâtivement dans ces territoires aux strates tourmentées.

Le sentier qui grimpe sur le flanc de la montagne s'élève en pente douce et peu fatigante. A moitié côte, un de nos collègues, nous arrête pour nous montrer aux pieds des rochers à pic, surmontés par le donjon, ce qu'il croit être un débris de défense des âges préhistoriques. C'est un réduit de forme ovale, composé d'épaisses murailles, construites sans aucune espèce de mortier. Non loin de là j'ai en effet trouvé un petit outil en silex.

A mesure que l'on s'élève, la pente s'accentue et l'on se trouve enfin à la base des rochers, que surmontent les ruines féodales. Le donjon est situé sur un massif plus élevé que celui où se trouve la place d'armes et domine du haut de ses remparts toute cette vaste enceinte.

Avant de décrire le donjon jetons un coup d'œil sur la place d'armes et ses défenses. Le terre-plein de cette plate forme, refuge naturel en cas d'attaque des humbles vassaux des seigneurs du lieu, comprenait une surface de 58 m. 50 sur 23 m. de largeur. Du côté E. et du côté O., s'élevaient quelques bâtisses, servant d'abri aux réfugiés ou aux gardes occupant d'ordinaire ces locaux.

Pour parvenir aux abords du château proprement dit, le chemin était défendu d'abord par les premiers contreforts de l'escarpement dominant le village actuel de Puilaurens, puis par une espèce de fortin, dont les soubassements existent encore, et dont les bâtisses actuelles et récentes, sont encore désignées dans le pays, sous le nom de Citadelle.

Au nord des remparts de la forteresse dominant des rochers à pic, l'attaque en était de ce côté impossible, deux petites poternes, bien défendues, permettant soit la fuite soit une sortie, pour prendre l'assaillant à revers.....

La véritable entrée du château se trouvait au Sud, là où les escarpements étaient moins rudes. Cependant, les hauts remparts se dressaient toujours sur les arêtes des rochers

Digitized by Google

à pic. Entre deux masses calcaires, aux strates redressées, se trouvait un couloir vertical, ou pour mieux dire, une cheminée en langage d'alpiniste, et c'est tout en haut de celle-ci que s'ouvrait la véritable entrée de la forteresse.

Ce couloir était protégé d'une façon formidable. Sur une pente presque verticale, des murailles percées de meurtrières bordaient un chemin en zigzag que l'ennemi devait suivre pour arriver à la porte principale, et dans tout ce parcours il se trouvait pris de flanc, dans les huit courbes de ce sentier, dominé lui-même par la tour de la Reine Blanche et les courtines du donjon. Bien plus, un ouvrage de défense extérieure se trouvait sur le dernier palier pour cribler de traits les assaillants qui auraient pu parvenir jusqu'à la grande porte et essayer de la forcer.

Celle-ci, bien défendue par sa herse, à l'intérieur de laquelle on aperçoit encore les vestiges de barres en pierre destinées à laisser s'asseoir les sentinelles, a dû recevoir plusieurs modifications. La première porte a l'arceau de sa voûte en partie effondré ; derrière celle-ci se voient encore deux arceaux dont les clés ne sont pas sur le même plan vertical. Cette ouverture a donc dû être remaniée et rétrécie, si l'on en juge par ce que l'on constate.

Cette entrée donnait dans un espèce de vestibule allongé, sorte de corps de garde, abrité par une charpente en bois s'appuyant du côté Est sur un mur et du côté Ouest sur des entailles creusées dans le rocher que surplombe le donjon.

Au fond de ce réduit, vers l'Est, une porte à linteau, bordée de chaque côté de trois meurtrières ébrasées et en contrebas de la place d'armes, donnait accès dans celle-ci. Un épais rempart se profilait à côté de cette porte et la séparait de la plateforme ; le réduit du vestibule se continuait en contrebas du donjon et allait se terminer en angle, près de la tour de l'Ouest, après avoir passé sous

Digitized by Google

les machicoulis du chemin de ronde et allant aboutir à l'étroite poterne de la tour.

Pénétrons maintenant dans le vaste emplacement de la place d'armes. En nous plaçant au centre de cet espace et en fixant nos regards vers l'Ouest, nous apercevons l'ensemble des constructions du château avec ses différentes bâtisses, situées sur un massif rocheux plus élevé et dominant la vaste enceinte où nous nous trouvons.

En face de nous, en contrebas, la porte qui vient de nous donner accès ; à notre gauche, un plan incliné qui conduit à la passerelle longue de 6 mètres et large de 0 m. 50, avec le vide de chaque côté et qui doit avoir remplacé l'ancien pont-levis situé sur le corps de garde et permettait d'arriver à la porte du donjon, non directement, mais en longeant les murs avant de se trouver en face de l'entrée fortifiée, située à une dizaine de mètres de là (1).

A côté de ce plan incliné, un étroit escalier en ruines conduit au chemin de ronde qui suit à l'intérieur tout le pourtour des courtines et est bordé partout de corbeaux saillants en forme de consoles. Nous retrouvons en plusieurs endroits ces étroites marches conduisant à la voie qui circulait à l'intérieur des remparts et qui ne cessait qu'à l'approche de chaque tour, largement ouverte du côté de l'enceinte, pour être remplacé par un plancher facilement détruit en cas de danger, mais cependant assurant le circuit complet au travers des tours du Sud, du Nord et de l'Ouest. Ces trois appareils de défense, destinés à protéger la ligne des courtines, ne sont du reste que des demi-tours largement ouvertes à l'intérieur et faisant saillie sur l'extérieur de l'enceinte.

Celle-ci, du reste, construite en épousant toutes les

(1) Une rampe ou main courante en fer doit être placée, par les soins du Touring-Club, le long de ce passage dangereux aux personnes sujettes au vertige.

Digitized by Google

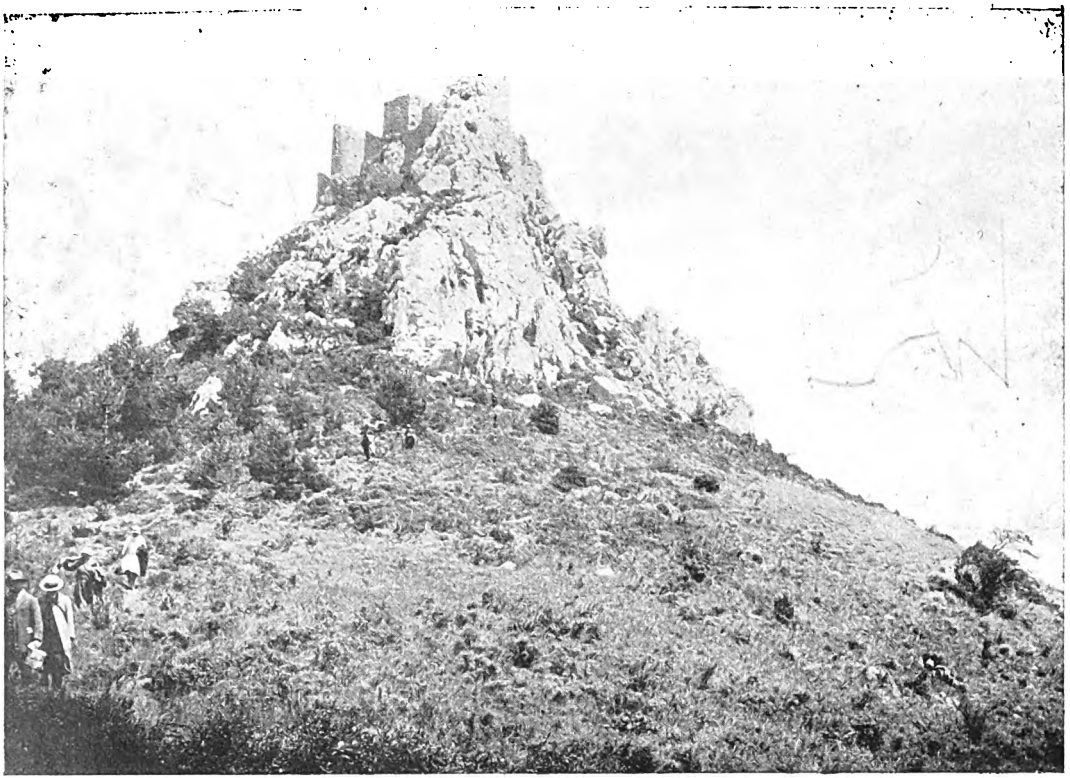

CHATEAU DE PUILAURENS

Cliché Dr Ch. Boyer

Digitized by Google

Digitized by Google

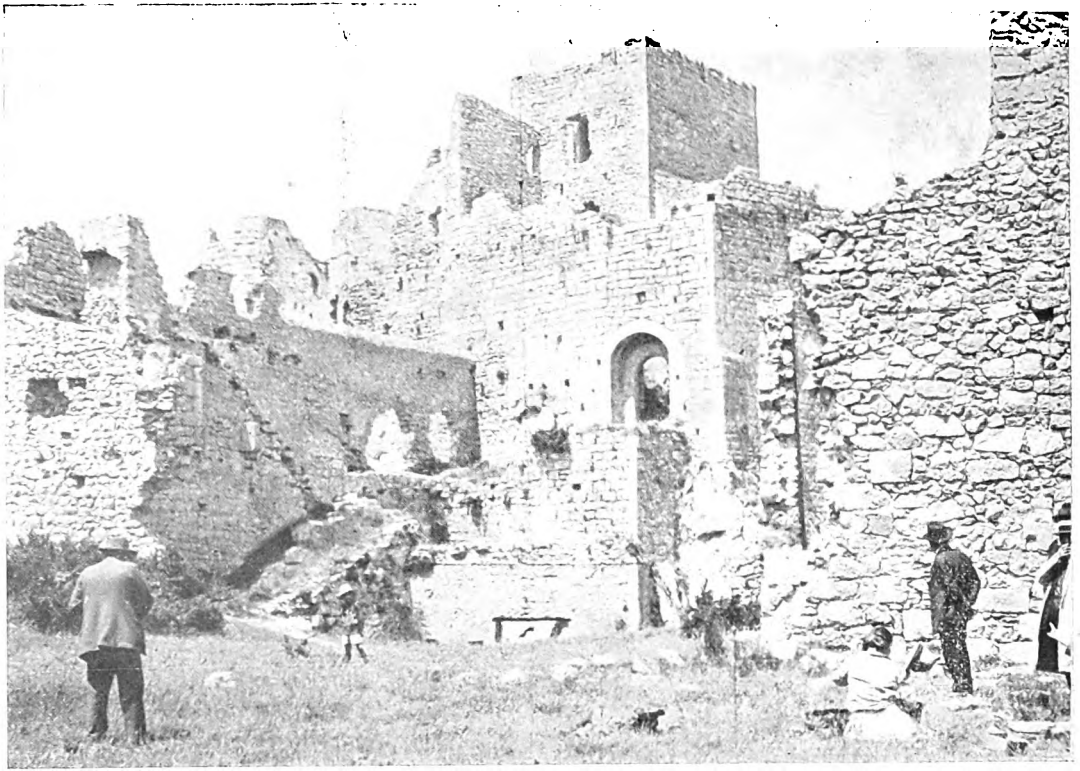

DONJON DU CHATEAU DE PUILAURENS

Cliché Dr Ch. Boyer

Digitized by Google

Digitized by Google

formes du rocher, a en plusieurs endroits sa ligne brisée, les angles des courtines formant ainsi redan. Ces saillies sont marquées à l'intérieur et à l'extérieur à la façon des pierres d'angles des constructions civiles.

Nous allons donc suivre, à l'intérieur de la place, le tracé indiqué sur le plan ci-joint et exposerons ensuite les remarques que nous avons pu faire, dans notre rapide exploration, sur les sommets des remparts complètement et, hélas, trop récemment démantelés et ruinés.

A côté de l'escalier conduisant au chemin de ronde, du côté Sud, nous remarquons deux murs appuyés au rempart: ces murs doivent être les restes de constructions ayant servi de logement ou de magasin.

Derrière le second mur, en marchant toujours vers l'Est, la courtine forme un angle obtus, saillant au dehors, et se dirige vers la tour du Sud.

Celle-ci, comme les deux autres, était largement ouverte et portait une corniche à gros boudin au-dessous de son premier étage. Mais, sans doute au XVII^{e} siècle, pour rendre le passage du chemin de ronde plus facile, on a masqué d'une muraille, assez mal appareillée, toute la partie supérieure ouverte de la tour en laissant un étroit passage. A partir de cette défense, la courtine dévie encore vers l'Est, forme à son milieu un angle extérieur très obtus, et va rejoindre la tour du Nord, qui mérite une description particulière.

Dans l'état actuel, pour parvenir à cette défense, il faut gravir un gros éboulis de pierres et de décombres. Si l'on se retourne vers l'intérieur de la place, on peut, en élevant la voix, jouir d'un superbe écho, répétant distinctement les dernières paroles.

Avant d'arriver à la tour du Nord, nous rencontrons une sorte de casemate rectangulaire dans laquelle une étroite poterne donne accès. Cet étroit réduit présente une seconde ouverture, petite poterne, bien défendue, qui

Digitized by Google

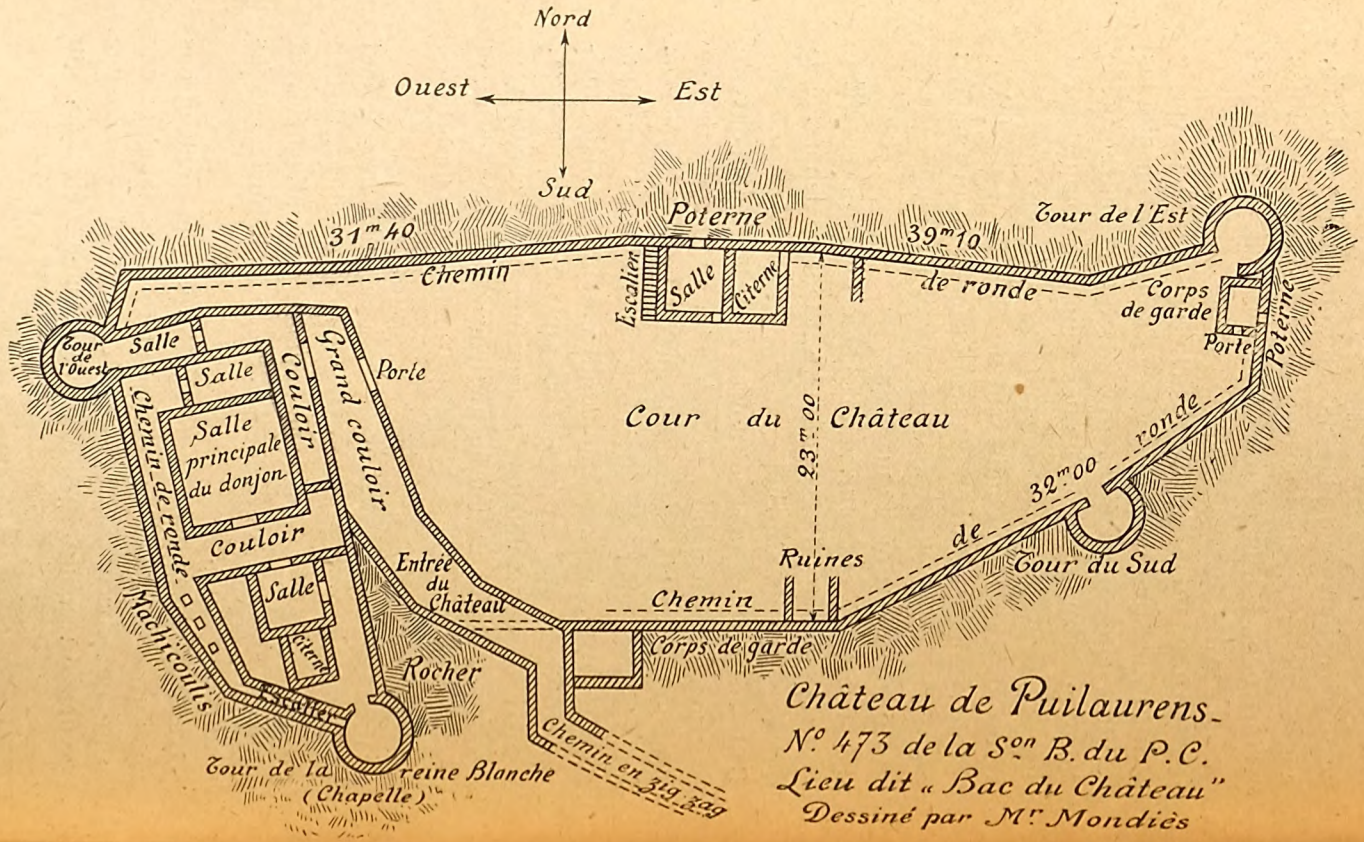

Château de Puilaurens

N° 473 de la Sᵒⁿ B. du P.C.

Lieu dit « Bac du Château »

Dessiné par Mr Mondiès

Digitized by Google

conduit presque à la base de la tour voisine. On peut alors se glisser sur le rocher formant corniche et, en contournant la tour, arriver sur une plus grande saillie d'où l'on domine tout l'horizon.

De ce point élevé, 363 mètres au-dessus de la vallée, un admirable panorama s'offre aux yeux ravis, et du haut de ce belvédère escarpé on peut admirer le splendide paysage qui s'étend au loin.

Le cours presque entier de la *Boulzane* serpente tout au fond, les moindres détours de ses rives se montrant à nos yeux, tandis que les derniers plans se perdent vers l'Est dans une indécise perspective. Mais au Sud, à l'Ouest et au Nord, les hauteurs escarpées, plus proches, couvertes de vertes forêts, présentent avec netteté leur aspect, accentuant leur teinte sombre sur le bleu éclatant du ciel.

Ce sont, la forêt des Fanges du côté de Quillan, surmontant des pentes dénudées ou à faible végétation ; au nord la forêt du Bac d'Estable et du Pech d'En Malo ; à l'est, les massifs verdoyants d'Aigues-Bonnes, en face, la serre d'Arquières, couverte aussi de hautes futaies, et qui se dresse comme un rempart à 1038 mètres d'altitude, forçant la rivière à faire un brusque coude, changeant complètement sa primitive direction, et présentant à sa base, en face de l'agglomération de Puilaurens, sa surface rocheuse et dénudée où s'ouvrent de nombreuses cavités, encore inexplorées, mais qui ont dû, grâce à leur heureuse situation, servir de refuge ou de sépultures à nos ancêtres troglodytes.

Tout en bas, avant de tourner brusquement vers Lapradelle, la Boulzane descendant de Montfort et de Salvezines, côtoie les humbles habitations de Puilaurens, sa vieille et curieuse église, les bâtiments de la rectorerie et les vastes jardins des pères, infléchit brusquement son cours et arrive bientôt à Lapradelle, dont nous voyons au dessous de nous s'étaler comme dans une vue stéréosco-

Digitized by Google

pique, minuscules comme des jouets d'enfants, ses pittoresques constructions, ses vergers et ses jardins, ses modernes chalets, son église et sa mairie, plus loin, sa modeste gare, l'immense chantier de bois qui l'environne, le magnifique viaduc courbe de douze arches, jeté sur la vallée, qui sépare Lapradelle de son annexe Lespagnac et au-dessous la file des arbres qui bordent la rivière, parallèles à la route et à la voie ferrée, profilant leurs lignes vertes vers Caudiès et St-Paul.

Du haut de cette corniche escarpée, suspendue sur le vide, l'œil perdu sur l'admirable ensemble de verdure, de rochers, de cours d'eau, de travaux d'art merveilleux, de blanches habitations aux toits rouges, l'on se demande pourquoi le touriste va chercher, parfois si loin, des spectacles grandioses de la nature, qui ravivent l'âme, lui procurent d'infinies jouissances intellectuelles et lui laissent d'inoubliables souvenirs.

Mais ici comme dans des régions méridionales, la publicité toute puissante aujourd'hui, est muette pour ces régions non patronnées. Il est vrai que dans ces pauvres villages si bien situés, si faciles d'accès, les ressources essentielles manquent au point de vue du confort que réclament aujourd'hui les étrangers si nombreux qui inondent la France.

Touristes qui visitez la haute vallée de l'Aude, après avoir admiré les beautés d'Axat, ne négligez pas de faire un petit crochet vers la vallée de la Boulzane et arrivez jusqu'à Lapradelle-Puilaurens. Visitez sa vieille église et son imposant château, et certainement vous ne regretterez pas d'avoir allongé votre programme d'excursions.

Du haut du promontoire qui domine tout cet ensemble, en regardant du côté opposé, nous pouvons apercevoir et étudier les lignes des courtines et des défenses du château surplombant le magique tableau, et s'élevant en suivant l'arête des rochers à pic jusqu'aux mâchicoulis du chemin

Digitized by Google

de ronde, qui se trouvent tout près de la tour de l'ouest, et de la poterne qui donne accès dans le donjon.

Mais revenons à notre tour du nord, que nous contournions à nouveau pour rentrer dans l'enceinte de la place d'armes par la double poterne.

Cette tour ou plutôt cette moitié de tour, puisqu'elle est ouverte du côté de l'intérieur, a été reconstruite ou réparée au XIII[e] siècle ainsi que nous le prouve à l'extérieur l'appareil avec pierres à bossages comme les tours de la Cité de Carcassonne construites ou réparées au temps de Philippe le Hardi.

Nous remarquons sur toute la surface regardant l'est, une longue crevasse, qui cependant ne paraît pas à l'intérieur. L'histoire nous rapporte que des titres et des archives forts anciens, confirmant les privilèges accordés aux vassaux, dispense de corvées et d'impôts, droit de dépaissance dans les forêts, à la condition de se joindre aux défenseurs du château en cas d'attaque ennemie, étaient enfermés dans une tour où ils furent détruits par le feu du ciel. Ces titres avaient été accordés avant 1347, et c'est un acte inédit de 1610 qui donne les indications relatives à cette perte.

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de « Navarre, à tous présents et à venir salut. Nos chers aimés « les mortes-payes et habitants de notre château de Pui- « laurens, au diocèse d'Alet, sénéchaussée de Carcassonne, « nous ont fait dire et remontrer que le dit château est une « forteresse sise à la frontière d'Espagne, en lieu et terri- « toire maigre et stérile, auquel de toute ancienneté, pour « la garde et la conservation de nos sujets, qui habitent au « pays dit des Fenouillèdes, en ladite frontière d'Espagne, « les feus rois nos devanciers, ont établi gouverneur et « capitaine avec dix-huit mortes-payes, qui prennent leurs « appointements sur notre domaine, en ladite sénéchaussée « de Carcassonne, et en outre les ont dispensés de toutes

Digitized by Google

« contributions aux deniers et tailles et autres subsides et « impositions tant ordinaires qu'extraordinaires. Les origi- « naux des dits privilèges ont été perdus ou brûlés par « le feu pris fortuitement il y a longtemps à une tour du « château où ils étaient gardés avec les autres chartes et « titres (m. s.) (1) ».

Etait-ce bien dans cette tour du nord que nous voyons aujourd'hui crevassée que se trouvaient ces précieux documents; ces tours ouvertes à l'intérieur n'étaient guère utilisables que pour la défense et non pour servir de dépôt d'archives. La tour de la reine Blanche, située au point culminant, bien fermée et voûtée, semblerait avoir été à son second étage le lieu le plus propice à cette garde.

Rentrons donc en retraversant les deux poternes de la casemate voisine de la tour du nord, et continuons notre inspection en nous dirigeant à l'intérieur des courtines dans la direction N. O.

En quittant la tour, le rempart s'infléchit pour manquer bientôt un angle rentrant, puis se continue pendant une trentaine de mètres, pour rejoindre un angle saillant. Mais avant d'arriver à celui-ci, nous rencontrons tout un ensemble de constructions. Celles-ci prennent accès en contrebas dans la partie qui faisait suite au corps de garde, et où l'on remarque encore un couloir voûté dont il ne reste qu'une partie ; ce couloir conduit à une salle basse, précédée d'une vaste citerne bien voûtée et cimentée. Dans la salle s'ouvre une étroite poterne, regardant le nord et paraissant s'ouvrir sur le vide, à mi-hauteur de la muraille. Si l'on se penche au dehors on remarque au dessous à 3 mètres environ une espèce de plate-forme carrée, entourée de murs et sur laquelle on pouvait facilement se glisser, soit au moyen d'une échelle ou d'une simple corde,

(1) Buzairies — Histoire des châteaux de l'arrondissement de Limoux. Imp. J. Boute — Limoux 1867.

Digitized by Google

et il était possible de prendre de là un étroit sentier dévallant sur le flanc abrupt de l'escarpement. Cette étroite sortie que l'on prendrait d'en bas pour une fenêtre, pouvait servir pour la fuite, pour tenter une sortie, ou pour prendre l'assaillant à revers

Cette poterne accompagnée d'une meurtrière, était également défendue, comme ses voisines, par des traverses de chêne dont on voit encore les encastrements dans les pilastres.

Après avoir décrit le château lui-même (1), nous étudierons les différents modes d'appareillage, qui pourraient nous donner des indications peut-être bien incertaines sur les diverses retouches apportées à ce monument.

Ce qui paraît être de loin un crénelage n'est autre que la suite d'un démantèlement complet. Nous ne voyons donc que des restes de murailles, jadis largement fenestrées, car le seuil de ces ouvertures existe encore en plusieurs endroits.

Beaucoup de jours murés existent encore en certaines places affectant diverses formes et dimensions, sur toute la surface des remparts, mais les pilastres et les linteaux des ouvertures situées au dessus du chemin de ronde ont été, m'a-t-on dit, enlevés et précipités au bas de la montagne pour servir de matériaux à la construction du viaduc du chemin de fer (2).

Les vandales sont encore parmi nous, et toutes les ouvertures béantes et sans cadre que nous voyons actuellement dans les ruines de nos vieux châteaux, et qui donnaient si bien quand, elles étaient entières, le caractère et l'esthétique à ces monuments, nous montrent par leur

(1) Le château de Puilaurens figure sur la liste des monuments historiques classés dans le département de l'Aude; le décret du classement a paru au journal officiel à la date du 18 avril 1914.

(2) La construction de la ligne Quillan-Rivesaltes remonte à l'année 1898; l'exploitation date de 1902.

Digitized by Google

détérioration et leur aspect lamentable l'œuvre néfaste de ces barbares modernes.

Le donjon, ou plutôt le vrai château, était construit sur la plate-forme inégale d'un massif rocheux, plus élevé que celui qui supportait la place d'armes, à l'altitude de 693 mètres et la dominait entièrement. Il était nettement séparé de celle-ci par une muraille ruinée, mais dont on voit encore les traces, et ses remparts surmontaient une étroite enceinte se terminant en cul de sac anguleux. Là se trouve la partie la plus resserrée et la plus voisine des murs du château, terminant les défenses extérieures, le chemin de ronde défendu par plusieurs machicoulis et conduisant à la tour de l'ouest, où une poterne élevée donnait accès au donjon.

Aujourd'hui pour parvenir au château, il faut passer par le corps de garde, pénétrer dans la vaste enceinte de la place d'armes, tourner à droite, laissant à gauche les marches ruinées de l'escalier qui conduit au chemin de ronde des courtines du sud, gravir un large plan incliné et se hisser sur une étroite passerelle large de 0 m. 50, longue de 6 mètres, suspendue dans le vide, au-dessus de l'entrée principale ; on passe devant trois larges ouvertures béantes privées de leurs parements ; du côté de l'ancien corps de garde, s'ouvre le vide sans appui. (1). Au bout de ce passage difficile, on se trouve en face des remparts du donjon ; on tourne à droite sur une étroite terrasse qui domine le couloir du corps de garde et conduit à une espèce de redan carré, devant lequel s'ouvre la porte du château, fortement défendue par sa herse et ses barres de chêne ; il n'était possible qu'à un petit nombre d'assiégeants de venir l'attaquer.

(1) Par l'intermédiaire et par les soins du Touring-Club, une rampe en fer doit être placée, sur ce passage périlleux, afin d'en faciliter l'accès aux visiteurs, sujets au vertige.

Digitized by Google

Cette porte franchie, on se trouve dans un vaste couloir coudé ayant d'un côté les remparts avec leurs multiples défenses et de l'autre côté les murs des salles intérieures. En prenant à gauche, en gravissant de nombreux décombres, on parvient à la tour de la *reine Blanche;* si l'on tourne à droite l'on arrive à la tour de l'Ouest. Celle-ci comme les précédentes déjà signalées est largement ouverte, mais n'est pas appareillée comme ses sœurs en pierres à bossages. Une galerie ou plancher en bois, devait permettre de passer du chemin de ronde des courtines du nord dans la tour et de gagner la poterne qui menait dans le couloir le long des remparts situés à l'ouest, garnis de mâchcoulis, et accédant par un étroit escalier à la plate-forme de la tour de la reine Blanche.

Cette tour la plus élevée du château domine l'abime, surmonte la cheminée où se trouve le chemin en zig-zag fortifié par lequel on accède à l'entrée de la forteresse; elle n'avait rien à craindre de la sape, pas plus que les autres parties du château qui reposaient sur le roc et en épousaient toutes les sinuosités verticales et horizontales.

A peine entré dans le couloir, une autre porte sur la gauche permet de pénétrer dans une salle éclairée par des fenêtres cintrées. Cette pièce qui n'a d'autre communication que l'ouverture sur le couloir, est attenante au donjon, proprement dit. Ce dernier élève sa masse carrée au-dessus de toutes les autres constructions ; il comprenait deux étages au dessus du rez-de-chaussée et était surélevé lui-même sur une saillie du rocher. Une porte ouverte sur un couloir latéral, y donnait accès; à l'intérieur, ce massif principal possède les dimensions de 5 m. 50 sur 5 m. 80. En face de l'entrée de celui-ci, se trouve dans le couloir latéral une autre porte donnant accès dans un autre corps de bâtisse, qui a une seconde porte donnant sur le couloir de l'Est, comme on peut le voir sur le plan ci-joint.

Digitized by Google

Derrière cette salle et y attenant, nous trouvons une vaste citerne oblongue fort bien cimentée d'un enduit rougeâtre. Cette citerne, voutée en berceau, porte à sa partie supérieure deux ouvertures, une rectangulaire de 0.40 × 0.30 et plus loin un orifice plus étroit.

Pour parvenir dans tous ces points, il faut aujourd'hui marcher sur des décombres et au milieu des plantes sauvages, hôtes habituels des ruines. Tous les murs des remparts extérieurs sont percés de meurtrières et d'ouvertures destinées à la défense. Sur le côté Ouest, près de la citerne, nous remarquons, creusée dans le rempart, une ouverture rectangulaire qui donne à l'extérieur sur une partie déclive où la sape était peut-être possible, mais les pierres projetées par ce conduit rebondissaient au pied de la muraille et rendaient impossible tout travail d'offensive; mais ajoutons cependant que cette ouverture, creusée en forme de niche, avec seuil en pierre, était peut-être destinée à un autre usage intime.

Tout près se trouvaient les mâchicoulis précédant les degrés qui conduisaient à la plate-forme de la tour de la Reine Blanche.

Celle-ci mérite une mention toute particulière. Du haut de ses murailles, cette tour imposante par sa position et son aspect domine, comme je l'ai déjà dit, la cheminée où serpente en zig-zag le chemin d'accès de la forteresse; elle contribuait puissamment à sa défense. Elle se dresse, majestueuse, isolée, sur le point le plus élevé du château, perchée sur des roches abruptes, et semble, à elle seule, pouvoir interdire aux téméraires assaillants l'entrée de la forteresse. Près du sommet de la tour se voit une ouverture semblable à celles de la courtine voisine; ces fenêtres présentent, toutes, les caractères de l'architecture du XIII[e] siècle. Les pilastres sont surmontés d'une console saillante à l'intérieur pour alléger le linteau; de nombreuses ouvertures de ce genre se voient à la Cité de Carcas-

Digitized by Google

sonne, notamment dans les défenses extérieures des lices hautes, près la porte Narbonnaise.

La tour de la Reine Blanche, par son appareillage en pierres à bossages, ainsi que celles du Sud et du Nord, portent bien la marque de leur reconstruction ou de leur réparation dans la seconde moitié du XIII[e] siècle. Cette tour, située à l'extrême Sud de l'ensemble des constructions, semble de loin se détacher de la masse, elle présente l'aspect d'une défense spéciale. Elle est située à l'extrémité des remparts, liée vers l'Est à l'ensemble de la forteresse par des murailles sous-jacentes, vers l'Ouest par des degrés qui atteignent son sommet. Deux ouvertures ogivales, l'une au-dessus de l'autre, ajourent sa ronde paroi. Comme ses trois sœurs, ses dimensions intérieures sont de 3 m. 50 de diamètre ; mais celle-ci est complètement fermée, une porte ogivale donne accès dans son intérieur ; cette porte est surmontée d'une fenêtre de même style. Sa plate-forme est soutenue par une voûte d'arête formant croix d'ogives : une rainure verticale creusée dans la pierre, à gauche de la porte, descend de la voûte jusqu'au sous-sol. Nous l'indiquons sans pouvoir en connaître la destination. Tout le rez-de-chaussée de la tour est rempli de décombres, mais des fouilles pratiquées sur un des côtés indiquent que leur masse est considérable ; ces décombres ont bien une épaisseur de trois mètres au-dessus du vrai sol de la tour.

Tout porte à croire que la chapelle était située dans cette tour, car il y avait une chapelle dans la forteresse, puisqu'en 1260 Odon de Montreuil, qui était le capitaine du château, avec vingt-cinq soldats sous ses ordres, avait aussi un chapelain attaché à cette milice ; ce chapelain recevait pour ses honoraires douze deniers par jour (1). Il

(1) Buzairies : Hist. du Château de Puilaurens. (*Hist. du Languedoc*, t. VI, p. 253).

Digitized by Google

est difficile de reconstituer par la pensée tous les détails intérieurs de cette importante forteresse, si bien aménagée, si bien placée sur la frontière d'Espagne. Ce sont surtout les déprédations des vandales modernes, en quête de matériaux gratuits, qui ont achevé la ruine de ces restes splendides du passé.

Incurie, nonchalance, ignorance, que de maux vous sont dûs ! Mais nous nous sommes assez attardés dans ces ruines imposantes ; avant de les quitter, tout en jetant un regard mélancolique sur ces hautes tours, sur ces antiques remparts démantelés, sur les tas de décombres, sur les ouvertures béantes, sur la vaste solitude de la place d'armes, tâchons de rappeler les lointains souvenirs qui s'attachent à ces lieux, témoins de tant d'exploits, et de nous remémorer l'histoire de cette puissante forteresse.

Nous en trouvons quelques traces dans l'*Histoire du Languedoc*, mais c'est en consultant l'œuvre des trois écrivains audois que je vais donner ici un bref résumé du glorieux passé du château de Puilaurens.

Les trois auteurs qui se sont occupés de ces ruines sont : M. le Dr Buzairies, qui a écrit l'*Histoire des Châteaux de l'Arrondissement de Limoux* ; M. Fédié, homme de lettres à Carcassonne, qui nous a donné l'*Histoire du Comté du Razès* ; et M. le Dr Crambes, ancien conseiller général du canton d'Axat, originaire et habitant de Lapradelle; nous avons de ce dernier une notice historique sur Puilaurens (1). Ces trois écrivains sont indécis sur l'origine

(1) Buzairies : *Histoire des Châteaux de l'Arrondissement de Limoux*, imprimerie J. Boute, Limoux, 1867, p. 166 et suiv. — *Le Comté du Razès et le Diocèse d'Alet*, par Louis Fédié, Carcassonne, Lajoux frères, libraires-éditeurs, 1880. — M. le Dr Crambes : Annexe au chapitre des Curiosités historiques. *L'Agriculture dans le Département de l'Aude*, par Jules Rivals, député, conseiller général de l'Aude. p. 335, 1901. Paris, Henri Poiré, impr-édit., 41, rue Richer.

Digitized by Google

de la forteresse. Les uns l'attribuent aux Gallo-Celtiques, y voient des traces de constructions romaines et wisigothes; pour un autre, c'est un château féodal construit au moyen-âge ; et, en effet, cette construction se rapporte bien aux plans décrits dans les traités d'archéologie, c'est une place d'armes avec ses défenses et ses réduits, dominée par le donjon, défendu lui-même de tous côtés.

Quoi qu'il en soit, il est certain que, par sa position isolée sur un point culminant, par ses abords si naturellement et si parfaitement protégés, grâce à son emplacement le château de Puilaurens, a dû, dès les temps les plus anciens, être utilisé comme lieu de refuge et de défense.

Deux de nos historiens locaux rapportent la légende de la dame blanche, qui vient pendant les pâles nuits, vaguement éclairées par le croissant de Phœbe, promener ses vaporeux voiles sur le chemin de ronde des remparts démantelés.

Tous ces vieux châteaux ont leur légende de la dame blanche ; dans son ouvrage sur la *Terre privilégiée du pays de Kercorb*, Casimir Pont, fait mention de deux de ces légendes à propos du château de Puivert et de la disparition de son lac.

Au point de vue historique, nous savons que la reine Blanche de Castille fit au XIII[e] siècle réparer les tours du château de Puilaurens. Ce n'est d'ailleurs qu'à partir de cette époque que l'on a des témoignages positifs et des documents certains concernant l'histoire de la place forte.

Située sur la frontière d'Espagne, l'altière forteresse eût à subir l'assaut des troupes aragonaises, et celles des français du nord, auxquels s'étaient joints de nombreux aventuriers étrangers, que Pierre de Vaucernay appelle *Peregrini*, pélerins, et qui sous la conduite de Simon de Montfort, tentèrent tout en combattant l'hérésie cathare de s'emparer des biens et des châteaux appartenant aux

Digitized by Google

seigneurs de la province et du Languedoc. On sait de combien de cruautés et de ravages ont été marquées les incursions des croisés du nord dans le midi.

Puilaurens résista à tous les assauts, mais se rendit en 1229, lorsque tous les châteaux environnants furent pris ou détruits et passa ensuite dans le domaine royal.

Ce ne fut qu'en 1263 que le roi d'Aragon et le roi de France terminèrent leur différend par une transaction qui mit fin aux prétentions des Aragonais sur Puilaurens et le pays de Fenouillèdes.

La seigneurie de Puilaurens s'étendait alors sur sept hameaux : Puilaurens, Lapradelle, Lavagnac, Salvezines, Aigues-Bonnes et Caunil. Mais sur ces petites localités, l'abbaye de St-Michel-de-Cuxa, possédait des droits bénéficiaires et peut-être seigneuriaux. Le roi de France, Saint-Louis, pour désintéresser l'abbaye, lui céda en échange, les seigneuries de Cazelles, de Combe et de Mazuby dans le pays de Sault. Cependant le château de Puilaurens continua à être occupé militairement et les vassaux furent dispensés d'impôts et jouirent de certains privilèges à la condition de participer en cas d'attaque à la défense du château.

Voici comment était composée la garnison « *Garnisio podii Laurenti XXV servientes et cappelanus* » vingt-cinq sergents et un chapelain ; il est à supposer que chaque sergent avait un certain nombre d'hommes à commander. Pierre-Pertuse et Aniort, les deux autres grandes forteresses n'étaient pas mieux pourvues (1).

En 1260, la vieille forteresse fut réparée par les soins du sénéchal de Carcassonne et pourvue d'une forte garnison placée sous les ordres d'un gouverneur. Aussi résista-t-elle victorieusement aux armées espagnoles pendant les guerres

(1) Fédié, le Comté du Razès et le diocèse d'Alet (ant supra cit).

Digitized by Google

de Louis XI et de Charles VIII. Mais la poudre à canon a raison de tous les courages et en 1636 les espagnols s'emparèrent du château et le démantelèrent.

Dès lors, il ne fut plus habité que par une faible garnison de vétérans, dits mortes-payes, sous les ordres d'un officier subalterne, puis tout à fait abandonné.

De nos jours la science plus éclairée s'efforce de conserver nos vieux monuments, témoins de l'histoire de la nation ; aussi le château de Puilaurens a-t-il été classé, par décret du 18 avril 1914, comme monument historique.

Mais il ne suffit pas d'un décret pour assurer la conservation d'un monument de ce genre. Il est vrai, théoriquement, que nul ne peut y toucher et y faire des dépradations.

Mais quel contrôle y a-t-il pour cela ? Dans l'enceinte du château de Puilaurens tout le monde peut pénétrer. Les bergers des environs vont faire paître leurs troupeaux dans la place d'armes et démolissent les marches restantes des escaliers ou des pans de murs sans aucune raison.

Pourquoi ce monument ne serait-il pas mieux protégé ?

Ne pourrait-on pas faire clôturer son entrée par une solide porte dont la clé serait gardée à la mairie ; les touristes désireux de visiter le château pourraient se la procurer moyennant une redevance ? Pourquoi aussi ne pas en faciliter l'accès en aménageant convenablement les rampes fortifiées ? Enfin, pourquoi ne pas faire un peu de publicité pour ces sites si pittoresques, pour la vallée de la Boulzane, Lapradelle et Puilaurens qui, à proximité du chemin de fer, pourraient devenir de délicieux séjours d'été.

L'humble auteur de ce modeste récit ne saurait mieux le terminer qu'en faisant appel à la puissante association du Touring-Club, si dévouée pour ces entreprises intéressant l'esthétique et le bien-être des régions encore ignorées.

Digitized by Google

M. Gaston Combéléran, ancien Président de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, membre du Conseil d'administration de cette Association et Secrétaire général de la Fédération des Syndicats d'Initiative du Languedoc et du Roussillon, lui qui est si épris des beautés de notre contrée, ne restera pas indifférent à cet appel.

Château de Rivière, 10 décembre 1926.

G. SICARD.

Digitized by Google

EXCURSION DU 1ER AOUT 1926

DANS

LE MINERVOIS

N.-D. du Spasme et Minerve

AVANT-PROPOS

Chargé, par notre actif secrétaire M. G. Sicard, de rédiger le rapport de l'excursion du 1er août 1926, nous sommes confus d'être obligé de reprendre après lui, avec beaucoup moins de compétence, une étude de cette curieuse contrée de Minerve dont il nous a dépeint les merveilles et raconté l'histoire dans un travail fort apprécié, que ne manquent pas de consulter et même de citer tous les auteurs qui s'occupent de la Croisade Albigeoise.

Après G. Sicard, après tous les historiens (1) qui ont décrit le mémorable siège de 1210, que pourrons-nous ajouter qui soit vraiment digne d'intérêt ? Aussi, n'est-ce pas sans appréhension que nous abordons ce travail.

Notre première intention, était de donner un simple récit de l'excursion ; mais, devant les instances de M. Sicard et de quelques-uns de nos collègues qui réclamaient une étude plus complète, nous nous sommes décidé à rédiger

(1) Nous donnons plus loin au chapitre consacré à Minerve, la liste de tous les ouvrages que nous avons consultés.

Digitized by Google

une petite notice historique et descriptive sur N.-D. du Spasme, et une sorte de monographie succincte de la ville de Minerve. Nous nous proposons, d'étudier plus tard en détail la Vierge du Spasme et de consacrer un ouvrage aux fortifications de l'antique chef-lieu du Minervois. Désireux d'éviter autant que possible les redites dans le bulletin de la Société, nous passerons succinctement sur toutes les parties déjà traitées lors des excursions précédentes en renvoyant aux rapports qui en ont été faits, ou en en donnant des extraits en note.

Voici le programme que nous allons suivre. Dans une première partie, nous ferons un récit aussi exact que possible de l'excursion du 1er août, récit débarrassé toutefois des détails historiques et archéologiques. Le second chapitre sera consacré à N.-D. du Spasme, visitée croyons-nous pour la première fois par la Société. Enfin dans la troisième partie, la plus importante, nous nous occuperons uniquement de Minerve.

Avant de commencer notre étude, qu'il nous soit permis de remercier ici, tous ceux qui, désireux de nous voir réussir dans la voie où nous nous étions engagé, nous ont secondé, en nous donnant avec les documents et les renseignements qu'ils possédaient, le meilleur d'eux-mêmes, leur amitié.

Parmi eux, nous devons remercier tout particulièrement : M. Sicard qui nous a confié tous les documents qu'il possédait ; M. Poux, archiviste de l'Aude, qui nous a aidé de ses conseils autorisés ; M. Sivade dont l'érudition en héraldique nous a été d'un grand secours ; M. Roques qui s'est prodigué pour nous faciliter grâce à ses relations étendues la documentation la plus abondante ; M. l'abbé Sigal, de la Commission Archéologique de Narbonne, qui nous a parlé de ses recherches sur l'église de Minerve et nous a donné quelques indications fort curieuses ; M. Amiel à qui nous devons quelques renseignements sur le romancier Hippolyte Babou ; le Dr Dupeyron qui nous a appris un

Digitized by Google

détail curieux des guerres de la Ligue ; et enfin M. Cathala, propriétaire à Minerve, dont l'extrême obligeance ne s'est jamais lassée et qui, après nous avoir fourni d'innombrables renseignements, a exécuté à notre demande un dessin coté du bénitier de l'église de Minerve, que nous reproduisons. Que tous reçoivent ici l'expression de notre profonde gratitude.

I

RÉCIT DE L'EXCURSION

Par une belle matinée d'été, le 1er août 1926, une joyeuse troupe d'une vingtaine d'excursionnistes environ, parmi lesquels nous avions le plaisir de figurer, se pressait autour de l'autobus Teissier qui devait l'emporter vers ce pays de Minerve, déjà exploré par notre Société, mais qui renferme de si intéressantes et si rares curiosités archéologiques et géologiques, qu'on ne se lasse jamais de les revoir y trouvant toujours un charme nouveau.

Cette excursion, remise une première fois, (elle devait avoir lieu le 2 mai), avait été organisée hâtivement à la veille des vacances, par notre secrétaire M. Sicard, qui, en l'absence du président le Dr Courrent, devait en prendre la direction.

Dès 6 h. 30, l'autobus était presque complet, ne conservant de libres que quelques rares places réservées à des collègues qui devaient se joindre à nous en cours de route. Tout le monde était exact au rendez-vous ; pour une fois, il n'y avait pas de retardataire, nous pouvions partir à l'heure fixée. La voiture démarra et avec une vitesse croissante, gagna la route nationale 118, si bien nommée route Minervoise.

Après avoir longé les pentes du riant coteau de Grazaille parsemées de villas, côtoyé les hautes futaies de St-Jean,

Digitized by Google

traversé le Fresquel sur l'imposant aqueduc, trop peu connu, du Pont-Rouge, nous atteignîmes Villalier, l'ancienne résidence d'été des évêques de Carcassonne.

Sans nous arrêter, nous traversâmes Villegly et Peyriac-Minervois. Une halte de quelques instants à La Livinière, nous permit de visiter le sanctuaire de N.-D. du Spasme, lieu de pélerinage très fréquenté, et particulièrement curieux par l'antique Madone qu'il possède dans sa chapelle.

Notre itinéraire traversait depuis un moment le cœur du Minervois, pays moitié plaine, moitié montagne, où la vigne aujourd'hui souveraine étend à perte de vue son manteau vert et grimpe à l'assaut des premiers contreforts de la Montagne-Noire. Seuls, quelques rares oliviers, disséminés sur des terrains arides, attestent encore que ce pays uniquement viticole, a eu jadis d'autres cultures.

Après le gros bourg de Siran, avant d'arriver à la belle campagne de la Mignarde, on aperçoit sur la droite de la route un monticule recouvert d'arbustes ; c'est là que se trouve le dolmen de Pépieux. Pressés par le temps, nous ne fîmes qu'entrevoir la silhouette de ce mégalithe. Il en fut de même pour l'ancienne église romane de Saint-Germain-de-Lasserre située un peu sur la gauche de la route. C'était autrefois une église paroissiale. Depuis 1801 elle ne sert plus au culte, et se délabre misérablement tous les jours (1).

Cesseras n'a de célèbre que son château flanqué de quatre tours, qu'édifia Louis XIV pour lutter contre les bandes anglaises ; à quelques kilomètres de là, se trouve l'ancien bourg d'Azillanet autrefois fortifié, et dont le château

(1) Plusieurs de nos collègues l'ont visitée il y a quelques années et nous en ont donné dans le *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, t. XXII, p. 26, une description accompagnée d'une photographie.

Digitized by Google

aujourd'hui rasé fut assiégé pendant les guerres religieuses du 16e siècle (1).

Notre journée était trop courte pour qu'il nous fut possible de perdre seulement quelques instants à visiter ces deux villages, nous avions hâte d'atteindre le but de notre excursion ; nous nous contentâmes de les parcourir d'un coup d'œil à travers la vitre de l'autobus.

Ce fut ensuite la longue montée pour atteindre le causse, montée où chaque lacet de la route nous permettait d'admirer de plus en plus à mesure que nous la dominions, la vaste plaine qui s'étend jusqu'aux Corbières, que l'on devinait au loin émergeant de la brume matinale.

La végétation changeait, le sol devenait plus aride, bientôt nous aperçûmes les anciennes verreries et les puits des mines de lignite. De minute en minute le paysage devenait plus sauvage, et tout à coup, au détour du chemin, Minerve nous apparût, tragique sur son rocher doré par le Midi flamboyant.

Après la visite de la vieille église romane et des ruines du château, nous descendîmes avant la forte chaleur, dans le fond du ravin pour contempler deux tunnels, merveilles de la nature, creusés dans le calcaire par la rivière la Cesse. Puis, sous la conduite d'un aimable propriétaire du pays, M. Cathala, qui dès notre arrivée se mit généreusement à notre disposition, pour nous piloter et pour nous faciliter la visite de toutes les curiosités, nous allâmes admirer en détail les restes de l'enceinte fortifiée. Tandis que nous parcourions ces antiques murailles, l'histoire célèbre du siège de la ville par Simon de Montfort se déroulait dans notre pensée.

---

(1) Cf. *Les Chroniques du Languedoc*, par La Pijardière, t. V. Note curieuse sur un O. Connel, curé d'Azillanet en 1766. — Voir aussi : *Antiquités et Monuments du Département de l'Hérault* par Bonnet.

Digitized by Google

Pendant ce temps, l'heure du déjeuner était arrivée. Groupés par petites tables dans la salle de l'unique café du village, nous ouvrîmes nos sacs et commençâmes notre déjeuner en devisant joyeusement sur les divers incidents de la matinée. Quelques vieilles bouteilles du meilleur cru du pays, offertes par notre aimable cicerone, furent les bienvenues et bientôt la plus franche gaieté régna dans la salle où l'on ne s'entendait plus parler. Mais l'heure des toasts étant arrivée, le premier, M. Sicard, conducteur de la caravane, prit la parole. Il félicita tout d'abord les excursionnistes d'avoir répondu à son appel et d'être venus nombreux à cette dernière réunion de l'année; ensuite il remercia en quelques mots choisis notre guide de la matinée, M. Cathala.

A son tour M. Amiel se leva pour nous rappeler que le Minervois a donné naissance à un romancier de talent, Hippolyte Babou, ami de Baudelaire, qui dans une nouvelle de quelques pages sous forme de galéjade, intitulée le « Curé de Minerve », montre combien est pénible le travail des champs dans ce pays aride et brûlé par le soleil. Notre érudit secrétaire-adjoint nous lut même une page de cette délicieuse histoire, dans la traduction en dialecte narbonnais de Marguerite Sol (1). Enfin M. Cathala termina la série des discours en remerciant à son tour.

---

(1) L'histoire racontée par H. Babou dans le Curé de Minerve, ne se passe pas à Minerve, mais dans un village imaginaire du Minervois appelé Celle Minerve et qui ressemble par certains côtés à Rieux-Minervois et par d'autres à Caunes. Le titre, le Curé de Minerve, mal compris de certains lecteurs, signifie le curé de la déesse Minerve ; Marguerite Sol a-t-elle fait elle aussi la confusion ? Le fait est que l'action, copiée presque textuellement dans H. Babou, ne se passe plus avec elle à Celle Minerve, mais à Minerve même. D'ailleurs la préface de son ouvrage nous décrit ce village et les illustrations de Salières, en reproduisent les principaux monuments. — Cf. Margadido Sol, *Lou Curat de Minerbo*, 1892, Paris et Narbonne. — H. Babou, *Les Payens Innocents*. 1858, Paris.

Digitized by Google

Dans l'après midi, malgré la chaleur accablante, les plus intrépides de la bande furent visiter des dolmens situés en plein causse, non loin de la ferme des Lacs. A 17 h. 30, ils étaient de retour. L'heure du départ avait sonné, nous dîmes un dernier adieu à Minerve et reprîmes le chemin du retour.

Par Pépieux et Azille, nous gagnâmes Rieux-Minervois, où malgré l'heure tardive nous consacrâmes quelques instants, à visiter l'église polygonale, cette merveille de la région, qui a si fort intrigué de tous temps les archéologues. En toute hâte, car notre chauffeur s'impatientait, M. Sicard nous fit admirer les curieux chapiteaux du bas-côté et de la porte occidentale ainsi que la magnifique petite porte romane du midi, ornée d'une riche archivolte retombant sur deux colonnettes. L'église étant devenue trop petite par suite de l'augmentation de la population, on a dû construire une tribune circulaire en fer. Cet ouvrage moderne est peut-être très utile, mais il faut avouer qu'il est peu en harmonie avec le style de l'église (1).

Notre randonnée touchait à sa fin. Nous remontâmes en voiture et une heure après nous saluions les murailles de la vieille Cité de Carcassonne, rougies par les derniers rayons du soleil couchant.

Il était vingt heures, lorsque nous nous séparâmes, nous félicitant tous d'avoir pris part à cette excursion où la gaieté et l'étude avaient eu chacune leur part, excursion qui, de l'avis de tous, avait été la plus intéressante et la mieux réussie de l'année.

---

(1) Il y aurait beaucoup à dire sur l'église de Rieux-Minervois ; il existe une étude assez documentée qui a paru dans le t. III des *Mémoires de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne*, sous la signature de Jouy de Veye (novembre 1868) — Une note succincte de Lahondés existe aussi dans le guide du Congrès Archéologique tenu à Carcassonne en 1906.

Digitized by Google

II

NOTRE-DAME DU SPASME

A 600 mètres au sud-est de la Livinière, près de la rivière l'Ognon, à la jonction des routes de Siran et d'Azille, se trouve une petite chapelle appelée Notre-Dame du Spasme, Notre-Dame des Palmes (1), ou tout simplement Notre-Dame de la Livinière. Cette chapelle, dont l'origine n'a pu être établie d'une façon certaine, est un lieu de pélerinage particulièrement célèbre dans tout le Minervois, et qui attire chaque année de pieux visiteurs pendant les fêtes de la Nativité et de l'Assomption.

Un jardin, dénommé jardin de la Vierge, l'entoure presque complètement et lui donne un cadre champêtre propice à la méditation et au recueillement.

Les documents anciens concernant ce sanctuaire sont peu nombreux. Les archives de la Livinière sont à peu près inexistantes, et ce n'est que dans les registres de l'église paroissiale que l'on trouve mention de cette vieille chapelle. Parmi ces documents, figure un petit cahier intitulé « Mémoire historique sur la Chapelle Notre-Dame » écrit en 1747 par Michel Ségonne, docteur en théologie et curé de la Livinière. En 1889, l'abbé Echinier a compulsé ces papiers et a donné ensuite dans un petit opuscule intitulé Manuel du Pélerin à Notre-Dame du Spasme une étude assez détaillée de ce curieux sanctuaire (2). Nous nous permettrons dans les pages qui vont suivre, de faire quelques emprunts à cet ouvrage.

---

(1) La carte au 1/80.000e, dite de l'Etat-Major, porte N-D des Palmes, de même la carte du Ministère de l'Intérieur au 1/100.000e

(2) *Manuel du Pélerin à Notre-Dame du Spasme*, par l'abbé Echinier. 1889, Toulouse, édition Privat.

Digitized by Google

NOTRE-DAME DU SPASME

Digitized by Google

Digitized by Google

Quel est le vrai vocable de ce sanctuaire ? Faut-il l'appeler N.-D. du Spasme ou N.-D. des Palmes ?

Le plus ancien écrit est une relation d'un miracle qui aurait eu lieu le 8 septembre 1669. Dans ce récit signé par M. de Massaule official, la chapelle est désignée sous le nom de chapelle d'Espaymé et, plus loin, de Notre-Dame de Pasmoison. Tous les prêtres qui ont succédé à M. de Massaule, ont, à son exemple, dénommé la chapelle, sous le nom de Notre-Dame d'Espaymé : MM. Cassing et Lever, en 1671, M. Bosc en 1673 et 1674, M. Barthez en 1693, M. Viel en 1699 et 1702, relatent, chacun à leur tour, divers miracles opérés à Notre-Dame d'Espaymé.

Le vocable des Palmes a paru pour la première fois dans une relation signée Louis Gavinem, curé de la Livinière, en 1715. Cela n'empêche pas cependant ce même prêtre de désigner le sanctuaire sous le nom de Notre-Dame d'Espaymé, dans la relation d'un miracle survenu le 15 août 1723. Jusqu'à cette date donc, on vénérait la Vierge sous le vocable de Notre-Dame du Spasme, en langue romane Espaymé.

Survient M. Ségonne ; il occupe le poste de la Livinière de 1747 à 1793 inclusivement. Dès la première année, il écrit son mémoire historique et change le vocable, disant que la chapelle « fut appelée Notre-Dame des Palmes, à cause des gens extropiés ou perclus de leurs membres, qu'on appelle en patois *expalmats* » (1). Les prêtres venus après M. Ségonne l'ont imité, et ont continué à donner au sanctuaire le nom de Notre-Dame des Palmes.

Cette dénomination, que certains ont même tenté de justifier à cause des mains posées sur les épaules de la Vierge, Palmes disent-ils, de « palmæ, palmarum », ne peut pas se soutenir, et si l'on s'en rapporte à l'attitude de la Madone,

(1) Cf. Echinier, op. cit. ; p. 139 et seq.

Digitized by Google

qui semble se laisser tomber terrassée par l'affliction, on est forcé de reconnaître que le vocable de Notre-Dame d'Espaymé, Notre-Dame de Pamoison, est seul exact.

Les efforts de M. Echinier en 1889, pour rétablir le vocable ancien, semblent avoir été couronnés de succès, car actuellement, ce petit sanctuaire est désigné habituellement par les gens de la contrée sous le nom de Notre-Dame du Spasme.

Nous ne savons rien de l'origine de la première église ; a-t-elle été construite pour abriter la Vierge placée au dessus du maître-autel et qui fait l'objet de la dévotion des fidèles ? Nous l'ignorons. D'ailleurs d'où vient cette statue vénérée ? Fût-elle rapportée d'Orient par les soins de quelque pélerin revenant de visiter la Palestine ? Aurait-elle appartenu à l'ancienne basilique N.-D. du Spasme de Jérusalem détruite par les Turcs ? Nous ne le croyons pas.

La tradition parle de la grande dévotion à la Sainte-Vierge de la famille de la Jugie (1) qui vivait à la fin du 14e siècle, et l'abbé Echinier, émet l'hypothèse que la chapelle primitive a peut-être été édifiée par Nicolas de la Jugie pour recevoir la statue venue de Jérusalem, et que le pape Clément VI, son oncle, lui aurait offerte pour le remercier des services rendus à la cour pontificale en qualité d'ambassadeur.

Nous ne prendrons pas parti dans ces discussions qui ne

---

(1) Les héritiers de Raymond de Saverdun, à qui St-Louis avait cédé la seigneurie de la Livinière en 1230, la vendirent en 1350 à Nicolas de la Jugie, fils de Jacques et d'une sœur du pape Clément VI, et frère de Hugues et Pierre de la Jugie, le premier évêque de Béziers et le second archevêque de Narbonne. Nicolas de la Jugie fit construire en 1352, la chapelle St-Blaise de l'église de la Livinière, pour servir de sépulture aux membres de sa famille. Plus tard, Mérinville (Rieux-Minervois) devint la principale résidence des seigneurs de la Livinière. C'est là que la famille de la Jugie s'est éteinte. (Cf. Echinier, *op. cit.* p. 131-132).

Digitized by Google

eposent sur aucun fait certain, mais nous inclinerions ›lutôt à considérer cette statue comme un spécimen de 'art provençal qui florissait à Avignon à la cour des papes ıu 14e siècle.

La chapelle, primitivement romane, a été remaniée de 'ond en comble à diverses époques et agrandie. La des- :ription qu'en donnait M. Ségonne ne s'applique plus au sanctuaire moderne qui ne renferme de vraiment intéres- sant que la statue de la Vierge placée derrière le maître-autel, et que l'on peut atteindre facilement par un escalier. Cette statue en pierre dure d'un grain très fin, peinte avec beaucoup de goût, représente la Vierge dans une attitude de profonde désolation, les genoux à demi ployés, le visage ruisselant de larmes, les bras ballants, bref dans la pose exacte d'une personne qui s'affaisse en proie à une grande émotion. Deux mains posées sur la partie antérieure des épaules semblent la retenir dans sa chute. Nul doute que l'artiste n'ait voulu représenter la Mère de Dieu au moment où sur le chemin du Calvaire, elle se trouve subitement en présence du Christ portant la croix. Les deux mains que certains pensent avoir appartenu à un personnage évangélique ou à un ange, placés derrière la Vierge et qui auraient été brisés, nous paraissent purement allégoriques. La statue a toujours été telle que nous la voyons aujourd'hui ; son état de conservation le démontre, et nous croyons que même la peinture n'a jamais subi de retouches.

Avant 1880, cette Madone était ornée de riches parures ; Mgr de Cabrières, visitant un jour la Livinière, voulut l'examiner de plus près. Il fit descendre la statue, et après avoir enlevé les riches ornements qui la recouvraient, il eut la surprise de découvrir cette attitude douloureuse qui explique le vocable : La Vierge, les genoux fléchis, tombant en pamoison.

M. l'abbé Echinier prétend que cette statue appartient au 14e siècle. L'étude du costume, bliaud long très ajusté

Digitized by Google

à la taille, retenu par une large ceinture lâche, terminée par deux retombées perlées, pourrait nous faire penser à une époque plus ancienne. Par contre, le réalisme de l'attitude et de la physionomie rappelle plutôt l'époque gothique avancée. Une étude plus approfondie serait nécessaire pour fixer une date avec quelque précision..

La petite église n'a pas toujours eu la même longueur; primitivement, elle n'avait que deux chapelles, on ajouta deux autres chapelles et la nef correspondante en 1667; le tout coûta 1000 livres payées à Jean-Paul Guiraud, maître maçon de la Redorte. Les plus anciennes chapelles datent de 1647 (1). La sacristie qui primitivement était derrière l'autel fut construite en 1690 (2). La voûte de la nef fut faite en 1776 et coûta 1550 livres. Une arrière sacristie fut ajoutée en 1780.

Que sont devenus les divers ornements, statues, objets liturgiques qui embellissaient cette chapelle et que nous décrit M. Ségonne dans son mémoire ? Actuellement les murs à peu près nus ne sont ornés que d'ex-votos récents. Dans le fond, deux plaques de marbre blanc nous donnent la liste des principaux bienfaiteurs. Parmi eux, remarquons ces deux noms :

1360. Nicolas de la Jugie, baron de la Livinière.

1885. Comtesse de Chambord.

Tout à côté, une autre inscription nous apprend que le 18 octobre 1898, sous le règne de Léon XIII, N.-D. du Spasme a été couronnée par Sa Grandeur Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, assisté des abbés de Fontfroide et de Sénanque, M. L. Azéma, étant curé de la Livinière.

Un clocher qui ne manque pas d'élégance a été ajouté vers 1886, grâce à la générosité de Mme Pinenc, et plus tard

(1) Date sur la clef de voûte de la 1re chapelle à droite.

(2) 1690, d'après Echinier p. 209 ; cependant la clef de voûte de la sacristie porte la date de 1698.

Digitized by Google

la face extérieure des murs a été ornée sur le pourtour des portes des blasons des communes environnantes. Les armes de la Livinière surmontent la principale porte. Au dessus de celle-ci, nous remarquons une statuette de pierre peinte, représentant la Vierge dans une attitude hanchée, tenant sur son bras gauche l'enfant Jésus, et dans sa main droite une fleur de lis en guise de sceptre. L'enfant Jésus porte dans ses mains le livre des évangiles ouvert. Cette statuette, qui paraît être du 14e siècle, a probablement été apportée à une date assez récente dans la niche qu'elle occupe.

Avant 1830, il y avait derrière le chœur de la chapelle un rocher escarpé qui gênait considérablement les pélerins désireux de pratiquer la dévotion des neufs tours (1). En 1830, le rocher fut enlevé et en 1833, la fabrique de la Livinière fit l'acquisition d'un terrain contigu appartenant à Peyras. Une autre pièce de terre attenante fut donnée par testament, quelques années après, et ainsi on put constituer le jardin que nous voyons en ce moment.

Au milieu de ce jardin, une grande statue en fonte, faite d'après un moulage de la Madone considérablement agrandi, mais peu ressemblant, est érigée sur un rocher artificiel. Une crypte surmontée d'un calvaire et les stations d'un chemin de croix, offertes par différentes familles pieuses de la région, contribuent à embellir ce jardin, petit oasis de verdure au milieu des plaines ensoleillées, et où le pélerin et le touriste sont heureux de pouvoir se reposer.

(1) Cf. Echinier, *op. cit.*, sur les différentes cérémonies pratiquées à N-D du Spasme.

Digitized by Google

III

MINERVE

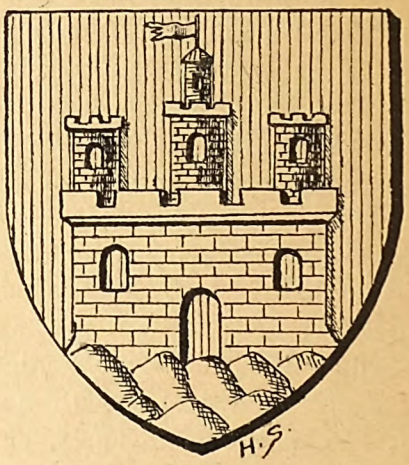

ARMES DE MINERVE

De gueules à un château d'or maçonné de sable, soutenu d'une montagne d'argent. (*D'après l'Histoire généalogique de la Maison de Rieux. — Ms. de la Bibl. de Carcassonne, p. 248-249. — Le blason de Minerve qui ne figure dans aucun armorial et qui est inconnu, a été retrouvé dans le manuscrit cité plus haut par M. Sivade qui a bien voulu nous en donner un dessin inédit.*)

Description et situation — A l'ouest du département de l'Hérault, au sud de Saint-Pons, au milieu de cette riche contrée en grande partie Audoise, appelée le Minervois, dont les vins renommés sont connus dans les quatre coins de la France, se trouve Minerve, capitale déchue de la région.

Amas de pierres entre deux torrents pierreux, tel nous apparaît le vieux bourg, juché sur un promontoire au confluent de la Cesse et du Brian. Site étrange ! jadis à peu près inaccessible, entouré comme une péninsule par les cañons profonds des deux rivières, et ne communiquant

Digitized by Google

avec le plateau que par un isthme de trois ou quatre mètres de largeur.

Pour y accéder, soit que l'on monte des plaines de l'Aude par Azillanet, soit que l'on vienne de l'Hérault par la Caunette, il fallait de toute façon descendre dans le lit de la rivière la Cesse et remonter au village par un mauvais chemin souvent impraticable. Depuis cette époque, un pont en maçonnerie de 102 m. de long et 38 m. de haut a été jeté au-dessus du ravin ; les routes ont été élargies, modifiées, et actuellement l'automobile peut pénétrer dans le village, s'arrêter au pied du château, et poursuivre même au delà par le chemin carrossable du Bouis vers les monuments mégalithiques du causse de Minerve.

Minerve compte actuellement 210 habitants. La principale rue qui après le pont fait suite à la route parcourt tout le village (1) et remonte vers l'église, les écoles, la mairie et les ruines du château. Moins importante, mais peut-être plus célèbre, est une petite ruelle étroite et tortueuse, qui a conservé presque entièrement son aspect médiéval : c'est la Grande-Rue de jadis, dénommée aussi rue des Martyrs en souvenir des victimes de 1210 qui, suivant la tradition, l'auraient suivie pour se rendre au bûcher. C'est à l'extrémité de cette rue que se trouve la « maison des Templiers » (2). Çà et là, les vestiges du passé abondent : vieilles maisons, antiques citernes, vieille église, ruines des fortifications, etc. L'archéologue a de quoi se distraire, et le simple touriste n'y perd pas sa journée.

Le territoire communal s'étend assez loin vers l'ouest, entre les cours de la Cesse et du Brian (3), qui le délimi-

(1) Cette rue, presque circulaire, fut agrandie en 1866-67 par le maire Ernest Poumayrac.

(2) Voir plus loin.

(3) La Cesse prend sa source dans la commune de Ferrals; elle a un cours de 29 km. — Le Brian prend sa source dans la commune de Rieussec ; la longueur de son cours est de 12 km.

Digitized by Google

tent sur une assez grande longueur. Dans son ensemble, il forme un vaste plateau aride, légèrement ondulé, formé de calcaire nummulitique, et qui s'abaisse brusquement au sud et au nord sur les deux rivières que nous venons de citer. C'est le Grand Causse de Minerve (1).

Minerve occupe l'est de ce plateau, et le principal hameau de la commune, Vieulac, en occupe l'ouest. Quelques fermes peu importantes, s'adonnant à l'élevage des moutons, se partagent les maigres pâturages.

Plus fertile et plus riche est la partie sud du territoire communal. Les fermes y sont plus nombreuses et les coteaux qui dominent la Cesse sont presque entièrement recouverts de vignes. Là aussi le sous-sol offre quelques filons de lignite, exploités d'une façon intermittente (2). Non loin de

---

(1) Le causse de Minerve, formé de ce calcaire compact pétri d'alvéolines, ne brille pas aujourd'hui par l'abondance de sa végétation. Actuellement le chêne-kermés (*garrouille*) nain et épineux, les genévriers (*Juniperus oxycedrus*), les clématites etc, y sont les plantes les plus communes là où le rocher veut bien leur laisser un peu de terre pour loger leurs racines. H. Astruc, *Etude géologique sur la région de Minerve* (*Hérault*), dans *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, t. 11, p. 61.

(2) « Cette formation est reconnue sur une étendue assez considérable de 16 km. de l'est à l'ouest, depuis la limite orientale du territoire de Bize (Aude), jusqu'au delà de Cesséras, et occupe du nord au sud, une largeur de 5 à 6 km..... ».

« A Azillanet et à Minerve, les couches de houille sont resserrées (comme à Bize) entre des bancs calcaires, de manière qu'elles conservent assez constamment leur puissance, qui est de 1 mètre à peu près pour l'unique veine de houille qui est en exploitation, et moindre pour les deux autres veines reconnues à Minerve : ces dernières ne sont pas exploitées..... ».

« L'ensemble des produits des trois mines de la Caunette, d'Azillanet et de Minerve peut-être évalué, année commune, à 15 ou 16.000 quintaux métriques..... ». Cf. *Statistique du Département de l'Hérault* par Mr. H. Creuzé de Lesser, Montpellier, 1824, p. 517 et seq. — Consulter aussi : H. Astruc, op. cit. p. 69.

Digitized by Google

ces mines, l'on voit encore les ruines d'une verrerie, qui moins importante que sa voisine de Rieussec faisait comme elle des bouteilles de verre noir.

Histoire (1). — Les environs de Minerve paraissent avoir été habités dès la plus haute antiquité, comme en témoignent les nombreux dolmens du Grand Causse, et les abris de la vallée de la Cesse. Bien que les fouilles aient été jusqu'à ce jour peu nombreuses, une abondante moisson d'objets préhistoriques a déjà été faite, montrant que dans les temps les plus reculés, l'homme trouvait une vie facile, aussi bien sur ces plateaux, que dans le fond de ces vallées qui nous semblent actuellement arides et désolées. A cette époque lointaine, le pays était couvert de vastes forêts où abondait toute espèce de gibier.

Plus tard, lorsque les Romains se furent établis dans la Narbonnaise, ils ne dédaignèrent pas ce site et construisirent un camp sur le Grand Causse (2).

La ville de Minerve fut-elle édifiée par eux et doit-elle son nom à un temple dédié à la déesse de la sagesse (Pallas Athéné) ? Rien ne nous autorise à émettre cette hypothèse. Encore moins, croyons-nous qu'on puisse accorder quelque crédit à la légende qui raconte que le moine Toulousain Minerve aurait fondé la ville.

Les plus anciens textes qui signalent Minerve, remontent seulement à l'année 873 (3) et nous apprennent qu'un « plaid » fut tenu devant le château (4) le VIII[e] des calendes

(1) Cf. *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude* : Excursion à Minerve par Sicard. p. 43 et seq.

(2) Voir plus loin.

(3) *Histoire Générale de Languedoc*, éd. Privat, Toulouse ; t. 1, pr. cc. 124 et 125.

(4) *Hist. Gén. deLang.* éd. Privat ; t. 1, p. 1113 — Idem t. 2, p. 370. Arch. de l'abbé de Caunes, jugement rendu en faveur de l'abbaye. Béziat, *Histoire de l'Abbaye de Caunes*, Paris 1880 ; p. 34-35, fac-simile du document.

Digitized by Google

de mai de la trente-troisième année de Charles le Chauve (1). Par conséquent, dès cette époque, Minerve avait une certaine importance, puisqu'elle était le siège d'une juridiction royale et le chef-lieu du Suburbium Minervense, portant dès le 9e siècle le titre de pagus.

L'étendue de ce pays est bien difficile à délimiter, par suite des modifications qu'il subît dans le cours des siècles. Quoiqu'il en soit, le Minervois était très étendu. Azille, Pépieux, Peyriac-Minervois, Rieux-Minervois, Laure, St-Frichoux, La Redorte, aujourd'hui dans l'Aude en faisaient partie ; ajoutons-y dans l'Hérault avec Minerve sa capitale, Cessenon, Siran, la Livinière, Olonzac et sans doute Ferrals-lès-Montagnes, Cassagnoles et Félines-Hautpoul. Caunes primitivement n'en faisait pas partie. Toute cette région dépendait du diocèse de Narbonne et en 865, un archidiacre était spécialement chargé d'en recueillir tous les revenus (2).

Vers 900, la situation change, et Minerve qui jusqu'à cette époque n'avait eu que des viguiers, est érigée en vicomté (3).

Nous connaissons mal la suite des vicomtes de Minerve

---

(1) Le 23 avril d'après *l'Hist. Gén. de Lang.* Le 24, d'après Béziat.

(2) *Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 12, p. 204, note 18. — Un diplôme de Charles le Chauve en faveur de l'abbé de Lagrasse, en 885, signale le Minervois comme pays qui comprenait la partie septentrionale du diocèse de Narbonne (*Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat, t. 1, p. 1070).

(3) Une bulle du pape Etienne parle du comté du Minervois dans le diocèse de Narbonne. (Hist. Gén. de Lang. éd. Privat ; t. 3, p. 55-56). — En 1100 le vicomte de Minerve donne à St-Pons-de-Thomières ses droits de seigneur (*fevalia*), de viguerie (*vicariæ*), de sergenterie (*sirventagia*), ce qui semble bien prouver que cette famille qui ne portait le titre de vicomte que depuis peu de temps, possédait, à titre de simple seigneurie, l'ancienne viguerie du Minervois (*Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 7, p. 195, note 46).

Digitized by Google

qui descendaient probablement des anciens viguiers. Un des premiers porte le nom de Reinald. Il vivait vers 950, et aurait donné à son lit de mort une part de ses états à Roger-le-Vieux, comte de Carcassonne (1). Vers 1071, l'histoire nous parle d'un vicomte Pierre (2), dont le fils Pons restitua en 1095 certains biens à l'église Ste-Marie de Minerve fondée dans le château (3). En 1066, nous apprenons l'existence d'un vicomte nommé Bernard de Minerve, mais nous ne savons pas si c'est le même qui en 1103 offrit son fils Raimond à l'abbaye de St-Pons-de-Thomières pour y être religieux (4). Cette oblation est souscrite par son autre fils Pierre qui lui succéda.

Les troubles qui agitèrent le pays vers 1080 à la suite de la vente des états de la maison de Carcassonne aux comtes de Barcelone, permirent semble-t-il aux seigneurs de Minerve d'étendre leur autorité. L'un d'eux donna à St-Pons-de-Thomières, les possessions du feu comte de Béziers, Pierre-Raimond, à Peyriac.

Cette indépendance dura assez longtemps, mais les Trencavel étaient trop actifs pour ne pas rétablir leur autorité dans le pays. Dès 1127, le vicomte Guillaume se reconnaissait vassal de Bernard Aton (5) pour le château d'Olargues

---

(1) *Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 12, p. 233-234, note 18 (année 1002) — Le comte Roger 1er de Carcassonne « disposa aussi de plusieurs alleux qu'il tenoit dans le Narbonnois de la succession de père, et de la part qu'il avoit au château de Minerve et dans ses dépendances, que le vicomte Rainald lui avoit donné. Ce dernier étoit donc vicomte du Minervois. ..... » (*Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 3, p. 231).

(2) *Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 3, p. 374.

(3) *Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 3, p 442.

(4) *Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 3, p. 570. — Ce comte vivait en 1121 et encore 1125 (*Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 3, p. 651).

(5) *Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 7, p 146, note. — Minerve est mise sous la dépendance des seigneurs de Carcassonne ; dont les droits ne pourront jamais être aliénés.

Digitized by Google

et de Lauran ; tandis qu'il était vassal d'autre part de la vicomtesse de Narbonne pour le lieu de Védillan.

Après lui, nous trouvons Bérenger son fils (1), qui fit des legs à l'église de Minerve et aux églises et château de Saint-Martin de Beaufort et Peyriac dont il était seigneur. Son successeur est probablement son fils Pierre, qui vivait en 1146 et qui partagea la vicomté avec Guillaume (2). Ce dernier reconnut en 1161, tenir en fief de Trencavel, le château de Lauran (3).

En 1171, le château de Minerve fut donné en fief par le roi Louis-le-Jeune, oncle d'Adélaïde, à Roger, vicomte de Béziers, en considération de son mariage avec sa nièce. Les seigneurs de Minerve devaient à partir de ce moment hommage au vicomte de Béziers (4). Quelques temps après, ce dernier céda le Minervois au roi d'Aragon, Alphonse II (5).

Que devint ensuite Minerve jusqu'en 1210, nous l'ignorons, car la généalogie de ses vicomtes a laissé peu de traces dans l'histoire du Languedoc. Comme toute la pro-

(1) Le 27 avril 1135, Béranger, vicomte de Minerve, donne à l'église St-Etienne de Minerve et à son chapelain Udalard, tout ce qu'il avait au moulin de Rocabladeri et dans le territoire de Virmianum, à condition de recevoir la sépulture dans cette église et d'avoir des prières pour le repos de son âme et de celles de ses parents (*Hist Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 5, p. 1562).

(2) *Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 3, p. 672. — 24 janvier 1144. Guillaume, vicomte de Minerve, sa femme Garsinde et leurs enfants, Pons-Bernard, Guillaume-Pierre, et Bérenger promettent à l'église de Saint-Etienne de Minerve et à Pons-Etienne archidiacre, de renoncer à la détestable coutume de s'emparer des biens laissés par les clercs morts en cette église. (*Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat; t. 5, p. 1563). — Nouvelle promesse faite à l'église de Minerve qu'ils maintiendront dans ses droits (4 février 1164) (*Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 5, p. 1565).

(3) *Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 4, p. 234.

(4) *Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 6, p. 43 et t. 7, p. 135, note.

(5) *Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 6, p. 90.

Digitized by Google

vince, ce pays embrassa la nouvelle religion, l'hérésie albigeoise, qui venait de faire son apparition dans la contrée. Minerve devait en devenir la principale citadelle et la ville martyr.

1209 ! La conquête de la vicomté de Carcassonne par les armées du Nord est commencée ; les troubadours se sont tus, et Raymond de Miraval ne chante plus sa gentille vicomtesse de Minerve. Partout maintenant, on n'entend que le cliquetis des armes, la lutte bat son plein, et cependant la soumission du pays n'avance pas.

Simon de Montfort, après une série d'échecs, comprit que pour réduire la vicomté de Carcassonne, il devait d'abord s'emparer de trois forteresses de premier ordre, les autres châteaux privés de leur appui ne pouvant offrir ensuite de sérieuse résistance. Ces forteresses étaient Cabaret au nord-ouest, Minerve au nord-est et Termes au sud-est.

Ayant essayé pour la deuxième fois, mais inutilement, de s'emparer du nid d'aigle de Cabaret, le Comte marcha sur Minerve (1). Voici presque mot à mot le récit détaillé que nous donne la traduction de cet épisode d'après Pierre de Vaux-Cernay (2).

---

(1) Cf. *Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 6, p. 329 et seq. — *Hist. Gén. de Lang.* par Du Mège éd. Paya, Toulouse ; t. 5, p. 39 additions et notes extrait de la chanson de la Croisade. — C. Douais, *Soumission de la Vicomté de Carcassonne par Simon de Montfort,* Paris 1884, p. 39 et seq. — Astruc, *La Conquête de la Vicomté de Carcassonne,* Carcassonne ; p. 18 et 19. — Sicard, Excursion à Minerve, *op. cit.*

Tous les auteurs ont puisé leurs renseignements à trois sources principales : 1° le chroniqueur anonyme ; 2° Guillem de Tudèle ; 3° Pierre de Vaux-Cernay. Le récit de ce dernier nous paraît devoir être seul pris en considération

(2) Petri Vallium Sarnaii Monachi. *Historia Albigensis,* publiée pour la Société de l'Histoire de France par Pascal Guébin et Ernest Lyon, Paris, Champion, 1926 ; t. 1, p. 154 à 163.

Digitized by Google

L'an de l'ère chrétienne 1210, vers la fête de St-Jean-Baptiste (1), les Narbonnais demandèrent à Simon de Montfort d'assiéger Minerve et lui promirent de l'aider de tout leur pouvoir. Ils agissaient ainsi, parce que les gens de Minerve dévastaient trop souvent leurs biens ; ce qui montre que c'est plutôt leur propre intérêt que le zèle religieux qui les poussait à agir. Simon de Montfort répondit à Aimery de Narbonne que s'il promettait de l'aider un peu mieux qu'auparavant, et de le seconder jusqu'à la prise de Minerve, il mettrait aussitôt le siège devant cette ville. Après avoir obtenu une promesse formelle, le comte fit ses préparatifs. Arrivé sur les lieux, il fit dresser son camp à l'est de la ville ; son allié Guy de Lucy s'établit avec les Gascons à l'ouest ; Aimery de Narbonne et ses troupes se placèrent au nord et les autres recrues se portèrent au midi. Dans toute cette armée, il n'y avait d'autre chef suprême que le comte et Aimery de Narbonne. Mais la ville de Minerve était une forteresse de premier ordre, entourée qu'elle était de vallées naturelles et profondes, de telle sorte qu'en cas de besoin urgent, une armée ne pouvait secourir l'autre sans de grosses pertes. Du côté des Gascons, on éleva une machine de guerre appelée « mangonneau », à l'établissement de laquelle on travaillait jour et nuit. On en fit autant au nord et au midi, mais à l'est, du côté du comte, on établit une grande et belle machine à lancer des pierres, qui chaque jour coûtait pour la mettre en place vingt et une livres (2). Quelque temps après un assaut de la ville, dans la nuit d'un dimanche, les assiégés sortant de Minerve, s'approchèrent de l'endroit où était la grande machine et placèrent derrière cet engin, au moyen de crochets, des corbeilles pleines d'étoupes et de menu bois. Ayant mis le feu, les flammes ne tardèrent pas à jaillir très haut, car aux environs de la fête de Saint-Jean-Baptiste l'été était chaud et très sec. Mais il arriva par la volonté de Dieu, qu'un des servants de la machine sortit à ce moment et apercevant le feu, poussa des cris d'alarme. Un des assaillants se précipite, le blesse grièvement de sa lance et il s'ensuit une bagarre ; mais la machine fut sauvée et dans la suite elle ne cessa presque plus de fonctionner. Quelques jours après, comme les machines de guerre mettaient hors de combat beaucoup de défenseurs de la ville et que les vivres manquaient (*deficientibus etiam victualibus*), les assiégés n'eurent plus le

(1) Le siège commença au début de juin et prit fin vers le 22 juillet.
(2) Malevoisine était son nom (Chanson, 1061).

Digitized by Google

courage de résister. Que pouvaient-ils espérer ? Ils implorent la paix. Le seigneur de la ville, nommé Guillaume de Minerve, sort de la place pour parler au comte. Mais pendant leur entretien, l'abbé de Citeaux et maître Thédise survinrent de façon inattendue. Alors, notre comte, homme discret (*discretus*) et ne faisant rien sans s'entourer de conseils, dit que la ville se rendant et remettant ses clefs, il n'arrêterait de lui-même aucune condition, et n'accepterait que ce que l'abbé de Citeaux, plénipotentiaire du Christ, déciderait. L'abbé de Citeaux fut bien ennuyé de cette décision, car s'il désirait la mort des ennemis du Christ, comme moine et prêtre il n'osait les condamner (*utpote inimicos Christi mori desirans et tamen ad mortem judicare non audens, cum esset monachus et sacerdos*). Cherchant un moyen de se débarrasser de cet arbitrage que lui avaient offert le comte et Guillaume, il décida que l'un et l'autre rédigeraient par écrit les clauses de la capitulation de la ville ; il espérait qu'ainsi les conditions de l'un ne plairaient pas à l'autre et que les pourparlers seraient rompus. Lorsque les clauses de Guillaume furent lues au comte, non seulement il ne les accepta pas, mais il dit à Guillaume de rentrer dans Minerve et de se défendre comme il pourrait. Guillaume refusa et déclara qu'il se soumettait entièrement à la volonté du comte. Ce dernier, cependant, désirant que tout ce qu'on ferait fut dicté par l'abbé de Citeaux, celui-ci arrêta que le maître de la ville et tous ceux qui s'y trouvaient croyants et hérétiques, sortiraient avec la vie sauve, s'ils voulaient se réconcilier avec l'église et obéir à ses commandements ; le comte de Montfort resterait maître de la place. Les hérétiques parfaits, qui étaient en grand nombre, pourraient sortir aussi, à condition de se convertir à la foi catholique. Entendant celà, Robert Mauvoisin, homme illustre et bon catholique qui était venu savoir comment pourraient se sauver les hérétiques que les croisés espéraient mettre à mort, craignant que puisqu'ils étaient déjà prisonniers, poussés par la peur, ils ne promettent d'accepter tout ce qu'on voudrait, s'opposa de toutes ses forces à la décision de l'abbé, lui disant que les troupes n'accepteraient d'aucune façon cette manière d'agir. « Ne craignez rien, lui répondit l'abbé, car je crois que très peu se convertiront ». Cela dit, la croix en tête, suivi de l'étendard du comte, les croisés pénètrent dans Minerve en chantant le « Te Deum laudamus » et se rendent à l'église qui réconciliée, reçoit la croix du seigneur que l'on place ensuite au sommet de la tour, tandis que l'étendard du comte est planté sur un autre point. Puisque le Christ avait pris la ville, il était digne

Digitized by Google

que la croix précédât l'étendard du chef et fut plantée en un endroit plus élevé, comme témoignage de la victoire chrétienne ; cependant le comte ne pénétra pas tout de suite dans la ville. Tout étant terminé, le vénérable abbé Guy des Vaux-de-Cernay qui suivait le comte pendant le siège, et était plein de ferveur pour Jésus Christ, apprenant qu'un grand nombre d'hérétiques étaient réunis dans une maison, s'avança vers eux, en proférant des paroles de paix, espérant les ramener à de meilleurs sentiments ; mais interrompant ses paroles, tous répondirent d'une seule voix : « Que nous prêchez-vous, nous ne voulons pas de votre foi. Nous renions l'Eglise Romaine. C'est en vain que vous parlez. Ni les menaces de mort, ni les promesses de vie ne pourront nous faire renoncer à la secte dont nous faisons partie ». Après cette réponse, le vénérable abbé se retira et s'approcha, pour leur prêcher, d'un groupe de femmes qui s'étaient réunies dans une autre maison ; mais s'il avait trouvé les hommes têtus et obstinés, il trouva les femmes encore plus têtues et plus obstinées. Bientôt le comte pénétra à son tour dans la ville, et entrant dans la maison où étaient réunis les hérétiques, ce catholique voulant les sauver tous et ouvrir leurs yeux à la vérité, les engagea à se convertir à la religion catholique ; mais comme rien n'y faisait, il les fit sortir de la ville au nombre de cent quarante au moins, tous hérétiques parfaits (*fecit eos extrahi de castro ; erant autem perfecti heretici centum quadraginta vel amplius*). On prépare alors un énorme bûcher (*igne copioso*), dans lequel ces hérétiques se jetèrent. Ils étaient tellement obstinés dans leur méchanceté, qu'ils se précipitèrent tous d'eux-mêmes dans ce foyer, sans qu'il fut besoin de les y pousser ; trois femmes seulement en échappèrent, une noble dame, mère de Bouchard de Marly, les sauva du feu en les réconciliant avec la Sainte Eglise. Après que ces hérétiques eurent été brûlés, tous les autres habitants se convertirent et renoncèrent à leur hérésie. Le noble comte donna par la suite à Guillaume qui avait été seigneur de Minerve, d'autres revenus près de Béziers. Mais bientôt après, Guillaume ayant violé la fidélité promise à Dieu et au comte s'allia aux ennemis de la foi (1).

---

(1) A la suite, le chroniqueur donne le récit de deux miracles qui se produisirent à Minerve, durant le siège. 1er miracle : Une source presque tarie se remit à couler avec abondance dès l'arrivée des troupes et les alimenta pendant tout le siège ; à leur départ, le

Digitized by Google

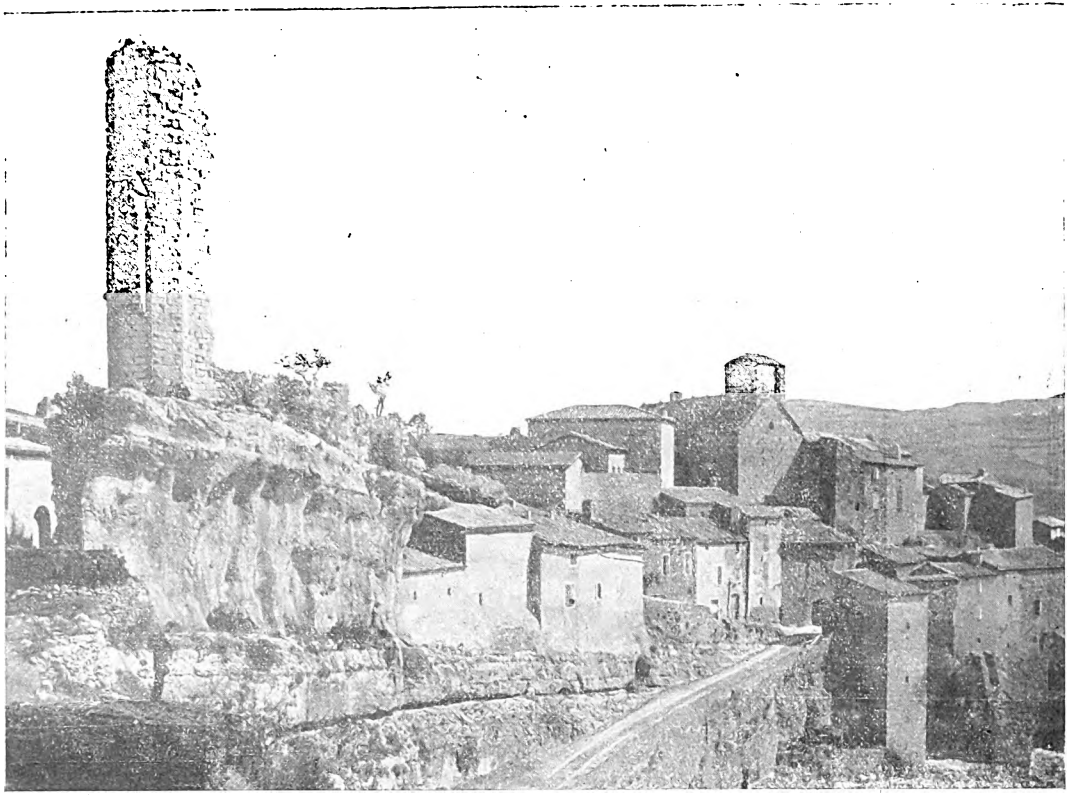

MINERVE : VUE GÉNÉRALE (Côté Ouest)

Digitized by Google

Digitized by Google

MINERVE

Légende

1. Château.
2. Fossé.
3. Remparts.
4. Chemin couvert.
5. Puits.
6. Passerelle.
7. Citerne.
8. Tour.
9. Poterne.
10. Église.
11. Maison des Templiers.
12. Mairie et Écoles.

0 100 200 Mèt.

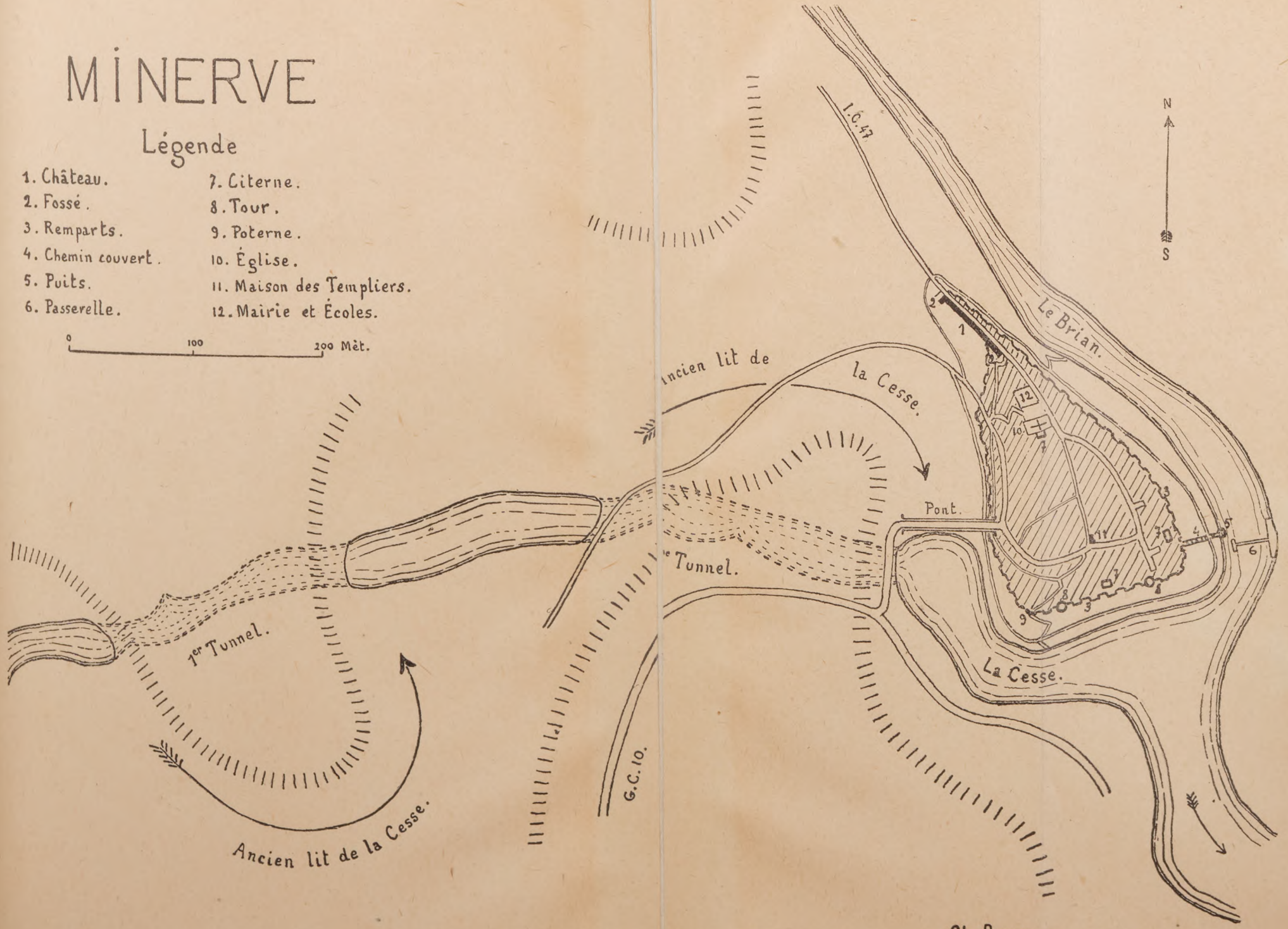

Ch. Boyer.

Digitized by Google

Digitized by Google

Simon de Montfort occupa donc la citadelle et y établit une garnison. En 1240, il y avait encore des troupes, ce qui empêcha la ville de se soulever comme tout le Minervois en faveur de Trencavel (1).

Guillaume fut le dernier des vicomtes de Minerve. Marié à Blanche, sœur d'Olivier de Termes, il n'en eut que des filles ; dépossédé de ses terres, il suivit le roi en Terre-Sainte, reçut de lui une petite rente et mourut vers 1266 (2).

Le roi de France était maître du pays (3). Un nouveau chapitre de l'histoire du Minervois allait commencer. La vicomté fut supprimée et Minerve devint le chef-lieu d'un baillage et ensuite d'une viguerie. Le premier bailli fut Pierre d'Ormois en 1242, et le premier viguier Guillaume de Niels en 1260. En 1320, la viguerie fut réunie à celle de Carcassonne, mais la juridiction du sceau rigoureux de Minerbez fut maintenue jusqu'en 1703, où un arrêt du Conseil d'Etat l'unit à celle du sceau-mage de Carcassonne.

A côté des viguiers, Minerve eut ses châtelains ou gouverneurs royaux. Ceux-ci survécurent aux viguiers, et ils devaient être maintenus jusqu'à la démolition des fortifications de la place, qui fut ordonnée en 1622 par Louis XIII, à la requête des consuls de St-Pons.

Il y eut à Minerve trente-quatre gouverneurs ; leur liste a été conservée dans la chronologie du Languedoc. Parmi eux, nous remarquons des sergents d'armes, à qui la charge de châtelain était sans doute attribuée comme

---

débit redevint ce qu'il était auparavant. — 2e miracle : Les croisés avaient construit des huttes de branchage (preuve que les collines étaient boisées à cette époque) au départ ils y mirent le feu, et cet incendie épargna le seul abri qui avait servi de chapelle.

(1) *Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 7, p. 451, note 58.

(2) *Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 6, p. 840.

(3) Le roi d'Aragon céda le 11 mai 1258 à Louis IX tous les droits qu'il avait sur Carcassonne, le Carcassès... Minerve.

Digitized by Google

pension de retraite, gagnée par leurs services militaires ; mais on trouve surtout des représentants des grandes familles de la région. Les derniers, les barons de Rieux, seigneurs de la Livinière, obtinrent la châtellenie pendant trente ans, jusqu'à sa suppression (1).

Pendant cette longue période, la vie de Minerve fut troublée seulement par deux événements importants. En 1363, les Routiers qui ravageaient le Midi de la France, comprirent de quelle utilité serait pour eux, cette ville si facile à défendre ; ils s'en emparèrent, mais ne la gardèrent pas longtemps (2). Pendant les guerres de la Ligue, le même motif, la situation inexpugnable, décida le capitaine Bacon, fils d'un maréchal-ferrant de Pierrerue près St-Pons, de s'en emparer, ce qu'il fit le 8 février 1582. De là, il put tout à son aise organiser des razzias dans les environs. Il y resta environ sept mois, et ne l'évacua que le 17 septembre, battu par Montmorency (3).

L'histoire de Minerve, se confond ensuite avec l'histoire de toute la province, dont les destinées ne diffèrent pas de celle de la grande patrie : la France.

La petite cité qui joua un rôle si important dans les luttes de l'indépendance méridionale, est aujourd'hui assoupie dans la tranquillité et dans la paix. Bien déchue de son importance passée, elle est maintenant une des plus petites et des plus pauvres bourgades de ce Minervois à qui elle a donné son nom. Mais le passé survit toujours dans le présent. A l'heure où le soleil se couche derrière les collines

---

(1) Cf. J. Miquel, *Essai sur l'arrondissement de St-Pons* : fasc. II, p. 139-141-142. et *Bull. de la Soc. d'Et. Sc. de l'Aude* ; t. 9, p. 48-49, Excursion à Minerve par Sicard.

(2) *Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 9, p. 758-759.

(3) On raconte que Malherbe assistait à ce siège en qualité de secrétaire de Montmorency. Plusieurs de ses poésies seraient datées du camp de « Menerbe ».

Digitized by Google

UN DOLMEN DU CAUSSE DE MINERVE

(Sud de la Ferme des Lacs)

Digitized by Google

Digitized by Google

qui l'encerclent, les vieilles ruines paraissent s'animer encore, rajeunies par les jeux de lumière qui les colorent et rappeler au monde, par les reflets sanglants qu'elles semblent jeter à la chûte du jour, les lueurs éteintes du brasier des Albigeois.

Monuments anciens. — 1° *Mégalithes*. — Comme nous le disions précédemment, la région de Minerve paraît avoir été habitée, dès la plus haute antiquité. Le cañon de la Cesse, offre une multitude d'abris évalués à plus de cent (1), et dont beaucoup sont inexplorés. M. Emile Bonnet a trouvé dans ces abris des dents d'ursus spelæus, de felis spelea, de tarandus rangifer, ainsi que des silex blancs cassés transversalement, appartenant à l'époque moustérienne (2). MM. Miquel, Armand Bertrand ont continué ces recherches, tant dans les abris sous roche, que dans les nombreux dolmens du causse de Minerve, et elles ont été couronnées de succès. Enfin, M. Bertrand a découvert dans une carrière près de la route d'Azillanet de nombreux ossements humains, dont un crâne rappelant celui de Neanderthal (3). Comme nous le voyons, partout les trouvailles ont été abondantes et elles ont montré que tous les âges se sont succédés en ces lieux, depuis l'homme primitif jusqu'à l'âge du bronze (4).

Il est probable que des recherches méthodiques conduiraient à des découvertes importantes. Nous nous sommes en effet rendu compte qu'il restait encore pour l'archéologue, une ample moisson à récolter dans les grottes, les abris et les sépultures du Grand Causse.

Le Grand Causse de Minerve renferme de nombreux

(1) Marcel Serres, *Essai sur les Cavernes* ; 3e ed. p. 151.

(2) Emile Rivière, *Nouvelles recherches dans l'Hérault* ; *Ass. fran.* 20e ses. 1891, t. 2, p. 388.

(3) Cf. *Bull. de la Soc. d'Et. Sc. de l'Aude* ; t. 11, p. 53-54.

(4) J. Miquel, *Essai sur l'arrondissement de St-Pons* ; fas. 1, p. 11.

Digitized by Google

dolmens et cystes. Les dolmens, dont plusieurs sont dans un état de conservation parfaite, sont évalués à quatorze par Armand Bertrand. La carte archéologique du département de l'Hérault en signale quinze (1). Un premier groupe est situé non loin de la ferme des Lacs, et un deuxième dans le domaine du Bois-Bas. Là se trouve un beau dolmen, véritable caveau funéraire, orienté du levant au couchant, et dont la table mesure 2 m. 25 sur 3 m. et 0 m. 30 d'épaisseur ; un tumulus l'entoure sur 9 m. de diamètre. Tous ces mégalithes sont construits avec des dalles de calcaire, prises dans les environs. Nous croyons savoir que M. de Poumayrac, propriétaire du Bouis, en a fouillé un certain nombre, et conserve dans son château des objets précieux et intéressants, provenant du mobilier funéraire qu'ils possédaient.

2° *Camp Romain.* — Sur la rive gauche de la Cesse, en face de la grotte d'Aldène ou de la Coquille, se trouve le camp de « Minerve la Vieille ». C'est un ancien camp romain dont il reste encore quelques traces de l'enceinte. On y a découvert des débris de poteries grossières, imprégnées de granules quartzeux et de paillettes de mica, ainsi que des fragments de pierres dures (granites, gneiss, laves) rapportées de fort loin, et qui représentent des meules à broyer le grain (2).

3° *Vieilles maisons.* — Nombreuses sont les maisons qui conservent encore un aspect d'antiquité. La simple traversée de la vieille Grande-Rue nous transporte dans les temps médiévaux. C'est là d'ailleurs, à l'extrémité sud, que se trouvent les restes de la maison appelée à tort « couvent

---

(1) Cazalis de Fondouce, Carte Arch. du dép. de l'Hérault, Montpellier et Paris 1879 ; extr. du *Bull. de la Soc. Lang. de Géographie;* t. 2, août 1879.

(2) J. Miquel, *op. cit.* p. 24.

Digitized by Google

MINERVE : RUE des MARTYRS et MAISON des TEMPLIERS

Digitized by Google

Digitized by Google

des templiers », et qui est sans doute une ancienne commanderie de l'ordre de Malte. Il n'en reste que la porte ogivale, surmontée à la clef d'un écu primitif en forme de cadenas, taillé en relief dans la pierre, et portant bien visible encore la croix à huit pointes.

Dans le village, on rencontre quelques montants de porte et quelques linteaux assez curieux, mais aucun ne paraît remonter à une époque très ancienne.

4° *Enceinte fortifiée.* — Les fortifications de Minerve datent du 12e siècle et sont encore bien apparentes sur toute la périphérie de la Ville (1). Commençant au Château, situé sur l'isthme de la presqu'île, elles suivent les sinuosités de la falaise dont parfois elles semblent faire partie.

Suivons cette enceinte en descendant le cours du Brian. Nous remarquons tout d'abord, dans le voisinage immédiat du Château, de solides réduits, avec machicoulis et archères, qui défendaient un sentier encore visible, montant du Brian vers le Château.

Avant d'arriver au confluent de la Cesse, les murs qui occupent une paroi moins à pic, se dédoublent; on trouve, bien visibles alors, les restes d'une enceinte intérieure et d'une enceinte extérieure. A cet endroit, un chemin couvert, bien démoli hélas, se détache du rempart et descend vers un puits situé dans le lit du Brian.

En arrivant en face du confluent, nous remarquons une tour de défense en assez bon état extérieurement. Un peu plus loin une deuxième tour mieux conservée, avec voûte intacte, défendait l'accès de la poterne située plus loin.

La poterne sud, qui paraît avoir été réparée dans le courant du 13e siècle, présente de curieux détails lorsqu'on l'examine de près. Les assises de la maçonnerie sont

(1) Les fortifications furent démolies en 1622.

Digitized by Google

redressées par des chistes introduits dans les lits. Les pieds-droits ne portent aucune trace de vantaux, mais deux rainures visibles à l'intérieur semblent avoir servi à glisser des madriers qui pouvaient obturer l'orifice en temps de guerre ; habituellement, la porte devait rester ouverte. Durant une longue période, cette ouverture qui n'était d'aucune utilité n'étant pas accessible aux voitures, fut complètement murée.

En continuant à suivre le rempart, nous trouvons, après avoir dépassé le nouveau pont, l'ancien chemin qui descend du village. Cet ancien chemin est situé sur l'emplacement d'un chemin plus ancien encore et qui était la seule voie donnant accès au village par un raidillon. En se plaçant dans l'ancien lit du torrent, face au mur de soutènement de cette route, on remarque très bien les traces de la maçonnerie primitive et les fragments d'un montant de l'ancienne porte qui barrait cette entrée. Celle-ci fut démolie vers 1850.

5° *Château.* — Séparé de la ville par un fossé taillé dans le roc, le Château s'élevait sur la partie la plus étroite de la presqu'île qui en était aussi la partie la plus vulnérable. Un deuxième fossé le protégeait au nord d'une attaque venue du plateau. Les défenses primitives, contemporaines du siège, ont à peu près disparu ; seules les traces d'une tour sont encore visibles en arrière du fossé nord.

Le pan de mur actuel d'un si pittoresque effet est d'une date plus récente : milieu du 13e siècle. Les deux parements de la muraille sont de maçonnerie soignée, les joints de lit sont fins et une grande partie de l'appareil est en bossage. L'emplacement du Château a été complètement bouleversé par la construction de la route, et à part les ruines que nous venons de décrire, on ne remarque qu'un fragment d'un montant de porte avec ses gonds. Ce sont de bien maigres vestiges pour nous permettre d'avoir une idée exacte de la configuration de cette citadelle.

Digitized by Google

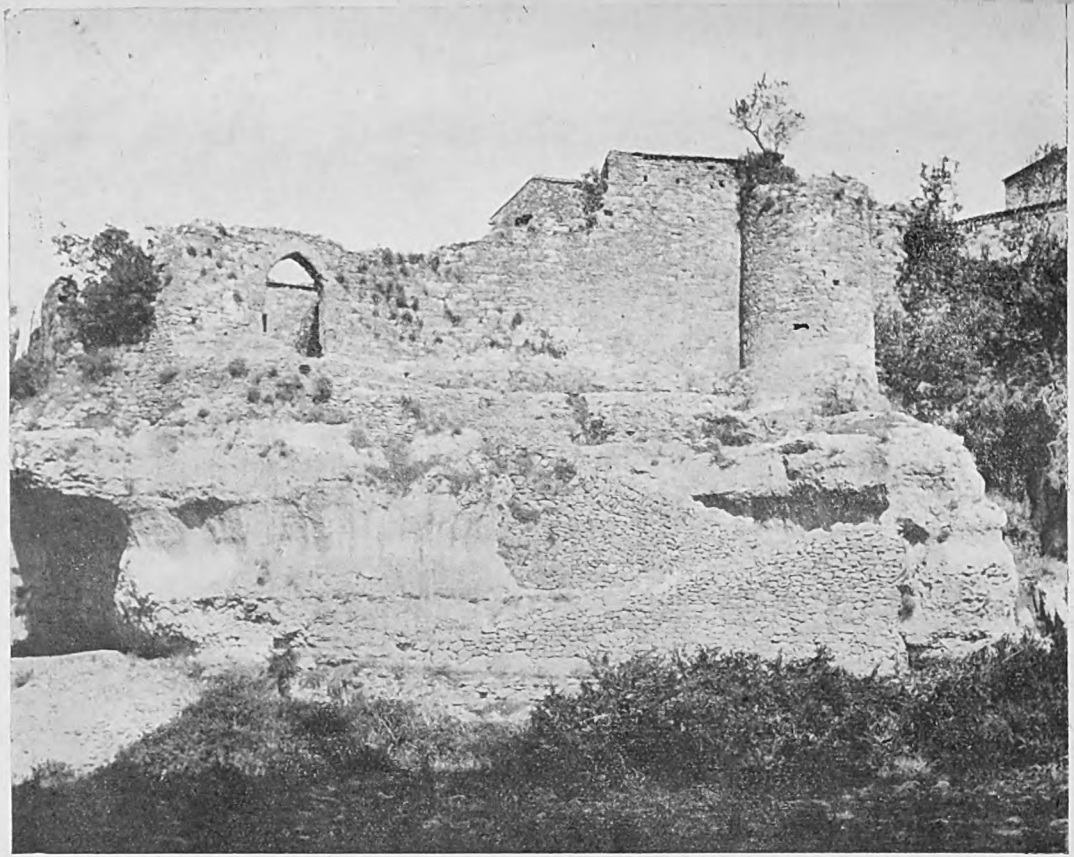

MINERVE : POTERNE et TOUR du FRONT MÉRIDIONAL

Digitized by Google

Digitized by Google

6° *Citernes.* — Trois citernes alimentaient en eau la ville pendant les sièges, concurremment avec le puits que nous avons déjà mentionné. Deux complètement en ruine se trouvent près des remparts, l'une à l'est, l'autre au sud ; la troisième encore utilisée est située contre le mur sud de l'église, dans la cour d'une habitation.

7° *Eglise.* — Nous ignorons la date de la fondation de l'église Saint-Etienne de Minerve (1). Si nous laissons de côté pour le moment l'inscription du maître-autel sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure, les plus anciens documents ne la signalent qu'au 11e siècle (2).

Orientée de l'ouest à l'est magnétique, l'édifice ne paraît remonter qu'au 11e siècle dans ses parties les plus anciennes. « Il présente tous les caractères des églises de notre région construites à cette époque : appareil petit et régulier, abside en cul de four, voûte en berceau soutenue par des pilastres, arcs de décharge contre les murs de la nef, porte

---

(1) Un ancien texte nous apprend, qu'il y avait dans le Château vers 1071 une église dédiée à Ste-Marie, à qui Pons de Minerve, fit une restitution (*Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 3. p. 142).

(2) 1er mai 1095. Pierre Bérenger de Pépieux, et son frère Géraud se démettent en faveur de l'église St-Etienne de Minerve de toutes leurs prétentions sur un alleu du territoire de la ville de Camplong, donné à cette église par un certain Bernard (*Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 5, p. 1556). L'église est encore signalée en l'année 1135 (27 avril), en l'année 1144 (24 janvier), en l'année 1164 (4 fév.). Voir les notes de la partie historique. En 1253 (11 nov.), Fizel de Minerve, fils de Guillem Bolta, reconnaît tenir de l'église St-Etienne de Minerve une maison qu'il possédait dans ledit Château, il est tenu de donner à diner une fois l'an à un prêtre ou clerc de l'église. (*Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 5, p. 1576). En 1317 (25 août), Bernard, archevêque de Narbonne, donne au chapitre de St-Just l'église de Minerve avec toutes ses dépendances et lui accorde le droit d'en conférer la cure (*Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat; t. 5, p. 1586).

Digitized by Google

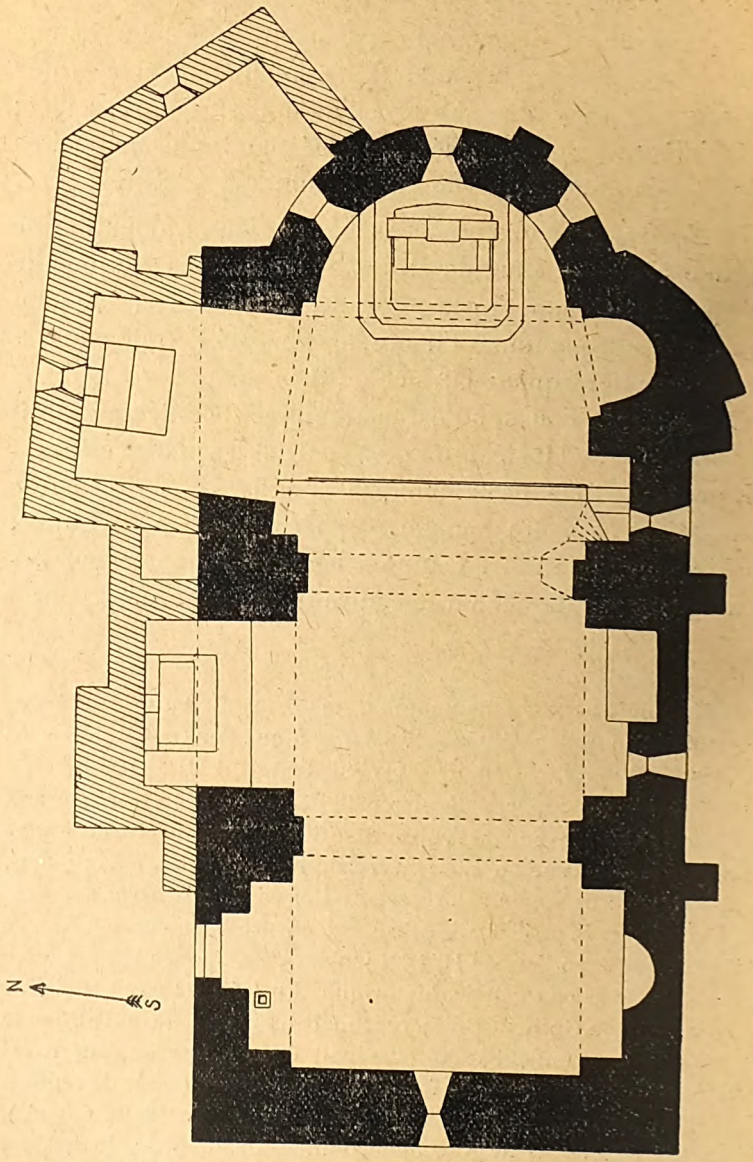

Plan de l'Eglise de Minerve

Digitized by Google

MINERVE : POTERNE DU SUD

Digitized by Google

Digitized by Google

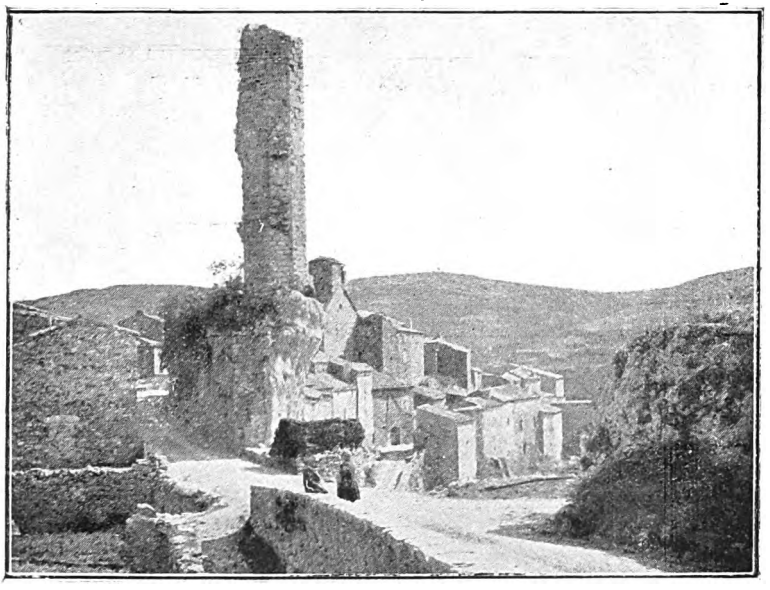

MINERVE : LES RUINES DU CHATEAU (Vue extérieure)

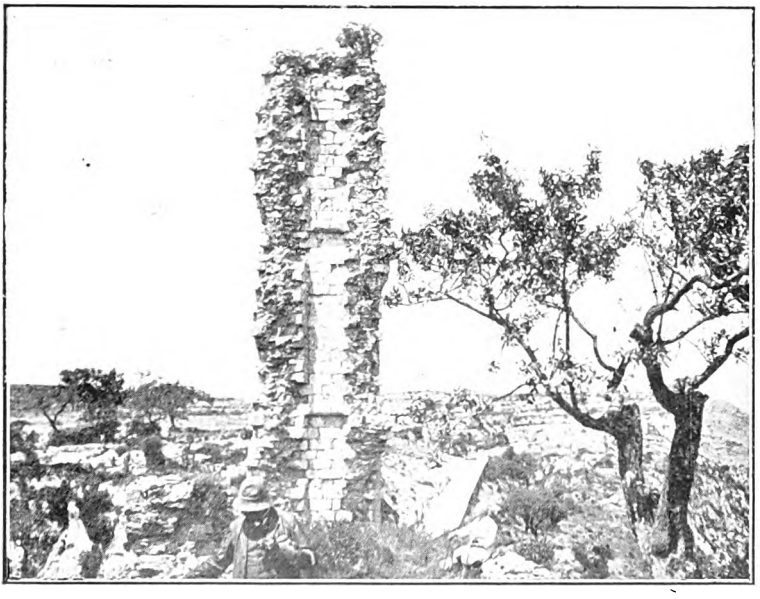

MINERVE : LES RUINES DU CHATEAU (Vue intérieure)

Digitized by Google

Digitized by Google

sans ornements, façade occidentale terminée en gable et percée d'un oculus. Extérieurement, un cordon en pierre noire encadre la partie supérieure des fenêtres » (1).

Les deux chapelles situées sur la droite n'existaient pas primitivement. Elles ont été rapportées à une date indéterminée, et pour cela, on a dû supprimer un contrefort, dont on voit encore les traces. Le clocher de forme carrée a été lui aussi remanié à la suite de dégâts causés par la foudre (2). On voit encore, dans les parties intactes, l'emplacement des quatre cloches. Sur le chœur, se trouve un clocheton.

Pénétrons dans l'édifice, nous remarquons tout de suite la voûte de la nef en arc brisé, nettement du 12e siècle, et l'abside en demi-coupole. Deux chapelles, également en demi-coupole, existaient de chaque côté du chœur ; l'une d'elles, celle de droite, a été démolie dans la construction de la première des nouvelles chapelles.

Le maître-autel de l'église de Minerve est considéré, depuis longtemps, comme une curiosité archéologique de premier ordre. Au 17e siècle, les frères de Sainte-Marthe le signalèrent et en donnèrent une description, conservée encore à la Bibliothèque Nationale. En 1860, un savant épigraphiste, M. Edmond Le Blant, lui consacra une étude approfondie (3).

La table de cet autel est constituée par une plaque de marbre blanc, dont la face principale porte cinq trous, qui semblent marquer la place des tenons où il était d'usage

---

(1) Renouvier, Anciennes églises du département de l'Hérault, in Mém. de la Soc. Arch. de Montpellier ; 1re série, I, p. 332. Cf. *Antiquités et Monuments du dép. de l'Hérault*, par Emile Bonnet, Montpellier 1905 ; p. 411.

(2) Il aurait été réparé, il y a environ 120 ans, par un maçon du village.

(3) J. Miquel, *Essai sur l'arrondissement de St-Pons ;* 1er f., p. 55.

Digitized by Google

d'attacher une guirlande aux jours de fête. Au dessous de ces trous, on lit l'inscription (1) :

† RVSTICVS ANN. XXX. EPTVS. SVI. FF.

Cette inscription, indique que l'autel fut consacré par Rusticus, la 30e année de son épiscopat, c'est-à-dire en 456.

La plaque est recouverte de graffites, au nombre de 93, d'après Le Blant. Ce sont des signatures, disséminées sur les quatre faces du marbre, quelquefois superposées et paraissant groupées en plus grand nombre sur le côté droit (2).

« Ces graffites remontent à différentes époques ; toutefois la plupart paraissent appartenir à la période carolingienne. En tous cas, à deux ou trois exceptions près, ils sont tous antérieurs au 11e siècle. On peut remarquer en effet que ces signatures ne se composent que d'un seul nom, alors qu'au commencement du siècle que nous venons d'indiquer, l'usage se généralise de la pluralité des noms pour une même personne et spécialement de l'emploi de désignations complémentaires consistant le plus fréquemment dans le nom du lieu d'origine précédé de la particulede » (3).

Quelques inscriptions sont curieuses, ainsi un personnage fait connaître qu'il est venu avec tous ses féaux : « cum omnibus fidelibus suis ». Un autre, que c'est son

(1) Emile Bonnet, *Antiquités et Monuments du Dép. de l'Hérault* ; p. 280. Voir sur cette inscription : *Gallia Christiana* ; VI, col. 9. *Mémoires de la Soc. Arch. de Montpellier ;* I, p. 332. Ed. Le Blant, *Mémoire sur l'Autel de l'Eglise de Minerve*, in *Mém. de la Soc. des Antiq. de France* ; XXV, p. 1 et 2. Et. *Inscrip. Chrét. de la Gaule ;* II, p. 428, 210, 609, pl. LXXVII, N° 500 et pl. LXXXIII, N° 501. *Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 15, p. 372, N° 1272. *Corpus*, XII, N° 5337. G. Sicard *op. cit.*

(2) Le côté droit de l'autel, serait le plus honorable. Bonnet, *op. cit.* ; p. 280.

(3) E. Bonnet, *op cit.* ; p. 280.

Digitized by Google

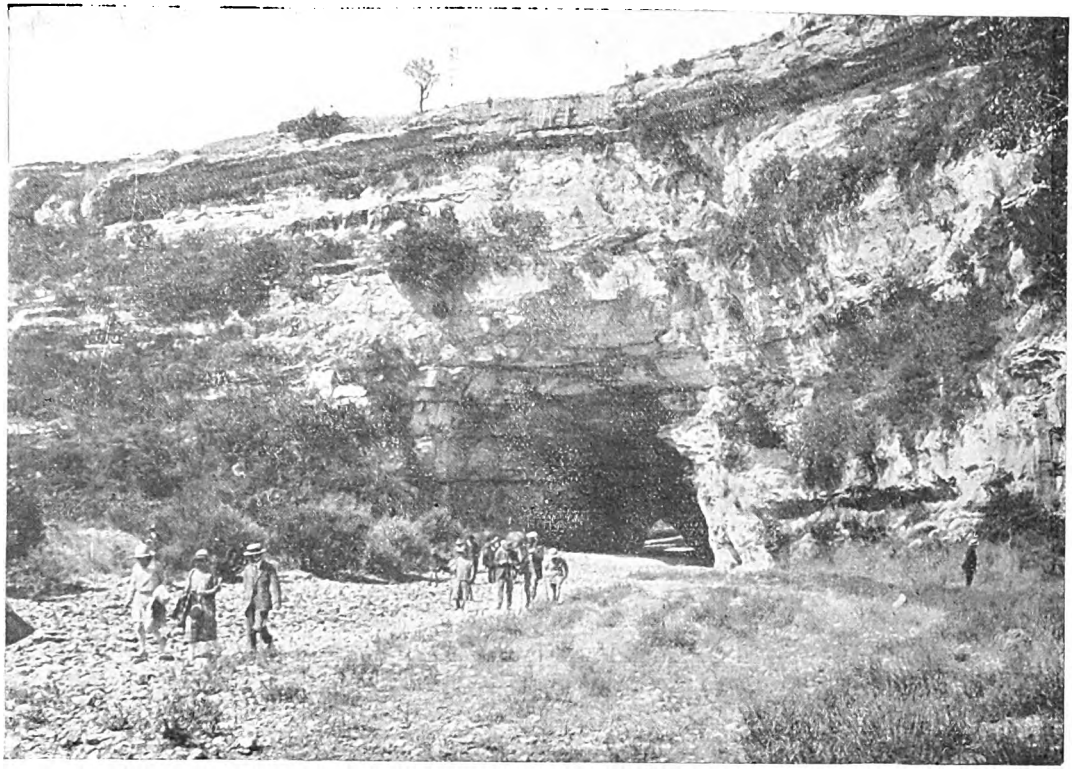

MINERVE : SORTIE DU PREMIER TUNNEL

Digitized by Google

Digitized by Google

second passage en ces lieux : « itero præsentis ». Tout à côté, un prêtre invoque la protection du Seigneur pour la paroisse dont il a la direction spirituelle : « memento loci domine sacerdotis mei ».

Ces diverses inscriptions indiquent la vénération dont jouissait cet autel de St-Rustique, qui devait recevoir de nombreux visiteurs, venus peut-être de fort loin en pélerinage.

Se basant sur la présence de ce document épigraphique si curieux dans l'église de Minerve, tous les auteurs en ont déduit que cette église remontait aux temps mérovingiens. Le simple examen du monument nous montre qu'il ne peut pas appartenir à cette époque trop reculée. Comment alors expliquer l'existence de cet autel du 5e siècle. Appartenait-il à une église primitive, dont il ne resterait aucune trace ? C'est peu probable. D'autre part, bien que Minerve ait joui d'une certaine importance, lorsqu'elle était capitale du Minervois, nous ne croyons pas qu'elle ait jamais été une ville de pélerinage ; et d'ailleurs aucun document n'y fait allusion.

Il existe à Narbonne, au musée lapidaire, une plaque de marbre blanc, mesurant 3 m. 50 de longueur, qui relate la démolition d'une ancienne église, détruite par un incendie, et la construction d'un nouvel édifice, par les soins de l'évêque Rusticus, grâce aux subsides de Marcellus préfet des Gaules et aux offrandes de plusieurs évêques et fidèles. Cette inscription est datée du 3e jour avant les calendes de décembre, Valentinien III Auguste étant consul pour la 6e fois, la 19e année de l'épiscopat de Rusticus. C'est-à-dire le 30 décembre 445 (1). Après de nombreuses discus-

(1) Cf. G. de Catel, *Mémoires de l'Histoire de Languedoc* ; p. 738. Le Blant. *Inscriptions Chrét. de la Gaule* ; II, p. 466, N° 617 et pl. LXXXIV N° 502. *Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 15, p. 371, N° 1269. *Corpus*, t. 12, N° 5336. Tournal, *Catalogue du Musée de Narbonne* ; p. 40, N° 191. Bonnet, *Antiquités*... p. 280.

Digitized by Google

sions, on a prouvé que cette pierre avait été découverte à Narbonne dans la cour de l'archevêché, sous le cloître de St-Just.

Rapprochons ces deux inscriptions, si voisines comme date et mentionnant l'une et l'autre Rusticus. Considérons, d'autre part, que l'église de Minerve appartenait à l'archevêque de Narbonne qui l'avait donnée au chapitre de St-Just (1). Ne peut-on pas penser que l'autel de Minerve est un reste de l'église édifiée à Narbonne par Rusticus, sur l'emplacement du cloître de St-Just ; autel qui plus tard, lors de la démolition de cette église, aurait été offert par un archevêque ou par le chapitre à l'église de Minerve. Nous ne pouvons aujourd'hui qu'effleurer cette si intéressante question de l'origine de l'autel de Minerve ; mais nous croyons savoir qu'elle sera bientôt élucidée (2).

La première chapelle de droite, dédiée à St-Michel, possède un rétable assez intéressant, qui appartient au 16e ou 17e siècle. Sur le devant de la pierre d'autel, est gravée une inscription qui peut se lire ainsi : « L'an de la Nativité de Notre Seigneur. 1596. Autel du Prince Michel de Dieu par Monsieur Jean Guillem vicaire » (3).

En face du maître-autel, dans le chœur, une dalle cachée

---

(1) 25 août 1317. Bernard, archevêque de Narbonne, donne au chapitre de St-Just l'église de Minerve avec toutes ses dépendances et lui accorde le droit d'en conférer la cure *Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 5, p. 1586).

(2) Nous devons signaler ici que c'est M. l'abbé Sigal qui nous a suggéré cette hypothèse : l'origine Narbonnaise de l'autel de Minerve. Notre explication, toute personnelle, ne coïncidera peut-être pas exactement avec celle de M. Sigal, lorsque ses recherches seront terminées.

(3) Cette inscription a été relevée par M. G. Sicard le 21 oct. 1910. Il nous signale que dans les saintes écritures St-Michel est souvent désigné sous le nom de *Princeps Dei*. Cette chapelle était la sépulture de la famille Julien.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BÉNITIER
de l'Église de Minerve
d'après un dessin de Mr. Cathala.

0 50 Centimètres

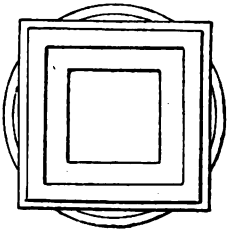

Plan.

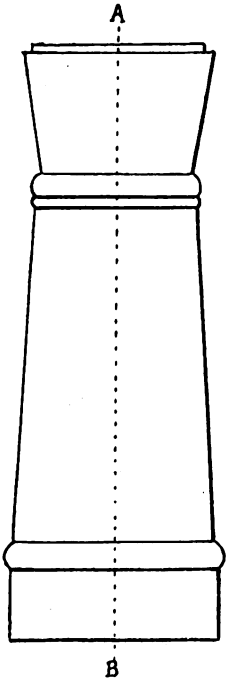

Élévation

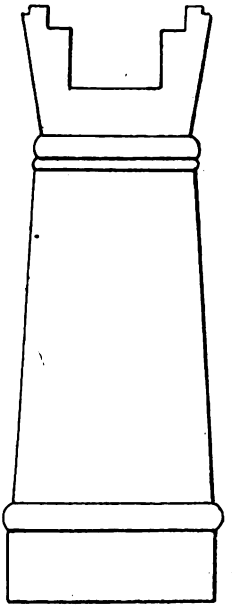

Coupe suivant AB

C. Boyer.

par un carrelage, fait récemment, recouvre une tombe creusée dans le rocher. Cette tombe, qui mesure environ un mètre de profondeur, est-elle l'ancienne sépulture du vicomte Bérenger, qui fit en 1135 un don important au

Digitized by Google

clergé, pour obtenir d'être enseveli dans l'église paroissiale ? (1).

Dans le fond de l'église, se trouve un bénitier fort curieux. C'est une colonne de marbre blanc, patiné par le temps, haute de 1 m. 70. Le chapiteau en est creusé pour recevoir l'eau bénite, et ce bassin présente une forme singulière, qui ressemble à la cavité pratiquée dans la table des autels, et destinée à recevoir les reliques et la pierre sacrée. A notre avis, cette colonne transformée en bénitier était autrefois le support central d'un autel et peut-être même un autel primitif, réduit à une seule colonne(2).

Curiosités naturelles. — Si le panorama de Minerve apparaissant soudain sur la route d'Azillanet, avec la vue plongeante qu'il offre sur les méandres du ravin profond de la Cesse, frappe d'admiration le touriste le moins émotif; que dire de ces merveilleuses cavités, creusées par le torrent au cours des temps géologiques. Ces ponts, ou plutôt ces tunnels, sont les plus grandioses et les plus curieux que nous connaissions dans le Midi de la France.

Il y a deux tunnels. Le plus grand, qui ne mesure pas moins de 250 m. de long, sur une quarantaine de large, a sa sortie prés du pont de Minerve. C'est un berceau en voûte surbaissée jusqu'à 4 m. à peine au-dessus de l'épaisse couche de gravier qui emplit la rivière en cet endroit. La voûte s'élève de plus en plus à mesure qu'on remonte ce tunnel, pour se terminer par un porche majestueux, mesurant 40 m. de haut.

En remontant la Cesse, nous trouvons à 70 m. environ, le second tunnel. Plus petit que le précédent, il offre cependant des dimensions respectables : 150 m. de long, 20 m. de large. En son milieu, un étranglement fait descendre la

(1) *Hist. Gén. de Lang.* éd. Privat ; t. 5, p. 1562.

(2) Cette colonne est peut-être elle aussi originaire de Narbonne.

Digitized by Google

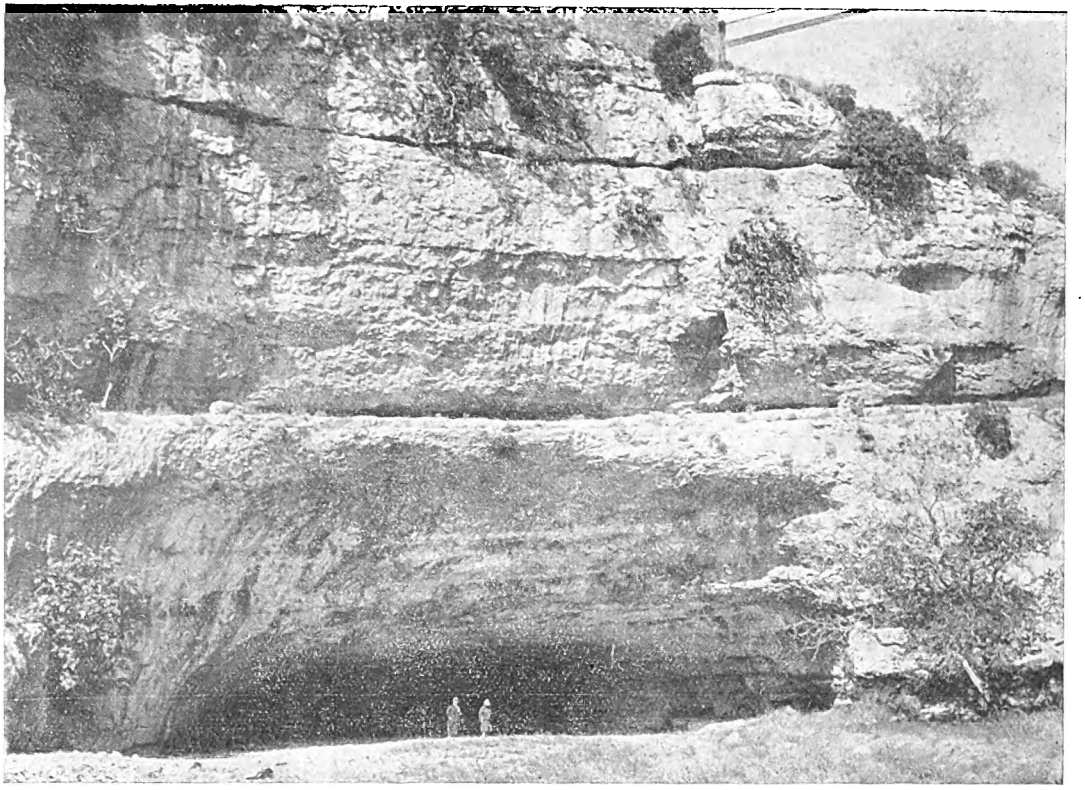

MINERVE : SORTIE DU DEUXIÈME TUNNEL

Digitized by Google

Digitized by Google

voûte jusqu'à 3 m. du sol (1). Une sorte de terrasse, creusée à mi-hauteur dans la paroi droite de ce tunnel, se prolonge depuis l'entrée en amont, sur une longueur de 40 à 50 m. On y trouve actuellement les ruines d'une bergerie; mais il est probable que les locataires s'y sont succédés, depuis les temps préhistoriques.

Pendant la plus grande partie de l'été, on peut parcourir les tunnels, sans trouver la moindre flaque d'eau; la rivière coule invisible sous les graviers. Mais après les orages et dès que la saison pluvieuse arrive, le niveau remonte. La visite des souterrains devient alors difficile et même impossible.

Il serait bon, peut-être, de parler maintenant des jolis sites de la vallée du Brian et de signaler la grotte de la Coquille, bien qu'elle ne se trouve pas sur le territoire de Minerve. Mais notre travail est déjà trop long et nous devons nous arrêter, non sans avoir dans les dernières lignes, émis le vœu que cette vue d'ensemble d'une belle contrée de notre France jusqu'à ce jour à peu près ignorée, n'incite tous ceux qui liront cette étude à aller la visiter.

Puisse la belle région de Minerve, si riche en beautés de toute sorte, recouvrer bientôt, grâce aux touristes, une nouvelle célébrité.

Dr Charles BOYER.

---

(1) Cf. Eug. Ferrasse, *Les Cavités naturelles du département de l'Hérault*, Montpellier 1905 ; p. 49 et seq. Pour l'étude géologique de la région, consulter : *Bul. de la Soc. d'Et. Sc. de l'Aude*, Astruc, *Etude géologique sur la région de Minerve ;* t. 9, p. 50. Ferrasse, *L'Hydrologie du Minervois oriental dans ses rapports avec la structure géologique*, Paris 1908. *La Brushite dans les environs de Minerve*, par Gauthier, dans le *Bul. de la Soc. d'Et. Sc. de l'Aude*, t. 28, p. 16. Martel, *Les Tunnels de Minerve et la déchéance hydrologique des calcaires*. Toulouse, Privat 1905 ; (8 pages). Il donne l'altitude de Minerve entre 235 et 220.

Digitized by Google

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE

Travaux Originaux

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

SUR UN

GISEMENT DE PHOSPHATES

D'ALET (AUDE)

Par M. BRUSTIER, prospecteur à Limoux

Il existe sur le territoire de la Commune d'Alet (Aude) un gisement de matières phosphatées, consistant en nodules et calcaires d'imprégnation.

La couche se trouve enclavée dans l'étage carbonifé-rien Dinantien qui est concordant avec les marbres griotteux caractérisant les puissantes assises du dévonien supérieur. Sa direction est sensiblement Est, Ouest, pendage Nord 45°, à flanc de côteau de Ventail. Le remplissage consiste en Schistes plus ou moins charbonneux, à nodules phosphatés avec lydiennes vers la partie centrale ou calcaires noduleux. La partie inférieure de la couche a été attaquée autrefois sur un point de la route Nationale N° 118 et désigné sous l'indication de « trou à charbon ». L'épaisseur de schistes charbonneux à inclusions de nodules et lydiennes paraît avoir à cet endroit en affleurement 1 m. 50, mais l'imprégnation phosphatée est brouillée par des remplissages de lydiennes qui ramènent le tout venant à une teneur en acide phosphorique non utilisable. Les Schistes sont charbonneux, mais ne laissent pas des inclusions de houilles à l'examen. Les lydiennes ne sont autres que des argiles charbonneuses,

Digitized by Google

transformées en jaspes noirs très durs par métamorphisme. Le toit et le mur de la couche sont des calcaires noduleux plus ou moins imprégnés d'acide phosphorique.

***

Sur la rive droite de la rivière d'Aude, on retrouve la même formation charbonneuse, recoupée du reste, par les travaux de la voie ferrée à l'entrée du tunnel. L'épaisseur est de 1 m. 50 à 2 mètres, avec nodules assez abondants vers la partie supérieure. On y remarque à cet endroit une imprégnation accentuée en phosphates de chaux sur l'affleurement du « trou à charbon ». La teinte devient plus grisâtre et le gisement plus homogène quoique portant vers le centre des lydiennes plus ou moins stériles.

***

A soixante mètres en amont du tunnel, le gîte attaqué en tranchée a donné les indications suivantes :

Le toit et le mur sont calcaires, mais portent au toit un remplissage noduleux imprégné de phosphate, tandis que le mur est constitué par des rognons de Calcites, s'appuyant sur des lydiennes et schistes à nodules phosphatés. Du toit au mur, la couche est formée par des nodules dans une gangue charbonneuse avec par places quelques lydiennes plus ou moins imprégnées. L'épaisseur utile en affleurement paraît être comprise entre 1^m50 et 2 mètres.

Voici les analyses indicatives de la matière :

Nodules isolés. Sur sec à 100° ..... :	27. 85 °/₀	$P^2 O^5$
Schistes tout venant toit..... :	11. 20 »	»
Schistes tout venant mur..... :	11. 45 »	»
Schistes du centre..... :	18. »	»

Il y a par endroits des concentrations donnant 70 °/₀ en nodules. De ce point et en amont, la teneur en nodules paraît constante et même avec richesse progressive.

Digitized by Google

L'affleurement se retrouve à 150 mètres plus haut avec même épaisseur, mais aucun travail de reconnaissance n'a été fait à ce point.

Une tranchée et descenderie ont attaqué le gîte à cent mètres en haut de ce point et ont permis de faire les intéressantes constatations suivantes :

Le mur, se trouve au point de transition des calcaires et des schistes à nodules, une zone de 1 m. à 1 m. 50 d'épaisseur, donnant suivant les points des rognons de calcaires phosphatés et des schistes à inclusions de nodules. Ceux-ci abondent par endroits au point de constituer une masse de phosphate de chaux. L'analyse indique en nodules une teneur de 34.20 °/₀ P2 O5 et le tout venant des schistes faiblement noduleux du 10.30 °/₀ P2 O5. Une trentaine de tonnes de matière a été extraite des travaux qui, à cinq mètres de profondeur, ont indiqué la constance de l'imprégnation phosphatée avec abondance de nodules.

Le toit de la couche est constitué par des calcaires noduleux donnant à l'analyse 14.40 °/₀ P2 O5, noyés dans une gangue calcaire très friable de 1 mètre d'épaisseur s'appuyant sur des schistes à nodules, passant insensiblement à des bancs de lydiennes vers la partie centrale du gisement.

Il semble résulter des travaux entrepris sur ce point du gîte, que deux zones de contact, au toit et au mur de la formation, indiquent une richesse en acide phosphorique pratiquement intéressante, soit en calcaires phosphatés ou chaux phosphatées dont le titre peut être voisin de 20 °/₀ P2 O5, soit en schistes noduleux, soit en nodules riches.

Digitized by Google

⁂

La couche prend à ce point une direction N. S. E. et se retrouve à 200 mètres environ en amont près de la bergerie, où une recherche a autrefois été pratiquée dans la partie médiane occupée en notable partie par des lydiennes et nodules épars. Ces travaux ont laissé les parties de contact seules intéressantes dans le cas présent. D'informations qui nous ont été données il résulte que les nodules titrent 28 °/₀ P2 O5.

Près de ce point, nous assistons à un épanouissement de la formation dinantienne, avec à la base minerais de fer et ocres et diverses lentilles de conglomérats à inclusions de lydiennes et galets de quartz laiteux. La formation phosphatée paraît se diviser par suite de cette circonstance en deux niveaux dont la partie ferrugineuse occuperait le centre et dont la direction est nettement Sud 1/4 Nord-Est. Les lydiennes sont à la base, tandis que les schistes à nodules phosphatés sont vers le sommet. Tout l'étage est nettement imprégné d'acide phosphorique et certains minerais de fer ont indiqué à l'analyse une teneur de 7.50 °/₀ P2 O5. Les travaux, pour minerais de fer, entrepris près de la limite des propriétés, M. Raynaud et M. Benabenq ont recoupé des schistes noirs à nodules dont voici les teneurs :

Schistes	6 °/₀ P_2O_5
Nodules	28 °/₀ »

⁂

L'étude du gisement, coordonnée aux diverses analyses, indique que sur divers points l'imprégnation phosphatée est intéressante. Ainsi avec constance, on y trouve, soit au toit et au mur, des zones de transition donnant des

Digitized by Google

produits divers : calcaires ou schistes, d'un titre commercial en acide phosphorique marchand ; ainsi les calcaires phosphatés peuvent donner par cuisson des chaux, qui trouveront une utilisation directe pour les aciéries Thomas, ou, suivant le cas, viendront renforcer la teneur en chaux et acide phosphorique du schiste tout venant. En outre, les schistes seront traités, soit seuls ou renforcés en acide phosphorique et chaux, pour obtenir les titres de 14, 16, 18 et vendus après fine mouture comme phosphates naturels, voire encore concentrés par séparateurs à air pour obtenir des produits à haute teneur.

La longueur des affleurements atteint près d'un kilomètre, mais la couche ne paraît réellement intéressante que sur cinq cents mètres. Cette longueur est suffisante étant donnée la certitude de la continuité en profondeur pour légitimer des espoirs de voir à Alet, une industrie phosphatière se créer à un point où toutes les données économiques, rivière, voie ferrée, force électrique, sont réunies.

Limoux, le 9 Février 1926.

Digitized by Google

LE FELIS SPELŒA GOLDFUSS

dans les Cavernes

En particulier dans celle de l'Herm

Près de Foix

La Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude ayant porté sur son programme des excursions de 1925 une visite à Mirepoix, nous ne pouvions faire autrement que de signaler à l'attention de ses membres la célèbre caverne de l'Herm, qui sous tous les rapports mérite une visite, facilitée par les transports automobiles.

Exploration souterraine qui durant quelques heures fait oublier la vie de fièvre de notre siècle pour élever notre esprit et nous montrer la grandeur de la nature, tout en nous réservant de fortes émotions.

Après les ossements de l'ours et de la hyène qui sont les plus nombreux dans les cavernes à ossements, on remarque ceux du Felis spelœa.

Cette espèce diffère de tous les félins vivants par une crête sagitalle plus courte, par un crâne plus large près des apophyses post-orbitaires, et par sa taille au moins double de celle des félins actuels.

Le profil supérieur se rapproche un peu de celui de la panthère.

Les restes de Felis ont été découverts dans plusieurs grottes de l'Ariège ; je citerai les principales : Malarnaud, Lombrive, Aubert, Bouicheta, Fontanet, etc.. etc. , qui toutes renferment, dans leurs galeries, les ossements de ce chat gigantesque.

Digitized by Google

A cette rude époque, où notre ancêtre absolument sauvage était constamment en lutte avec les forces de la nature qui menaçaient de l'anéantir, il lui fallait combattre avec cette multitude de bêtes fauves, dont le Felis spelœa était une des plus terribles, et dont on n'a vu de nos jours d'espèces analogues. Il est impossible de se figurer comment la race humaine a réussi à sortir vivante des combats livrés sans trève contre de tels animaux, si ce n'est grâce à son génie et son intelligence.

Dans les graviers de l'Ariège, aux environs de St-Girons, nous retrouvons des cailloux grossièrement taillés, mélangés à des ossements de rhinocéros, de Félis, et de gros pachydermes, adversaires redoutables pour l'homme primitif et fort bien armés, pour disputer à notre ancêtre sa misérable existence.

La faune de cette époque était bien identique à celle des pays chauds, nous y retrouverons en effet des espèces ayant certains rapports avec celles vivant sous les tropiques.

Les restes de Felis découverts à l'Herm dans les galeries inférieures représentent un animal bien plus grand que le lion actuel, et bien plus fort, avec des mâchoires pourvues de dents formidables, longues et pointues comme celles du machœrodus, son ancêtre du tertiaire, dont on aurait trouvé des ossements à Montmorin sur la limite Haute-Garonne-Ariège. L'ossature de ses membres indique un carnassier doué d'une force capable de résister à toute attaque et dont l'agilité devait être surprenante.

Le grand félin des cavernes de l'Herm est identique aux Felis découverts en Franconie dans les grottes de Gailemeuth ; citons aussi les cavernes d'Altenstein en Allemagne dont les ossements ont été étudiés par Blumenbach.

Les restes de Felis découverts dans la caverne de l'Herm ont été décrits par MM. Rames, Garrigou, Filhol, Marty, Cartailhac, etc...

Digitized by Google

Le gisement principal se trouve, comme nous l'avons déjà dit, dans les salles inférieures au niveau de l'entrée de la caverne, leur ensemble est aussi vaste que les galeries supérieures ; pour y descendre il faut s'aider d'une corde ou d'une échelle de 7 mètres de longueur.

M. A. Caussou qui a exécuté dans ces sombres repaires des fouilles très productives, a élevé un talus qui sert de base aux appareils destinés à faciliter la descente.

Ce naturaliste n'a pas comme les autres chercheurs opéré une simple recherche ; au contraire, grâce à des tranchées très profondes et à un travail sérieusement suivi il est arrivé à découvrir des couches profondes absolument vierges ; et de nos jours encore on peut y voir les traces de ses travaux.

Les fouilles, faites avec méthode et un soin particulier, ont donné en général, dans toute la caverne, les ossements des animaux suivants, pour ne citer que les principaux mammifères :

L'ours, le lion, le Felis qui nous occupe, la hyène, le bœuf, le grand cerf, loup, renard, etc. etc...

La grotte avait donc servi de repaire, et quel repaire ! immense, véritable labyrinthe à tous ces carnassiers à des époques différentes.

Il est bien certain que l'ours et le Felis n'ont pas habité l'ossuaire en même temps, c'est à l'action des eaux que l'on doit attribuer le mélange des ossements de lion et d'ours sur certains points de la caverne.

En effet n'a-t-on pas découvert des restes de ces animaux dans toutes les recherches faites dans les vastes galeries et les salles de la caverne, n'étant éloignés les uns des autres que de quelques mètres, comme l'a remarqué avant M. Marty.

MM. Filhol ont découvert des ossements de Felis spelœa dans les fouilles faites dans l'ossuaire et ont publié à ce sujet, une note « Description des ossements de Felis

Digitized by Google

spelœa parue dans le tome XIV, 5e série des Annales des sciences naturelles de Paris ».

Malgré les fouilles qu'ils ont exécutées dans la caverne de l'Herm, ces deux naturalistes pas plus que ceux cités plus haut, n'ont réussi à découvrir le vrai gisement, avec couche particulière à ossements de ce grand félin parfaitement en place sans trace d'aucun remaniement, par les eaux du diluvium.

On verra plus loin que cette couche ossifère a été découverte, et que, grâce à elle, une série d'ossements extraits ont produit d'utiles observations pour la science.

Grâce aux échantillons découverts, dents et mâchoires en bon état, ainsi qu'un crâne admirablement conservé, MM. Filhol ont pu étudier avec soin le Felis spelœa, fait faire des moulages adressés aux divers musées, et déposer le principal échantillon au Museum de Paris où on peut le voir.

Le premier moulage a été laissé au museum de Toulouse si riche en séries préhistoriques de notre chère Ariège.

On sait que le Felis spelœa fut créé par Goldfuss en 1810 dans sa description des environs de Muggendorf, puis dans « les mémoires des curieux de la nature »; MM. E. et H. Filhol sont du nombre des savants Français qui ont discuté sur l'origine du Felis spelœa. Il existe peu d'animaux sur lesquels on a changé le plus d'opinions. Pour les uns, c'est une espèce distincte ; pour les autres, une forme atavique du lion actuel, ou bien c'est un tigre, enfin un intermédiaire entre le tigre et le lion.

Cette dernière opinion est une des plus admises.

MM. Filhol, ont changé alors la détermination de Goldfuss, parce que d'après eux, malgré que cet animal se présente comme intermédiaire entre le tigre et le lion, il offre pourtant les particularités d'une espèce distincte, par son crâne ayant des analogies avec le lion, mais avec une

Digitized by Google

mâchoire bien plus forte aux dents bien plantées, longues et terribles.

Il ne faut pas confondre d'après ces naturalistes le Felis spelœa avec le lion, mais le classer comme espèce nouvelle sous le nom de Leo spelœus Filhol. Cuvier pense que ce carnassier offre plus de ressemblance avec les espèces inférieures, qu'avec le lion ou le tigre. De Blainville, Pictet, Meunié, Bourguignat, Lorillard, etc, etc.., ont décrit eux aussi ce grand félin, il serait long de donner ici leurs opinions bien diverses.

M. G. Marty qui exécuta dans la caverne des recherches qui méritent d'être signalées, a extrait divers ossements de Felis dont la taille devait être énorme, il a fouillé avec soin et méthode la salle dite du chat, et profita de son séjour à l'Herm pour dresser le plan de la caverne. En plus des ossements du Felis spelœa, que ce hardi chercheur a réussi à mettre au jour dans le cours de ses fouilles, nous avons remarqué diverses espèces de Felis dont nous parlerons plus loin.

Depuis que M. Caussou a cessé ses recherches dans les galeries inférieures, il n'y avait été fait aucunes fouilles, lorsque le 12 juillet 1908, en compagnie de mon ami Ferlus, nous y descendîmes grâce à une échelle.

C'est là que M. Caussou par de profondes tranchées, et un examen constant du terrain, est arrivé à découvrir des couches fort riches, en un mot le vrai gisement à Felis spelœa, dont la couche ossifère mesure sur certains points plus d'un mètre d'épaisseur. Certains endroits de la salle sont comblés par les dépôts, par les rejets, les éboulis, et pourtant, il y a encore des parties vierges de fouilles, la salle du chat, et les caveaux n'ayant été explorés qu'en partie.

Ce n'est que sur un côté de la salle du chat qui porte bien son nom, que M. A. Caussou a exécuté les fouilles ; ses explorations, sans être poussées dans la salle entière,

Digitized by Google

ont donné de remarquables restes de Felis spelœa mais ceux qu'il a réussi à conserver et que sa collection possède sont peu de chose, par rapport à ce qui est tombé en poussière après l'extraction de la couche ossifère ou durant les premiers jours de laboratoire.

Le terrain de la grotte est à cet endroit sec et compact, la conservation des ossements n'y est pas aussi parfaite que dans les autres salles de l'ossuaire.

Si nous examinons les échantillons découverts, nous remarquons qu'ils ont une taille exceptionnelle, et leur ensemble prouve que c'était un animal capable par sa force de lutter avec succès contre les autres animaux de cette époque.

Les principales pièces remarquables, extraites du gisement par M. Caussou, sont absolument identiques aux ossements découverts par M. Marty ; ce dernier signale en effet la présence dans sa collection d'un fémur de Felis de 0,46 de long. Les matériaux pour l'histoire naturelle et primitive de l'homme en ont du reste parlé en temps utile.

Nous avons pû admirer chez M. Caussou de splendides mâchoires, des dents puissantes, des ossements, des membres, etc.. constituant une série unique, nous avons pû même les photographier en partie pour pouvoir faciliter nos études, nos recherches du moment.

Nous devons enfin citer les différentes espèces de Felis découvertes à l'Herm par M. Marty, savoir :

Felis antiqua Cuvier, Croizet et Jobert. Espèce plus rare que le grand Felis, représentée par quelques ossements dont on n'a pû monter de squelette complet.

Cette espèce créée par Cuvier dans son ouvrage « Recherches sur les ossements fossiles » est plus petite que la principale ; pourtant on remarque ses dents grosses et fortes, ainsi qu'une robuste mâchoire.

On doit rapporter ces ossements à la panthère mais plus grande et plus forte que celle vivant de nos jours.

Digitized by Google

P. Gervais dit dans un de ses ouvrages « Ce Felis antiqua est identique avec la panthère » ; il accentue encore puisqu'il dit : « le Felis antiqua est bien certainement la panthère ».

Felis Engiholiensis Schmerling, espèce rare, qui fut créée par Schmerling « Recherches sur les ossements fossiles » elle est plus petite que sa voisine « l'Antiqua » et se rapproche du Serval par ses dents carnassières, quoique sa taille soit plus grande et plus forte que cet animal.

Felis catus « Felis domestica », Gervais. Cette espèce est fort rare, elle ne doit pas être confondue avec le chat sauvage « Felis fera ».

Felis ferus, Marcel de Serres, Dubreuil et Jeanjean. Espèce créée par ces MM. dans leur ouvrage (Recherches sur les ossements, Caverne de Lunel-Viel, Hérault).

Découvert à l'Herm cet animal se rencontre dans d'autres cavernes du Midi de la France.

Schmerling, l'avait déjà signalé dans ses fouilles faites aux environs de Liège.

« Felis priscus Kaup ». Ossements fossiles Darmstadt, plus fort que son voisin Felis prisca et se rapprochant du machærodus. « Felis prisca » fut créé par Schmerling, (Recherches sur les ossements fossiles, Liège). Ces deux espèces sont bien distinctes et il ne faut pas les confondre.

Pour éviter toute confusion, donner au Felis de Schmerling le nom de Felis presbyterus. Toute cette série d'ossements de grands et petits félins disparus, plus ou moins rares, réunis dans une seule caverne lui donne une valeur unique au point de vue de l'étude préhistorique.

L'ensemble de ces découvertes ostéologiques, prouve le travail de recherches exécuté par MM. Filhol, Marty, Caussou, Garrigou, etc...

Travail que nous avons pû constater nous-mêmes depuis 1904, au cours de nos propres fouilles favorisées par les

Digitized by Google

conseils de M. Caussou, aidés souvent par nos amis Ferlus père et fils, ainsi que MM. C. et R. Dunac, morts pour la France.

Je dois terminer en disant que c'est grâce aux renseignements et notes recueillis par mon ami Ferlus chez M. Marty, tandis que nous complétions nos recherches par le même travail chez M Caussou, que nous terminions en son temps cette étude.

Malléon, Ariège 1908-1914.

G. Baquié-Rambaud

Digitized by Google

COURTE EXCURSION

DANS LA

Montagne-Noire

Au commencement de ce mois, exactement le 7 courant, je suis allé reconnaître un menhir dit *Peiro Dreito*, qui m'avait été récemment signalé dans le voisinage de Villeneuve-Minervois. En passant dans cette localité j'ai rendu visite au secrétaire de la mairie, M. Bayle ; j'ai admiré chez ce dernier un remarquable escalier en pierre de taille, (grès Carcassien) avec rampe à balustres, voûtes sur les paliers et demi-voûtes suivant le profil des volées. Cet escalier se trouve dans l'ancienne maison du chapitre de Carcassonne. Villeneuve, qui était autrefois le fief de ce chapitre, s'appelait Villeneuve-les-Chanoines. Ce magnifique escalier mériterait d'être classé. Renseignements pris, j'ai quitté le village et me suis dirigé, vers le nord, sur le chemin qui conduit au hameau de Pujol de Bosc, laissant à ma droite les riches alluvions, où verdoient déjà de splendides vignobles, pour m'engager dans une route montueuse sur le thanétien ; j'atteins bientôt une étroite bande de *montien* qui s'étend sur cette partie de la montagne laissant à gauche les schistes à Euloma de l'ordovicien.

Le menhir se dresse à 600 mètres environ de Villeneuve, sur un point culminant, d'où la vue s'étend au nord sur les garrigues qui dominent la vallée du Clamoux, et au sud sur toute la plaine Minervoise. Ce menhir est en calcaire lacustre du *montien*, blanc comme de la craie ; il borde la

Digitized by Google

route en corniche à cet endroit, il est bien plus haut et plus dégagé du côté du champ qu'il domine. Il a l'aspect d'un gros bloc aplati et se termine en pointe. Il a du côté du champ, au sud, 2 m. 10 de haut, 2 m. 60 à la base, 1 m. 25 de largeur à 0 m. 60 du sommet et 0 m. 30 d'épaisseur.

Sur ce chemin à 2 kilomètres de Villeneuve je suis arrivé à la *borio de las Crabos*. Au-dessous des modestes bâtiments de cette campagne, s'étalent en pente des garrigues et des vignes remplies de silex débités en fragments à patine blanche ; certains sembleraient porter des indices de taille, mais c'est uniquement aux influences atmosphériques qu'il faut attribuer ces apparences. Ce qu'il y a d'étonnant c'est que l'on n'ait pas découvert d'atelier de taille ; l'emplacement semblerait tout désigné dans le voisinage d'une telle abondance de silex.

Rivière, 16 avril 1926, lu à la séance du 18 avril à Fabrezan.

G. SICARD.

Digitized by Google

NOTE SUR UNE POTERIE

Trouvée dans l'Allée couverte de Saint-Eugène

DOMAINE DE RUSSOL

Commune de Laure, Canton de Peyriac-Minervois (Aude)

En allant, vendredi 9 courant, faire une de mes visites presque journalières à l'allée couverte de St-Eugène, domaine de Russol, commune de Laure, dans laquelle j'ai entrepris des fouilles, qui sont difficiles à cause des grosses pierres, qu'il faut sortir de leurs alvéoles, et qui seront fort longues, j'ai eu la bonne surprise de mettre à jour le beau fragment de poterie, dont je vous présente une épreuve photographique, qui certes pourrait être meilleure. Jusqu'ici je n'avais recueilli, en fait de poteries ornées, que des tessons de dimensions très modestes et ne pouvant donner une idée de l'ensemble dont ils faisaient partie.

La pièce trouvée cette fois est bien plus considérable, puisqu'elle a douze centimètres de long et se continue depuis le fond plat du vase jusqu'à son rebord. Le fond du vase avait 0^m,095 de diamètre, la panse 0^m, 14 et la dépression avant le bord 0^m, 08. Il reste trop peu du rebord pour pouvoir apprécier sa dimension.

Cette poterie est en pâte noire, assez fine, entremêlée de quelques menus grains de quartz. Elle est fort mince, n'ayant que 0^m, 004 d'épaisseur. Elle devait être évasée, si l'on considère l'angle formé par le fond avec ses parois.

La décoration consiste en une série de cordons en relief et de deux bandeaux, le tout séparé par de nombreux et

Digitized by Google

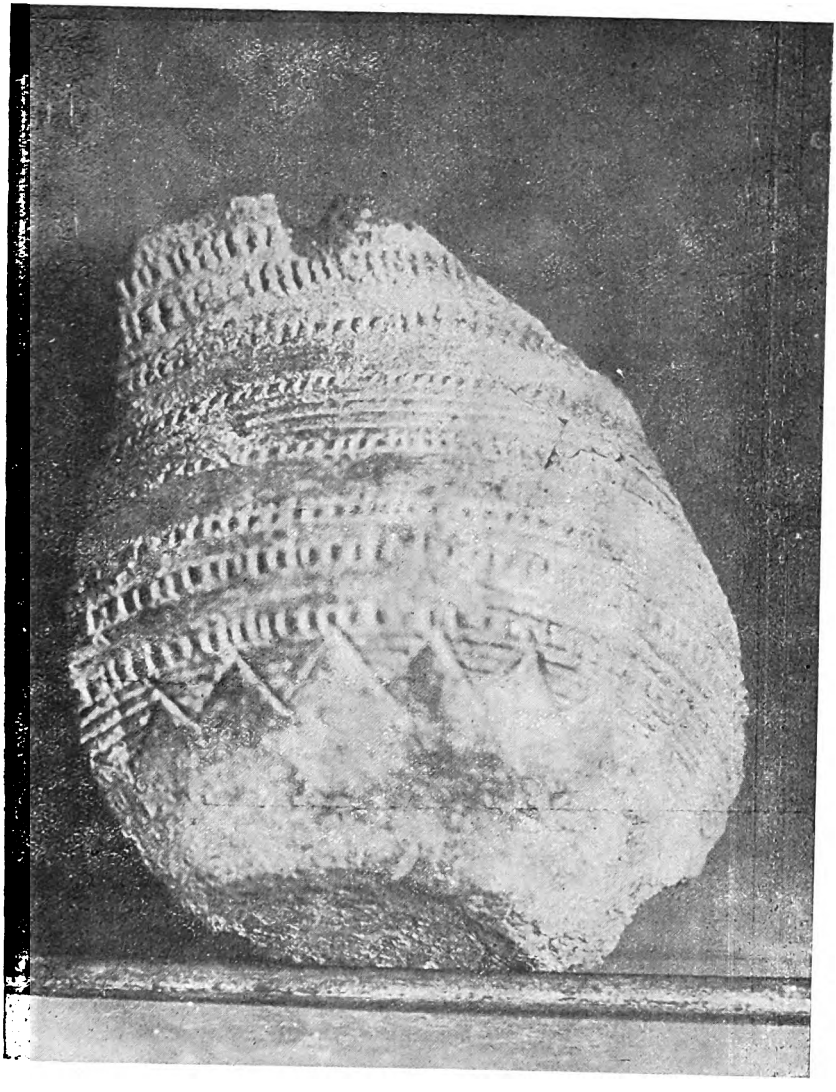

Cliché G. Sicard

Poterie néolithique de l'allée couverte de St-Eugène

Domaine de Russol commune de Laure

Digitized by Google

Digitized by Google

minuscules petits carrés en relief séparés entre eux comme les cordons et les bandeaux par des creux assez prononcés. Sous la dernière série des petits carrés, se trouvent quatre cordons circulaires, coupés par les angles supérieurs de triangles en relief dans la pâte et qui donnent à ces cordons la figure de triangles renversés et striés par les cordons, et le tout présente un effet de riche ornementation.

Mais ce qui caractérise cette belle figuration, au caractère essentiellement géométrique, formée de cordons et de bandeaux horizontaux, de menus carrés en relief et en creux et enfin d'une base de triangles, c'est qu'au lieu de tirer son effet du creux des traits eux-mêmes, elle le demande surtout au relief des bandeaux laissés en réserve, ainsi que les cordons, par de larges enlèvements de matière, pris sur la surface avant la cuisson.

L'ensemble de la décoration est donc composé par les anciennes lignes conservées de la primitive surface. La précision de l'exécution des parties réservées, évidemment marquées à l'avance par une première ébauche, contraste avec l'irrégularité du fond des creux entre les petits carrés. Ces creux ont été obtenus à l'aide d'un poinçon probablement en os et à la pointe mousse, et c'est par l'excision, que l'on a obtenu le beau relief que nous remarquons sur cette poterie.

Celle-ci a donc été d'abord incisée puis excisée en enlevant de la matière au champ levé. Remarquons aussi le beau décor obtenu par les sommets des triangles en relief, brochant sur la série des quatre cordons inférieurs et transformant ceux-ci en triangles renversés.

La décoration de cette poterie la fait remonter à la fin de l'époque néolithique et à la première période de l'âge du bronze.

Du reste nous avons trouvé dans ce même gisement, un petit poignard et des anneaux de ce métal, dans nos pre-

Digitized by Google

mières fouilles, ainsi que des pointes lauriformes très finement retouchées, en silex, et des palettes funéraires en schiste vert, qui feraient remonter ces trouvailles archéologiques de notre contrée à l'époque équivalente des premières dynasties Egyptiennes, c'est-à-dire 2000 ans avant l'ère chrétienne.

Lu à la séance du 18 Avril 1926.

G. SICARD.

Digitized by Google

NOTE

SUR UN

Gisement de Minerais de Manganèse

A ALET (AUDE)

J'ai découvert, près de la métairie de Brides, située à 1 km. 200 environ d'Alet, un gisement de minerais de manganèse. Ainsi qu'il est constant, à travers la chaîne Pyrénéenne, ces minerais sont d'époque géologique dévonienne et ce gîte en particulier affleure dans le dévonien moyen, recouvert en majeure partie dans la région d'Alet, par une puissante formation de grès d'époque crétacée et mis à nu à cet endroit par de puissantes érosions. Les fossiles, que l'on peut recueillir près du mur de la formation minéralisée, ne laissent aucun doute sur l'âge des terrains. Certaines plaquettes de calcaires marmoréens sont pétries de fossiles à organismes très primitifs.

La direction du gîte est sensiblement N.-E S.-O avec pendages indéterminés, car il s'agit d'une formation irrégulière : remplissage de grottes vraisemblablement. La caractéristique principale réside dans le fait, que les minerais de manganèse se trouvent enrobés dans des argiles ocreuses très plastiques, de coloration rouge, marron ou noire suivant le degré d'imprégnation en métal. Le travail des eaux, chargées en sels de manganèse, y est manifestement certain. Les minerais sont le produit de concrétions, au sein d'argiles molles et ont donné naissance suivant la nature de la minéralisation à des masses de calcites

Digitized by Google

manganésées en boules arrondies et à des minerais noirs oxydés au contact des argiles et des calcites. L'argile elle-même renferme des concrétions d'oxydes noirs en grains et en rognons.

L'existence du gîte n'est pas douteuse ; marqué par l'argile ocreuse, on le suit en direction sur plus de deux cents mètres et se dérobe sous la stratification gréseuse qui lui est superposée. Vers sa partie centrale de la ligne d'affleurements, un renflement ne donne pas moins de trente mètres de traversée, avec remplissage particulièrement minéralisé.

***

Les travaux, entrepris sur les affleurements, ont eu pour but de mettre en évidence le gîte, d'en indiquer l'allure et les caractéristiques des minerais. Ils ont consisté en décapages sur les points extrêmes et centraux, avec descenderie près du contact des grès.

Attaqué au point le plus bas, le gîte a donné des blocs plus ou moins volumineux de calcites manganésées dont l'analyse est ci-dessous :

Analyse Campredon d'Alais sur sec 100° :

Manganèse	18.65 %
Fer	2.05 »
Silice	3.10 »
Phosphore	0.015 »

A cinquante mètres en amont de ce point et à peu de distance du chemin vicinal allant de St-Salvaire à Alet, les travaux de décapage ont permis de constater l'existence de masses de calcites plus ou moins manganésées, ainsi que des rognons d'oxydes noirs à leur contact des argiles. Ces dernières prennent une teinte très foncée et constituent une matière colorante, appréciée pour imiter

Digitized by Google

les bois : la terre d'ombre. Elles renferment des inclusions pisolithiques d'oxydes noirs siliceux.

Voici deux analyses exécutées par le laboratoire d'essais de la Société Métallurgique du Saut du Tarn sur les échantillons de minerais de nature différente, provenant de ce point :

N° 1		N° 2	
Calcite manganésée		Rognons-oxydes dans argiles	
Sio $_2$	9.40 %	Sio $_2$	28 % »
Fer.....	2.34 »	Fer.....	3.97 »
Manganèse.....	19.86 »	Pur métal.....	25.76 »
Alumine	4.68 »	$A/_2$ O_3	19.68 »
Cao.....	28. »	Cao.....	1.90 »
Mgo.....	Traces	Mgo.....	Traces
Perte au feu....	26.80 »	Perte au feu....	8.80 »
Soufre.....	0.170 »	Soufre.....	0.136 »
Phosphore	0.023 »	Phosphore	0.030 »

***

Près des grès, sous lesquels la minéralisation manganésée disparait, le minerai noir oxydé affecte l'allure d'un dépôt de contact sur les calcaires, à la base des argiles.

A deux mètres de profondeur, son épaisseur est de vingt centimètres. Il est terreux, noir, peu dense, sans éclat métallique et se classerait par conséquent dans la catégorie des minerais hydratés appelés « wad » et n'est autre qu'une argile très saturée de sels métalliques. Ces argiles ocreuses les surmontant contiennent d'abondantes secrétions pisolithiques noires.

Voici deux analyses des produits extraits, exécutées également par le laboratoire d'essais de la Sté des Hauts-Fourneaux du Saut du Tarn.

Digitized by Google

N° 1		N° 2	
Minerai noir		Secrétions dans argiles	
SiO_2	31. %	SiO_2	43.40 %
Fer métal	5.04 »	Fer	11.64 »
Mn métal	26.38 »	Mn métal	14.89 »
Al_2O_3	7.77 »	Al_2O_3	6.68 »
Cao	3. »	Cao	1. »
Mgo	Traces	Mgo	Traces
Perte au feu	14.50 »	Perte au feu	8.30 »
Soufre	0.081 »	Soufre	0.081 »
Phosphore	0.063 »	Phosphore	0.043 »

Ainsi donc, et pour conclure, il existe à ce point un gisement manganésiféré dont les produits variés sont susceptibles de diverses utilisations. Les calcites manganésés peuvent trouver des débouchés dans la métallurgie, comme castines, tandis que les oxydes siliceux, seuls ou mélangés à des minerais de fer calcaires, donneront des produits manganésés silicates ou des spiegels.

Les ocres, très abondantes, sont susceptibles de donner les teintes marron et faux bois, après avoir été dépouillées par lavages de la silice libre qu'elles contiennent. Leur emploi en peinture est fort connu et leur écoulement n'est pas douteux.

Enfin, les calcites manganésés, à faible teneur en métal, constituent par cuisson des chaux spéciales, peu connues encore, sous la dénomination de « manganose » et dont les propriétés culturales ont été mises en évidence par les savants travaux de M. le Professeur Bertrand.

L'intérêt qui s'attache à la question manganèse, pour la France, est trop évident, pour qu'un gîte dont la situation est privilégiée par rapport à la voie ferrée, avec une bonne route en descente, ne soit pas exploité d'une façon rémunératrice.

Limoux, le 18 Mai 1926.

Brustier-Barat.

Digitized by Google

DEUX PRISONNIERS

DU

CHATEAU de CARCASSONNE

EN 1774 - 1775

CONTRIBUTION A L'ETUDE DES LETTRES DE CACHET DANS LA PROVINCE DE LANGUEDOC

PAR LE DOCTEUR CHARLES BOYER

INTRODUCTION

A côté des prisons d'Etat qui, comme le célèbre Château de la Bastille ou le Donjon de Vincennes, ont joué un rôle si important sous l'ancien régime, il existait dans chaque province pour y remplir le même office, des châteaux forts, véritables Bastilles, qui ne recevaient que des prisonniers par lettres de cachet. L'histoire de ces prisons d'Etat, quoique remontant souvent très loin, est particulièrement intéressante au 17e et au 18e siècles, par suite du grand développement donné à la lettre de cachet sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV.

Dans le Languedoc, nous connaissons un certain nombre de forteresses qui étaient destinées à recevoir des « pensionnaires d'ordres du roy », c'étaient : le fort Brescou près d'Agde, le Château de Ferrières non loin de Castres, le Château de Beauregard à St-Péray près Valence et d'autres places moins importantes parmi lesquelles nous citerons seulement la citadelle de Montpellier et le Château de Carcassonne.

Digitized by Google

Bien que le Château de Carcassonne soit la bastille du 18e siècle la moins célèbre, nous inaugurerons cependant par son étude, la série de monographies que nous avons l'intention de publier sur les prisonniers par lettres de cachet détenus dans les forteresses et les maisons de force du Languedoc. Nous devons ce juste hommage à notre petite patrie.

L'histoire du Château de Carcassonne, prison d'Etat, paraît remonter assez loin. Certains auteurs pensent qu'il commença à recevoir des détenus aussitôt après la guerre des Albigeois ; lorsqu'il devint la résidence du sénéchal et le siège de la justice (1). En l'absence de documents précis, nous ne pouvons retenir qu'une date : l'incarcération en 1569 du chef huguenot Philippe de Rabastens baron de Paulin, enfermé à proximité du logement du gouverneur dans une chambre haute que l'on fit réparer à cette occasion (2).

On pourrait objecter que, bien avant cette époque, la Cité avait servi de prison d'Etat, et nous savons, sans remonter à l'incarcération du comte de Foix en 1272, que Charles VII encore dauphin, y avait fait conduire deux notables partisans du duc de Bourgogne : le chevalier Jean de Murat et son secrétaire, Pierre d'Arluc. Quelques années plus tard, il y envoya aussi le comte d'Armagnac Jean IV. Rien ne nous prouve que le Château ait servi d'asile à ces guerriers illustres, et il est plus probable qu'ils furent enfermés dans une des nombreuses tours de l'enceinte et peut-être dans la tour des Prisons, mentionnée comme siège de geôles royales dès le 15e siècle. Nous pensons que cette tour par suite de sa disposition relativement confortable, devait servir de prison d'Etat, et non de simple cachot pour les gens du commun.

---

(1) L. Fédié, *Histoire de Carcassonne Ville Basse et Cité*, Carcassonne, 1886, p. 415.

(2) J. Poux, *La Cité de Carcassonne*, Précis, Toulouse, 1923, p. 26.

Digitized by Google

Ce n'est donc qu'à partir de 1569 que nous trouvons sûrement des prisonniers dans le Château de Carcassonne. Y furent-ils nombreux? Y eut-il des personnages célèbres? L'histoire ne nous en parle pas et tout ce que nous savons, c'est que de 1705 à 1709, pendant la guerre des Cévennes et du Vivarais, on y enferma les femmes et les filles des prisonniers calvinistes au nombre de cinq ou six cents; mais elles furent logées à cause de leur grand nombre, principalement dans les casernes (1).

Après cette époque, les historiens restent encore muets; le Château de Carcassonne semble tomber dans l'oubli jusqu'à la Révolution. Seule une note assez précise de Trouvé, reproduite très résumée dans l'ouvrage plus récent de Jourdanne (2), nous apprend que la vieille forteresse continua quoique irrégulièrement à recevoir des détenus.

Voici ce que nous en dit Trouvé : « Le Château de la Cité servait à renfermer les prisonniers qui étaient détenus par ordre du gouvernement ou du commandant de la province pour avoir troublé la tranquillité publique, ou des jeunes gens arrêtés sur la demande de leurs parents, pour réprimer leur inconduite. Il était rare qu'il y eut plus de deux prisonniers en même temps; souvent il n'y en avait aucun. Les personnages les plus marquants qui y aient été détenus pendant le cours du dernier siècle, sont deux magistrats du parlement de Pau, renfermés à l'occasion des discussions élevées entre la cour et les parlements; et le duc de Mazarin qui y fut conduit à la sollicitation de ses parents, et qui au bout d'un an, obtint la Cité pour prison.

---

(1) A. Guilbert, *Histoire des Villes de France*, 1847, tome VI, p. 483; Mareschal, *Mémoire sur les places et ouvrages publics du Languedoc*, 1752, Arsenal, manuscrit N° 6443. Ce manuscrit sera publié dans les *Mémoires de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne*.

(2) G. Jourdanne, *Carcassonne*, Carcassonne, 1900, p. 140.

Digitized by Google

Au moment de la Révolution, il n'y avait aucun prisonnier dans le château. » (1)

Nous ignorons à quelle source Trouvé a puisé ces curieux renseignements. Les tenait-il seulement de la tradition ? Il est étonnant que des chercheurs comme Viguerie ou Mahul ne fassent aucune allusion à ces prisonniers dont l'un au moins avait un nom célèbre. Existe-t-il encore des documents pour nous renseigner ? C'est peu probable. Le registre d'écrou, les dossiers des prisonniers doivent avoir servi à alimenter le feu de joie, allumé à la Porte Narbonnaise pour fêter la Révolution et où disparurent la plupart des archives de la ville. Nos recherches ont été vaines, nous n'avons rien découvert concernant les prisonniers cités par Trouvé et Jourdanne ; mais par contre, à Montpellier, en fouillant les papiers de l'intendance, nous avons mis la main sur les dossiers à peu près complets de deux détenus, et sur différentes autres lettres, qui vont nous permettre de connaître en partie l'histoire de la prison d'Etat dans le siècle qui précéda la Révolution.

Faut-il reléguer dans le domaine de la légende la détention du duc de Mazarin ainsi que celle des conseillers du parlement de Pau ? Telle n'est pas notre opinion, car nous savons d'une façon certaine que Guy-Paul-Jules de Mazarin, duc de la Meilleraye, qui est sûrement le prisonnier cité sous le nom de duc de Mazarin, était entré à la Bastille le 21 juillet 1723 sur ordre contresigné Maurepas et en était sorti le 7 septembre 1723 (2). Ce jeune duc, nous apprend le document, était « un cocher ivrogne et maladroit » qui avait écrasé une vendeuse de fruits et l'avait battue ensuite. Un prêtre étant venu s'interposer, il l'avait aussi frappé à coups de fouet.

---

(1) Baron Trouvé, *Description générale et statistique du département de l'Aude*, Paris, 1818, p. 176.

(2) Voir Arsenal, ms. N° 12479.

Digitized by Google

Il est à peu près certain que ce descendant d'une illustre famille, mais dont l'hérédité était très chargée, puisque son père Armand-Charles de la Porte, duc de la Meilleraye, puis duc de Mazarin s'était signalé par toutes sortes d'extravagances, a été à nouveau, après sa sortie de la Bastille, incarcéré dans une forteresse de province. C'était d'ailleurs, à cause de leur état mental anormal, le sort à peu près certain d'un grand nombre de ces prisonniers d'Etat. Incapables de vivre dans la société où ils se signalaient par leurs bizarreries, ils sortaient d'une forteresse pour entrer dans une autre. Leurs familles, pour avoir la tranquillité, sollicitaient leur internement. Véritables aliénés, mais aliénés non délirants, ils appartenaient à cette catégorie de malades, si nombreux dans nos asiles : les anormaux constitutionnels.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que Guy-Paul-Jules de Mazarin ait été enfermé une deuxième fois et envoyé, peut-être à la demande de sa famille, à la Cité de Carcassonne où la pension était moins chère qu'à la Bastille, et où l'on pouvait espérer cacher plus facilement un internement qui dès cette époque était considéré comme une tâche pour la famille.

Quant aux deux autres détenus signalés par Trouvé, nous ignorons leurs noms, et par conséquent il nous est impossible de voir s'ils figurent eux aussi sur la longue liste des prisonniers de la Bastille.

Nous venons de parler, il y a un instant, des anormaux constitutionnels que l'on trouvait, en assez grand nombre, dans les bastilles de l'ancien régime. Sans vouloir entrer ici dans de longues explications sur un sujet que l'on trouvera abondamment traité dans les nombreux ouvrages de notre confrère et ami le Dr Sérieux et du Dr Libert (1),

(1) Voici la liste de ces ouvrages : Sérieux, *Les asiles spéciaux pour les condamnés aliénés et les psychopathes dangereux* (Revue de

Digitized by Google

nous allons dire quelques mots de cette fonction spéciale d'asile pour anormaux, remplie par les prisons d'Etat. Nous croyons d'ailleurs que cette digression ne sera pas inopportune, car nous verrons par la suite, que l'un au moins de nos prisonniers du Château de Carcassonne, dont nous donnons l'histoire, peut être classé dans cette catégorie de psychopathes. Voici ce que nous lisons dans Sérieux et Libert : « Sous les étiquettes de libertins, de frîpons, de méchants, d'insensés, d'imposteurs, de scélérats de premier ordre, qu'on trouve dans les dossiers des prisonniers, le médecin aliéniste reconnaît des dégénérés de tout genre : débiles pervers, hystériques, fous moraux, déséquilibrés, mystiques, fanatiques, régicides, pervertis sexuels, interprétateurs, revendicateurs, mythomanes, etc., etc. Et c'est précisément cette proportion considérable de dégénérés malfaisants dont la place n'est ni dans une prison, ni dans un asile d'aliénés, ni surtout en liberté, qui donne à la Bastille ce caractère d'asile de sûreté qui a si longtemps échappé aux historiens » (1). « La vieille prison d'Etat était donc un établissement de répression, de prophylaxie et de défense sociale sous les verrous duquel on retenait tout ce

---

Psychiatrie, juillet 1905). — Sérieux et Libert, *La Bastille et ses prisonniers, contribution à l'étude des asiles de sûreté*, Encéphale, juillet-octobre 1911. -- Sérieux et Libert, *De l'internement des anormaux constitutionnels; asiles de sûreté et prisons d'Etat*, Cologne, 1911. — Sérieux et Libert, *Les anormaux constitutionnels à la Bastille*, Paris, 1911. — Sérieux et Libert, *Les lettres de cachet, prisonniers de famille et placements volontaires*, Gand, 1912. — Sérieux et Libert, *Le régime des aliénés en France au XVIII^e siècle*, Masson, Paris, 1914. — Sérieux et Libert, *Documents pour servir à l'histoire de la psychiatrie en France au XVII^e et XVIII^e siècle*, Bull. S. méd. ment. Belgique, juin 1914. — Sérieux et Libert, *L'assistance et le traitement des maladies mentales au temps de Louis XVI*, Paris 1915.

(1) Sérieux et Libert, *De l'internement des anormaux constitutionnels* op. cit., p. 353.

Digitized by Google

qui pouvait être préjudiciable à la sécurité des particuliers et de l'Etat » (1). Ce fut aussi le rôle du Château de Carcassonne ainsi que nous allons le voir dans le courant de notre étude.

Pour compléter cette introduction, nous devons maintenant donner quelques renseignements sur les lettres de cachet (2).

La lettre de cachet, dit Guyot (3), est une lettre écrite par ordre du roi, contresignée par un secrétaire d'Etat et cachetée du cachet du roi. Ces « ordres du Roy », comme on les appelait, étaient employés dans les circonstances les plus diverses : pour convoquer des corps politiques, pour mettre un officier en possession de sa charge, enfin pour faire emprisonner une personne ou la faire mettre en liberté. Nous ne parlerons ici que de cette troisième catégorie de lettres de cachet; ce sont les lettres de cachet proprement dites.

Celles-ci se divisaient en quatre classes : 1° affaires d'état; 2° affaires de police; 3° discipline militaire et discipline religieuse; 4° affaires de famille.

Les lettres de cachet pour affaires d'état, peu nombreuses à Paris, l'étaient encore moins en province. Celles de la deuxième et de la troisième catégorie, assez nombreuses, le cédaient cependant en province aux lettres de cachet pour affaires de famille.

Nous ne voulons pas étudier ici ces différentes catégories de lettres de cachet; faisons remarquer seulement que les prisonniers dont nous possédons les dossiers appartenaient

---

(1) Sérieux et Libert, *Les anormaux constitutionnels à la Bastille* op. cit., p. 7.

(2) Voir pour plus de détails F. Funck-Brentano, *Les lettres de cachet à Paris, étude suivie d'une liste des prisonniers de la Bastille 1659-1789*, Paris, imp. nat. 1903.

(3) *Répertoire de jurisprudence*, tome X.

Digitized by Google

à la troisième et à la quatrième classe. Ces dossiers nous apprendront en détail toutes les formalités qui précédaient la délivrance de ces lettres ; il est par conséquent inutile de les décrire ici. Quant aux lettres de cachet elles-mêmes, nous n'avons pas eu la chance de les découvrir. Bien que nettement signalées dans les placets du ministre à l'intendant et de l'intendant au subdélégué, elles ne figurent pas dans les dossiers. Chose curieuse, alors qu'il est facile d'en voir de nombreux exemplaires dans les papiers des prisonniers de la Bastille ou du Château de Vincennes, elles sont très rares en province. Nous n'en avons pas vu une seule dans toutes les liasses que nous avons compulsées soit aux archives de Montpellier, soit aux archives de Toulouse. A ce propos, faisons remarquer que les documents sur les prisons d'Etat sont eux-mêmes très rares dans le Languedoc (1) ; ils concernent le plus souvent les prisonniers d'une forteresse pendant une période de trois ou quatre années consécutives. Ce sont les seules épaves qui nous sont parvenues ; la plus grande partie la plus intéressante de ces archives, qui devaient être importantes, a disparu en 1789. Les deux dossiers que nous présentons, sont peut-être les seuls restes attestant la présence de prisonniers d'Etat, au 18e siècle, dans le Château de la Cité, et quoique ces prisonniers soient moins célèbres que nous ne l'aurions désiré, nous pensons que ces dossiers sont une véritable trouvaille pour l'histoire régionale. Ils nous permettent de donner quelques renseignements précis sur la prison d'Etat de la Cité, sur le fonctionnement de la lettre de cachet dans notre province, et surtout d'établir ce rôle particulier et peu connu d'asile de sûreté, rempli par le Château de Carcassonne vers la fin de l'ancien régime.

(1) On trouvera des renseignements intéressants, dans : Auguste Puis, *Les lettres de cachet à Toulouse au 18e siècle*, Paris et Toulouse 1914.

Digitized by Google

CHAPITRE I

Le Prisonnier Espallac (1)

Le premier dossier, composé de huit lettres, nous donne l'histoire de l'emprisonnement du fils Espallac de Peyriac-Minervois. C'est un exemple typique de ces détenus que l'on appelait les « prisonniers de famille ».

« Quand sous l'ancien régime, une famille voyait l'un de ses membres commettre, sous l'influence de troubles mentaux, de perversions morales ou d'un état passionnel, des actes de nature à compromettre soit sa propre sécurité ou celle des siens, soit l'honneur du nom familial, il n'existait pour elle qu'un seul recours : « s'adresser à l'autorité immédiate du roi ». Une fois la preuve faite des actes allégués, la famille pouvait obtenir la « grâce » d'un « ordre du roi » prescrivant la détention du parent incriminé dans une prison d'Etat, une maison d'aliénés, un couvent, etc.

« Ces « ordres du roi » portaient le nom de « lettres de cachet » ; et les personnes détenues à la demande de leurs parents, en vertu d'une lettre de cachet, étaient désignées sous le nom de « prisonniers de famille ». Qu'il s'agisse de libertins, de délinquants ou de criminels, qu'il s'agisse d'aliénés que leurs « extravagances », leurs « fureurs » rendent dangereux, qu'il s'agisse enfin de dégénérés non

(1) Tous les documents publiés dans ce chapitre ainsi que dans les suivants, sont extraits de la *liasse C. 130 (papiers de l'intendance)* ; nous avons de fortes raisons de croire qu'ils sont entièrement inédits. Nous les avons copiés aussi exactement que possible en respectant l'orthographe. Seules quelques lettres presque illisibles et sans intérêt ont été résumées.

Digitized by Google

délirants, d'anormaux constitutionnels dont la « méchanceté », les « débordements », la « scélératesse », les « abominations », les « crimes atroces et notoires » ne sont plus compatibles avec la vie familiale, dans tous ces cas si divers, c'est l'intervention des parents, à la « très humble supplication » de qui a été délivrée une lettre de cachet, qui caractérise la situation des prisonniers de famille.

« La tyrannie des légendes séculaires règne encore dans le domaine qui fait l'objet de notre étude : les milliers de lettres de cachet délivrées par les ministres de la monarchie pour l'internement des prisonniers de famille, sont encore tenues pour autant de crimes avérés contre la liberté individuelle. Les prisonniers de famille étaient-ils les « innocentes victimes de l'arbitraire » sur lesquelles on est accoutumé de s'apitoyer ? Les lettres de cachet, si décriées méritent-elles l'exécration qui demeure invinciblement attachée à ces « ordres du roi » ? On peut, du point du vue psychiatrique, faire à ces questions les réponses suivantes :

« 1° Les prisonniers de famille étaient pour la plupart, soit des correctionnaires, fils de famille dont la conduite inquiétait leurs parents (dissipation, insubordination, etc) et qu'on voulait « corriger », soit des délinquants dont la condamnation aurait déshonoré toute une famille, soit des aliénés, soit des anormaux constitutionnels malfaisants;

« 2° La détention des prisonniers de famille, en vertu d'une lettre de cachet, était l'équivalent des mesures de répression, de prévention, d'élimination ou de traitement actuellement en usage à l'égard des mêmes individus ; d'une part, placements dits « volontaires » (en réalité effectués sur la demande de la famille) dans les asiles d'aliénés ; et, d'autre part, mise en correction sur la demande des parents ;

« 3° Les garanties fournies, sous l'ancien régime, par la procédure des lettres de cachet, étaient, incontestablement,

Digitized by Google

plus sûres que celles prévues, préalablement à l'internement, par la loi française de 1838, pour le placement volontaire des aliénés. » (1)

Cette procédure des lettres de cachet, le dossier du fils Espallac va nous la donner dans tous ses détails, car à l'exception de la plainte du père et de la lettre de cachet, nous y trouvons toute la correspondance échangée entre le ministre, l'intendant du Languedoc et le subdélégué. Voici comment se présentait l'affaire :

Le père Espallac, bourgeois aisé de Peyriac-Minervois, avait à se plaindre de son fils unique, mauvais sujet, « sans religion et sans retenue », qui non content d'insulter ses parents, volait tout ce qu'il pouvait trouver dans la maison familiale « pour satisfaire son penchant au jeu et à la débauche ». Ne pouvant conserver plus longtemps, chez lui, ce fils dont les menaces et les violences auraient peut-être abouti un jour à des actes plus graves, le père décida de le faire enfermer à la citadelle de Carcassonne, et écrivit à cet effet au ministre de Louis XVI, pour le supplier de lui délivrer une lettre de cachet. (2)

Laissons maintenant parler les documents : Le ministre transmet la plainte au gouverneur du Languedoc et donne l'ordre d'ouvrir une enquête.

---

(1) Sérieux et Libert. *Les lettres de cachet*, op. cit., p. 7 et 8.

(2) Il nous est impossible de fixer d'une façon précise quelle était la partie du Château qui servait de prison à cette époque. Les papiers des prisonniers nous parlent bien d'une tour du Château, mais sans plus de précision. Parmi les divers plans de la Cité, seul celui de Trouvé indique que les prisons se trouvaient dans l'angle sud-ouest, partie qui correspond aux deux grosses tours qui avoisinent la tour Pinte. A l'une d'elles, la plus rapprochée de la tour Pinte, on remarque encore la présence d'un grillage à la fenêtre du bas.

Digitized by Google

« A Vlles, le 23 juin 1775.

« Je vous envoye, Monsieur, un placet du Sr Espallac qui se plaint du libertinage et des violences de son fils, et demande des ordres du Roi pour le faire enfermer à la citadelle de Carcassonne. Je vous prie de faire vérifier et de me marquer si ce jeune homme mérite en effet d'être privé de la liberté. En ce cas vous voudrez bien faire dire à son père de prendre ses arrangements avec le commandant de la citadelle de Carcassonne pour le prix de la pension et de se soumettre à la payer, ainsi que les frais de capture et de conduite.

« On ne peut, Monsieur, vous honorer plus parfaitement que je le fais.

« Le Duc de Lavrillière. »

Cette lettre est adressée à M. de St-Priest, intendant du Languedoc, et porte en marge le visa de Soëfve, secrétaire de l'intendant, et la date de réception : « 2 juillet ».

Sans perdre un instant, Soëfve, transmet les ordres à son subdélégué à Narbonne :

« M. Angles, le 4 juillet 1775.

« Vous trouverez cy joint M. le placet de M. Espallac habitant.... de Peyriac minervois qui se plaint des libertinages et des violences de son fils et demande des ordres du Roy pour le faire enfermer à la citadelle de Carcassonne. Je vous prie de vérifier.... si ce jeune homme mérite en effet d'être privé de sa liberté, au cas.... son père de prendre des engagements avec le commandant de la citadelle de Carcassonne pour le prix de la pension de son fils et de vous.... ainsi que les fraix de capture et de conduite.

« Soëfve. »

Digitized by Google

L'enquête dure une quinzaine de jours et le 22 juillet le subdélégué répond :

« Monseigneur,

« J'ai reçu avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 4 de ce mois, le placet cy joint du Sr Espallac de Peiriac minervois, qui se plaint du libertinage et des violences de son fils, et demande des ordres du Roy pour le faire enfermer à la citadelle de Carcassonne.

« Les plaintes du Sr Espallac ne sont pas exagérées. Il résulte des informations que j'ai pris que son fils est un très mauvais sujet, sans religion et sans retenue, qu'il se livre aux excès le (*sic*) plus honteux ; qu'il méprise les représentations de ses parents et maltraite en paroles la mère ; qu'il vole enfin dans la maison paternelle tout ce qu'il peut soit en argent et meubles, soit en denrées, pour satisfaire son penchant au jeu et à la débauche.

« C'est ici le fils unique d'un bourgeois aisé ; sa conduite doit être bien déréglée puisqu'elle force son père à prendre cette voye de rigueur pour le ramener à son devoir. Aussi, Monseigneur, je ne vois pas d'obstacle à l'expédition des ordres qu'il sollicite.

« Je joind à cet effet la soumission du Sr Espallac de payer la pension de sond. fils, à la citadelle de Carcassonne.

« Je suis avec un profond respect,

« Monseigneur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« A Narbonne le 22 juillet 1775. « Angles. »

Cette lettre, porte en haut de la page, le visa de Soëfve et la date de réception : « 24 juillet. »

Voici maintenant la soumission :

« Je soussigné promets et m'oblige de payer la pension de François Espallac, mon fils, pendant le tems qu'il sera

Digitized by Google

détenu dans les prisons de la Citadelle de Carcassonne, comme aussi de fournir aux frais de son arrestation et conduite dans les dites prisons.

« A Peyriac ce 22 juliet 1775. « Espallac »

Deux jours après le secrétaire de l'intendant répond au ministre. La lettre est presque illisible.

« Le 26 juillet 1775.

« M. le Duc de Lavrillière.

« J'ai vérifié conformément (aux ordres du) (?) 23 juin dr. si les fait rapportés dans le placet cy joint du Sr Espallac.... ce jeune homme est.... mauvais sujet.... religion, indocile aux représentations de ses parents,.... de manquer de respect à ses père et mère..... passion démesurée pour le jeu et la débauche.... il vole tout ce qu'il peut dans la maison.... (10 lignes illisibles)....

« Soëfve. »

En marge la note suivante : « Ordres du Roy. Le fils du Sr. Espallac. »

Les faits reprochés à François Espallac étant reconnus exacts, le ministre en rend compte au roi qui signe la lettre de cachet :

« A Vlles. Le 10 août 1775.

« J'ai rendu compte au Roi, Monsieur, des éclaircissements que vous vous êtes procurés sur la conduite du Sr Espallac et sa Majesté a bien voulu donner les ordres que vous trouverés ci-joints pour le faire enfermer au Château de Carcassonne, comme vous le proposés. Je vous prie de les faire exécuter et de tenir la main à ce que le père de ce jeune homme soit exact à payer sa pension, et les frais de capture et de conduite. .

« J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Malesherbes. »

Digitized by Google

Cette lettre est adressée à M. de St-Priest et porte en marge le visa de Soëfve et la date de réception : « 17 aoust. »

Le secrétaire de l'intendant, transmet les ordres au subdélégué.

« M. Dangles.

« Ordre du Roy. Le 20 Aoust 1775.

« Le Roi M. a ordonné.... faire exécuter les ordres que je vous adresse pour faire arrêter... au Château de Carcassonne le Sr Espallac. .. (10 lignes illisibles).....

« Soëfve. »

Et le dossier se termine par la réponse du subdélégué qui annonce que les ordres vont être exécutés.

« Monseigneur,

« J'ai reçu avec la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 20 de ce mois, les ordres du Roy pour faire arrêter et retenir de son autorité au Château de Carcassonne le Sr Espallac habitant de Peiriac minervois.

« Comme la brigade de Carcassonne est la plus à portée de ce lieu et que d'ailleurs la famille du Sr Espallac avec laquelle je me suis concerté m'a paru désirer que cette Brigade fut chargée de l'exécution de ces ordres, je les ai fait remettre à l'officier. Je tiendrai au surplus la main à ce que les frais de capture et de conduite ainsi que la pension soient exactement payés.

« Je suis avec un profond respect,

« Monseigneur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« A Narbonne le 29 août 1775. « Angles. »

Dans le haut de la feuille, le visa de Soëfve et la date de réception : « 30 août ».

Ici s'arrête le dossier de François Espallac de Peyriac-Minervois, et nous ignorons ce qu'il advint à ce prison-

Digitized by Google

nier de famille. Quelle fut sa vie au Château de Carcassonne? Y resta-t-il longtemps ? Une nouvelle lettre de cachet lui rendit-elle la liberté ? Autant de questions intéressantes auxquelles il nous est impossible de répondre, et nous devons terminer là notre histoire. Mais avant de passer au deuxième détenu, nous pouvons nous demander, quel aurait été de nos jours où les prisons d'Etat sont supprimées, le sort réservé au fils Espallac.

Bien que les renseignements sur les actes qui motivaient l'arrestation soient peu nombreux, leur précision nous permet de nous représenter d'une façon assez nette quel était l'état mental de ce jeune homme. Violent, querelleur, s'adonnant probablement à la boisson comme paraît le laisser entendre le rapport du subdélégué, dérobant tout dans sa maison pour le revendre afin de se procurer l'argent nécessaire à la satisfaction de ses vices ; il devait être un perpétuel sujet de crainte pour ses parents et particulièrement pour sa mère. Un jour, sans doute, dans un accès de colère, il serait passé de la menace aux actes, aurait frappé ses parents ou d'autres personnes, aurait commis quelque délit plus ou moins grave. Impossible à conserver dans sa famille, aujourd'hui même, il ne tarderait pas à être interné dans un asile d'aliénés en passant peut-être auparavant par la prison.

Ces demi-aliénés sont-ils véritablement à leur place dans les asiles d'où ils finissent par sortir un jour ou l'autre pour commettre quelque méfait ? Nous ne le croyons pas.

A ces éléments antisociaux dont la responsabilité est atténuée, il faut des prisons particulières, tenant le milieu entre la prison actuelle et l'asile moderne ; il faut des asiles de sûreté. Cet asile de sûreté que de nombreux criminologistes contemporains réclament, a existé sous l'ancien régime ; les diverses bastilles et le Château de Carcassonne en particulier en ont rempli la fonction.

Digitized by Google

CHAPITRE II

Le prisonnier Hirvoy

Après le prisonnier pour « affaire de famille », nous allons maintenant connaître le prisonnier pour « affaire religieuse ». C'est l'histoire du détenu Hirvoy.

« La religion catholique était religion d'État, conséquemment le roi en était le tuteur. Il n'hésitait pas à mettre son autorité à la disposition d'un évêque quand celui-ci jugeait utile d'exiler ou de faire enfermer un prêtre qui avait causé du scandale dans son diocèse, un confesseur qui profitait de son autorité sur ses pénitentes pour les induire en quelque péché nouveau » (1) Hirvoy, prébendier de la collégiale de Montréal, était-il seulement un prêtre indigne ou en même temps un déséquilibré ? Ses écarts de langage, ses disputes avec ses collègues, nous feraient pencher plutôt vers cette seconde opinion. En l'absence de renseignements probants, nous n'essayerons pas de faire ici un diagnostic rétrospectif et nous présenterons simplement les documents que nous avons transcris.

Le dossier débute par la demande d'emprisonnement formulée par l'évêque de Carcassonne, Armand Bazin de Bezons.

« L'Evêque de Carcassonne prie instamment Monsieur le Duc de La Vrillière d'obtenir du Roy, pour que le Sr Hyrvoy diacre prébendié de la Collégiale de Montréal soit enfermé dans une des tours du château de la Citée de Carcassonne avec défense de lui laisser voir personne à

(1) Funck-Brentano. *Les lettres de cachet à Paris*, op. cit., p. XXII.

Digitized by Google

l'exception du Doien du chapitre Cathédral ou du curé de la paroisse.

« Ce particulier ne fut point admis à la prêtrise accusé de sa mauvaise conduite mais pour ne pas lui laisser mandier son pain et l'occuper, M. l'Evêque de Carcassonne lui procura une prébende il a déjà plus de 15 ans depuis cette époque les plaintes sur son compte ont étées continuelles, M. l'Evêque lui a souvent parlé et très souvent fait parlé, tout a été inutile, l'année dernière le scandale étoit si criant et son commerce avec des personnes du sexe si connu, que M. l'Evêque lui ordonna de se rendre dans son séminaire pour reprendre l'esprit de son Etat, ce qu'il exécuta pendant deux mois ; mais cette punition n'a produit aucun effet.

« Maintenant il ajoute à une vie licentieuse et libertine comme par le passé, et cause des querelles entre le chapitre et le corps des prébendiés, outrage de parolles les chanoines et ses confrères, M. l'Evêque ne fait point icy mention détaillée de touts les sujets de plainte dont il a souvent parlé au particulier qui méritent depuis longtemps d'être puni de façon à servir d'exemple à ceux qui seroient tentés de l'imiter.

« † Armand Evêque de Carcassonne. »

Cette lettre adressée à Monsieur de La Vrillière, porte en haut de la page, la note suivante de la main du ministre.

« X^bre 1774. M. l'Evêque de Carcassonne demande que le Sr Hyrvoy, Prébendier de la Collégiale de Montréal soit enfermé au Château de la Cité de Carcassonne. »

Le Ministre transmet la lettre de l'Evêque de Carcassonne à l'intendant de Languedoc Mr de St-Priest à Montpellier, en y joignant les ordres d'emprisonnement.

Digitized by Google

« A Versailles le 11 janvier 1775.

« Je vous envoye Monsieur un mémoire par lequel M. l'Evêque de Carcassonne demande que le Sr Hyrvoy prébendier de la Collégiale de Montréal soit conduit au Château de la Cité de Carcassonne. Le Roy à qui j'en ai déjà rendu compte ayant présumé que les plaintes portées par ce Prélat sont très fondées, j'ai été autorisé par Sa Majesté à faire expédier contre cet ecclésiastique les ordres que vous trouverez cy joints. Cependant l'intention du Roy est que vous ne les fassiez mettre à exécution qu'après vous être procuré les informations les plus certaines sur la conduite du Sr Hyrvoy. Si vous pensiez alors que ces ordres sont trop sévères, vous voudriez bien me les renvoyer et me faire part de votre avis sur la punition que le Sr Hyrvoy vous paroîtroit mériter. On ne peut vous honorer Monsieur plus parfaitement que je le fais.

« Le Duc de Lavrillière. »

Cette lettre porte le visa de Soëfve et la date de réception : « 17 janvier. »

Le surlendemain Soëfve adresse les ordres qu'il vient de recevoir à son subdélégué M. Dat à Carcassonne, et le prie de bien vérifier si la conduite du Sr Hirvoy est aussi mauvaise qu'on le prétend.

La lettre datée du 19 janvier 1775 est à peu près illisible ; elle ne présente aucun intérêt.

Réponse du subdélégué :

« Monseigeur,

« Ce n'est pas sans raison que M. l'Evêque de Carcassonne a porté ses plaintes au Ministre de la mauvoise conduite du Sr Hirvoy prébendié de dons de la collégiale engagé dans les ordres sacrés, car après les investigations particulières que j'ai pris sur les lieux de ses ..... et

Digitized by Google

des gens les plus qualifiés du lieu j'ai été assuré que cet ecclésiastique menoit une vie très scandaleuse avec une demoiselle de Montréal qui avoit perdu son père entretenant avec elle un commerce criminel, et non content de lever à cette demoiselle qui est d'une honette famille son honneur, il met le désordre dans cette maison, ainsi c'est avec fondement que M. l'Evêque de Carcassonne a demandé des ordres pour faire punir cet ecclésiastique si déréglé dans sa vie et mœurs.

« Je ne me suis pas contenté de prendre ces instructions avec les gens du monde les plus qualifiés du lieu, j'ai voulu encore m'en informer plus particulièrement avec des ecclésiastiques. Ils m'ont tous tenu le même langage, et que cet ecclésiastique par sa mauvoise conduite, et par la dépravation de sa vie et mœurs déshonnoroit le clergé non seulement celuy de Montréal, mais encore celuy du diocèse, ils m'ont même ajoutté qu'il seroit bon de punir cet ecclésiastique pour contenir les autres du diocèse dans leur devoir.

« Voilà Monseigneur au..... touts les éclaircissements que j'ai pris sur la vie et mœurs de cet ecclésiastique et sur sa conduite.

« J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect

« Monseigneur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« Dat.

« Carcassonne le 1er février 1775. »

Ce rapport du subdélégué porte en marge : « Ordres du Roy. Le Sr Hirvoys prébendier. » Soëfve a noté la date de réception, « 3 février » et signé suivant son habitude. Tout à côté, l'indication suivante : « M. Dat. Le 5 février 1775 », suivie de quelques lignes illisibles.

Digitized by Google

Les ordres étant exécutés, Soëfve en rend compte au ministre par la lettre suivante :

« M. Le Duc de Lavrillière,

« Les ordres du Roy que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 11 janv. dr. pour faire conduire le Sr Hyvernois prébendier de l'Eglise Collégiale de Montréal au château de Carcassonne ont été exécutés, cet Ecclésiastique y a été conduit le 10 de ce mois suivant le certificat du major qui m'a été adressé.

« J..... avec respect.

« M.

« Soëfve. »

La date d'envoi n'existe pas, seule est mentionnée la date de réception : « le 15 février 1775 ». En marge l'indication suivante : « Ordres du Roy exécutés contre le Sr Hyvernois prébendier de l'Egise collégiale de Montréal ».

Les portes du Château de Carcassonne s'étaient à peine refermées sur l'infortuné Hirvoy, que déjà sa famille faisait agir des personnes influentes afin de faire annuler les ordres du roi ; témoin cette lettre de Madame Riquet de Bournazel ;

« A Monsieur

« Monsieur le Vicomte de St-Priest

« Intendant de la province de Languedoc

« à Montpellier.

« A Toulouse le 17 Avril 1775.

« Connaissant Monsieur le désir que vous avés d'obliger, je vous envoy un mémoire et des certificats sur une affaire à laquelle je prends le plus vif intérêt. Veuillez bien Monsieur vous intéresser pour tirer de prison un malheureux que je crois que l'on retient injustement. Soiyés bien persuadé de la reconnoissance que je conserverés toute ma vie

Digitized by Google

des soins que vous voudrés bien vous donner. Vous nous aves fait espérer que nous vous reverions dans ce pais, si je désirerais soit que vous voulussiés exécuter votre ancien projet, je serés enchantée de vous recevoir et de vous convincre des sentiments avec lesquels j'ay l'honneur d'être Monsieur votre très humble et très obéissante servante.

« Riquet de Bournazel. »

Le secrétaire de l'intendant, après avoir apposé son visa, a indiqué la date de réception : « 23 Avril » et la date de la réponse : « R. le 23 ».

Voici cette réponse ; elle existe en double exem plaire, nous donnons la copie du duplicata, plus lisible que l'original.

« M. de Bournazel.

« 23 avril.

« Vous ne doutez pas Mad., à ce que j'espère de l'empressement que j'aurois a remplir deux objets aussi intéressants pour moi que celui de faire rendre à M. Hirvoy la justice qu'il réclame et de contribuer à ce qui peut vous plaire; mais j'aurai l'honneur de vous observer que les ordres du Roi contre cet ecclésiastique nous furent adressés, nous ne les fîmes mettre à exécution qu'après nous être exactement conformés à ce qui nous étoit prescrit par le Ministre. Il est certain que les éclaircissements qui nous furent donnés et que je viens de vérifier sont on ne peut pas moins favorables à M. l'abbé Hirvoy, et nous en avons rendu compte à M. le Duc de la Vrillière. Je ne demande certainement pas mieux que d'en prendre de nouveaux, et je désire autant que vous qu'ils soient favorables à votre protégé; mais il faut que préalablement à tout il adresse lui-même au ministre sa prétendue justification et je vous répond que je me conformerai avec la plus grande exactitude aux ordres qui me seront donnés. Comptez Mad. que c'est là la marche qu'on doit suivre, et j'ai l'honneur de vous

Digitized by Google

envoyer en conséquence les papiers que vous m'aviez adressés et qui me reviendront sans doute. »

Le dossier contient ensuite diverses lettres échangées entre le ministre, l'intendant et le subdélégué, au sujet des agissements de la famille Hirvoy qui n'ayant pas réussi par la prière à faire relacher le détenu, passe aux insultes et aux menaces.

« A Versailles le 18 Aoust 1775.

« M. le Duc de Lavrillière vous a adressé Monsieur le onze janvier de cette année, des ordres du Roy pour faire conduire dans le château de la Cité de Carcassonne le Sr Hyrvoy prébendé de l'Eglise de Montréal. Son père maitre de pension à Carcassonne a tenu depuis ce tems la conduite la plus hardie et la plus indécente vis à vis son Evêque prélat respectable à tous égards qu'il a osé faire assigner pour le forcer de déclarer en justice les motifs qui l'ont obligé de demander la punition de cet Ecclésiastique. Des entreprises de cette nature devant être réprimées, vous voudrez bien faire scavoir au Sr Hyrvoy le père que Sa Majesté n'auroit point usé d'indulgence à son égard, si elle n'avoit présumé qu'il s'est laissé diriger par de très mauvais conseils mais que s'il continue à s'y livrer le Roy se portera à le punir sévèrement de sa témérité. Au surplus il sera très à propos que vous lui fassiés dire en même temps qu'il doit à l'arrivée de M. l'Evêque de Carcassonne, lui faire demander la permission de se présenter chez lui, et lorsqu'il sera admis, lui témoigner un repentir sincère de tout ce dont il s'est rendu coupable envers lui en l'assurant que pénétré de respect pour les ordres du Roy il en attend uniquement la révocations de ce prélat auprès de sa Majesté quand il aura jugé que son fils peut sans inconvénient, être renvoyé à ses fonctions pour desservir sa prébende. Après avoir fait cette reprimende au Sr Hyrvoy, et lui avoir fait donner cet avis, vous vous ferés s'il vous

Digitized by Google

plait rendre compte des sentiments qu'il aura annoncés, afin de m'en instruire. Je suis avec un très parfait attachement Monsieur votre très humble et très obéissant serviteur.

« Malesherbes. »

L'adresse : « M. de St-Priest intendant à Montpellier » se trouve au bas de la première page ; la date de réception, « 24 Août », a été notée par Soëfve avec au-dessous cette mention : « Attention ».

Nous trouvons ensuite une lettre sans importance de Soëfve, qui transmet le 29 Août, les ordres à son subdélégué M. Dat.

Voici la réponse de M. Dat :

« Monseigneur,

« Je nottifiai le 31 du mois dernier au Sr Hirbois Maître de pension de cette ville les ordres du Roy que vous me fittes l'honneur de m'adresser le 29 du même mois ; le particulier les reçut avec soumission et promit de s'y conformer quoiqu'il semblat doutter de leur réalité tout ce que je puis ajoutter c'est que ces ordres sont arrivés à propos pour traversser les diligences du Sr Hirbois qui la veille avoit présenté à M. de Rodiès une requette en plainte pour luy demander l'enquis contre M. de Carcassonne et ceux qui avoient mis à exécution les ordres du Roy. Il avoit menacé ce magistrat des actes de ..... de justice sur ce reffus qu'il luy fit de voulloir luy permettre l'enquis je l'ai exhorté d'être plus circonspect à l'avenir. Je ne sais s'il aura égard à ma recommandation ou s'il succombera aux mauvais conseils qui se font une fette d'induire ce misérable à erreur pour sattisfaire leur animosité contre un Prélat qu'ils devroient respecter et dont ils devroient admirer les vertus ; cependant comme par sa qualité de maitre de pension cet homme est sous ma férule à raison de l'ord^ce

Digitized by Google

que vous avez rendue contre les régents et Me d'écoles de votre province je désirerois Monseigneur que vous voulussiez bien m'envoyer quelques exemplaires de cette ordonnance pour scavoir la conduite que je doits tenir à son égard supposé que le cas le requièrre.

« J'ai l'honneur d'ettre avec un très profond respect,

« Monseigneur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« Dat.

« Carcassonne le 2 7bre 1775. »

Cette lettre porte avec le visa de Soëfve la date de réception : « 4 7bre ». la date de la réponse : « R. le 5 7bre 1775 » et une note illisible.

Il serait fastidieux de donner une copie de toutes les autres lettres, contentons-nous de les énumérer.

Nous trouvons le 4 septembre une nouvelle lettre de Dat relative encore à la plainte déposée par le père Hirvoy. Le dossier nous montre ensuite : un petit rapport sans signature daté du 7 septembre ; une longue lettre de Dat qui ne porte que la date de réception 11 septembre ; une lettre de Dat du 11 septembre ; une lettre de Dat du 13 septembre ; une longue lettre de deux pages de Soëfve à de Malesherbes, datée du 14 septembre ; une autre lettre de Soëfve à de Malesherbes, portant seulement la date de réception ; 18 septembre ; enfin une longue lettre du père Hirvoy qui annonce sa soumission. La voici intégralement :

« A Carcassonne le 13 7bre 1775.

« Monseigneur,

« J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 (?) de ce mois. M. Dat votre subdélégué me manda venir le 31 d'aoust me fit lecture d'un ordre du ministre, à ce que je crois, ou d'une lettre de votre grandeur. Je vous jure Monseigneur, que je ne me rappelle ni

Digitized by Google

le contenu de cet ordre, ni de qui il étoit, oubli bien pardonnable à un septuagenaire épouvanté. Mr Dat dressa ensuite un procès verbal, qu'il me fit signer, à quoi j'obéi aveuglément. Je demandai copie de l'ordre dont il m'avoit été fait lecture, de qui qu'il pût venir, dans l'intention très ferme de m'y conformer Je demandai également copie du procès verbal que j'avois signé, je ne pûs obtenir qu'un papier qu'on refusa de certifier. Les justes raisons ou motifs que j'ay de craindre la mauvoise volonté de Mr Dat à mon égard dont je me réserve Monseigneur, de vous donner des preuves en temps et lieu, m'ont fait envoyer ce papier à un célèbre avocat à Toulouse qui m'a conseillé de demander à votre subdélégué un extrait du susdit ordre et procès verbal certifiés, et m'a tracé la minute d'un acte à lui faire signifier en cas de refus, je sais Monseigneur que copie de ce projet d'acte vous a été envoyée, et vous aurés vu qu'il n'est pas possible d'y trouver la moindre idée de rebellion qui est si éloignée de mon caractère. La lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire me confirmant la teneur du procès verbal de Mr Dat qui vous est connu je tiendrai pour certifiés la copie qu'il m'en a fait remettre écrite de la main de son greffier.

« En conséquence, Monseigneur, dès que Monseigneur de Carcassonne sera arrivé, je me présenterai à sa porte, je lui témoignerai avec la plus grande soumission le regrèt que j'ay de lui avoir déplu, et fait signifier des actes quelques respectueux qu'ils soint, quoi qu'ils ayent été dressés par de célèbres avocats, et connus de plusieurs officiers du parlement, ce qui a bien pu m'induire à erreur. Je lui demanderai de solliciter quand il le jugera à propos la liberté de mon fils, mais je ne pense pas, Monseigneur, que l'ordre du Roy veuille me contraindre à porter témoignage contre mon fils, et à l'accuser. Ce seroit un acte déshonnête et d'autant plus odieux que je suis assuré comme de mon existence que mon fils est innocent et la victime d'une

Digitized by Google

trame complotée, et d'une haine de plaideurs armés de la plus noire calomnie.

« Je crois Monseigneur que ce que je vous expose, et que je suis dans l'intention de faire remplit entièrement les ordres qui m'ont été manifestés, pour toutes les circonstances desquels mon respect est sans bornes. Cy joint aussi le respect que j'ay pour votre authorité.

« Quand l'origine du malheur de mon fils, ses souffrances dont la fin est encore incertaine, quand les maux que son père a enduré lui même pour être allé à son secours de concert avec tous ses parents seront bien connus et démontrés, on aura de la peine à se persuader qu'un événement si étrange puisse exister.

« Je suis avec respect,
« Monseigneur,
« de votre grandeur,
« Le très humble et très obéissant serviteur
« Hirvoy. »

Cette lettre adressée à l'intendant, porte le visa de Soëfve, la date de réception : « 18 7bre » et une note illisible. Quelques jours après, « 20 7bre », le secrétaire de de St-Priest la transmettait à M. de Malesherbes.

Nous ignorons la suite de l'histoire de ce prisonnier; cependant des documents qui ne se rapportent pas directement à cette affaire et que pour cette raison, nous allons étudier dans le prochain chapitre, nous apprennent incidemment que le détenu Hirvoy fut malade pendant deux mois (1775), que l'on dut faire du feu la nuit dans sa chambre, lui donner du bouillon et avoir recours à un médecin, un chirurgien et un apothicaire, ce qui lui coûta très cher.

Digitized by Google

CHAPITRE III

Réclamations du Commandant du Château
Droits du Concierge — Exemption de l'Équivalent (1)

Une réclamation du commandant du Château de la Cité, qui provoqua une demande de renseignements du pouvoir central, nous fournit quelques détails particulièrement curieux sur la vie des prisonniers. Nous apprenons que le concierge du Château rendait certains services aux prisonniers, faisait leur ménage, leurs commissions et percevait pour cela un léger droit. Nous sommes étonnés de constater les soins empressés que l'on donnait à ceux qui tombaient malade : feu dans la chambre, garde malade, bouillon, médecin, chirurgien, apothicaire. Enfin le léger coup d'œil que nous pouvons jeter dans la prison d'Etat de Carcassonne, nous montre que la vie des détenus ressemblait beaucoup plus à la vie des pensionnaires d'un asile d'aliénés, qu'à celle des prisonniers actuels.

Les documents qui malheureusement ne renferment pas la réclamation du commandant de la Cité, débutent par une lettre du ministre à l'intendant du Languedoc.

« A V^lles^ le 21 Août 1775.

« Je joins ici Monsieur une lettre de M. Pelletier commandant du Château de Carcassonne qui se plaint de ce que les prisonniers détenus dans ce château refusent de

(1) L'équivalent était un droit sur les denrées qui fut institué en 1443, lorsque le roi Charles VII ayant aboli les aides établit un droit équivalent à la demande des Etats généraux du pays. — Viguerie T. II. p. 311.

Digitized by Google

payer quelques droits établis pour le concierge. Je vous prie de faire vérifier en quoi consistent ces droits, s'ils sont autorisés par quelque ordonnance, ou au moins par l'usage, s'ils ne sont pas abusifs ou excessifs, et si vous pensez qu'il y ait lieu d'en permettre la perception.

« Pour ce qui regarde le Sr Hyrvoy personnellement, il paroîtroit assez juste de dédommager par une légère gratification le concierge des peines extraordinaires et peut-être des dépenses que sa maladie a occasionnées, mais d'un autre côté, il pourroit ne le pas être d'exiger que le Chapitre supportât cette dépense, si le revenu de la prébende de cet Ecclésiastique n'est réellement pas suffisant. Vous voudrez bien aussi me donner votre avis sur cet objet.

« A l'égard de l'exemption des droits de l'Equivalent, la prétention de M. Pelletier me semble regarder les États ; ou ce seroit du moins à M. le Controleur Général qu'il devroit s'adresser.

« J'ay l'honneur d'être très parfaitement Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Malesherbes. »

La lettre porte le visa de Soëfve et la date de réception ; « 27 Août ».

Le 29 du même mois, elle est transmise à M. Dat subdélégué à Carcassonne, et celui-ci répond quelques jours après par un long rapport que voici :

« Monseigneur,

« J'ai vérifié les faits contenus dans la lettre que M. Pelletier commandant au château de Carcassonne écrivit au ministre, les droits que le concierge du château de la Cité réclame, consistent à deux sols par jour qu'il demande à chaque prisonnier détenu dans le château, et ce pour le dédommager des peines et soins fourniture d'eau, et pour le dédommager des commissions qu'il peut faire pour les

Digitized by Google

prisonniers, cette demande n'est pas autorisée par un réglement, propre au concierge du château, mais elle paroit cependant juste, car touts les concierges des prisons ont deux sols et même deux sols et demi par jour de chaque prisonnier qu'ils sont obligés de garder et de servir. Ainsi dans la circonstance présente il penseroit volontiers qu'il y aurait lieu de permettre au concierge du château d'exiger non seulement les deux sols par jour du Sr Hirvois personnellement, mais encore de touts les prisonniers qui pourroient y être détenus. Cette demande du concierge se trouve autorisée par l'usage [ou il est et ou il] (?) a toujours été d'exiger cette petite somme par jour, et d'ailleurs elle paroit très juste, mais au moien des deux sols par jour qu'il peut être autorisé de prendre de chaque prisonnier, il ne peut avoir plus rien à prétendre à titre de gratification, la seule chose qu'il peut demander est trois livres au dessus des deux sols par jour une fois paiable, scavoir trente sols pour le droit d'entrée, et autant pour le droit de sortie c'est la seule gratification qu'il peut exiger.

« Le Sr Hyrvois prébendié détenu aux prisons du château retire de sa prébende de diacre quatre cent livres toutes les années et il me paroit que cette somme est assés suffisante pour luy fournir tout ce qui luy est nécessaire dans les prisons et pour paier le droit d'entrée et de sortie et le droit de geole..... tout à deux sols par jour.

« Il est cependant..... que le Sr Hirvoy a été malade pendant deux mois étant en prison sa maladie lui a coutté attandu que c'étoit pendant l'Hiver qu'il le fut, il faloit du feu toute la nuit, il faloit des bouillons, médecin, chirurgien, appotiquaire et même quelqu'un pour avoir soin de lui pendant sa maladie qui lui a couté beaucoup.

« S'il y avait quelque gratification à accorder ce seroit sans contredit à cet ecclésiastique attendu que son revenu n'a peut-être pas été suffisant pour tout. Et dans ce cas inclinerions volontiers à décider que celuy ou ceux qui ont

Digitized by Google

été la cause de sa détention devroient luy faire alors personellement une petite gratification d'une vingtaine d'écus ce qui reviendroit à trente livres par mois.

« Voilà Monseigneur quelle est ma façon de penser concernant les demandes que M. Pelletier a fait au Ministre. J'ai fait part au surplus à M. le Major de la Cité de votre réflection à raison du droit d'équivalent, je lui ai dit qu'il faisoit très bien de s'adresser aux états de la province si mieux il n'aimoit s'adresser en droiture à M. le controleur général.

« J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect,

« Monseigneur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« Carcassonne le 11 7bre 1775. Dat. »

En haut de la feuille on lit la date de réception : « 13 7bre » et les signatures de Mrs Bonnet et Soëfve.

Ces renseignements sont transmis au ministre, dans la lettre suivante qui ne fait que répéter en les précisant les renseignements donnés par M. Dat. (1)

« Monsieur,

« Vous m'avez fait l'honneur de me renvoyer le 21 aoust dernier la lettre cy jointe de M Pelletier Commandant du Château de Carcassonne qui se plaint de ce que les prisonniers détenus dans ce château refusent de payer quelques droits établis pour le concierge ; vous m'avez chargé de faire vériffier en quoy consistent ces droits, s'ils sont autorisés par quelque ordonnance ou du moins par l'usage, s'ils ne sont point abusifs ni excessifs, et vous avez sou-

(1) Cette lettre est en double exemplaire ; l'original écrit par Soëfve, illisible, et une copie. C'est cette copie que nous avons transcrite. Dans les dernières lignes, le copiste a fait une petite erreur ; il a mis : deux ans au lieu de deux mois.

Digitized by Google

hoité que je vous marquasse si je pensois qu'il y eut lieu d'en permettre la perception.

« Ce Commandant représentant aussi pour son Concierge qu'il seroit juste de le dédommager des pertes extraordinaires et de quelques dépenses qu'il a faites pendant la maladie du Sr D'hivernois cette demande vous a paru raisonnable, mais d'un autre côté vous avez pensé que cette dépense pouvoit guerre être supportée par le Chapitre si le revenu de la prébende de cet Eclésiastique n'est réellement pas suffisant et vous m'avez demandé également mon avis sur cet objet.

« Il résulte Monsieur des éclaircissements que je me suis procuré que les droits que ce concierge réclame consistent en 2 S par jour pour chaque prisonnier comme une récompense des soucils qu'il se donne pour les entretenir proprement, faire leur lit et fournir l'eau, il est de règle que l'on paye pour ce menu objet dans les prisons ordinaires un droit de geole d'un sol pour chaque prisonnier cette dépense est allouée sans difficulté dans les exécutoires sur le domaine et le droit double lorsqu'il est question de prisonniers arrêtés en vertu d'ordre du Roy et conduits dans des Châteaux, forts et citadelles, est autorisé aussi par l'usage de percevoir de chaque prisonnier un droit d'entrée de 3 L et autant à la sortie.

« Quand au Sr D'hivernois sa prébende peut lui raporter 400 L ce qui paroit suffisant pour sa nourriture et son entretien, mais comme il a été malade pendant deux ans, en hiver il lui a falu du feu, nuit et jour, indépendament des fraix de bouillon, de médecin, de chirurgien et apoticaire et même une personne pour le servir ce qui lui a couté beaucoup, il est certain qu'alors les 400 L dont il jouit n'ont pas été suffisantes pour subvenir à cette dépense, mon subdélégué estime que pour l'en dédommager et pour acquitter les dettes qu'il a pu contracter il seroit juste de lui accorder une gratification de 60 L. Le difficile est de

Digitized by Google

savoir ou la prendre je ne vois que la ressource de la charité de M. l'Evêque de Carcassonne. Il est vrai que les procédés de la famille de cet Eclésiastique ne sont guère propres à le déterminer en sa faveur mais le sentiment d'humanité prévaudra facilement et..... faire le sacrifice bien volontiers si vous avez la bonté de le luy proposer.

« J'ai l'honneur d'être avec respect,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« Montpellier le 26 7bre 1775. »

Pour complèter ces renseignements, faisons remarquer que vers la même époque (1785) dans les prisons de la Ville-Basse (1) le geôlier ne jouissait pas du sol de gîte et touchait seulement 1 L, 5 à l'entrée et à la sortie du prisonnier.

(1) Cf. Dr Ch. Boyer. *Documents inédits sur la Prison de Carcassonne à la veille de la Révolution.* Carcassonne 1923; p. 7. Ce travail paraîtra aussi dans le Bull. de la Soc. d'Et. Scient. de l'Aude, t. XXX.

Digitized by Google

NOTE SUR UNE

PETITE HACHE DE PIERRE

Trouvée à ALBAS (Aude)

M. Peyre Aladin, d'Albas, m'a offert, ces jours derniers, une petite hache en pierre polie trouvée à Albas (Aude).

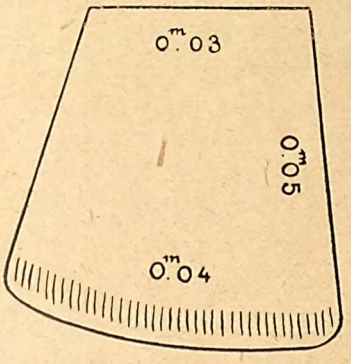

Cette petite hache, de forme trapézoïdale, mesure 0m04 dans sa plus grande largeur et a 0m05 de long. Elle est plate et faite d'une matière très dure de couleur brune marbrée de gris. Le tranchant semble indiquer qu'elle a fourni un long usage. Le talon ne porte aucune trace de polissage.

La forme de cette petite hache étant plutôt rare dans notre région, j'ai cru devoir signaler cette découverte à la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude.

Cascastel, le 11 Octobre 1926.

M. Landriq.

Digitized by Google

Reproduction d'une Pierre tombale carolingienne découverte à Rennes-le-Château

Pierre tombale carolingienne (771) trouvée en 1884-5 sous l'Autel de l'église romane de Rennes-le-Château, ancienne capitale bien déchue du Comté du Razès.

Actuellement dans le jardin qui précède le cimetière posée à plat où elle s'effrite, couverte de terre et des feuilles, et sert de plate-forme au monument du souvenir.

Détail curieux, la partie sculptée était à l'intérieur, la partie unie à l'extérieur.

Henri Guy,
12, Quai d'Alsace, à Narbonne

Digitized by Google

EXCURSION

AUX RUINES DU CHATEAU DU BÉZU [1]

le 10 Septembre 1926

Le Syndicat d'Initiative de Rennes-les-Bains organisa le 10 septembre 1926 une excursion aux ruines de l'antique château du Bézu qui dominent, à 832 mètres d'altitude vers le nord, les vallées de la Blanque, de la Salz, Rennes-les-Bains ; vers le sud la petite vallée qui, du village de Saint-Just et du hameau du Bézu, se dirige de la vallée de l'Aude vers Saint-Louis-de-Parahou et le Roussillon.

Sous la direction de M. Abadie, secrétaire général du Syndicat d'Initiative, avec M. Baron fils, propriétaire de la campagne du Mas, comme guide, nous affrontons, vers 6 heures du matin, l'ascension du rocher qui supporte les ruines du château du moyen-âge. En moins d'une heure, contournant vers l'Est l'éperon sur la partie dominante duquel était bâtie la forteresse, nous arrivons au pied de la citadelle, et l'on distingue de là les vestiges informes des vieilles murailles qui constituaient l'enceinte et le donjon.

Les parements sont en pierre taillée. Un dernier effort permet de gravir la pente un peu rapide du pic du Bézu,

---

(1) Gavoy. Excursion. Bulletin Soc. Et. Sc. de l'Aude, 1907.
J. Guiraud. Cartulaire I, Introd. CCLIX.
L. Delisle. Enquêtes. Recueil des hist. XXIV. 580 C, 587 C.

Digitized by Google

et en quelques minutes on atteint sans grands efforts la plate-forme, limitée vers le Sud par des pans de murs à appareillage régulier, de 1 m. à 1 m. 50 d'épaisseur, interrompus de distance en distance par des vestiges de tours carrées, aux angles fort artistiquement établis au moyen de moellons taillés, et dont on peut constater, par ce qu'il en reste, la forme et la solidité.

Vers le Nord, c'est une ligne naturelle de rochers qui est percée d'une ouverture artificielle.

Cette dernière fait communiquer la plate-forme du château avec des ouvrages avancés, une tour carrée entre autres dont on trouve les vestiges et dont les fondations s'appuient sur la roche taillée à pic qui surplombe d'une centaine de mètres de hauteur les pentes qui dévalent vers la rivière de la Blanque.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que le château du Bézu fut pris en 1210 par une armée de Simon de Montfort sans qu'il fût opposé à ces soldats la moindre résistance.

« Cant saubo per la terra que Terme an forçat,
« Tuit li melhor castel foran dézamparat.
« Donc fo près *Albézu* que no foc asetjat.
« Los garnisos del comte quel castel en laichat,
« No cuja (n) c'a lor bida mais i vengo crozat. »

« Quand on sut par la terre que les Croisés ont pris Termes, tous les meilleurs châteaux furent abandonnés. Alors fut pris *Albézu* sans être assiégé (1). Les garnisons du comte (de Toulouse) qui ont quitté le château ne pensent pas que de leur vie les croisés y reviennent. »

---

(1) Quo facto, statim nunciatur comiti quod castrum quoddam, nomine Albedunum, in diocesi Narbonensi, ab ejus domino recessisset; quo dum pergeret comes, dominus castri venit obviam ei et se et castrum ejus tradidit voluntati ». (Petri Vallium Sarnaii Monachi Hystoria Albigensis). (Publié par Pascal Guebin et Ernest Lyon. Tome 1er — page 285).

Digitized by Google

Telle est la traduction que donne Meyer de ce passage de la chanson de la Croisade. Mais au lieu de *Albézu* il écrit dans le texte roman *Albigès* et traduit par *Albi*.

Mais si l'on considère que la place forte de Termes, au cœur même de la Corbière, une fois prise en 1210, les soldats de Simon de Montfort sont venus mettre le siège devant le château de *Podioviridi* (Puivert), comme le rapporte Pierre de Vaulx-Cernay, ces derniers ne pouvaient arriver devant ces remparts qu'en suivant deux chemins : le premier par le col du Paradis, Arques et *Coustaussa* dont le château fut pris sans coup férir (Pierre de Vaulx-Cernay), le second par Tuchan, la vallée du Verdouble, Cucugnan, Quéribus, Pierre Pertuse, le col du Linas, Bugarach, le Bézu (Albedunum-Albêzu) et Saint-Just ; il n'est donc pas téméraire de remplacer dans le texte de la chanson *Albigès* par *Albézu*. La prise d'Albi (Meyer, Fauriel) ou d'Albas (dom Vaissette) n'auraient aucun sens. Albézu au contraire devait arrêter une armée venant de Termes et se rendant vers le Razès et Puivert.

La forteresse, une fois détruite, ne fut jamais reconstruite tandis que furent rebâties au contraire les cinq filles de la Cité de Carcassonne : *Aguilar*, *Quéribus*, *Pierrepertuse*, *Termes et Puylaurens*.

Le Bézu, démantelé, était trop éloigné de la frontière Aragonaise et devenait inutile. Aussi s'est-il effrité au point de ne présenter aujourd'hui que des ruines informes, et de constituer un simple souvenir d'une épisode de la guerre des Albigeois.

Le coup d'œil panoramique est vraiment splendide du haut du rocher du Bézu. La vue s'étend vers le Sud-Ouest du col de Coudoms jusqu'au Saint-Barthélémy et Montségur. Il embrasse la plaine de Nébias et le château de Puivert.

Vers le Nord, la montagne Noire s'estompe au loin ; vers l'Est se dresse le géant des Corbières : le pic de Bugarach

Digitized by Google

(1.231 m.) ; la route de Rennes-les-Bains à Tuchan déroule son ruban sur les pentes verdoyantes du col de Linas à travers lequel s'étend le regard, jusqu'à la plate-forme rocheuse qui supporte à 797 m. d'altitude le donjon de Saint-Jordy, citadelle de la forteresse de Pierrepertuse ; plus près, et tout autour, sur des mamelons que la distance efface, l'on aperçoit toute cette partie de l'ancien Razès, avec les villages de Rennes-le-Château (Reddœ, sa capitale) Antugnac, la Serpent, Rennes-les-Bains, Montferrand, le village de Bugarach et tout au fond de la vallée, coule la Blanque qui va grossir, avant d'arriver aux Bains, la si intéressante rivière de la Salz. Vers le midi et parallèlement aux rochers du Bézu s'étend cette crête de rochers et ces pentes boisées qui délimitent la petite vallée où l'on reconnait, quand on la parcourt, une voie romaine qui, sur certains points, a encore conservé son dallage antique.

Un esprit averti peut, du haut de la plate-forme de la citadelle (832 m.), constater que le rocher du Bézu et son château sont en communication visuelle très apparente avec les forteresses de Pierrepertuse (797 m.) et de Puivert (583 m.) dont le rôle fut très important au moyen âge et même jusqu'à la Révolution.

Vers l'Ouest, on reconnait, à l'œil nu, les fortifications de l'ancien *Podio-viridi*, et vers l'Est, on distingue le donjon de *Pierrepertuse*. Le Bézu servait donc de trait d'union entre ces deux forteresses, et des signaux pouvaient être échangés entre les trois plates-fortes. La distance entre le Bézu et Pierrepertuse d'un côté, le Bézu et Puivert de l'autre n'est guère supérieure à 15 ou 20 kilomètres à vol d'oiseau. Si, d'un autre côté, on considère que Pierrepertuse pouvait avoir des signaux avec Perpignan par Quéribus et Tantavel, que le Bézu est visible vers l'Ouest, de Puivert et de Montségur, on se rend compte que toutes ces forteresses, tenues et défendues par des vassaux du

Digitized by Google

roi d'Aragon, avaient le pouvoir d'échanger des signaux aériens.

Nous effectuâmes notre retour vers le Mas par les *Tipliès* dont nous avons vainement cherché les restes des tourelles mentionnées par Fédié dans son « histoire du Comté du Razès. »

M. Abadie nous signale à quelques centaines de mètres, sur le trajet de la voie romaine, le hameau de la Jacotte, au milieu duquel gisent les ruines d'une ancienne auberge, où, racontent les gens du pays, on détroussait les voyageurs soupçonnés de porter sur eux des sommes importantes. La voie romaine, par Saint-Just, le Bézu, la Jacotte, était le chemin le plus fréquenté du Roussillon à la vallée de l'Aude, depuis les temps les plus reculés.

Le petit village du Bézu et sa modeste église romane se trouvent sur le trajet.

Au col du Bézu on redescend la pente vers le Mas par les métairies des Gabignaud et des Baruteau.

La matinée nous suffit pour effectuer cette ascension du Bézu et cette randonnée que nous signalons à tous les visiteurs de Rennes, comme une des excursions les plus intéressantes au double point de vue touristique et archéologique.

Docteur COURRENT,

Président de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude.

Digitized by Google

CONTRIBUTION

A LA

FAUNE ENTOMOLOGIQUE DU TARN

(Coléoptères)

3me SUPPLÉMENT

Depuis la publication de mon 2me supplément (1914) MM. J. Olier et A. Perrier, d'Albi, ont bien voulu me tenir au courant des captures effectuées par eux dans leur région. M. de Brunier m'a également signalé un certain nombre d'espèces qu'il a recueillies aux environs de Castres. De mon côté j'ai relevé dans diverses revues les descriptions de plusieurs espèces nouvelles découvertes par M. H. Galibert dans le bassin de l'Agout.

Tous ces divers documents m'ont permis de rédiger un 3me supplément que je publie aujourd'hui et qui apporte une nouvelle contribution à la faune coléoptérologique du département du Tarn, déjà si riche.

Que mes collaborateurs reçoivent ici l'expression de mes remerciements les plus sincères.

Décembre 1926

L. GAVOY.

CICINDELIDÆ

1. **Cicindela hybrida** L. — Albi, sur les ensablements du Tarn (O).

CARABIDÆ

2. **Nebria picicornis** F. — Bords du Tarn à Gardès (P). Marsal, près du tunnel (O).
3. **Notiophilus substriatus** Waterh. — Forêt de Sérénac (O).

Digitized by Google

4. **Elaphrus cupreus** Duft. — Lacaune (O).
5. **Dyschirius angustatus** Ahr. — Albi (O).
6. **Bembidium littorale** Ol. — Ambialet (O).
7. — **lampros** Herbst, var : **properans** Steph. — Albi et environs (P. O).
8. — **prasinum** Duft. — Environs de Castres (G).
9. — **maculatum** Dej. — Bords du Tarn, à Albi ; mare des Homps, à Cagnac (O).
10. — **assimile** Gyll. — Albi, à Galinou (P).
11. **Tachys bistriata** Duft., var : **gregaria** Chaud. — Albi : St-Juéry (P).
12. **Thalassophilus longicornis** Sturm. — Albi, à Canabières (P).
13. **Pseudomaseus anthracinus** Illig. — Albi, à Gardès (P).
14. **Amara rufipes** Dej. — Valence (O).
15. — **nitida** Sturm. — Albi, à Gardès (P).
16. — **tibialis** Payk. — Albi, à Gardès (P)
17. **Scybalicus oblongiusculus** Dej. — Albi, à Pélissier ; friches de Creyssens (O).
18. **Ophonus incisus** Dej. — Albi, à la Vasière (P).
19. **Harpalus litigiosus** Dej. — Albi, à Gardès (P).
20. **Stenolophus mixtus** Herbst, var : **Ziegleri** Panz. — St-Amarand (O).
21. **Acupalpus longicornis** Schaum. — Albi, à St-Quentin (O.P).
22. **Licinus Hoffmanseggi** Panz. Pierre-Segade (*de Brunier*).
23. **Panagæus bipustulatus** F. — Albi, à Pélissier (P.O). Gaillac (O).
24. **Lebia pubipennis** Duft. — Albi, coteau de Jussens (P).
25. **Polystichus connexus** Geoffroy, **fasciolatus** F. — La Drêche, près Albi (O).

DYTISCIDÆ

26. **Coelambus impressopunctatus** Schall. — Albi, les Fargues (O.P).
27. **Deronectes moestus** Fairm. — Bramevaque, près Albi (O).
28. **Hydroporus marginatus** Duft. — Cambon d'Albi (O).
29. **Laccophilus obscurus** Panz. — Albi (O).

Digitized by Google

HYDROPHILIDÆ

30. **Philydrus testaceus** F. — Les Fargues, près Albi (O).
31. — **grisescens** Gyll. — Environs de Castres (G).
32. **Cercyon obsoletus** Gyll. — Environs de Castres (G).
33. — **terminatus** Marsh. — Albi (O).
34. — **granarius** Er. — Albi (O).
35. **Helophorus griseus** Herbst. — Albi (O).
36. **Ochthebius riparius** Illig, **pygmæus** Gyll. — Albi (O).

PARNIDÆ

37. **Parnus striatopunctatus** Heer. — Albi, à Lasbordes (P) ; Marssal, bords du Tarn (O).

STAPHYLINIDÆ

38. **Ischnoglossa corticina** Er. — Castres (*de Brunier*).
39. **Platyola fusicornis** Rey. — Castres (*de Brunier*).
40. **Oxypoda lividipennis** Steph. — Castres (G) ; Albi, à Cahuzaguet (O).
41. — **exigua** Er. — Albi, à Gardès (PO).
42. — **alternans** Grav. — Castres (G).
43. — **soror**, var. Thoms. — Castres (G).
44. **Microglossa gentilis** Mark. — Castres (G).
45. **Aleochara bipunctata** Ol. — Lacaune (O).
46. **Myrmedonia funesta** Grav. Albi, à Gardès (P).
47. **Callicerus obscurus** Grav. — Castres (G).
48. **Nototheca flavipes** Grav. — Castres (G).
49. **Colpodota pygmæa** Grav. — Albi, à Gardès (P).
50. — **orphana** Er. — Castres (G).
51. **Atheta melanocera** Thoms. — Castres (*de Brunier*).
52. — **spatula** Fauvel. — Castres (*de Brunier*).
53. — **zosteræ** Thoms. — Castres (G).
54. **Aloconota sulcifrons** Steph. — Castres (G).
55. **Tachyusa ferialis** Er. — Castres (G). Albi (O).
56. **Euryusa laticollis** Heer. — Castres (G).
57. **Gyrophæna bihamata** Thoms. — Environs d'Albi (O).
58. **Myllæna intermedia** Er. — Castres (G). Albi (O).
59. **Tachinus flavolimbatus** Pandellé. — Albi, à Sablas (P).
60. **Tachyporus pusillus** Grav. — Albi (O).

Digitized by Google

61. **Mycetoporus forticornis** Fauvel. - Albi (O).
62. **Acylophorus glaberrimus** Herbst. — Albi, à St-Amarand (O).
63. **Astrapæus ulmi** Rossi. - Sommet du Puy St-Georges (O).
64. **Quedius umbrinus** Er. — Albi, à Gardès (O).
65. — **limbatus** Heer. — Albi, à Pélissier (O).
66. **Staphylinus chrysocephalus** Fourc. — Albi (O).
67. **Philonthus quisquiliarius** Gyll, var : **inquinatus** Steph. Albi (O.P).
68. **Leptacinus parumpunctatus** Gyll. — Albi (P.O).
69. **Leptolinus nothus** Er. — Albi (O).
70. **Cryptobium fracticorne** Payk. — Castres (G). Albi (O).
71. **Lathrobium angusticolle** Lac. — Albi, à Gardès (P).
72. — **picipes** Er. — Albi, à Gardès (P).
73. **Pseudobium labile** Er. — Albi, à Lasbordes (P).
74. **Medon ripicola** Kr. — Albi, à Canabières (P).
75. — **apicalis** Kr. — Castres (G).
76. — **bicolor** Ol., **ruficollis** Kr. — Albi (O).
77. — **obsoletus** Nordm. - Albi (O).
78. — **obscurellus** Er. - Albi (O).
79. **Stilicus festivus** Rey. — Albi, à Gardès (P) ; côte de Peygues, route de Crespinet (O).
80. — **rufipes** Germ. — Albi, à Lamothe (P).
81. **Stenus fossulatus** Er. - Albi (O).
82. — **crassus** Steph. - Albi (O).
83. — **cicindeloides** Schall. — Albi, à Gardès (O).
84. — **fornicatus** Steph. — Albi (O).
85. — **bifoveolatus** Gyll. — Albi (O).
86. **Octavius pyrenæus** Fauvel, subsp. **Lichtensteini** Lavagne. — Région de Castres, plusieurs exemplaires recueillis par M. H. Galibert (Bull. Soc. ent. France, 1917, page 166).
87. **Mayetia Galiberti** Lavagne. — Environs de Castres, plusieurs exemplaires recueillis par M. H. Galibert, en janvier et février 1914 (Bull. Soc. ent. France, 1916, page 100).
88. **Oxytelus sculptus** Grav. — Albi, à Canabières (P).
89. **Bledius fracticornis** Payk. — Albi, à la Renaudié (P).

Digitized by Google

90. **Trogophlœus dilatatus** Er. — Albi, à Gardès (P).
91. — **anthracinus** Rey. — Albi (O).
92. **Lesteva punctata** Er. — Albi, à Gardès (P).
93. **Omalium pusillum** Grav. — Les Cammazes (P).
94. **Anthobium primulæ** Steph. — Albi (O).
95. — **obtusicolle** Fauvel. — Albi (O).

MICROPEPLIDÆ

96. **Micropeplus fulvus** Er. — Albi, à Canabières (P). Arthés (O).

PSELAPHIDÆ

97. **Euplectus Karsteni** Reichb. — Environs de Castres (G).
98. **Batrisus adnexus** Hampe. — Castres (*de Brunier*).
99. **Bryaxis sanguinea** L. — Albi (O).
100. **Bythinus pyrenæus** Saulcy. — Environs de Castres (G).
101. — **Mulsanti** Kiesw. — Environs de Castres (G).
102. — **Curtisi** Denny. — Albi, à Gardès (P). St-Juéry (O).
103. **Tychus ibericus** Motsch. — Environs de Castres (G).

SCYDMOENIDÆ

104. **Euthia plicata** Gyll. — Albi, à Creins (P).
105. **Cephennium minutissimum** Aubé. — Castres (G).
106. **Neuraphes rubicundus** Schaum. — Burlats (*de Brunier*).
107. **Cyrtoscydmus scutellaris** Müller. — Environs de Castres (G).
108. — **pusillus** Müller. — Albi, à Creyssens (O).
109. **Euconnus hirticollis** Illig. — Albi, à St-Amarand (P).

SILPHIDÆ

110. **Sciodrepa fumata** Spence. — Albi (O).
111. **Nemadus colonoides** Kr. — Burlats (*de Brunier*).
112. **Colon viennense** Herbst. — Albi (O).
113. **Necrophorus humator** Goeze. — Lacaune (O).
114. — **interruptus** Steph. — Lacaune (O).

TRICHOPTERYGIDÆ

115. **Nossidium pilosellum** Marsh. — Environs de Castres (G).
116. **Ptenidium pusillum** Gyll. — Albi, à Canabières (P).

PHALACRIDÆ

117. **Phalacrus caricis** Sturm. — Albi, les Fargues, Pélissier (O).

Digitized by Google

EROTYLIDÆ

118. **Triplax Lacordairei** Crotch. — Forêt de Sérénac (O).

ENDOMYCHIDÆ

119. **Lycoperdina succincta** L. — Forêt de Sérénac (O).
120. **Mycetæa hirta** Marsh. — Albi, à Canabières (P).

CRYPTOPHAGIDÆ

121. **Telmatophilus brevicollis** Aubé, var : **rufus Reitter.** — Albi, les Fargues (P).
122. **Cryptophagus scanicus** L. var : **hirtulus** Kr. — Albi, à Saint-Quentin (P).
123. **Micrambe obcordatus** Marsh., **vini** Reitter **nec** Panzer. — Albi (O).
124. **Atomaria atricapilla** Steph. — Castres (G).

NITIDULIDÆ

125. **Epuræa pusilla** Illig. — Albi (O).
126. — **oblonga** Herbst. — Albi, à Gardès (P).
127. **Meligethes rotundicollis** Brès. — Albi, à St-Quentin (O).
128. **Rhizophagus ferrugineus** Payk. — Albi, mouline de St-Quentin (P).

COLYDIIDÆ

129. **Endophlœus spinulosus** Latr. — Albi, à Cahuzaguet (O).

CUCUJIDÆ

130. **Læmophlœus testaceus** F. — Albi, à St-Quentin (O).
131. — **duplicatus** Waltl — Albi (O).
132. — **juniperi** Grouv — Albi, à Cahuzaguet (O).
133. **Monotoma conicicollis** Aubé. — Albi, à la Vasière (O).

DERMESTIDÆ

134. **Dermestes atomarius** Er. — Albi, les Fargues (P).
135. — **bicolor** F. — Albi, les Issards (P)
136. **Attagenus trifasciatus** F. — Coteaux de Peygues, St-Grégoire (O).
137. **Trogoderma glabrum** Herbst. — Albi, à Fonvialane (O).

CISTELIDÆ

138. **Cytilus varius** F. — Albi, à Canabières (O).
139. **Simplocaria semistriata** F. — Albi, à Lasbordes (O.P).
140. **Pelochares versicolor** Waltl. — Albi, à Lasbordes (P.O).
141. **Limnichus pygmæus** Sturm. — Albi, à Lasbordes (P.O).

Digitized by Google

HISTERIDÆ

142. **Hololepta plana** Füssly. — Albi, à Cahuzaguet; Le Gô (O).
143. **Hister unicolor** L. — Environs de Castres (G). Albi (O).
144. — **mœrens** Er. — Albi, le Puy-St-Georges (O).
145. **Saprinus furvus** Er. — Albi (O).
146. **Carcinops minima** Aubé. — Albi, à Canabières (P).

SCARABÆIDÆ

147. **Onthophagus ovatus** L. var : **ruficapillus** Brullé. — Plaine d'Albi (O).
148. — **punctatus** Illig. — Plaine d'Albi (O).
149. **Aphodius scrutator** Herbst. — Environs d'Albi (P.O). Gaillac, à la Bourrelie (O).
150. — **fœtens** F. — Lacaune (O).
151. — **punctato sulcatus** Sturm, **sphacelatus** Panz., var : **tingens** Reitter. — Forêt de Sérénac (O).
152. — **consputus** Creutz. — Bellevue près Albi ; forêt de Sérénac ; bois de Marssal (O).
153. — **thermicola** Er. — La Drêche (O).
154. **Psammobius lævipennis** Costa. — Albi, à Sablas (P).
155. **Serica brunnea** L. — Lacaune (O).
156. **Phyllopertha horticola** L , var : **ustulatipennis** Villa. — Lacaune (O).
157. **Osmoderma eremita** Scop. — Albi (O).

BUPRESTIDÆ

158. **Anthaxia dimidiata** Thunb., **saliceti** Illig. — Environs d'Albi (O).
159. **Ptosima 11 maculata** Herbst, **ab. polysticta** Bedel. — Albi, à Lasbordes (O).
160. **Sphenoptera gemellata** Mannh. — Albi (O).
161. **Coræbus æneicollis** Villers. — Albi (O).
162. **Agrilus hastulifer** Ratz. — Environs de Castres (G). Environs d'Albi (O).
163. — **Solieri** Gory. — Albi, à St-Quentin ; Cambon d'Albi (O).
164. **Aphanisticus elongatus** Villa. — Albi, à Jalard (P).
165 — **pusillus** Ol. — Albi (P).
166. **Trachys nana** Herbst. — Albi (P.O).

EUCNEMIDÆ

167. **Throscus obtusus** Curtis. — Albi (O).

Digitized by Google

ELATERIDÆ

168. **Elater sanguineus** L. — Forêt de Sérénac (O).
169. — **æthiops** Lac. — Albi (O).
170. **Cardiophorus asellus** Er. — Albi, à Gardès (P).
171. **Athous Galiberti** du Buysson. — Bassin de l'Agout ; environs de Castres, Bancal, en filochant, 9 juillet 1915 (v. *Miscellanea entomologica*, vol. xxiv, p. 27-28) (G).
172. **Athous difficilis** Duft. — Lacaune (O).
173. — **puncticollis** Kiesw. — Environs d'Albi (O).
174. **Ludius (Selatosomus) bipustulatus** L. — Albi, à Lasbordes (P). Alban (O).
175. **Adrastus montanus** Scop., **humilis** Er. - Environs de Castres (O).

CANTHARIDÆ

176. **Phosphænus hemipterus** Goeze. — Albi, bords du Tarn ; forêt de Sérénac (O).
177. **Cantharis pellucida** F. — Albi (O).
178. **Malthodes ? spathifer** Kiesw. — Albi, à la Renaudié (P).
179. **Antholinus lateralis** Er. — Albi (O).
180. **Dasytes pilicornis** Kiesw. — Albi, le Roc, sur chêne (O).
181. **Haplocnemus eumerus** Muls. — Albi, forêt de Sérénac (P.O).
182. **Dolichosoma lineare** Rossi. — Vallée de Coules, près Albi (O).

BYRRHIDÆ (Anobiidæ)

183. **Gastrallus lævigatus** Ol. — Albi (O).
184. **Ernobius pini** Sturm, **subsp. Galiberti** Pic. — Castres (G). (V. *l'Echange*, n° 387, mai-juin 1918). Diffère de *pini* par les antennes plus épaisses et la coloration en partie foncée.
185. **Lasioderma hæmorrhoïdale** Illig. — La Drêche (O).
186. **Dorcatoma Dommeri** Rosenh. — Environs de Castres (G).

CUDÆ

187. **Cis festivus** Panz. — Environs de Castres (G).

TENEBRIONIDÆ

188. **Blaps similis** Latr. — Albi (O).
189. **Gonocephalum pusillum** F. — Albi, à Gardès (P).
190. **Eledona agaricola** Herbst. — Environs de Castres (G).
191. **Palorus depressus** F., **melinus** Herbst. — Albi (O).
192. **Echocerus cornutus** F. — Lacaune (O).

Digitized by Google

ALLECULIDÆ

193. **Gonodera antennata** Panz. — Albi, le Gô (O).
194. **Mycetochara 4 maculata** Latr. — Albi, le Roc (P). Ramasse, près Fréjairolles (O).

NORDELLIDÆ

195. **Anaspis Geoffroyi** Müller, var : **4 maculata** Costa. — Albi, à la Vasière (P).
196. **Silaria trifasciata** Chevr. — Albi (O).

ANTHICIDÆ

197. **Ochthenomus tenuicollis** Rossi. — St-Juéry (O).

PYTHIDÆ

198. **Salpingus ater** Payk. — Castres (*de Brunier*).

CURCULIONIDÆ

199. **Otiorrhynchus auropunctatus** Gyll., var : **tumefactus** Stierl. — Les Cammazes (G).
200. — **uncinatus** Germ. — Montagne Noire (G).
201. **Cœnopsis fissirostris** Walton — Bassin de l'Agout (G).
202. **Peritelus nigrans** Fairm. — Bassin de l'Agout (G).
203. **Foucartia Cremierei** J. Duval. — Castres (G).
204. **Barypithes Companyoi** Boh. — Castres (coll. Bettinger).
205. — **sulcifrons** Boh. — Albi (P). Castres (G).
206. **Omias concinnus** Boh., var : **Marqueti** Gaut. — St-Amarand (O).
207. **Strophomorphus porcellus** Schonh. — Albi, coteau de Jussens (P.O).
208. **Sitona inops** Schonh. — Albi, à Fonvialane (P).
209. **Trachyphlœus aristatus** Gyll. — Albi, à la Vasière (P).
210. **Barynotus sabulosus** Ol. — Albi, chemin de Drignac (O). Castres (G).
211. **Leucosomus pedestris** Poda. — Castelnau-de-Montmirail ; Blaye (O).
212. **Plinthus imbricatus** Dufour. — Albi, à St-Quentin (P).
213. **Phytonomus maculipennis** Fairm. — Albi, coteau de Jussens (P).
214. — **pastinacæ** Rossi., var : **albicans** Cap. — Albi, à Mascrabières (P) ; vallée d'Assou (O).
215. **Notaris acridulus** L. — Environs de Castres (G). Albi, à Pélissier (O).
216. **Dorytomus minutus** Gyll. — Albi, à Lasbordes (O).

Digitized by Google

217. **Tanysphyrus lemnæ** Payk. — Albi, les Issards ; la métairie haute, à Lasbordes (P).
218. **Bagous glabrirostris** Herbst., var : **nigritarsis** Thoms. — Environs d'Albi (O.P).
219. **Pseudostyphlus Pilumnus** Gyll. — Albi, à Planques (P).
220. **Chœrorrhinus squalidus** Fairm. — Environs de Castres (G).
221. **Acalles pulchellus** Bris. — Castres (G).
222. — **humerosus** Fairm. — Castres (G). Forêt de Sérénac (O).
223. — **lemur** Germ. — Castres (G).
224. — **Querilhaci** Bris. — Albi, à Cahuzaguet (O).
225. **Cœliodes trifasciatus** Bach. — Cambon d'Albi (P).
226. **Rhinoncus perpendicularis** Reich. — Albi, à Pélissier (O).
227. **Ceutorrhynchidius terminatus** Herbst. — Albi, à la Vasière (P).
228. — **melanarius** Steph. — Albi (O.P).
229. — **nigrinus** Marsh. — Environs d'Albi (O).
230. **Ceutorrhynchus pubicollis** Gyll. — Albi (O).
231. — **variegatus** Ol., **campestris** Gyll. — Albi (P.O).
232. — **macula-alba** Herbst. — Albi, à Canabières (O).
233. — **sulcicollis** Payk. — Albi (O).
234. — **chalybæus** Germ. — Albi (O).
235. — **Grenieri** Bris. — Albi (O).
236. — **lætus** Rosenh. — Arthés (P).
237. — **assimilis** Payk. — St-Amarand (O).
238. — **curvirostris** A. Schultze. — Castres (G).
239. — **atomus** Boh. — Albi, à la Renaudié (P).
240. **Pseudophytobius subglobosus** Bris. — Environs de Castres (G).
241. **Limnobaris T album** L. — Albi, à St-Quentin (O.P).
242. **Sphenophorus abbreviatus** F. — Albi (O).
243. **Calandra oryzæ** L. — Albi, murs de la ville (O).
244. **Balaninus elephas** Gyll. — Vallée de Coules (O).
245. — **betulæ** Steph., **cerasorum** Herbst. — Albi, à Montplaisir (O.P).
246. **Anthonomus pedicularius** L., **ulmi** Deg. — Castres (G). Albi (O).
247. **Lignyodes enucleator** Panz. — Albi, à Lasbordes (O).
248. **Tychius Schneideri** Herbst. — Albi, à la Vasière (P).
249. — **hæmatopus** Gyll. — Albi (O).
250. — **femoralis** Bris. — Albi, à Pélissier (O).
251. **Sibinia sodalis** Germ. — Alban (O).
252. — **primita** Herbst, var : **variata** Gyll. — Albi, à Planques (P).

Digitized by Google

253. **Sibinia viscariæ** L. — Albi (O).
254. — **Guillebeaui** Desbrochers. — Castres, dans un jardin (*de Brunier*).
255. **Rhynchænus irroratus** Kiesw. — Castres (G).
256. **Mecinus circulatus** Marsh. — Fréjairolles (O).
257. **Gymnetron rostellum** Herbst. — Albi, ; Lacaune (O).
258. **Rhinusa spilotus** Germ. — Valence d'Albi (O).
259. — **linariæ** Panz. — Albi, à Canabières (O).
260. **Cionus longicollis** Bris. — Albi, à St-Quentin (O).
261. **Nanophyes hemisphæricus** Ol. — Environs d'Albi (O).
262. **Magdalis memnonia** Gyll. — Albi (O).
263. -- **rufa** Germ. — Bois de Caussels (O).
264. — **exarata** Bris. — Albi, à Mhulin (P.O).
265. **Apion confluens** Kirby. — Albi (O).
266. — **variegatum** Wenck. — Le Viaur, près du Viaduc (P).
267. - **bivittatum** Gerst., **genistæ** Bedel. — Cambon d'Albi (P).
268. — **elegantulum** Germ. — Albi (O).
269. — **æthiops** Herbst. — Castres (G).
270. — **lævigatum** Payk. — Castres (G).
271. **Rhynchites cavifrons** Gyll., **pubescens** F. — La Gardie (P). Albi, à Lasbordes ; Bois de Cambon, de Marssal (O).
272. — **interpunctatus** Steph. — Cambon d'Albi (P).
273. — **pauxillus** Germ. — Albi (P).
274. — **æneovirens** Marsh., var : **fragariæ** Gyll. — Cambon d'Albi ; Cahuzaguet (P).
275. — **cupreus** L. — Albi, à St-Quentin (P). Le Gô (O).

NEMONYCHIDÆ

276. **Diodyrrhynchus austriacus** Ol. — Albi, Caussels (O).

ANTHRIBIDÆ

277. **Tropideres albirostris** Herbst. — Albi, forêt de Sérénac (O).
278. — **niveirostris** F. — Albi, à Creyssens (P).
279. **Platystomus albinus** L. — Environs d'Albi (O).
280. **Anthribus scapularis** Gebler. — Sorèze (*Guillebeau*).

MYLABRIDÆ

281. **Mylabris** (*Bruchus*) **luteicornis** Illig. — Albi (O).
282. — **loti** Payk. — Albi, les Fargues (P).
283. — **olivacea** Germ. — Albi (O).

Digitized by Google

SCOLYTIDÆ

284. **Hylurgus ligniperda** F. — Albi (O).
285. **Carphoborus minimus** F. — Castres (G).
286. **Phlœosinus bicolor** Brullé. — Albi, à St-Quentin (P).
287. **Hylesinus oleiperda** F. — Albi (P).
288. **Phlœophthorus rhododactylus** Marsh. — Albi, à Lasbordes (O).
289. **Scolytus intricatus** Ratz. — Castres (G). Albi (O).
290. **Pityogenes bistridentatus** Eich. — Castres (G).

CERAMBYCIDÆ

291. **Spondylis buprestoides** L. — Lacaune (O).
292. **Leptura** (*Vadonia*) **unipunctata** F. — Albi, coteaux de la Drêche (P.O).
293. **Grammoptera ustulata** Schall. — Albi, à Planques (P). Le Gô, Valence-d'Albi (O).
294. — **variegata** Germ. — Vallon du Lezert (O).
295. **Cænoptera umbellatarum** Schreb. — Alban (O).
296. **Gracilia minuta** F. — Albi, à Longayrou (O).
297. **Dilus fugax** Ol. — Albi, à St-Quentin (P). côte de Peygues (O).
298. **Rhopalopus femoratus** L. — Albi, le Roc (O)
299. **Clytanthus trifasciatus** F. — Côteaux au nord d'Albi (O).
300. **Parmena balteus** L. — Arthés (O).
301. **Exocentrus adspersus** Muls. — Cambon d'Albi (O).
302. **Pogonochærus Perroudi** Muls. — Albi, murs de la ville (O). Capture accidentelle.
303. — **fasciculatus** Degeer — Forêt de Sérénac (O).
304. **Calamobius filum** Rossi. — Albi, vallées et côteaux au nord de la ville (O).
305. **Phytœcia ephippium** F. — Albi, le Roc, St-Quentin (O).

CHRYSOMELIDÆ

306. **Donacia impressa** Payk. — Bords du Tarn à Marssal, à Gardès (O.P).
307. **Zeugophora scutellaris** Suffr. — Albi, à Planques (P). Lescure, Cantepou (O).
308. **Cryptocephalus sulphureus** Ol. — Albi (P).
309. — **exiguus** Schneid. - Albi, à St-Quentin (P).
310. — **politus** Suffr — Albi, à Fonvialane (P).
311. **Chrysomela marginalis** Duft. — Albi, à Sablas (P).

Digitized by Google

312. **Phytodecta Linnæana** Schranck. — Bords de Tarn, en amont de Marssal (O).
313. **Hydrothassa marginella** L. — Albi, le Roc (O).
314. **Phædon armoraciæ** L. — Albi (P).
315. **Galerucella viburni** Payk. — Albi (O).
316. **Galeruca** (*Adimonia*) **interrupta** Ol. — Albi, à Creyssens (O).
317. — **rufa** Germ. — Albi, à Lascamps (P).
318. **Mantura rustica** L. — Castres (G). Albi (O).
319. **Chætocnema chlorophana** Duft. — Albi, vallon de la Drèche (P).
320. — **ærosa** Letzn. — Albi (O).
321. **Psylliodes obscura** Duft. — Albi, à Lasbordes, à Fonvialane (P).
322. — **hyosciami** L., var : **chalcomera** Illig. — Castres (G).
323. **Phyllotreta atra** F. — Albi (P.O).
324. **Aphthona cœrulea** Fourc. — Albi, à Canabières, Carlus (O).
325. **Longitarsus dorsalis** F. — Albi, le Gô (P).
326. — **melanocephalus** Degeer. — Albi, à Lasbordes ; Cambon d'Albi (P).
327. — **rutilus** Illig. — Albi, bords du Tarn (O).
328. — **ochroleucus** Marsh. — Albi, —
329. **Dibolia cynoglossi** Koch. — Puygouzon (P).
330. **Cassida rubiginosa** Müller. — Albi, les Planques (P.O).
331. — **inquinata** Brullé. — Albi, à Jarlard (P).
332. — **ornata** Creutz. — Arthés (P).
333. — **vittata** Villers, **oblonga** Illig. — Albi, les Planques, Jarlard (P).

COCCINELLIDÆ

334. **Hippodamia 13 punctata** L. — Albi, à Gardès, à Cahuzaguet (P).

Au cours de l'impression du présent travail, M. Paul Raynaud, agent-voyer, à Albi, a bien voulu me transmettre une liste de quelques espèces qu'il a récoltées pendant qu'il résidait à Brassac et qui ne figuraient pas encore dans mes listes précédentes. Je le remercie de sa communication et m'empresse de les ajouter ici à la suite :

Nebria iberica Oliveira. — Espérausses.
Notisphilus Germinyi Fauvel. — Espérausses.
Lorocera pilicornis F. — Brassac.

Digitized by Google

Agonum sexpunetatum L. — Brassac.
Anchomenus dorsalis Pont. — Brassac.
Calathus ambiguus Payk, **fuscus** F. — Bassin de l'Agout (G.)
Platysma niger Schall. — Brassac.
Chlœnius chrysocephalus Rossi. — Brassac.
— **azureus** Dej. — Brassac.
Panagæus bipustulatus F. — Brassac.
Demetrias monostigma Sam. — Brassac.
Microlestes minutulus Goeze. — Brassac.

Digitized by Google

VESTIGES D'UNE VILLA ROMAINE

A GAJA-LA-SELVE

A chaque instant nous apprenons que les puissantes charrues à vapeur viennent en aide à l'archéologie en mettant à jour des antiquités, enfouies depuis des siècles et qui viennent jeter une lueur nouvelle sur l'histoire de notre contrée ; ainsi fut découvert le champ de sépultures à urnes, en contrebas du dolmen de Pépieux, ainsi fut révélée l'existence d'une ancienne villa romaine à Embonnes, près Fanjeaux, chez M. Albert Ruffel.

Aujourd'hui, même chose se reproduit dans le même canton et à Gaja-la-Selve, dans la vaste propriété de M. Bories, dans un champ de 12 hectares, où l'on vient de découvrir les restes d'une importante villa romaine, avec débris de murs, des sarcophages en briques, une piscine en marbre, des ustensiles divers et une belle mosaïque de couleur blanche et bleue. Il serait à désirer qu'une commission experte fut désignée par l'autorité pour aller inspecter ces fouilles, qui mériteraient d'être savamment poursuivies, ce que ne manquera pas de faire sans doute l'intelligent propriétaire, qui voit surgir de sa terre un trésor scientifique encore inconnu.

21 Novembre 1926.

G. SICARD.

Digitized by Google

PUITS RENAISSANCE

DE L'HÔTEL DES D'ALIBERT

A CAUNES-MINERVOIS (AUDE)

Dans plusieurs pages de notre bulletin et notamment dans le rapport sur l'excursion du 9 juillet 1893, il est fait mention des vieilles demeures de Caunes-Minervois, remontant à l'époque de la Renaissance et en particulier de celle que fit construire la famille d'Alibert, sur les bases d'une maison romane. Le chef de cette famille était seigneur de Villemoustaussou et son fils, né à Caunes, devint abbé de l'abbaye bénédictine de ce lieu. Ce fut probablement le père de cet abbé qui fit construire cet édifice, qui constitue la belle habitation que nous voyons encore avec ses fenêtres à croisées, ses deux escaliers à vis à portiques ornés de chapiteaux de l'ordre ionique, ses galeries avec écussons et figures sculptées dans des médaillons, et au milieu de la vaste cour, le puits dont je vous présente ici l'image, élégant édicule,

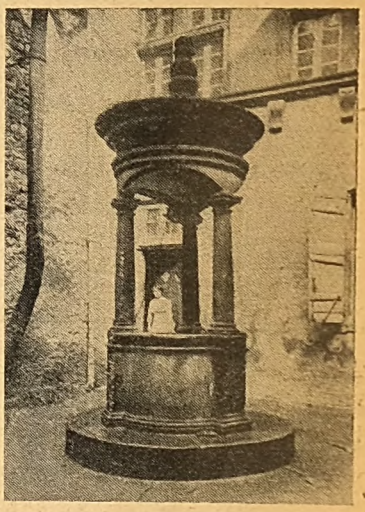

PUITS RENAISSANCE
Hôtel d'Alibert - Caunes-Minervois

Digitized by Google

modèle d'art du style de l'époque, avec sa margelle en pierre moulurée, ses trois colonnes avec bases et chapiteaux, son baldaquin élégant, cintré entre les colonnes et surmonté d'un pinacle formé par plusieurs boudins superposés ; sur une des parois de sa margelle un écusson porte gravé et incrusté de plomb la date de 1561.

Ce puits qui, comme tant d'œuvres d'art d'origine française, était peut-être destiné à être vendu et exporté à l'étranger, vient d'être classé d'office par décret du 21 Novembre 1926.

Le propriétaire qui est gêné par cet édicule, situé dans une cour où il veut faire un entrepôt commercial, doit, m'a-t-on dit, protester contre le décret. Mais la meilleure solution, qui a déjà été envisagée, serait l'achat par la commune de Caunes de ce monument vénérable par son antiquité et remarquable, comme œuvre d'art de la brillante époque de la Renaissance, et son transfert sur une placette de la ville, sur une plate-forme dominant un petit monument tout en marbre et appelé petite fontaine, et en face de la belle maison à tourelles, à fenêtres d'angles et à loggia appartenant à M. Louis Buscail, et qui mériterait bien d'être classée et le sera sûrement avec le consentement du propriétaire.

Nous verrions ainsi rassemblés à Caunes, tout à côté, deux témoignages d'une époque, qui devait être très florissante dans notre contrée à en juger par les restes qu'elle y a laissés.

Souhaitons qu'une prompte solution, amène cet heureux résultat, qui prouverait que la municipalité de la ville de Caunes, qui a déjà tant fait pour cette cité, tient autant à son bien-être qu'à sa mémoire et à son esthétique.

10 Décembre 1926.
Lu à la séance du 19 Décembre 1926.

G. SICARD.

Digitized by Google

COMMUNICATIONS

Faites pendant les Séances de l'Année 1926

Dr Courrent. — Aristide Bergès, père de la houille blanche..... XXXIII

A. Fages. — Silex taillés offerts à la Société par M. Crébassol..... XXXVI

G. Sicard. — Découverte par Pierre Robert, de Barbaira, d'une série d'amphores romaines..... XXXVI

L. Marty. — Analyse de l'opuscule du Dr Salvy « *Les Oignons, leur efficacité merveilleuse* »..... XXXVII

J. Amiel. — Contribution à l'histoire de St-Régis XXXIX

J. Cal-. — Monastère de Lagrasse et l'abbé Auger de Gogens..... XLI

Dr Courrent. — Jubilé de M. G. Bories. — Allocution..... XLIV

J. Poux. — Description des documents offerts à la commune de Fabrezan par M. Bories, maire..... XLIX

A. Fages. — Un fémur de Proboscidien trouvé à Ventenac-Cabardès..... LIII

— Oppidum gallo-romain à Pennautier..... LVIII

G. Sicard. — Fouilles de St-Eugène..... LXI

A. Fages. — Poches à incinération..... LXII

J. Amiel. — Jubilé de M. G. Sicard..... LIX

L. Marty. — Plantes de l'herbier de l'abbé Prax. Note sur une Euphorbia à Lagrasse..... LXXI

Digitized by Google

H. Guy. — Pierre tombale carolingienne à Rennes-le-Château LXXV

H. Crébassol. — Animaux naturalisés et œufs offerts à la Société..... LXXVI

M. et Mme Landriq. — Station gallo-romaine des Clapiers (Albas)..... LXXIX

A. Fages. — Pointes et pièces mousteriennes Silex aurignaciens — Silex magdaleiniens offerts par M. Crébassol..... LXXX

— Tombes en briques à St-Rome.... LXXX

Dr Courrent. — Poids de quatre livres de Narbonne (XVIe ou XVIIe siècle). LXXXI

E. Castel. — Poteries et vestiges de constructions romaines à Paret-Longue (Pennautier)..... LXXXII

Digitized by Google

ERRATA

A la page	XXXIX...	Lire XXXIX au lieu de XXXVIV.
—	77...	Lire, à la 12e ligne, *Devant lui la Vierge assise,* au lieu de *la Vierge est assise.*
—	112...	Aux armes de Minerve : pointiller le mur du château pour transformer l'argent en or.
—	201...	A la 33e ligne, lire *Tautavel* au lieu de *Tantavel.*

Digitized by Google

TABLE DES GRAVURES

Portrait de M. G. Bories XLVIII
Portrait de M. G. Sicard LXIV
Vue schématique de la façade principale et plan du Château de Lagarde 10
Vues du Château de Lagarde 11
Ruines du Château de Lagarde 12
Maison du Prieur de Camon 18
Croix Romane à Camon 18
Sceau des Abbés de Camon 24
Voûte du Chœur et de la Nef de l'Eglise de Camon ... 24
Sceau du Prieuré de Camon 28
Blason des Familles de Lévis et de Mérode (Château de Léran) 31
Blason de la Famille de Lévis-Léran 34
Les Gorges de N. D. du Cros (Caunes-Minervois) 48
Carrières de marbre de Caunes-Minervois 48
Vue générale de N. D. du Cros 52
Las Capelettos de N. D. du Cros 52
Rétable de l'Eglise de Puilaurens 68
Reproduction de 4 panneaux ornant l'Eglise de Puilaurens 76
Château de Puilaurens 82
Donjon du Château de Puilaurens 82
Plan du Château de Puilaurens 84
Notre-Dame du Spasme 106
Armes de Minerve 112
Vue générale, côté ouest, de Minerve 122
Plan de Minerve 122
Dolmen du Causse de Minerve 124
Minerve : Rue des Templiers et Maison des Templiers. 126
Minerve : Poterne et Tour du front méridional 128

Digitized by Google

Plan de l'Eglise de Minerve 130
Minerve : Poterne du Sud 131
Minerve : Ruines du Château (vues intérieure et extérieure) 131
Minerve : Sortie du premier tunnel 132
Minerve : Le deuxième tunnel 134
Bénitier de l'Eglise de Minerve 135
Minerve : Sortie du deuxième tunnel 136
Poterie néolithique de l'allée couverte de St-Eugène .. 156
Hache de pierre trouvée à Albas 196
Reproduction d'une pierre tombale carolingienne découverte à Rennes-le-Château 197
Puits Renaissance à Caunes-Minervois 218

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le Tome XXXI

PREMIÈRE PARTIE

Liste des Membres fondateurs IX
Membres nés XI
Membres honoraires XI
Membres donateurs XII
Membres à vie XII
Membres titulaires au 31 décembre 1926 XII
Membres décédés XXII
Liste des Sociétés correspondantes XXIII
Administration de la Société pour 1926 XXIX
Procès-verbaux des séances de 1926 XXXI
Situation financière pour 1926 ..... et proposition pour le budget 1927 LXXXIV

DEUXIÈME PARTIE

Rapports sur les Excursions de la Société

Excursion du 5 avril à Lagrasse. – **G. Sicard** 3
Excursion du 16 mai à Lagarde, Camon, Léran et Mirepoix (Ariège). – **Dr Courrent** 7
Excursion du 13 juin à Caunes et au Cros. – **G. Sicard** 46
Excursion du 27 juin à l'Eglise et au Château de Puilaurens. – **G. Sicard**.
Introduction 64
I. Appel aux Touristes 65
II. Vers le Château de Puilaurens 79

Digitized by Google

Excursion du 1er août dans le Minervois : N. D. du Spasme et Minerve. — **Dr Charles Boyer.**
Avant-propos.. 99
I. Récit de l'Excursion..... 101
II. Notre-Dame du Spasme..... 106
III. Minerve..... 112

TROISIÈME PARTIE

Travaux Originaux

Note sur un Gisement de Phosphates d'Alet (Aude). — **M. Brustier**..... 141

Le Felis spelœa Goldfuss dans les Cavernes, en particulier dans celle de l'Herm, près de Foix. — **M. Baquié-Rambaud**..... 146

Courte excursion dans la Montagne-Noire. — **G. Sicard**..... 154

Note sur une Poterie trouvée dans l'allée couverte de St-Eugène, domaine de Russol, commune de Laure. — **G. Sicard**..... 156

Note sur un Gisement de Minerais de Manganèse à Alet (Aude). — **M. Brustier-Barat**..... 159

Deux prisonniers du Château de Carcassonne, en 1774-1775 ; contribution à l'étude des lettres de cachet dans la province de Languedoc. — **Dr Ch. Boyer**..... 163

Note sur une petite hache de pierre trouvée à Albas (Aude). — **M. Landriq**..... 196

Reproduction d'une pierre tombale carolingienne découverte à Rennes-le-Château. — **Henri Guy.** 197

Excursion aux Ruines du Château du Bézu le 10 septembre 1926. — **Dr Courrent**..... 198

Contribution à la Faune entomologique du Tarn (coléoptères). Troisième supplément. — **L. Gavoy.** 203

Digitized by Google

Vestiges d'une Villa Romaine à Gaja-la-Selve. — **G. Sicard**..... 217

Puits Renaissance de l'Hôtel des d'Alibert à Caunes-Minervois. — **G. Sicard** 218

Communications faites pendant les séances de l'année 1926..... 220

Errata..... 222

Table des gravures 223

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

38-X

EDITIONS DE LA SOCIÉTÉ

La Montagne-Noire, de F. DAVID
(Ouvrage richement illustré) ..... 15 fr.

La Flore de l'Aude, par Gaston GAUTIER
(Volume mis au point par Léonce MARTY) ..... 15 fr.

En vente à la Société des " Imprimeries Gabelle "
64, rue de la Gare
et au Syndicat d'Initiative de l'Aude à Carcassonne

Les numéros existants des 30 premiers tomes du présent bulletin sont en vente au Secrétariat de la Société au prix de 15 fr. par volume.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google